UR

JU

Des Pre

LES

URSULINES DE QUÉBEC,

DEPUIS

LEUR ÉTABLISSEMENT

JUSQU'À NOS JOURS.

A. M. D. G.

J. M. J. A.

Ven. M. M. de l'Incarnation.

TOME SECOND.

DEUXIEME ÉDITION.

Québec :
Des Presses de C. Darveau, 82, rue de la Montagne, Basse-Ville
1878.

LIVRE QUATRIÈME.

1700-1759.

Le Monastère au dix-huitième siècle sous la Domination française.

CHAPITRE I

Les treize premières années du siècle.

Quelques mots de préambule—Fête du Sacré-Cœur de Jésus—Fête des saintes Reliques—Premières épreuves : maladies ; incendie du Séminaire—Prémices des vocations religieuses au dix-huitième siècle—Le chevalier de Callières ; état de la colonie ; captivité de Mgr de Saint-Valier—Mort de Mgr de Laval—Chapelains—Nouvelles maladies populaires ; famine ; menaces de guerre—Une annaliste du cloître—N.-D. des Victoires—Les Captifs de guerre—Mlle Wheelwright et deux compagnes de noviciat—La fille du " Héros."

§1.—QUELQUES MOTS DE PRÉAMBULE.

AU premier tome de cette Histoire, nous avons rendu compte de l'établissement des Ursulines dans la colonie de la Nouvelle-France, et des principales phases de leur existence en ce pays pendant les soixante et une premières années. C'est là ce que nous aimons à appeler l'époque des Fondatrices, reconnaissant et honorant comme telles, non-seulement Mme de la Peltrie, la Vén. Mère de l'Incarnation, et ses deux premières compagnes, mais encore les deux religieuses du Grand-Couvent de Paris, qui s'empressèrent de venir partager

les misères de la fondation et dont l'une prolongea sa laborieuse carrière jusqu'à l'année 1695. Ces véritables mères de notre famille religieuse sont dignes de servir de modèles à toutes celles que la divine Providence amènera sur ce rocher de Québec pour y continuer l'œuvre des Ursulines, voilà pourquoi nous sommes entrée dans un plus ample détail de leurs travaux et de leurs vertus.

Il nous reste à démontrer que ce précieux héritage a été fidèlement recueilli et exploité, et c'est ce que nous nous efforcerons de faire succinctement, jouissant d'avance des délicieux récits que nous avons à offrir à la piété de nos lectrices.

A l'année 1700 où nous nous sommes arrêtée, une supérieure canadienne gouvernait le Monastère. Grâce à l'esprit profondément chrétien puisé dans la mère-patrie, et développé ici au contact du dévouement et du sacrifice, le Canada sera désormais assez fort et assez religieux pour recruter ses communautés de femmes ; il donnera même au service de Dieu les enfants de ses premières familles. On verra ces courageuses jeunes filles, l'œil fixé sur leurs devancières, rivaliser d'ardeur dans les voies de la sainteté, et soutenir l'œuvre avec un courage invincible au milieu des orages du XVIIIe siècle.

Il est un autre fait qui ne manquera pas de frapper l'attention de nos lectrices, car il ressort de toutes nos traditions monastiques où se rencontre une si juste appréciation des hommes et des choses. C'est que de tout temps les Ursulines, fidèles à l'esprit de la fondatrice de l'ordre sainte Angèle, ont eu à cœur de marcher avec les besoins du pays où elles se trouvent. Le cloître n'est nullement un obstacle à ce progrès, il le favorise au contraire par le

calme où il permet de considérer toute chose. Ajoutons que l'élève, moins distraite par les bruits du dehors, est en mesure d'entendre mieux et de graver plus profondément dans son cœur, les leçons pratiques qui doivent la guider dans la vie, pour son propre bonheur et celui de la société au milieu de laquelle elle sera appelée à vivre.

Nous poursuivrons cette Histoire avec la même bonne volonté, tenant à la fidélité si bien appréciée de l'annaliste, tout en utilisant les nombreux manuscrits de nos archives. Que nos lectrices veuillent bien nous tenir compte des difficultés de notre tâche ; que de temps en effet l'on consume à s'assurer de l'exactitude " d'une date, d'un fait, d'un nom, d'un détail, qui marque et qui parle ! "

L'histoire de notre Monastère continuera d'être " intimement liée à l'histoire de la colonie," et à démontrer la justesse de ces remarques du R. P. L'Hermite, déjà citées dans l'Introduction : " L'histoire des Congrégations religieuses est une des parties les plus intéressantes de l'histoire de l'Eglise. Ces familles pieuses, composées de personnes travaillant aux mêmes œuvres et obéissant aux mêmes lois, ont une importance des plus marquées dans le monde catholique...... Aussi, c'est un bonheur pour qui aime l'Eglise de parcourir les annales de ces divers corps religieux...Le cœur est à l'aise dans cette atmosphère de piété, l'esprit lui-même gagne à cette lecture et recueille au passage mille détails historiques. C'est là un privilége du récit religieux. Il touche aux faits les plus instructifs, il est allié à tous les souvenirs et a tous les noms illustres de l'Histoire."

§.—FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Si le monde attire à lui et s'attache ses partisans par le prestige de ses brillantes fêtes, où se trouve pourtant si peu de joie réelle, ne nous est-il pas permis de croire que, dès l'ouverture de ce livre, nos lectrices aimeront à se rappeler l'origine de ces pieuses solennités dont elles ont partagé avec nous les jouissances si pures et si vraies. Ces fêtes, au reste, ne leur sont pas devenues étrangères, puisque chaque année le cloître les y convie à plusieurs reprises. Déjà nous avons mentionné la fête de saint Joseph (19 mars), celle de saint Augustin (28 août), et celle de sainte Ursule (21 octobre). Parlons maintenant de la fête du Sacré-Cœur de Jésus sous les auspices duquel s'ouvre le siècle, fête dont l'esprit anima la maison dès son établissement. En effet, comme on a pu le remarquer au premier tome de cette Histoire, la Vén. Mère M. de l'Incarnation, qui avait appris du Ciel même à offrir ses plus pressantes demandes au Père Eternel par le Cœur de son Fils, avait enseigné cette précieuse dévotion à ses filles, et leur avait fait part des magnifiques promesses dont elle avait été instruite par avance. Voyons maintenant une autre âme, privilégiée aussi de Dieu, recevoir mission d'établir dans l'Eglise cette fête si chère à la piété.

Dans un cloître solitaire de Paray-le-Monial, en Bourgogne, le Dieu du ciel se penchant un jour vers une faible créature (1), lui dit ces paroles : " Ma fille, voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné pour leur témoigner son amour ; je leur ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang sur la Croix, et en retour,

(1) La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, religieuse Visitandine, mourut en 1690, âgée de 45 ans.

je ne reçois de la plupart que mépris et irrévérences, impiété et froideur, dans le sacrement de mon amour......... C'est pour cela que je demande que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon Cœur, en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable, communiant ce jour-là pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant qu'il a été exposé sur les autels ; et je le promets : *mon cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur*."—"Seigneur, à qui vous adressez-vous ? répondit l'humble religieuse ; vous avez tant de zélés missionnaires, tant de généreux prédicateurs pour annoncer votre volonté au peuple ! De grâce, enseignez-moi le moyen de faire ce que vous demandez." Ce fut alors que le divin Maître lui donna pour adjoint à son œuvre le R. P. Claude de la Colombière S. J., (1) la chargeant d'annoncer à son fidèle serviteur que " les difficultés ne manqueraient pas, mais de se rappeler que celui-là est tout-puissant, qui se défie entièrement de soi-même pour se confier uniquement en Dieu."

Bientôt on vit s'accomplir à la lettre ces aimables paroles du Sauveur ; malgré mille entraves, l'œuvre se répandit avec un fruit extraordinaire en France et dans les

(1) Le R. P. de la Colombière, homme d'une sainteté peu commune et frère du prêtre missionnaire de ce nom, bien connu parmi nous, fut jusqu'à sa mort l'apôtre zélé du Sacré-Cœur. Nommé par le roi de France prédicateur de son Alteste Royale la duchesse d'York, la princesse Marie d'Este femme de Jacques II, le R. P. de la Colombière passa en Angleterre, et donna à Londres même, en 1677, une retraite aux fidèles pendant laquelle la dévotion au Cœur de Jésus opéra de nombreuses conversions.

autres parties de l'Europe. Le Canada, si fidèle aux inspirations de la foi, ne tarda pas à applaudir au mouvement régénérateur, et avant même que l'association eût été enrichie d'indulgences, Québec en était devenu le berceau dans la colonie.

Il est facile de comprendre le bonheur des Ursulines quand, par sa lettre patente du 30 mars de l'année 1700, Mgr de Saint-Valier désignait leur petite chapelle (1) comme centre des réunions de la confrérie. La Vén. Mère de l'Incarnation, sans doute, avait obtenu ce privilége en faveur de ses chères filles.

Pour avoir une idée de l'essor que prit cette dévotion dans le pays, de l'extension qu'elle y donna au règne de J. C. dans les âmes, on n'a qu'à jeter les yeux sur les beaux noms qui s'empressent de s'enregistrer dans la milice du Sacré-Cœur. On y voit que, de loin comme de près, une foule *d'adorateurs* se donnaient rendez-vous dans l'humble chapelle des Ursulines ; et si dans ces temps où les communications étaient des plus difficiles, la chose devenait tout à fait impraticable, on aimait du moins à entrer en union de prières avec la communauté dépositaire de cette précieuse dévotion.

Le vif intérêt que nous avons nous-même éprouvé à parcourir les registres de la Confrérie, nous porte à croire qu'on aimera à connaître quels furent en ce pays les premiers à *dilater* le Cœur de Jésus, et à *ressentir les influences* de son divin amour.

En tête de cette magnifique liste de noms figure celui

(1) On se rappelle que l'église du Monastère incendiée n'avait pas été reconstruite, et qu'un petit local longtemps connu sous le nom de *vieux dépôt* servait encore de chapelle publique en 1700.

du digne évêque de Saint-Valier, premier zélateur et promoteur de l'œuvre en Canada. Puis l'on y voit successivement, dans le cours du siècle, les prélats et le clergé de Québec, membres du Séminaire ou chanoines de la Cathédrale ; un nombre considérable de prêtres de Montréal ; presque tous les Pères Jésuites venus en ce pays, entre autres le célèbre Père Lafitau, le Père Butler et le Père d'Eu ; les Pères Franciscains ; toutes les communautés religieuses de Québec ; nos sœurs de la Congrégation N.-D. ainsi que nos sœurs Ursulines des Trois Rivières. (1)

Des paroisses entières, leur Curé en tête, se font inscrire à la fois, (2) et même, d'après le Registre, " le 20 sept.

(1) Rév. Mère M.-Anne Anceau de Ste-Thérèse, Sup. (1723) ; les Mères Marg. Cressé de S-Joseph. Marie-Joseph Jutras de S.-Augustin, M.-Mad. Bruneau de la Miséricorde, M.-Jeanne Poulin de S.-François. Gén. Quintal des Anges, M.-Joseph Trottier du Sacré-Cœur de Jésus, Marie de Longval de S-Jean-Baptiste, Lse-Ursule de Chapt de la Corne de Ste-Thérèse. Marg. Godefroy de Tonnancour de la Croix, M.-Joseph Cardin de Ste-Pélagie. M.-Anne Laframboise de Ste-Marie, Charlotte Courval de Ste-Agathe, Louise de Falaise de la Ste-Vierge, Claire-Françoise de Chapt de la Corne de l'Enfant-Jésus, Marie-Josephte Trottier des Ruisseaux des Séraphins, Gén. de Tonnancour de Ste-Hélène, Gén. Courval de Ste-Madeleine, Madeleine Cardin de la Conception. M.-Jeanne Châtel de Ste-Ursule, Gén. Perrot de S.-Charles, Marie-Catherine Pérusse de Ste-Marguerite, Françoise Beaubien de S-Michel. Marie-Thérèse Barabé de S-Louis. Marie-Aug. Perrot, postulante. toutes du couvent des Trois-Rivières.

(2) " En 1739, M. du Frost de la Gesmerais, curé de la paroisse de la Ste-Famille, Ile d'Orléans, a fait inscrire dans la société tous ceux de sa paroisse, dit le Registre, après une fête solennelle, c. à. d., exposition du S.-S., grand' messe, etc., le tout pour les y faire entrer tous ensemble et gagner l'indulgence plénière." Puis suivent les noms de familles entières : Perrot, Martineau, Drouin, Châteauneuf, Gagnon, De Blois, Du Pont, Canac, Moris-

1740, la société des Pauvres-Filles, adoratrices du Sacré-Cœur de Jésus de la ville de Rouen, demandent avec leur père M. Jos.-Hubert Binet, d'être associées à notre confrérie."

Il faut encore ajouter ici les noms des principaux personnages du pays, les de Portneuf, de Dombourg, de Rouville, de Tonti, de Gaspé, de Hertel, de Boucherville, de la Brocquerie, de Niverville, Baby, de la Rue, etc ; les plus vaillants officiers du Roi de France, les des Meloises, de Villedonné, de Contrecœur, d'Argenteuil, de Ligneris, de Vincelot, de Varennes, de Belêtre, de Tonnancour, de Montigny, de Lanaudière, de Lamorille etc; tous les premiers citoyens de Québec, et même un grand nombre de citoyens de Montréal et des environs.

Dans le diocèse de Québec, c'est ordinairement en famille (1) que l'on vient se faire inscrire, les parents

sette, Létourneau, des Rochers, Gendron, Guyon, Aubé, Asselin, LeBlond, Poulin, Gaulin, Piché, Giguère, Racine, Thivierge, Fouché, Vaillancour, Paré, Pâquet, Paradis, Paquin, Marcot, Audet, Turcotte, Langlois, Dorval, Baillargeon.

(1) Les de Villeray, de Lotbinière, de la Chevrotière, de Brouague, de Croisilles, de la Martinière, des Roches, Gaillard, de Rigaudville, des Cheneaux, Berthelot, Panet, le Page, la Fontaine, Taché, Marchand. Pinguet, Drapeau, Bouchette, Le Mieux, Prouit, Morin, Caron, Laplante, Tessier, Brassard, Parent, Boucher, du Perron, de Thier-an, de Rigaud, Damours de Plaine, Damours de Clignancour, Buteau, Chabot, Soumande, Labadie, Langevin, Gosselin, Provost, plusieurs familles de la Vallière, Mme Marg. la Vallière de Falaise, les Gourdeau, Gasnier, Pachot, Drolet, Plamondon, Garneau, Lamontagne, Raymond, Bourson, Bouhours, du Bord. Blais, Testu, Taschereau, Dupuis, Urbain Racine. Prisque Racine et toutes les familles portant ce nom ; Mme Marie le Gardeur de Léry et plusieurs membres de sa famille, Mme René de Verchères et ses enfants etc.

voulant être les premiers à stimuler la ferveur de leurs enfants. Au reste, quand on voit les dames canadiennes les plus qualifiées, telles que Mme Henri de la Gorgendière épouse du marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français, sa sœur Mme J.-T. Taschereau, Mme M.-Catherine de la Gorgendière épouse de Chs Lemoyne, troisième et dernier baron de Longueuil, Mmes Manteth de Verchères, Le Gardeur de Saint-Ours, Le Gardeur de Léry, Verchères de Beaubassin, de Repentigny, de Lantagnac, de la Ronde, de Gaspé, Mlle de Salaberry etc ; quand on voit, disons-nous, ces femmes influentes se mettre *en avant* dans ce merveilleux mouvement religieux, il n'y a plus lieu de s'étonner que des personnes de tout rang et de toute condition arrivent en foule sur leurs traces : de quels puissants ressorts la femme n'est-elle pas douée, quand elle veut se faire apôtre et entraîner à la pratique du bien !

D'après les indications du Registre, nous remarquons encore que chaque fête avait son nombre choisi d'*adorateurs*. (1) Dès le jour de l'an, arrivait au pied de l'autel M. Pierre de la Vérandrye et Mme M.-Anne Louise Dandonneau du Sablé, sa femme. Pieuse et salutaire pensée d'un homme que le monde avait accablé de tant d'injustices ! il cherchait sa consolation dans le Cœur du Dieu rémunérateur en lui consacrant les prémices de chaque année. A Pâques venait à son tour le chevalier de Repentigny ; à la Fête-Dieu, M. Thomas-Jacques Taschereau ;

(1) On sait que chaque associé s'engage à passer une heure en adoration devant le S.-Sacrement, dans le cours de l'année, au jour de son choix. Nous ne disons rien des nombreuses indulgences attachées à cette confrérie, on peut aujourd'hui en trouver le détail dans presque tous les livres de prières.

le jour des Morts, M. de Rigaud, marquis de Vaudreuil ; le jour de l'Immaculée Conception, M. Daniel-Liénard de Beaujeu ; le jour de Noël, M. Jos.-Henri de la Gorgendière ; la veille, M. F.-Etienne Cugnet. Quant à Mme Denis de la Ronde, ayant sans doute plus de loisir que son mari, elle voulut exceller en zèle pour honorer le Sacré-Cœur, s'engageant à faire une heure d'adoration tous les premiers vendredis du mois.

Souvent encore, les mères venaient en compagnie de leurs filles : Mme Charlotte de Ramezay, Marguerite, Charlotte et Louise de Ramezay ; Mme de Longueuil et ses trois filles ; la baronne de Bécancour et ses enfants. Les jeunes filles formaient aussi des groupes choisis : Thérèse Hertel de Rouville, Thérèse de Beaujeu, Thérèse Duchesnay et Thérèse Hertel de la Fresnière, consacraient à honorer le Sacré-Cœur le jour de leur patronne sainte Thérèse.

L'espace nous manque pour parler plus longuement à nos jeunes lectrices, des pieuses amies de leur âge du siècle dernier. Il serait superflu d'ajouter que les élèves du pensionnat formèrent toujours la plus fraîche et la plus suave guirlande dont s'entourât l'autel du Cœur de Jésus.

Ce fut en 1718, par un Bref du pape Clément XI, que des indulgences plénières et perpétuelles furent attachées à notre association ; mais la fête solennelle avec exposition du Saint-Sacrement, grand'messe, vêpres, sermon et salut, s'en était faite dès l'année 1700, le premier vendredi après l'octave de la Fête-Dieu. Depuis cette époque, la dévotion au Sacré-Cœur a toujours conservé sa première splendeur ; la chapelle s'est agrandie, et jusqu'à ces années dernières (1), elle a été insuffisante à contenir la foule

(1) La fête du Sacré-Cœur se célèbre aujourd'hui dans plusieurs églises de la ville.

pieuse qui s'empresse de s'unir à nous pour rendre hommage au Cœur du divin Maître.

§3.—FÊTE DES SAINTES RELIQUES.

Une autre fête bien chère à nos Mères est celle des saintes Reliques. A cette fête, qui se célèbre chaque année le dimanche qui précède immédiatement la fête de l'Assomption, et qui est également enrichie d'une indulgence plénière et perpétuelle en faveur du public, se rattachent des réminiscences aussi pleines d'intérêt que de piété.

La fête solennelle des saintes Reliques existait ici, avec indulgence plénière, dès l'ann e 1683. Elle se célébrait alors le premier dimanche de septembre. Nous avons dit quel fut le dévouement des religieuses pour sauver les précieuses châsses dans l'incendie de 1686. L'année 1700, la paix semblant rendue au pays d'une manière durable, "notre révérende mère Supérieure, dit le Récit, s'appliqua à remettre les saintes reliques dans les châsses dont elles avaient été ôtées de crainte des Anglais ; ensuite de quoi M. Glandelet V. G. étant entré dans notre chapelle intérieure, a visité toutes les châsses avec leurs authentiques, et en ayant dressé un procès-verbal, Mgr notre Evêque nous a donné une lettre patente par laquelle ayant approuvé les dites saintes reliques, il nous permet d'en faire une fête solennelle au second dimanche d'août."

La fête des saintes Reliques est des plus propres à émouvoir l'âme. Comment, en effet, nous agenouiller en présence de ces ossements sacrés, sans nous rappeler ces moments d'épreuve et d'angoisse où nos pères, eux aussi, sont venus s'y agenouiller, demandant à Dieu par les mé-

rites des saints Martyrs, la conservation du pays ou la cessation d'un fléau. Ce n'était pas assez, on portait les châsses vénérées par les rues de la ville éprouvée, et souvent des faveurs estimées miraculeuses venaient couronner la foi et la piété.

Celles de nos lectrices qui ont eu l'avantage d'assister à cette fête, savent à quel point ce sujet est de nature à inspirer un orateur évangélique : l'éloquence prend un élan tout particulier, en présence des restes précieux de ces frères qui nous ont précédés dans le combat de la vie, et qui, du haut du ciel, nous encouragent à lutter à notre tour, nous montrant le prix éternel de leur glorieux triomphe.

Peut-être ne sera-t-il pas superflu d'ajouter ici quelques indications au moyen desquelles il soit facile de se rendre compte de la décoration particulière de l'autel en ce jour.

D'abord au-dessus du maître-autel se voient, dans une croix d'argent, une parcelle de la vraie Croix, et dans une croix d'ébène, une parcelle de la sainte Epine. Autour de l'autel et à la chapelle latérale du Sacré-Cœur, sont exposées, au milieu de fleurs et de luminaires, dix grandes châsses remplies d'ossements. Deux de ces châsses contiennent le corps entier de saint Clément, martyr; les autres se partagent le chef d'une des compagnes de sainte Ursule, le chef de sainte Candide, de saint Just, et des ossements considérables de plusieurs autres saints dont il a été parlé au premier tome à l'article " La chapelle des Saints."

Anciennement, une indulgence plénière était aussi attachée à la chapelle des Saints aux fêtes de la Nativité de

la sainte Vierge, de l'Assomption et de la Toussaint. Le riche devant-d'autel, que la tradition fait remonter à la chapelle primitive, montre combien l'on appréciait le bonheur d'assister au Saint-Sacrifice au milieu de ces catacombes monastiques. Le privilége d'avoir la sainte messe dans cette chapelle intérieure, subsista jusqu'à l'année 1820.

Dans la construction de l'église actuelle, la chapelle des Saints fut faite sur le modèle de l'ancienne. Il est regrettable que par suite de la maladresse des ouvriers dans les réparations de notre chœur, en 1853, on ait fait disparaître la voûte étoilée d'or, et détruit l'harmonie des décorations de ce petit paradis.

Depuis que la sainte messe ne se dit plus à la chapelle des Saints, les plus considérables des anciennes châsses ont été transportées à l'autel du Sacré-Cœur et dans la chapelle sainte Philomène.

§4.—PREMIÈRES ÉPREUVES: MALADIES PESTILENTIELLES; INCENDIES DU SÉMINAIRE.

Ainsi débutait le dix-huitième siècle, par l'établissement des fêtes les plus consolantes et les plus douces au cœur; la Providence semblait répandre d'avance un baume sur les épreuves qu'elle préparait au pays. Jamais en effet on n'a vu une suite plus constante de maladies pestilentielles que dans les treize premières années de ce siècle; à cinq différentes reprises, on passa l'hiver au milieu des morts et des mourants. Ecoutons une voix de l'époque nous rendant compte de quelques-unes de ces épreuves.

"Dans l'hiver de 1700–1701, dit notre annaliste, il y eut à Québec des maladies populaires qui firent d'étranges

ravages. Le mal s'annonçait par un mauvais rhume, auquel se joignait une fièvre ardente accompagnée de fortes douleurs de côté, et il emportait les personnes en peu de jours. La contagion, qui avait commencé sur la fin de novembre, se répandit bientôt dans toute la ville, et il n'y eut pas de maison qui ne fût changée en hôpital. Toutes les communautés furent attaquées en même temps, et à peine en restait-il quelques-uns debout pour soigner et assister les autres. M. de Bernières (1) doyen des chanoines de la Cathédrale, décéda le 4 décembre; le 6 du même mois, M. de Villeray, premier conseiller de cette ville et assistant général des messieurs de la Compagnie. M. Pâquet, prêtre du Séminaire, qui restait seul en santé, avait assez à faire à porter les derniers sacrements aux mourants et à enterrer les morts; les Pères Jésuites étaient jour et nuit au chevet des malades pour les aider à bien mourir.

"Cependant, la maladie sévissait toujours avec une violence extrême, et il ne se passait point de jour qu'on ne vînt nous annoncer la mort de quelqu'un de nos amis. La désolation était à son comble.

(1) M. l'abbé de Bernières avait été élevé par son vertueux oncle, M. de Bernières-Louvigny, dont le nom est en vénération parmi nous comme premier bienfaiteur de notre maison. Ne pouvant venir lui-même partager les travaux et les souffrances des Missions du Canada, M. de Bernières-Louvigny y avait destiné son neveu, jeune homme dont l'innocence était angélique. M. l'abbé de Bernières arriva à Québec avec Mgr de Laval, et pendant quarante ans, il fut par ses vertus sacerdotales le modèle du clergé, la joie et l'appui du premier pasteur, l'honneur de l'Eglise du Canada. Il avait été le premier prêtre ordonné en Canada, et avait dit sa première messe dans notre chapelle avec grande solennité, le 1[illegible] mars 1660.

" Notre communauté eut sa part du fléau. Dès le 28 novembre, deux de nos religieuses étaient tombées grièvement malades, et dès lors jugées en danger. Presque toutes les religeuses furent bientôt si malades qu'on dut cesser de tenir le chœur, chacune disant son office en particulier, à l'heure où elle le pouvait. On dut aussi suspendre le lever de quatre heures. L'infirmerie ne pouvant plus contenir les malades, elles gardèrent leur cellule où il les fallait soigner et veiller. Celles qui n'étaient point alitées paraissaient si mal que quelques-unes croyaient qu'elles mourraient debout, ne pouvant pas comprendre qu'on pût tant souffrir sans mourir.

" L'état de la Mère Genev. Bourdon de Saint-Joseph, maîtresse des novices, devenait de jour en jour plus alarmant. Enfin, le 13 décembre, Dieu nous enleva cette chère sœur, dont les saints désirs dévançaient depuis longtemps la dissolution de son corps.

" A peine la Mère Saint-Joseph eut-elle rendu le dernier soupir, que sa charitable infirmière se vit forcée de prendre le lit. Trois semaines se passèrent cependant sans qu'il se manifestât aucun symptôme alarmant, dans l'état de notre chère sœur Marie Boutet de Saint-Augustin; nous avions même ferme espérance de la réchapper quand, le 8 Janvier, elle tourna subitement à la mort, sans que nous eussions la consolation de lui faire administrer les derniers sacrements."

L'annaliste s'arrête après le détail de ces pertes si sensibles. Il paraît que vers la fin de janvier la contagion diminua d'intensité, tant au Monastere que dans la ville, et que toute trace en avait disparu au printemps.

Ecoutons maintenant le récit des souffrances de 1702-1703; il a quelque chose de plus poignant encore.

" Sur la fin de novembre, la maladie commença dans la ville. Elle avait été apportée ici par un sauvage de la frontière. C'était une espèce de petite-vérole accompagnée de plusieurs accidents fâcheux, et en moins de deux mois, l'on a compté plus de quinze cents malades, et entre trois et quatre cents morts. (1) Les messieurs du Séminaire furent des premiers atteints; tous leurs jeunes prêtres et ecclésiastiques, avec leurs séminaristes, tombèrent malades. Ils ont perdu trois de leurs jeunes ecclésiastiques et cinq de leurs écoliers. Les Pères Jésuites ont perdu le R. P. Crépieul, qui est mort de fatigue et de compassion de la misère publique, où il ne voyait point de remède, toute la ville n'étant plus qu'un hôpital-général. Les Récollets ont perdu deux pères et un frère; les Mères de l'Hôtel-Dieu, trois religieuses de chœur et une converse; l'Hôpital-Général, deux religieuses de chœur et une *donnée*.

" Nous n'avions rien négligé des moyens divins et humains pour nous préserver de la contagion: aucune religieuse ni pensionnaire n'allait au parloir, excepté les portières, la dépositaire et la Mère Supérieure, et nous fîmes une procession portant l'image de saint Roch, disant tous les jours après matines l'antienne et l'oraison de ce saint. On faisait aussi au dehors des prières publiques, telles que neuvaines de saluts, oraisons de quarante-heures et processions. Dans une de ces processions on porta les saintes Reliques; dans une autre, les statues de saint Roch et de saint Sébastien. Les neuvaines de saluts se

(1) D'après les historiens, cette épidémie enleva le quart de la population de Québec.

faisaient alternativement dans les diverses églises de la ville, avec des exhortations à la pénitence pour apaiser la colère de Dieu.

" Cependant la contagion continuait toujours ses ravages, et vers la mi-janvier notre communauté, qui en avait été préservée jusque-là, dut aussi offrir à Dieu ses victimes. A la suite d'un de ces saluts que le peuple vint chanter dans notre église, une de nos novices converses se trouva prise du mal, ainsi que plusieurs de nos pensionnaires. On les sépara aussitôt des autres, mais quelque précaution que l'on prît, le mal gagna rapidement, et bientôt nous eûmes dix-sept religieuses malades, trente-six pensionnaires, et six domestiques ; un seul de ces derniers restait debout pour soigner les autres. Toutes les pensionnaires malades furent logées dans la bâtisse des externes (maison de Mme de la Peltrie), et les religieuses, dans l'infirmerie et le noviciat. L'enseignement fut temporairement suspendu, les religieuses qui restaient sur pied suffisant à peine aux besoins des malades. Ce n'était pas une petite fatigue, étant toutes les nuits obligées de trouver deux ou trois veilleuses, qui étaient presque toujours les mêmes. Le 8 février décéda notre chère Sr Louise Huart de Ste-Géneviève, converse. On ne sonna point son trépas ni son enterrement, de crainte que sa mort ne causât quelque accident aux autres malades ; on la leur cacha même, ayant transporté cette chère sœur dans un autre lieu avant son décès ; car dans cette terrible maladie, plusieurs sont morts de peur entendant sonner des glas, ce qui avait obligé de défendre le son des cloches par toute la ville.

" Six jours seulement après la mort de notre chère Sr

Ste-Geneviève, nous eûmes à faire un nouveau sacrifice dans la personne d'une jeune religieuse de grande espérance, notre chère Sr Marie Du Puy de l'Enfant-Jésus. Quatre jours plus tard, nous enterrions dans le même silence des cloches et au milieu de la plus profonde douleur uotre chère Sr Marie-Mad. de Comporté de Ste-Agathe.

" Dieu se laissa enfin fléchir et, peu à peu, la contagion disparut ; mais ce ne fut pas sans avoir gagné les côtes voisines et s'être étendue dans les pays d'en haut, où elle exerça partout de terribles ravages."

L'hiver de 1705-1706 fut une nouvelle époque de misère et d'angoisse. " Des maladies qui ont commencé depuis plusieurs années, et auxquelles les meilleurs médecins ne connaissent presque rien, nous ont encore bien fait souffrir. Ce sont des sueurs prodigieuses, avec des fièvres dont on ne voit presque point la fin. Nous avons eu tout l'hiver l'infirmerie remplie de sept à huit lits, sans compter celles qui se traînaient aux observances. Ces maladies nous ont apporté des difficultés de tout genre, vu la fatigue des veilles, qui sont continuelles, et aussi par la dépense occasionnée par la quantité des remèdes, la nourriture, et la consommation du linge qu'il fallait changer et blanchir tous les jours, ces sueurs excessives pénétrant jusqu'aux oreillers et matelas.

' On a fait une neuvaine dans le mois de mars pour obtenir de Dieu, par l'intercession de saint Joseph, la guérison de nos malades et la cessation du fléau, si c'était son bon plaisir. Trois religieuses ont communié à cette intention chaque jour de la neuvaine. Elle a commencé le jour du martyre du R. P. de Brébœuf, et elle s'est ter-

minée le jour de la fête du grand saint Joseph, notre patron et protecteur spécial."

Ajoutons maintenant à ces terribles épreuves le désastre des deux incendies du Séminaire, arrivés précisément à cette époque, et nous aurons la mesure des malheurs qui pesèrent sur la population de cette ville. Les Ursulines étaient alors trop pauvres elles-mêmes pour aider selon leurs désirs à la restauration du Séminaire ; mais le détail (1) dans lequel elles entrent au sujet de ces malheurs,

(1) "Le 15 novembre de cette année 1701, Dieu visita les MM. du Séminaire, par un incendie général de tous leurs bâtiments. Le feu commença environ une heure après midi, et dura jusqu'à la nuit, sans qu'on pût l'arrêter. Les MM. du Séminaire étaient tous à Saint-Michel avec leurs écoliers. Quelques curés qui étaient à la ville, aidés de quelques frères Jésuites, firent tous les efforts possibles pour sauver les meubles, vaisselle, étoffes, toile, etc., mais une bonne partie fut dérobée. L'Eglise des RR. PP. Jésuites et celle des RR. PP. Récollets, servirent à recevoir ce que l'on put sauver. Aussitôt que les RR. PP. Jésuites, qui étaient aussi à la promenade à Sillery, furent de retour, ils s'empressèrent d'aller trouver Mgr l'Ancien, et les MM. du Séminaire, pour leur offrir leur maison et partager avec eux leurs ressources. Mgr fut logé dans une de leurs infirmeries, M. Glandelet et M. Petit dans l'autre, M. des Maizerets et M. le Curé dans des chambres. Ils soupèrent tous ce soir-là chez eux, et ceux qui y voulurent coucher y restèrent ; les autres se rétirèrent dans leurs familles. Enfin, après avoir consulté entr'eux, ils résolurent d'occuper les bâtiments de Mgr de Québec, et firent accommoder à leur usage ces bâtiments qui n'étaient pas encore achevés. Mgr l'Ancien et plusieurs de ces messieurs ont demeuré chez les RR. Pères, depuis le 15 novembre jusqu'à la Saint-François-Xavier, où ils prirent tous congé de leurs hôtes, qui auraient bien souhaité les garder au moins jusqu'au printemps. Ne pouvant pas les assister d'argent à cause de notre extrême pauvreté, nous avons au moins montré notre bonne volonté en nous chargeant de Mlle Glandelet pour le

nous fait voir combien elles s'intéressaient à un établissement si précieux au pays, et dont elles avaient déjà reçu des services signalés.

Pour revenir aux Ursulines, les pertes qu'elles firent dans ces maladies épidémiques, ne furent pas les seules qu'elles eurent à déplorer ; la Mère Duguet de la Nativité, qui souffrit pendant quatorze mois d'une maladie des plus cruelles, mourut dans cet intervalle, ainsi que l'ancienne et vénérable Mère Saint-Ignace, compagne de Mme de la Peltrie et première professe de ce Monastère. Sa notice biographique nous dira plus tard si elle était à bon droit vénérée et chérie de sa communauté.

reste de ses jours, et sans pension, ce que nous faisons avec d'autant plus d'affection que nous avons une grande estime de sa vertu."

" Le 1er jour d'octobre 1705, les MM. du Séminaire furent affligés d'un second incendie, par la faute d'un menuisier qui faisait des planches dans un bout du bâtiment neuf. En pétunant, il laissa tomber dans une chambre pleine de ripes le charbon de son calumet. Le feu s'étant allumé, consuma en moins d'une heure tous les étages d'en haut. Il n'y a que ceux qui sont voûtés qui aient été conservés. Ces Messieurs estiment qu'ils ont plus perdu dans ce second incendie que dans le premier. Ils se sont logés dans le bas en attendant que la divine Providence leur fournisse les moyens de se rétablir. Les RR. PP. Jésuites en ont agi cette seconde fois avec la même charité et cordialité qu'à la première. Mgr l'Ancien et M. Petit ont demeuré près de deux mois dans leur infirmerie. Ce repos a été fort utile à Mgr car il en est sorti tout rajeuni. Veuille le Seigneur le conserver encore longtemps pour sa gloire et le bien du Canada ! " *Annales du Monastère.*

§5:—PRÉMICES DES VOCATIONS RELIGIEUSES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Cependant tout n'était pas deuil et tristesse au Monasère ; hâtons-nous de lever ce voile sombre et d'initier nos ectrices à des scènes plus consolantes.

Quel ne fut pas l'épanouissement des anges du sancuaire, quand vint se prosterner au pied de l'autel, offrant Dieu sa fraîcheur et sa jeunesse, une jeune demoiselle e talents distingués et à qui tout souriait dans l'avenir. 'entrée au noviciat de Mlle Migeon était toute providenielle à cette époque d'épreuves ; aussi le retour de cette ncienne élève apporta-t-il une grande joie aux Ursulines, t leur fit-il bien augurer des vues de Dieu sur leur Communauté. Disons ce qu'était dès lors cette magnanime Mère de la Nativité, dont les traditions du cloître nous ont onservé tant d'aimables et intéressants souvenirs.

Mlle Marie-Anne Migeon, fille de M. J.-B. Migeon de Bransac, lieutenant général à Ville-Marie (Montréal), et e Mme Gaucher (1) de Belleville, naquit à Montréal le 7 janvier 1685. L'héritage de vertus légué par une ère vraiment chrétienne à ses enfants, fut dans la suite n grand sujet d'émulation pour une fille aussi bien née.

L'enfance de la jeune Marie-Anne fut entourée de tous es tendres soins que les parents ont coutume de prodiuer au dernier-né de leurs enfants, et ce ne fut que

(1) Mlle Catherine Gaucher de Belleville, d'ancienne noblesse riginaire de Senlis, épousa à Montréal en 1665 M. J.-B. Migeon e Bransac. L'aîné de leurs filles se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu e Montréal. Mme Migeon elle-même y entra comme novice à âge de soixante-dix ans, vers 1713, et elle y mourut en odeur de ainteté en 1721.

lorsqu'il fallut songer à la première communion de sa fille, que Mme Migeon se sentit assez de courage pour éloigner d'elle cette enfant chérie. Marie-Anne entra au pensionnat au mois d'août de l'année 1695.

Après avoir passé quatre années dans une application constante aux études convenables à son sexe et à son rang dans la société, Mlle Migeon fut rappelée au sein de sa famille. Ce fut au printemps de 1699, qu'il lui fallut quitter ce Monastère, où sa docilité, sa piété et sa sagesse, l'avaient rendue si chère à ses maîtresses, et si heureuse elle-même au milieu de ses jeunes compagnes. A la question qu'on lui adressait alors : "Quand reviendrez-vous à Québec, Mlle ?" elle répondait avec vivacité : "Ce sera bientôt, je l'espère." Ses jeunes amies de pension prirent ces paroles pour un simple compliment d'adieu ; mais les religieuses en saisirent mieux la signification et la portée, car elles n'ignoraient pas qu'à l'exemple de sa sœur aînée Gabrielle, Marie-Anne avait déjà choisi Jésus-Christ pour son unique partage.

De retour à Montréal, Mlle Migeon, qui n'était encore que dans sa quinzième année, fut aussitôt regardée comme une jeune personne très-accomplie, et elle ne tarda pas à s'entourer de l'estime et de l'amitié de tous. Compagne inséparable de sa pieuse mère, elle partagea avec ardeur toutes ses dévotions et ses bonnes œuvres.

Cependant, non contents de s'opposer à son retour à Québec, ses parents et amis la sollicitaient constamment à prendre part à ces divertissements frivoles dont le monde lui-même sent tout le vide, et que néanmoins il ne saurait se refuser. Souvent après avoir donné sa matinée à Dieu, dans l'accomplissement de ses devoirs de piété ou de

charité envers les pauvres, elle voyait arriver le lieutenant Juchereau, son beau-frère, muni de tous les pouvoirs pour l'entraîner au bal. D'autres fois, c'était son oncle de la Gauchetière, capitaine d'un détachement de la marine, qu'il fallait suivre à des parties de jeu ou de promenade. Mais cette *figure du monde qui passe*, et dont le prestige éblouit si étrangement tant de jeunes imaginations, n'eut aucun charme pour cette véritable *Enfant de Marie;* Mlle Migeon avait des goûts plus solides, et après avoir dansé un ou deux ballets, elle se trouvait heureuse de pouvoir céder sa place à de jeunes personnes plus avides qu'elle de paraître et de plaire. Les malins disaient alors : " Voilà notre religieuse qui se retire !" Ils ne se trompaient pas, c'était déjà en effet un cœur consacré à Dieu qui s'exerçait à la retraite, préludant ainsi à une séparation complète du monde afin d'offrir au ciel sans obstacle le sacrifice de toute sa personne.

Il faut dire ici que les connaissances de Mlle Migeon ne conspiraient pas toutes à l'éloigner du cloître ; elle rencontra une de ces amies précieuses, " choisie entre mille," dont les goûts et les inclinations saintes s'identifiaient avec les siens. Malgré la différence d'âge, Mlle Elisabeth (1) Lemoyne de Longueuil et Mlle Migeon de Bransac, de-

(1) Mlle Elisabeth Lemoyne de Longueuil, était fille du premier baron de ce nom. Cette Dlle avait occupé pendant quelque temps une place honorable auprès de la duchesse d'Orléans ; mais son séjour au-delà des mers ne lui avait rien fait perdre de sa piété, de sa douceur et de sa modestie. Dès qu'elle fut de retour en Canada, elle songea sérieusement au moyen de s'y consacrer à Dieu ; mais la mère ne pouvait plus consentir à se séparer de sa fille. A l'entrée de son amie dans notre Monastère, Mlle Lemoyne eut un grand désir de suivre son exemple et de se consacrer à Dieu en qualité d'Hospitalière. L'état de sa santé ne le lui permit

vinrent pour ainsi dire inséparables ; leur bonheur était de se trouver ensemble, et de s'encourager mutuellement dans leur pieux dessein de ne vivre que pour Dieu.

Enfin après trois années de combats, Mlle Migeon obtint de ses parents la permission de revenir à Québec. Ses préparatifs de voyage furent bientôt faits, et au commencement de juin 1702, elle entrait au noviciat des Ursulines. Le 8 septembre, elle revêtait le saint habit de l'ordre sous le nom du mystère qui se célébrait en ce jour ; et deux ans plus tard, elle prononçait ses vœux avec une ferveur d'ange.

Nous verrons comment cette mère " au cœur de reine " parcourut sa carrière religieuse, et quel trésor elle fut pour sa communauté aux jours de la tribulation et de l'épreuve. Ajoutons seulement ici qu'ayant été nommée, peu après sa profession, maîtresse des pensionnaires, elle comprit si bien la responsabilité attachée à cette charge, qu'elle se hâta d'intéresser au succès de son œuvre ses

pas, et cela lui fut si sensible que son indisposition en fut notablement aggravée. Alors la baronne se décida à l'amener à l'Hôtel-Dieu de Québec, et elle y loua un appartement pour y faire traiter la jeune demoiselle. Deux mois après, Mlle Lemoyne s'en retourna à Montréal, aussi charmée qu'édifiée de la vie sainte et laborieuse des Hospitalières, et plus décidée que jamais à venir les rejoindre. Son épreuve cependant fut encore prolongée, comme on le voit par cet extrait de lettre de M. Joseph de la Colombière, en date du mois de juin 1705, et adressée de Montréal à la Mère Marie-Anne Migeon : " Mlle de Longueuil est en retraite ; mais sans aucune espérance de pouvoir exécuter son pieux dessein. Je voudrais bien que sa mère ressemblât à la vôtre . . . ." Après bien des prières et et des instances elle obtint enfin la permission tant désirée et entra à l'Hôtel-Dieu en 1707. Elle porta en religion le nom de Marie de l'Enfant-Jésus. Elle fut l'unique religieuse de la famille des Lemoyne de Longueuil. Sa mère était à notre pensionnat en 1672.

amis de Montréal, réclamant le secours de leurs prières. C'est à ce sujet que M. de la Colombière lui adressait les lignes suivantes :

" Votre nouvel emploi demande une nouvelle patience et un nouveau désir de contribuer au salut des âmes. Ce sont de nouvelles occasions de faire connaître aux pensionnaires les obligations qu'elles ont contractées dans leur baptême, et de leur inspirer, avec une sainte adresse, de l'éloignement pour la vanité et pour tout ce qui s'appelle " les pompes du monde." Enfin, il faut que toutes les jeunes filles dont vous aurez soin deviennent par leurs vertus des copies de la sainte Vierge, qu'elles aient une émulation merveilleuse pour imiter cette Reine des anges. Je reçus hier votre lettre du 26 mai ; j'espère que celle-ci vous sera remise un peu plus promptement. Adieu ; aimez la très-sainte Vierge ; soyez telle que vous savez qu'il faut être, pour mériter la gloire et le bonheur d'être à jamais comptée parmi les vraies filles de Marie.

" Tout à vous dans le S.-C. de Jésus,

(1) *J. de la Colombière.*"

(1) Ce M. de la Colombière, frère du célèbre Jésuite de ce nom, mourut à Québec en 1723. Un petit écrit qui avait échappé jusqu'à présent à nos recherches, nous fait un bel éloge de ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur. Cet écrit est probablement assez peu connu pour qu'il y ait intérêt à l'insérer ici.

" ÉPITAPHE DE FEU M. DE LA COLOMBIÈRE.

" Cy git Mess. Joseph de la Colombière, français de nation, de la ville de Vienne en Dauphiné, qui fut successivement grand archidiacre et grand chantre de la Cathédrale de Québec, vicaire général de Mgr de Saint-Valier, très-digne supérieur des religieuses hospitalières de Québec, et des frères Charon à Montréal, directeur des sœurs de la Congrégation à Québec, conseiller clerc

Sur les pas de Mlle Migeon arrivait bientôt au noviciat Mlle Geneviève Beaudouin, fille du Dr Beaudouin, chirurgien de Québec et médecin du Monastère, ainsi que Mlle du Bos, " née à la côte de Maure et baptisée à Sillery." Cette dernière soupirait depuis longtemps après le bonheur dont elle jouissait. M. Laurent du Bos, son père, et Mme Marie Félix, sa mère, tous deux amis de l'éducation, avaient amené leur fille au pensionnat dès l'âge de dix ans, et ils ne l'en retirèrent définitivement que sept ans après. Mlle du Bos avait un grand désir d'embrasser la vie religieuse, mais elle craignait d'affliger ses bons parents, et ce ne fut que plusieurs mois après sa sortie qu'elle eut le courage de s'expliquer à ce sujet. M. du Bos lui répondit alors bien tranquillement, que le Monastère était en

au conseil supérieur de cette colonie, frère du confesseur d'une reine très-vertueuse, d'un missionnaire qui eut l'avantage de confesser Jésus-Christ dans les prisons de Londres.

" Cet ecclésiastique distingué par sa naissance, son savoir et sa piété, surtout envers le saint Enfant-Jésus et son Immaculée Mère, quitta la France à la fleur du bel âge ; renonça généreusement aux douceurs de la patrie, aux charmes de Paris, et aux dignités qu'il pouvait posséder dans l'Eglise ; et poussé par un sincère désir de glorifier Dieu, il passa la mer et vint travailler à la vigne du Seigneur dans ce pays si différent de celui qu'il avait quitté. Il arrosa de ses sueurs cette terre étrangère, il inspira aux peuples qui l'habitent sa douceur, son honnêteté et sa politesse. Par la ferveur de son zèle, il enflamma le cœur des habitants de cette zône si froide. Il les gagna à J.-C, par sa piété, sa modestie et son affabilité, par une vertu qui n'avait rien de gêné ni de rebutant. Il les éclaira par ses discours, il les instruisit par ses sermons et plus encore par ses exemples : il les édifia par ses vertus et les réjouit par ses pieuses et agréables conversations. Imitant parfaitement les mœurs de la colombe, d'où il tirait son nom, il s'étudia soigneusement de ne faire peine à personne : au

effet un asile de paix et de bonheur, qu'il ne désapprouvait pas son désir d'y retourner ; mais qu'ayant été séparés d'elle pendant sept années entières ils exigeaient restitution, qu'il n'était que juste qu'elle passât le même nombre d'années à la maison paternelle. Mlle du Bos ne crut pas acheter trop cher, par ce délai, le bonheur d'entrer en religion. Le terme expiré, le père tint parole, dota sa fille chérie et vint lui-même l'offrir à Dieu.

Mlle Geneviève de la Grange est encore une des ferventes novices du commencement du dix-huitième siècle. Elle était fille de M. J.-B. Léger de la Grange et de Mme Louise Fauvel, et se donna à Dieu dès l'âge de quinze ans. Cette bonne mère, connue en religion sous le nom de Saint-Louis, vivait encore en 1770, où nous en parlerons

contraire son inclination bienfaisante le porta toujours à faire plaisir à toute sorte de personnes.

"Né avec le don de la parole, il annonça par tout le diocèse avec grâce et liberté les vérités évangéliques : et dans ce temps de vertige pour la France, on le vit constamment demeurer attaché à la religion de ses pères, et au Saint-Siége Apostolique.

"Enfin plein de jours et chargé de mérites, il finit sa carrière dans l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18ème jour de juillet 1723. En mourant il laissa un grand exemple de patience dans l'humiliation et la maladie. Comme il avait été aimé de tout le monde, il fut aussi regretté de toutes les personnes vertueuses qui l'avaient connu et pratiqué....

"Plaise à Dieu que cette Colombe si douce et si aimable, qui s'est toujours plue dans la paix, repose éternellement dans les fentes de la muraille, et dans les trous de la pierre vive, qui sont les plaies glorieuses de J.-C. ! Ainsi soit-il.

"Ses filles spirituelles les religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec, ont voulu donner à leur digne père cette dernière marque de leur parfaite reconnaissance."

plus longuement; disons seulement qu'elle fut un vrai *pilier* de cette maison de Ste-Ursule, qu'elle gouverna pendant plusieurs années en qualité de supérieure.

§6. — LE CHEVALIER DE CALLIÈRES ; ÉTAT DE LA COLONIE ; CAPTIVITÉ DE MGR DE SAINT-VALIER.

Jetons maintenant un regard au dehors et voyons quelles étaient pour le pays les perspectives d'avenir.

Nos lectrices se rappellent que la guerre de seize ans venait de se teminer par le traité de 1700, entre les cantons iroquois et les colonies françaises. C'était un pas de fait, mais cela ne suffisait pas à la prévoyance du chevalier de Callières: aussi grand homme d'état qu'habile guerrier, il voulait quelque chose de plus durable, en forçant les Iroquois à signer la paix avec toutes les tribus sauvages établies sur les bords des grands lacs, et en rendant la France, en quelque sorte, la gardienne des traités. Le fameux chef huron Kondiaronk (le Rat) seconda cette entreprise avec l'habileté que chacun connaît. Les vues du gouverneur furent réalisées; cette paix merveilleuse se conclut en 1701, malgré les oppositions et les intrigues du gouverneur des colonies anglaises.

Le chevalier de Callières se flattait de voir enfin le pays jouir d'une paix durable. Il put emporter au tombeau ce consolant espoir, car il survécut peu à ce grand succès. Voici comment le Récit annonce sa mort en date du 26 mai 1703. " M. de Callières, gouverneur général pour Sa Majesté en ce pays, est décédé le neuvième jour de sa maladie, muni de tous les sacrements. Il a été regretté de tout le monde. Le pays a fait une grande perte, car c'était un homme d'un bon gouvernement. On lui a fait des

obsèques magnifiques. Nous avons chanté un service solennel pour le repos de son âme en reconnaissance du bien qu'il nous a fait."

Cependant la guerre s'était rallumée en Europe. L'hospitalité donnée par la France à l'infortuné Jacques II s'étant compliquée de l'affaire de la succession d'Espagne, les deux grandes puissances en étaient de nouveau venues aux armes. Cette guerre, toute européenne qu'elle fût, eut son écho sur nos rives et les colonies respectives se disposèrent à en soutenir le contre-coup.

Vers 1709 et 10, les Anglais réussirent à détacher pour quelque temps de l'alliance française quatre cantons iroquois, et précédemment, ils avaient gagné une tribu de l'ouest, qui était venue fondre sur le fort de Détroit et avait mis la population dans le plus grand danger.

La Nouvelle-France n'avait que 20,000 habitants à opposer à 260,000, que comptaient les colonies anglaises. C'est alors que le gouverneur de Vaudreuil, successeur de M. de Callières, s'étant assuré autant que possible des tribus sauvages, conçut un plan qui met dans tout son jour son habileté, en même temps que sa confiance dans l'intrépidité des soldats français et des milices canadiennes. Il fut résolu qu'au lieu de permettre aux colons anglais d'attaquer les postes français, on irait porter au centre même de leurs colonies la terreur et la désolation.

C'est à cette époque qu'eurent lieu, comme le savent nos lectrices, ces prodiges de valeur et d'héroïsme qui immortalisèrent nos guerriers. En plein cœur d'hiver, au milieu des frimas et des neiges, des détachements de Canadiens et de Sauvages prenaient à travers les bois à la raquette, chacun portant sur son dos son bagage et ses

armes, et l'on allait ainsi à cinquante, à cent lieues et plus, surprendre et dévaster les bourgs et forts ennemis. Nommons ici pour les expéditions de la Nouvelle-Angleterre, Hertel de Rouville, Hertel de Chambly, de Verchères, de Saint-Ours-Deschaillons; à Terreneuve et en Acadie, Subercase et de Saint-Castin, Saillant, de l'Espinay, de Montigny, de Villedonné, de Linctot, de Belestre, Denis de la Ronde, du Plessis, Saint-Ovide, de Costebelle, Despensens, la Chesnaye, d'Ailleboust, d'Argenteuil, Johannis; noms que nous écrivons ici d'autant plus volontiers, que nous les retrouvons pour la plupart sur les registres des élèves.

Les Canadiens faisaient payer chèrement aux Anglais leurs triomphes sur mer. On était cependant en de continuelles inquiétudes au sujet des vaisseaux qui avaient à traverser l'Atlantique. L'Angleterre, maîtresse des mers, interceptait la plupart des renforts en route pour l'Amérique, et l'on n'ignorait pas le sort des vaisseaux qui tombaient à la merci des Anglais.

Une grande anxiété régnait surtout au sujet de l'Evêque de Québec. Pendant plus d'un an, on ne put savoir ce qu'il était devenu. Louis XIV, connaissant le danger qu'il allait courir, s'était longtemps opposé à son départ pour le Canada; mais le digne prélat, qui préférait toutes les misères à une absence aussi prolongée de son diocèse, fit tant d'instances qu'il obtint de s'embarquer, en 1704, sur un vaisseau de la marine royale, qui devait protéger plusieurs autres navires chargés de richesses pour la colonie.

Trois semaines se passèrent sans accident, et les heureux passagers cinglaient pleins d'espoir vers l'Amérique

quand, soudain, ils se virent investis et serrés de près par une flotte anglaise. Les vaisseaux marchands parvinrent à se tirer du danger, mais celui du Roi, trop chargé pour se défendre avec avantage, resta au pouvoir de l'ennemi. Qu'on se figure la consternation des passagers, se voyant constitués prisonniers de guerre ! qu'on s'imagine leur douleur, lorsqu'il leur fallut rebrousser chemin et prendre la route de l'Angleterre où les attendait la Tour de Londres ! Outre Mgr l'Evêque de Québec, on comptait parmi les captifs plusieurs prêtres et religieux qu'il amenait en ce pays, (1) et grand nombre d'officiers, de femmes et d'enfants.

Ces personnes furent honorablement traitées par la reine Anne, et, avant la fin de l'année, tous avaient été libérés à l'exception du digne évêque, pour la rançon duquel on exigeait la liberté d'un prisonnier de distinction retenu en France. Mgr de Saint-Valier eut à subir pendant cinq longues années les ennuis et les anxiétés de l'exil. Son caractère ardent et le zèle dont il était animé pour son diocèse, donnent la mesure de ce qu'il dut souffrir pendant cette longue détention.

Il faut cependant ajouter à la gloire de la reine Anne que Mgr de Saint-Valier fut traité avec beaucoup d'égards et de considération, ayant pleine liberté d'agir en évêque

(1) Le Séminaire avait pourvu aux cures du Canada jusque vers l'année 1700 ; l'évêque se chargea alors de ce soin. A partir de 1664, où fut érigée la paroisse de Québec, jusqu'à 1768, elle fut desservie par MM. les directeurs du Séminaire. Les chanoines, qui étaient au nombre de dix à douze, étaient pour la plupart membres du Séminaire. M. de Bernières, qui fut le premier prêtre ordonné en Canada, fut aussi le premier curé fixe de Québec et le premier supérieur du Séminaire.

catholique. Il recevait la visite des prêtres et des religieux, dont il y avait encore bon nombre en Angleterre ; il administrait les sacrements et exhortait les Catholiques, sans qu'on osât jamais lui faire la moindre insulte. La Reine elle-même l'honorait en toute occasion et ne se lassait pas d'exprimer l'estime qu'elle faisait de son mérite personnel. Mais rien ne pouvait consoler le pasteur de l'éloignement de son troupeau, surtout en un temps de crise et de danger, qui pouvait à tout moment tourner au malheur de la colonie.

§7.—MORT DE MGR DE LAVAL—CHAPELAINS.

Pendant que l'évêque de Québec languissait captif en Angleterre, et que nos valeureux guerriers faisaient des efforts suprêmes pour défendre ou sauvegarder nos frontières, le Seigneur répandit un deuil immense à l'intérieur de la colonie ; il enleva à ce peuple éprouvé le saint et magnanime prélat qui était son recours et sa consolation. Infatigable jusqu'à la fin, Mgr de Laval conduisait encore l'œuvre de son cœur, ce séminaire qu'il venait de rebâtir pour la seconde fois, et auquel il léguait tous ses biens. " Ce fut le 6 mai 1708, entre sept et huit heures du matin," que l'ancien solitaire de l'*Hermitage* termina sa carrière, toute resplendissante de vertus et de bonnes œuvres. Il était âgé de 85 ans dont il avait passé quarante-neuf en ce pays.

" Toutes les cloches de la ville, dès les premiers glas, s'unirent à celles de la paroisse, et l'on continua à sonner ainsi, à intervalles réglés, pendant les trois jours que ce bon pasteur fut exposé à la vénération de ses ouailles. La foule entourait jour et nuit sa dépouille mortelle, se portant avec une sainte avidité auprès de sa bière, pour faire

toucher à son corps leurs chapelets, images et autres objets de piété ; les enfants mêmes criaient tout haut dans l'église : " Laissez-nous approcher, laissez-nous voir le Saint !"

" Les communautés religieuses ayant témoigné un grand désir de voir les restes vénérés du prélat défunt, les messieurs du Séminaire nous accordèrent cette consolation. On tendit les églises de noir, et l'on fit au milieu une élévation tout entourée de lumières pour y poser le précieux dépôt. Le troisiéme jour donc, six ecclésiastiques, qui changeaint à chaque station, portèrent le saint corps dans les quatre églises de la haute ville, savoir : chez les RR. Pères Franciscains, dans notre petite chapelle, à l'église des RR. Pères Jésuites, et enfin à l'Hôtel-Dieu, d'où le convoi se dirigea vers la cathédrale pour l'inhumation. On dit que le clergé, y compris les enfants de chœur, était bien de cent cinquante personnes, tous les curés de trente lieues à la ronde s'étant rendus à Québec pour cette cérémonie. Les religieux aussi s'étaient joints au cortége. Jamais l'on n'avait vu en ce pays de convoi ni de pompe funèbre semblable : aussi était-ce la pompe funèbre du saint premier évêque de la Nouvelle-France !

" Le lendemain, nous lui fîmes un service solennel avec diacre et sous-diacre, et nous chantâmes le libéra en plain-chant pour la première fois. M. Glandelet nous dit un petit mot sur les vertus qui avaient été les plus chères à notre illustre prélat, et qui faisaient comme le caractère de sa sainteté. Ainsi finit cette triste cérémonie. On ne doute pas que dans la suite, Notre-Seigneur ne manifeste les trésors de grâces qu'il a répandus dans l'âme de ce saint évêque, d'autant plus qu'il a caché ses plus belles actions, par amour pour la solitude et la vie cachée et abjecte."

M. J. de la Colombière avait prononcé l'oraison funèbre de l'évêque défunt à la cathédrale. Il rendit un bel hommage au mérite du vénéré prélat, s'attachant surtout à signaler sa piété, sa charité, son humilité, et cet admirable désintéressement qui lui donnait tant de ressemblance avec les saints prélats des premiers siècles de l'Eglise.

Mgr de Laval fut enterré au-dessous des degrés de l'autel où, pendant de si longues années, il avait offert en sacrifice la Victime sans tache.

Les absences fréquentes de Mgr de Saint-Valier, puis sa détention prolongée en Angleterre, la mort de M. de Bernières et de plusieurs autres ecclésiastiques distingués, enfin celle de Mgr de Laval qui privait la colonie des conseils d'une longue et profonde expérience, ajoutaient de nouveaux embarras dans le gouvernement spirituel du diocèse, surtout à Québec où quatre grands corps religieux se partageaient les fonctions ecclésiastiques : le Chapitre de la cathédrale, le Séminaire, les RR. PP. Jésuites et les RR. PP. Récollets. Les communautés religieuses souffraient de ces difficultés par le changement fréquent de supérieurs et de directeurs, changements auxquels on était d'autant moins préparé, que l'ordre quelquefois en arrivait soudain de Londres, et devait s'exécuter sur le champ.

De 1701 à 1707, M. Du Pré, curé de Québec, fut le directeur ordinaire de notre Communauté, " à laquelle dit le Récit, il a rendu toutes les assistances possibles, et ce n'est pas sans une très-sensible mortification que nous sommes privées d'un confesseur aussi sage et éclairé. Il n'y a que la soumission aux ordres de la divine Providence qui nous soutienne en ces changements perpétuels."

M. Brisson, prêtre du Séminaire, remplaça M. le Curé, et il exerça ses fonctions avec beaucoup de zèle et de charité jusqu'en 1713.

§9.—NOUVELLES MALADIES POPULAIRES;—FAMINE;—MENACES DE GUERRE.

L'hiver qui suivit la mort de Mgr de Laval fut encore une époque de misère et de souffrance. " Notre chère Sr Marie Dieu de la Résurrection, dit le Récit, religieuse converse pleine de bonne volonté et de zèle pour le service de notre Communauté, nous a été enlevée sur la fin de décembre par les maladies courantes. Ce sont des fièvres tellement violentes que l'on ne passe pas trois ou quatre jours Elles sont accompagnées de vomissements et de délire chez la plupart de ceux qui en sont atteints. Ces maladies ont désolé bien des familles et emporté grand nombre de personnes de tous âges et conditions. Mais continue l'annaliste, la guerre dont nous sommes menacés par les Anglais est bien plus désolante encore."

" M. le Gouverneur a été averti de plusieurs côtés écrivait-elle un peu plus tard, que les Anglais devaient venir et par *en bas* et par *en haut*, et qu'ils sollicitent actuellement les Iroquois de se joindre à eux, ce qu'ils font non-seulement de paroles, mais encore par présents, disant que c'est à ce coup qu'ils se vont rendre maîtres du pays. Cependant les Iroquois ont toujours constamment répondu qu'ils étaient contents des Français; qu'ils vidassent leurs querelles, que pour eux ils se tiendraient en repos sur leurs nattes. Il nous est souvent venu des prisonniers, que nos sauvages et aussi de petits partis de Français ont faits sur eux, et on les a toujours trouvés

garnis de papiers, marquant leur dessein de prendre le pays et de faire main basse sur tous les canadiens et canadiennes.

" Depuis le mois de juin (1709), en conséquence de ces bruits de guerre, notre clôture a été ouverte à tous allants et venants ; cela nous était d'une très-grande gêne, ne pouvant vaquer à notre basse-cour sans être parmi les séculiers. Il nous a fallu fermer toutes les portes de la maison à clef ; ils venaient frapper à la porte de la cuisine. On nous a ruiné huit arpents dans notre clos, prenant toute la terre pour les fortifications, pour les gabions. Tout l'été s'est passé dans les travaux et dans l'attente et crainte des Anglais. L'on a eu force alarmes ; cependant N. S. par sa miséricorde nous a préservées, l'armée qui devait venir de Londres pour joindre les *Bastonnais*, ayant été rappelée par la Reine pour aller (1) ailleurs. Ceux d'Orange ont de leur côté fait plusieurs forts bien munis de canons, de fusils grenades ; ils ont fait des chemins de chevaux pour apporter des bombes pour Montréal, de grands bateaux pour descendre les sauts et passer les rivières ; enfin nous ne sommes pas au bout de nos craintes et de nos frayeurs. *Ils se confient en leur multitude et en leur force, pour nous, Seigneur, notre confiance est en votre sainte protection.*"

L'hiver de 1709-1710 se passa donc dans les alarmes, et quand vint l'été, de nouvelles afflictions fondirent sur

(1) Ces troupes destinées contre Québec, avaient été envoyées par la cour de Londres au secours des Alliés dans la Péninsule, où les généraux Stanhope et Stahremberg venaient d'être défaits par le duc de Vendôme, le premier à Brihuega, le second à Villa-Viciosa, en Portugal. Cette victoire eut le double avantage de consolider le trône de Philippe V et de sauver le Canada.

ce pauvre peuple. " Les chenilles, dit l'annaliste, ont mangé les lins et les blés, outre les gelées de mai qui ont aussi fait grand tort. Toutes les prairies ont gelé, et le foin est d'une cherté ! et encore on n'en peut pas trouver. Les sécheresses ont été extrêmes au printemps, la terre labourable semblait cuite au soleil. On a fait quantité de prières publiques : quarante-heures, processions de saintes Reliques etc., afin d'apaiser la colère de Dieu. Les pluies de la fin de juin et juillet ont un peu relevé nos espérances, le blé repousse en partie ; mais les foins ne poussent point et les bêtes ont bien de la peine à vivre. Le beurre sera très-rare et cher."

Que nos lectrices veuillent se rappeler qu'une horrible famine avait désolé la France l'année précédente, et que même depuis 1703, il n'était venu à peu près aucun secours de la mère patrie ; elles auront alors quelque idée des souffrances de la colonie, encore naissante pour les ressources industrielles et alimentaires.

Cette pénurie des premières nécessités de la vie, n'était guère propre à fortifier les tempéraments contre l'atmosphère pestilentielle qui semble avoir envahi le pays à cette époque, et de fait, l'hiver suivant 1711, " le deuil, selon le Récit, se répandit encore dans un grand nombre de familles, par des maladies contagieuses qui enlevèrent bien du monde. Les religieuses Hospitalières ont perdu en très-peu de temps trois religieuses. Le Séminaire a aussi perdu M. Des Cormiers, excellent et vertueux missionnaire qui desservait les cures de Saint-Augustin et de l'Ancienne-Lorette. Il est mort des fatigues qu'il s'est données en assistant ses paroissiens, étant toujours à courir de tous côtés pour soulager et assister les malades, leur préparant lui-même et leur portant des remèdes. Enfin, après avoir

guéri ses paroissiens, il est mort victime de sa charité et a reçu la récompense de ses travaux le 9 mars. Le R. P. Bigot est aussi décédé, épuisé de forces et attaqué des fièvres. Le pays a fait encore de grosses pertes dans la personne de M. P[illegible], curé de Québec, de M. Bouteville et de M. Guichar[illegible], tous excellents missionnaires qui se sont consumés dans les exercices de la charité en assistant les malades.

" La Mère Angélique Charon, hospitalière, est décédée du mal courant le 14 mai. M. Martin, curé de la côte Saint-Michel, a aussi succombé le 14 juin, après avoir soutenu plusieurs mois de fatigue et d'assiduité à secourir les nombreux malades de sa paroisse. La contagion l'a enlevé lui-même en quelques jours, Dieu voulant sans doute récompenser son zèle et ses travaux."

Au milieu de tant de maux réunis : famine, maladies pestilentielles, perte de parents et d'amis, le bruit lugubre de la guerre continuait à se faire entendre, et devenait même de plus en plus menaçant. Un silence de consternation régnait dans notre ville éprouvée ; mais ce n'était pas l'abattement du désespoir, chacun oubliait ses propres maux pour ne songer qu'à la sécurité commune. Nous avons déjà vu se rétablir le fort Ste-Ursule, commencé par Frontenac en 1689. Dans ce mémorable été de 1711, on vit, paraît-il, les femmes rivaliser de zèle et d'énergie avec leurs maris et leurs frères pour assurer la défense de la place. Tous les points étaient exactement gardés, et l'on était dans l'attente d'une attaque plus formidable encore que celle de 1690, quand un coup douloureux vint frapper au cœur les habitantes du Monastère, et absorber un moment toutes leurs réflexions.

§9.—UNE ANNALISTE DU CLOÎTRE.

Il faut ici, chères lectrices, suspendre les récits de guerre et nous arrêter avec les annales, pour pleurer la perte de celle qui, depuis si longtemps, s'est faite l'écho des épreuves et des consolations de la première génération qui a habité ce Monastère. Sa main s'est en quelque sorte refroidie avant sa plume, qu'elle n'avait que posée, dans l'attente de l'issue des événements. En quels termes de naïve et profonde gratitude envers le Ciel n'eut-elle pas retracé la merveilleuse délivrance du pays, si elle eut assez vécu pour en accueillir la consolante nouvelle ! Mais déjà l'ange de la mort planait sur elle : une pleurésie violente et sans remède l'enlevait en quelques jours, au temps même où l'on apprenait l'échec de l'amiral Walker, dont la flotte s'était brisée au milieu des rescifs du golfe Saint-Laurent, jonchant de ses soldats les rives de notre fleuve.

Nos lectrices ne se doutent peut-être pas combien d'ordinaire il est difficile de découvrir la main qui nous retrace les événements du passé. Dans ces *pages monastiques,* pas un nom, pas une indication d'auteur ; c'est un bien commun de faits pieux ou instructifs, dont on pense à faire part à la postérité, sans autre préoccupation quelconque. Cette fois pourtant, comme elles le voient, nos recherches n'ont pas été infructueuses. Nous fûmes frappée de la brusque interruption des annales, à une époque si palpitante d'intérêt. Une main nouvelle écrit sur la page inachevée, et c'est pour retracer avec larmes les vertus d'une chère et regrettée défunte, ainsi que les services qu'elle a rendus à sa communauté. Puis une seconde annaliste, qui paraît d'abord tenir timidement la plume, s'annonce en disant qu'elle doit réparer une lacune de plusieurs années.........

Où était donc la main qui avait tracé les nombreuses pages précédentes ? La réponse à cette question n'est-elle pas dans cette notice de décès où, pour la première fois nous remarquons un changement d'écriture et de style ?

Mais, nous dîmes-nous encore, l'auteur des annales, commencées en 1689, ne serait-il pas aussi l'auteur du *Vieux Récit* qui précède ? Poursuivant nos recherches, nous tournons et retournons ces feuilles précieuses marquées au cachet de près de deux siècles d'existence ; nous étudions attentivement, nous comparons........La main s'appesantit graduellement ; mais la conformation des caractères et des chiffres, la manière, tout reste identique. Donc il n'y a plus à s'y méprendre.........Oui, une seule et même main a tracé ces cent quarante-quatre grandes pages, et cette main, nous la reconnaissons ! Quelle heureuse découverte pour notre cœur, et que nous avons de bonheur, chères lectrices, à inscrire ici le nom de notre vénérée Mère Anne Bourdon de Ste-Agnès, qui nous a fourni tant de précieux renseignements, et dont tant de fois nous avons laissé parler la plume !

En consultant le cahier des Assemblées Capitulaires, nous voyons la Mère Ste-Agnès élue dépositaire en 1685, et de nouveau en 1688. C'est probablement à cette dernière époque qu'elle fut nommée secrétaire du Chapitre, office qui d'ordinaire entraîne celui de rédactrice des annales de la maison.

En 1689, le Monastère était en partie relevé de ses ruines, on avait fait face aux nécessités les plus pressantes ; notre annaliste se met aussitôt à l'œuvre, et elle s'occupe d'abord de rétablir les cinquante années d'annales détruites.

Cet office de secrétaire n'avait pas été donné au hasard à la Mère Ste-Agnès. Née dans le pays et en quelque sorte avec la fondation des Ursulines, elle fut placée dès son enfance à nos classes, même avant le premier incendie, et dès l'âge de quatorze ans elle était entrée au noviciat. Elle avait donc parfaitement connu les Fondatrices et s'était même formée à leur école. Appartenant d'ailleurs à une famille des plus marquantes du pays, M. Bourdon, son père, étant procureur général du Roi en la Nouvelle-France, elle avait grandi à la source du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé qui fût jamais, (on sait quels sentiments amenaient ici les premiers colons), et avait pu recueillir d'une famille toute dévouée au pays, des notions certaines sur les affaires extérieures. On voit en outre que la Mère Bourdon de Ste-Agnès possédait une intelligence au-dessus du commun, et un esprit d'ordre et d'investigation qui ne se lasse point dans ses recherches. Tantôt elle interroge les papiers du dépôt échappés aux flammes, et en tire de précieuses informations de noms et de dates ; tantôt elle étudie les lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation, récemment publiées, (1680), y renvoie pour les choses qui y sont décrites, parlant toujours de cette première Mère avec une vénération qui fait voir quelle intime conviction elle a de sa sainteté. Et dans ce résumé des cinquante premières années de notre Histoire, son récit a un caractère de simplicité et d'abandon qui inspire une parfaite confiance. Il n'est pas à douter non plus que le *Conseil des Sages du Monastère*, ne se soit réuni à plusieurs reprises, pour discuter en présence de la Mère Ste-Agnès les événements et les époques; la précision avec laquelle les choses sont dites en fait foi.

Nos lectrices, sans doute, sentent l'intérêt qui se rattache à tout ce qui concerne les premières bienfaitrices de notre famille cloîtrée ; quant à nous, il est impossible de rendre les émotions de notre cœur, en voyant ces Mères qui nous ont devancées de deux siècles, aimer leur famille jusque dans les générations les plus lointaines, et donner la mesure de leur propre cœur en pensant aux jouissances que nous aurions un jour à vivre dans leur intimité.

" Je remarque, disait en débutant la seconde annaliste, (nous ignorons son nom), qu'on n'a rien écrit dans ce livre des annales depuis 1711 ; celle qui était chargée de ce soin étant décédée, insensiblement on a négligé d'en charger une autre.........Je reprends les faits les plus remarquables, afin que celles qui nous suivront puissent y remarquer les traits merveilleux de la Providence sur notre Communauté, et que cela les engage à bénir le Seigneur."

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage

disait le bon vieillard de Lafontaine, plantant avec joie pour la postérité ses arbrisseaux chéris ; mais ici, c'est quelque chose de plus touchant encore ; l'esprit de communauté absorbe toute individualité ; aucune ne se nomme pour faire bénir sa propre mémoire, elle est membre d'un corps et agit pour le corps entier, le hasard seul la découvre ; "Transmettons, disent-elles en se passant la plume de l'une à l'autre, transmettons à nos sœurs futures les bienfaits de notre Dieu, afin de le bénir encore par elles dans les siècles à venir !"

§10.—NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

Nous rappellerons maintenant les événements que notre chère Mère Anne Bourdon de Ste-Agnès n'a pas eu le

temps d'inscrire, et sur lesquels la seconde annaliste ne revient pas, ses notes commençant seulement au mois de novembre.

Le pays était donc enfin délivré par la puissante protection de Marie ! De ces 84 navires portant 6,500 hommes des meilleures troupes de l'Angleterre, qui venaient par le golfe et le fleuve Saint-Laurent envahir le Canada, il ne restait plus de traces. Une horrible tempête avait brisé sur les écueils de l'île aux Œufs huit des plus gros vaisseaux, la foudre en avait fait sauter un autre, et près de 1200 hommes avaient péri. Walker, découragé, reprit la route de Londres, où le malheur sembla le poursuivre ; à l'embouchure de la Tamise, le feu prit au vaisseau amiral et le fit sauter avec tout son équipage. De son côté, Nicholson, qui s'était avancé sur Montréal par le lac Champlain, à la tête de 4000 miliciens, apprenant le désastre de la flotte, n'eut plus qu'à repasser la frontière.

Les Canadiens ne furent pas moins reconnaissants en 1711 qu'en 1690. Ils célébrèrent une fête solennelle où M. de la Colombière prêcha avec zèle et grand succès, sur la fidélité à laquelle obligeait ce bienfait signalé de la très-sainte Vierge ; la verve des poëtes s'épuisa à rimer des poëmes et des chansons sur la défaite miraculeuse de cette flotte ennemie, quatre fois plus nombreuse que tout ce que la colonie avait à lui opposer.

Mais on voulait quelque chose de plus durable ; un monument devait redire à la postérité la reconnaissance du peuple envers sa céleste Libératrice. Il fut convenu, dans une assemblée publique, que l'on ferait une quête dans Québec et les environs, pour bâtir le portail de l'église de la basse ville. Chacun donna selon ses res-

sources et même au-delà, et l'on recueillit, tant des communautés religieuses que des citoyens, la somme de 6,000 livres. Il fut aussi question de fonder, en l'honneur de la sainte Vierge, des messes où serait chanté le cantique de Moïse après la défaite de Pharaon : *Cantemus Domino*, " ce qui, au dire de l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, plaisait davantage à tout le monde."

Enfin, la chapelle votive de 1690, changea son nom de N.-D. de la Victoire en celui de N.-D. *des* Victoires, et c'est sous ce titre qu'elle rappelle encore aujourd'hui la double faveur de la Mère de Dieu, de cete *Etoile de la Mer*, qui devint un signe de tempête et de dispersion pour les ennemis de son peuple.

Il est à remarquer que la confiance des Anglais dans le succès de l'expédition de 1711, était telle, qu'un grand nombre de colons s'étaient embarqués sur la flotte de Walker ; ils venaient en toute assurance s'établir dans le pays *conquis*. Il paraît y avoir eu parmi eux bon nombre de catholiques, car les Français et les Sauvages trouvèrent dans les parages voisins du sinistre, des livres de prières et autres objets de piété qui n'avaient pu appartenir qu'à descatholiques.

Maintenant on peut juger de cette époque de 1700 à 1713 à travers laquelle nous passons, et voir s'il était possible à la colonie de faire alors quelque progrès. Le Séminaire seul avait vu périr dix-huit de ses membres en ces quelques années, et douze seulement étaient venus remplir les places vacantes. Il faut dire cependant qu'il lui restait encore de précieuses ressources ; car avec des hommes aussi distingués que les des Maizerets, les Glandelet, les Boulard, les Gauthier de Varennes, les Bertrand

de la Tour, il pouvait avec confiance continuer l'œuvre première de sa fondation, celle de former un clergé canadien, comme l'a dit avec tant d'éloquence M. l'abbé Antoine Racine, dans son discours sur le deux centième anniversaire de la fondation du Séminaire. Au reste, le pays entier allait enfin respirer. La France, humiliée dans les dernières années du Grand Roi, va faire une paix durable au prix même d'assez grands sacrifices, et les colonies d'Amérique participeront à ce bienfait aussi bien que les métropoles respectives.

§11.—LES CAPTIFS DE GUERRE; MLLE WHEELWRIGHT; DEUX COMPAGNES DE NOVICIAT.

Nos lectrices, tout en admirant l'intrépidité de nos valeureux canadiens, ont sans doute bien des fois gémi avec nous, sur le sort de tant de pauvres familles ainsi surprises et massacrées par l'ennemi, ou traînées en captivité. Les partis de sauvages qui se joignaient à ces expéditions lointaines, retrouvaient dans ces circonstances les instincts de leur nature barbare, et trop souvent d'affreuses scènes s'y renouvelaient. Ces cruautés malheureusement étaient réciproques, et tels gouverneurs anglais qui adressaient des plaintes à nos chefs, avaient eux-mêmes employé les premiers de semblables ressources. Disons sans crainte d'être contredite, que nos officiers et nos soldats se montrèrent toujours très-humains envers leurs prisonniers de guerre; on cite même un jeune volontaire, fils de M. Du Puy, lieutenant civil de Québec, qui se chargea de porter une partie du chemin sur ses épaules, à travers les bois, une pauvre captive, qui eût péri en route sans cette charitable assistance. Heureuse cap-

tivité du reste que celle qui procurait, à tant d'enfants de la Providence, la précieuse liberté des enfants de la sainte Eglise ! Ces expatriés, en effet, étaient toujours bien accueillis en Canada ; les enfants et les jeunes gens étaiént même tendrement traités par les familles canadiennes, qui se partageaient l'honneur de les adopter ou de les protéger. Ils finissaient presque toujours par embrasser la religion Catholique et se fixer dans le pays. Les archives publiques renferment des lettres de naturalisation qui contiennent des pages entières de noms. Nos registres mentionnent aussi bon nombre de ces jeunes protégées, que l'on inscrit tout simplement ; Judith, anglaise, Charlotte, anglaise, etc. Les missionnaires suivaient avec un intérêt tout particulier, les enfants captifs qu'ils rencontraient parmi les tribus sauvages de leurs missions, témoin cette Dlle Davis dont nous avons parlé au premier tome de cette Histoire.

Mais, hâtons-nous de présenter à nos lectrices une autre de ces intéressantes captives laquelle, paraît-il, ne regretta pas plus que sa devancière les malheurs qui avaient frappé sa première enfance. Il s'agit d'une fille d'Albion, douée de plus de grâce et de douceur que ne le ferait soupçonner son nom, dont l'harmonie semble si étrange à des oreilles françaises. Mlle Esther Wheelwright, car c'est ainsi qu'elle s'appelait, portait cependant un des beaux noms de son pays natal, et ce nom s'est trop entouré d'estime et de vénération au Monastère pour que nous n'ayons pas à y revenir. Mlle Wheelwright entrait au noviciat le 2 octobre 1712, et prenait l'habit trois mois après sous le nom de Marie-Joseph de l'Enfant-Jésus. Elle fut de 1712 à 1780 un des plus beaux ornements et des plus fermes appuis de ce Monastère.

Le bon Dieu semblait vouloir cicatriser les plaies récentes, car les futures supérieures se suivaient de près. Quelques mois avant Mlle Wheelwright était entrée au noviciat Mlle Louise Gaillard, fille de M. Guillaume Gaillard, conseiller au conseil supérieur de Québec, et de Mme Catherine Nepveu.

Cinq jours après se présentait une autre élève du pensionnat native de Québec, Mlle Louise-Catherine Pinguet-Vaucours, fille de M. Jacques Pinguet-Vaucours et de Mme Marie-Anne Rochelle. Nous aurons à parler plus tard de ces généreuses filles d'Ursule.

§12—LA FILLE DU HÉROS.

L'année même qui suivit l'entrée des Dlles Wheelwright, Gaillard et Pinguet-Vaucours, la porte du Monastère s'ouvrit pour un autre sujet distingué, d'autant plus précieux qu'il était déjà formé à la pratique des vertus monastiques, et aux fonctions d'Ursuline. En effet, la Mère Françoise Hertel de Saint-Exupère comptait déjà treize années de profession religieuse, quand elle demanda à se réunir à nos Mères. Comme on le voit, c'était une entrée qui ne laissait aucune inquiétude quant à la persévérance de la nouvelle venue.

Mais expliquons un peu la raison de ce changement de Communauté, qui surprend probablement plusieurs de nos aimables lectrices.

Au nom de Hertel, bien des anciens souvenirs se sont sans doute réveillés dans leurs cœurs, car elles le savent, François Hertel était cet homme généreux et dévoué qui avait eu le bonheur d'être associé aux travaux et aux souffrances des Martyrs du Canada. Ses brillants faits d'armes,

plus tard, lui avaient valu des titres de noblesse (1), tandis que ses compatriotes lui décernaient un titre infiniment plus glorieux à son cœur, celui de Héros.

La fille de François Hertel enrôlée au service du gneur, et déployant dans la carrière religieuse l'héroïsme dont son père avait fait preuve sur les champs de bataille, ne nous semble pas moins digne d'admiration. Mais le crédit dont jouissait sa famille ne fut pas toujours favorable à sa tranquillité, c'est ce qui rattache à son nom des traditions assez curieuses : nous les donnons telles qu'elles nous ont été transmises par nos anciennes Mères.

Mlle Françoise Hertel était née aux Trois-Rivières en 1680. Sa mère, Mme Marie-Joseph de Thauvenet, personne d'une grande piété, avait donné à l'éducation de sa fille une attention toute particulière, sans pourtant négliger celle de ses fils qui étaient au nombre de neuf, ce voit qu'ils en reçurent de si heureuses impressions

(1) Dès 1692, la famille Hertel fut anoblie pour les services signalés qu'elle avait rendus à la patrie. En 1716, de nouvelles lettres de noblesse disaient : " Les services que le sieur Hertel, lieutenant de nos troupes en Canada, a rendus au feu Roi, notre très-honoré seigneur et bisayeul, dans les différents partis où il a été contre les Sauvages, nous ont porté à lui donner des marques de notre satisfaction qui puissent passer à la postérité ; nous nous y sommes déterminé d'autant plus volontiers, que la valeur du père est héréditaire dans les enfants, dont deux ont été tués au service, et les sept autres, qui servent actuellement dans nos troupes du Canada et de l'Ile-Royale, ont donné dans toutes les occasions des marques de leur bravoure et de leur bonne conduite : et comme le père et les enfants continuent à nous servir avec le même zèle et la même affection, nous avons bien voulu accorder au chef de cette famille nos lettres de noblesse. A ces causes etc.... Louis.... Paris, avril 1716.

bien qu'ils fussent un peu volages et grandement valeureux, ils se firent un principe invariable d'être aussi fidèles à leur Dieu qu'à leur Roi, au service duquel ils étaient tous enrôlés.

Quand il fut question de préparer sa fille à sa première communion, Mme de Hertel voulut partager avec nos Mères la responsabilité de ce devoir, et l'envoya au pensionnat. La jeune Françoise profita bien de la sollicitude de sa mère et de celle de ses maîtresses, car il paraît que parmi les petites communiantes de 1690, aucune ne fut plus sage ni plus fervente que la fille du *Héros.*

La première communion fit en effet époque dans cette jeune existence ; tout devint réglé dans la conduite de la pieuse élève, son travail, ses délassements, ses dévotions, et jamais dans la suite on ne put découvrir en elle ni lâcheté ni inconstance, quand il s'agissait des intérêts de son salut. Ses parents, charmés de ses progrès, l'avaient retirée auprès d'eux, et ils songèrent bientôt à lui ménager une alliance en rapport avec leur position. Françoise, qui souffrait de ces préoccupations, ne tarda pas à faire connaître à sa famille que son cœur avait senti l'attrait d'une grâce particulière, et qu'elle ne contracterait jamais d'autre alliance que celle de l'Epoux des vierges. On ne goûta pas du tout ce projet de retraite ; son père surtout s'en attrista beaucoup, car il commençait à fléchir sous le poids des années, et il avait toujours compté sur cette fille chérie pour la consolation de ses vieux jours. Cependant comme il l'aimait tendrement, il évitait de la contrister au sujet de sa vocation, et il ne lui en parlait que rarement. Son frère de Rouville n'avait pas pour elle les mêmes égards, il l'importunait sans cesse, voulant à tout prix qu'elle épousât un de ses jeunes compagnons d'armes,

qu'on admirait grandement alors, et qui perdit depuis la vie dans l'expédition de Haverhill (1708). C'était chaque jour de nouveaux combats entre le frère et la sœur.—"Quelle folie à toi, Fanchette, de ne rêver à ton âge qu'à te renfermer dans un Couvent ! Crois-moi, laisse ta place aux Ursulines à quelque vieille fille dont le monde ne veut plus, et qui n'est bonne en vérité qu'à réciter ses prières. Est-ce qu'il faut se mettre derrière des grilles pour servir Dieu ? Penses-tu donc que maman ne soit pas une bonne et véritable chrétienne ?" On comprend facilement quelles étaient les réponses de notre future religieuse à de semblables objections, et comme elle savait se retrancher, en souriant, derrière cette déclaration de saint Paul : "*Ceux qui se marient font bien ; ceux qui ne se marient pas font mieux.*"

Témoin de ces innocents débats entre ses enfants, François de Hertel fut longtemps à réfléchir ; il évitait de se prononcer sur cette importante question. Enfin, vaincu par la constance de sa fille, il consentit à son entrée aux Ursulines, non à Québec comme Mlle Françoise le désirait, mais aux Trois-Rivières.

Le 9 septembre de l'année 1700 fut le jour heureux où Mlle Françoise Hertel, connue en religion sous le nom de Saint-Exupère, s'engagea définitivement dans la milice de Ste-Ursule, et cela en présence de Mgr de Saint-Valier, de la Mère Marie Le Maire des Anges, supérieure, et de la Mère M.-Madeleine Amiot de la Conception, assistante de la nouvelle fondation. Grande fut la joie ce jour-là au couvent, et grande aussi la foule des parents et amis qui félicitaient les religieuses, la plupart d'entre eux croyant déjà voir dans la jeune professe la future supérieure de la petite communauté. Le peuple, ses cen-

sitaires surtout, qui s'étaient fait en quelque sorte une idole du généreux guerrier, croyaient tout bonnement que de nécessité, tout ce qui se rattachait au nom du *Héros* devait siéger au premier rang, au dedans d'un monastère comme ailleurs. Ce préjugé, tout flatteur qu'il était pour la famille Hertel, devint, comme on va le voir, quelque chose de très-onéreux pour l'humble fille d'Angèle.

Plusieurs années s'étaient écoulées, on avait fait des élections à plusieurs reprises, et le scrutin n'avait pas encore rapporté le nom de cette personne si chérie de Dieu et des hommes.........Les amis de Hertel s'en étonnaient et murmuraient tout bas contre les Ursulines de Québec qui, appelées alors à pourvoir de supérieures le nouveau Couvent, semblaient dans leurs élections oublier complètement la fille du *Héros*. Les choses en étaient là au commencement de l'année 1713, où nos Mères firent à l'ordinaire leurs élections, dont le résultat, paraît-il, ne fut pas du tout agréable aux adulateurs de la famille Hertel. Outrés de dépit, ils se rendirent en foule à la porte du couvent des Trois-Rivières, pour se répandre en invectives contre celles qui avaient si peu suivi leurs intentions. Enfin, les mécontents allèrent si loin et firent tant de tapage, qu'il ne fut plus possible d'en dérober la connaissance à celle qui en était la cause innocente. Confuse de l'ambition de ses amis, et peinée de voir la Communauté ainsi troublée à son sujet, Sr Françoise de Hertel prit une résolution généreuse, digne des sentiments que devait lui inspirer sa sainte vocation.

Appuyée de l'autorité de Mgr de Saint-Valier, elle demanda l'entrée de notre Monastère, où dès son enfance elle avait paru comme destinée. C'est ainsi qu'elle s'éloi-

gna de lieux qui lui étaient pourtant bien chers, mais où son désir de vivre ignorée et cachée en Dieu se trouvait si combattu.

Les traditions du Monastère nous représentent la Mère Françoise de Saint-Exupère, comme une des plus ferventes et des plus laborieuses filles d Ursule qui, au siècle dernier, servirent de piliers à la régularité de ce cloître de Québec. Nous la retrouverons encore en 1770, édifiant et réjouissant notre maison.



CHAPITRE II.

DEVANCIÈRES QUI PASSENT DU MONASTÈRE AU CIEL AU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

La première Ursuline Canadienne—Une jeune fille de quinze ans devançant les prévisions de ses parents, ou la Mère Marie Boutet de S Augustin—Belle mort après longue et sainte carrière—La Mère Duguet de la Nativité ou Bonheur de mourir en "si divine compagnie!"—La Mère du Puy de l'Enfant-Jésus, ou Douceurs du cloître—La Mère M.-Madeleine de Compoïté de Ste-Agathe—La Mère M. Bouteville de Ste-Claire—La Mère Drouet de Jésus, première supérieure des Ursulines des Trois-Rivières - La Mère Anne Bourdon de Ste-Agnès, première Supérieure canadienne - La Mère J. Godefroy de Saint Frs-Xavier—Trois fidèles imitatrices de la Sr Saint-Laurent.

POUR ne pas interrompre la suite des événements, nous réunissons en un chapitre spécial les Notices Biographiques des religieuses décédées à cette époque, (de 1700 à 1713). Nos lectrices les attendent sans doute ces notices, et l'Histoire du Monastère ne serait pas plus complète à leurs yeux qu'aux nôtres sans une connaissance intime de celles qui nous ont précédées. Qu'est-ce en effet qu'un Monastère ? Ce n'est certainement pas une réunion de bâtiments plus ou moins spacieux, plus ou moins antiques, auxquels se attachent des souvenirs de faits ou d'événements. Non,

c'est avant tout, et par dessus tout, un corps intelligent qui s'organise, puis se modifie avec les époques, perpétuant son œuvre en perpétuant les vertus dont les Fondatrices ont déposé le fécond et précieux germe, chacune exploitant ce trésor selon la mesure de la grâce. Une Biographie, dans le cas présent, c'est donc la mise en action d'une ou de plusieurs vertus spéciales, que telle sœur a été chargée par la Providence de perpétuer dans sa Communauté. Celle ci a un don, celle-là en a un autre, selon le langage de l'Apôtre, mais tout vient du même Esprit et doit retourner à la gloire du même Maître.

Nous pensons que si l'on réunissait les générations, telles qu'elles se sont trouvées à vivre aux différentes périodes de cette Histoire, nous y découvririons un ensemble complet des plus belles vertus, dont chaque membre ressent l'influence et partage le mérite, d'après les privilèges mêmes de la vie de Communauté. Quel puissant encouragement! Nous l'avouons ingénument, cette pensée de l'avantage qui revient de la vie de communauté, nous semble suffisante pour décider à un sacrifice entier et généreux de toute propriété personnelle ; on conviendra facilement qu'il n'y a qu'à gagner à l'échange.

Nous continuerons donc avec le même intérêt à faire connaissance avec nos Mères. Leurs noms ne diraient rien au cœur, s'il ne s'y rattachait quelque douce image des qualités et des vertus par lesquelles elles se sont rendues chères à la communauté. On les verra tenir invariablement à ce mot d'ordre de l'Institut : “Ne point faillir à l'honneur de remplir, à l'égard des jeunes filles l'office des bons Anges.”

La Mère Geneviève Bourdon de Saint-Joseph, première Ursuline Canadienne.

On n'a pas oublié, sans doute, le charme dont s'est entouré le nom de Marie de Saint-Joseph, au commencement de cette Histoire. Nous sommes heureuses d'ouvrir sous un nom d'aussi bon augure, les notices biographiques de ce second tome, les offrant en hommage au grand et spécial protecteur des vocations religieuses du Canada.

Comme l'ont vu nos lectrices, c'était sous ce nom béni que le Monastère donnait au ciel les prémices de ses vierges, au printemps de 1652. L'été même qui suivit la mort de la bien-aimée Mère Marie de la Troche de Saint-Joseph, Mlle Geneviève Bourdon entrait au noviciat, heureuse de s'emparer la première de ce nom vénéré, qui lui rappelât sans cesse les héroïques vertus d'une de ses saintes et bien chères maîtresses. Cette seconde Marie de Saint-Joseph fut aussi la première que la Communauté députa vers le ciel au dix-huitième siècle.

" Ayant été mise à nos classes dès l'âge de six ans, dit la notice de son décès, elle conserva toute sa vie le précieux trésor d'une innocence angélique, et une horreur de tout ce qui pouvait tant soit peu déplaire à son Dieu. Sa ferveur lui fit solliciter l'entrée du noviciat avec tant d'instance qu'on fut comme forcé de l'y admettre avant l'âge. Elle attendit six mois pour prendre le voile, et fit profession le 8 décembre 1654, n'ayant encore que seize ans, les règles permettant alors de faire les vœux à cet âge. A peine fut-elle professe qu'on la plaça aux classes, où elle travailla longtemps et avec succès, son zèle ne se lassant jamais.

" Cette chère Mère a exercé tous les emplois de la religion, à la réserve de celui de supérieure, montant des plus bas aux plus hauts, se montrant partout soigneuse, vigilante et ménagère, de sorte qu'en toute chose on pouvait se reposer sur elle. Sa parfaite obéissance ne pouvait souffrir

même l'idée d'examiner les décisions des supérieurs, et sa charité la portait à tout excuser dans les autres.

" La délicatesse de sa conscience et sa solide piété ne se démentirent jamais. Elle avait hérité de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et grande fut sa consolation de voir, avant sa mort, cette dévotion s'étendre dans le pays, la fête solennelle s'en étant faite pour la première fois cette année même où elle est décédée.

" Il y avait six mois que notre chère Mère Bourdon de Saint-Joseph, remplissait la charge de maîtresse des novices, quand elle fut atteinte des maladies courantes. Le 6 décembre 1700, elle reçut les derniers sacrements, et nous ne pensions pas qu'elle pût vivre au-delà de deux ou trois jours, mais notre bon Dieu nous la conserva jusqu'au 13, où elle reçut pour la seconde fois le saint Viatique. Peu après cette divine visite, elle entra avec le calme et la douceur d'un enfant, dans le repos de la bienheureuse éternité.

" Notre chère Mère Geneviève Bourdon, en religion Marie de Saint-Joseph, était la première Ursuline canadienne, et la troisième professe de notre Communauté. Elle mourut dans la soixante-troisième année de son âge et la quarante-septième de sa profession religieuse.

La Mère Marie Boutet de Saint-Martin, en Religion de Saint-Augustin.

La Mère Marie Boutet de Saint-Augustin était française de naissance, et originaire de la ville de Xaintes. Sa famille étant venue s'établir en ce pays, la jeune Marie fut placée au pensionnat où elle eut le bonheur d'entendre, pendant deux ans, les ravissantes instructions de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Ayant achevé ses études, Mlle Boutet retourna auprès de ses parents, qui se félicitaient déjà de pouvoir produire avec avantage dans la société leur fille chérie. Ils étaient loin de penser que la charmante demoiselle eût de-

vancé leurs projets d'avenir, en s'assurant une place au noviciat des Ursulines. Bientôt cependant le pieux secret dut se révéler..... Mme Catherine des Champs de Saint-Martin ressentit un vif chagrin de la résolution de sa fille, et la soumit à une rude épreuve; mais il fallut céder à la constance de la fervente postulante et lui permettre de suivre son attrait pour la solitude. A l'âge de dix-sept ans, elle était déjà enrôlée d'une manière permanente sous la glorieuse bannière de Ste-Ursule.

Employée pendant de longues années à l'enseignement, la Mère Saint-Augustin eut l'heureux talent de faire aimer l'étude aux élèves qu'elle instruisait, et d'assurer par là leurs rapides progrès. Les dernières années de sa vie, elle devint sujette à de violents maux de tête, et les supérieures crurent devoir la retirer des classes; mais ce soulagement lui causa une peine si sensible qu'il fallut, pour la consoler, lui accorder au moins la permission de soigner dans leurs maladies les petites filles sauvages.

"Toute l'ambition de cette chère sœur, dit sa notice, se portait à suivre du plus près possible la vie cachée de son Sauveur; jamais on ne la vit tant soit peu se mêler des offices des autres, tant elle appliquait son attention à parfaitement remplir ce dont l'obéissance l'avait chargée. Elle se portait avec une joie ravissante aux emplois vils et laborieux, se faisant un plaisir de soulager nos sœurs converses dans les travaux les plus durs et les plus pénibles à la nature. Malgré ses infirmités elle a beaucoup aidé à notre Communauté, son amour pour le travail la rendant ingénieuse à utiliser tous ses moments. Sa grande bonté de cœur la portait à soulager par tous les moyens possibles les âmes souffrantes du purgatoire.

"Le soin de l'infirmerie et de l'apothicairerie lui ayant été donné, elle mourut dans l'exercice charitable de ces deux fonctions. On la voyait jour et nuit sur pied pendant la cruelle épidémie de 1701; elle voulut même céder à ses

chères malades sa petite cellule afin de n'avoir plus d'autre lieu de repos que l'infirmerie même. Toute sa pensée se portait à adoucir les souffrances de ses sœurs, comptant pour rien ses propres incommodités. Enfin, accablée par la fièvre, elle dut consentir à se faire traiter par le médecin de la maison, M. Sarrasin. Il eut d'abord plein espoir de la guérir; mais le 8 janvier, sans qu'aucun symptôme alarmant se manifestât, elle fut suffoquée en un instant. Le confesseur de la Communauté, qui venait de la visiter, n'était encore qu'à la porte du Monastère; on le rappelle en toute hâte, il accourt de même, mais déjà notre chère sœur était passée à une meilleure vie. Nous fûmes désolées de n'avoir pu lui faire administrer les derniers sacrements; cependant sa sainte vie nous rassura. Elle s'était d'ailleurs confessée la veille des Rois, disant à ses sœurs qu'elle l'avait fait comme pour mourir, sentant bien qu'elle ne guérirait pas de cette maladie."

La Mère Boutet de Saint-Augustin était âgée de 57 ans et comptait 40 ans de profession religieuse.

La Mère Charlotte Barre de Saint-Ignace, première professe du Monastère.

Quel bonheur pour nous, chères lectrices, de pouvoir raviver ici le souvenir de la fondation et du dévouement qui s'y rattache ! La Mère Charlotte Barré de Saint-Ignace, dont nous allons vous entretenir, nous apparaît, au début du dix-huitième siècle, comme un de ces *vieillards d'Israël,* qui faisaient la gloire et la force du peuple ! Elle était là, rappelant Mme de la Peltrie dont elle fut la fidèle compagne, la Vén. Mère de l'Incarnation sous qui elle se forma à la pratique des vertus religieuses, et toutes ces cinquante-deux Ursulines avec qui elle vécut, de 1639 à 1701, et dont elle vit seize la devancer au lieu de la récompense.

Annoncer une si longue carrière, c'est dire assez les immenses travaux de la Mère Saint-Ignace et les services

qu'elle a rendus à la Communauté. Nous ajouterons ici quelques détails probablement moins connus de nos lectrices.

Mlle Barré était fille de M. Jacques Barré et de Mme Nicole des Roches, et native de la ville d'Azée. Portée dès l'enfance à la piété par un puissant attrait de la grâce, la pratique du bien lui fut d'autant plus facile qu'elle vivait au milieu d'une de ces anciennes familles éminemment chrétiennes, dont les mœurs honorent la société et soutiennent la foi. Son oncle surtout, qui était chanoine de Tours, lui donnait l'exemple des plus belles et des plus pures vertus.

Dès l'âge de treize ans la généreuse Charlotte sentit un immense désir de consumer sa vie au service de Dieu en travaillant au salut des âmes, mais de quelle manière, où et quand ? c'était encore le secret de son Dieu. Le R. P. Salin, qui était son directeur, fut frappé de ce courage admirable qui eût été prêt à passer par l'eau et le feu pour la gloire du divin Maître ; il comprit que le ciel avait quelque grand dessein sur cette âme. Sous un guide aussi éclairé, la fervente jeune fille put marcher sans crainte d'illusion, attendant une manifestation plus sensible des vues de la divine Providence.

Six ans plus tard, une expédition d'*Amazones chrétiennes*, selon l'aimable expression du R. P. Le Jeune, se disposait à quitter l'ancienne France pour la Nouvelle. On se rappelle qu'à la veille du départ, une jeune fille élevée avec Mme de la Peltrie et qui ne devait s'en séparer qu'à la mort, regarda en arrière et se refusa au sacrifice des douceurs de la patrie. Grand fut alors l'embarras de la généreuse fondatrice. Elle en conférait avec la Mère de l'Incarnation quand parut le R. P. Salin, qui venait faire ses adieux aux missionnaires. Il apprend leur difficulté ..... Un éclair jaillit dans son âme ! Il a en main le sujet que Dieu de toute éternité a destiné à cette glorieuse entreprise ! Sortant en toute hâte, il fait avertir Mlle Barré de se rendre

au plus tôt auprès de la Mère de l'Incarnation. Elle arrive sans se douter le moins du monde de quoi il était question. Mme de la Peltrie lui demande sans autre préambule, si elle ne serait pas disposée à l'accompagner en Canada. Mlle Barré répond aussitôt que son désir est de se faire religieuse, et qu'elle ne laissera certainement pas échapper une si belle occasion de risquer sa vie pour Dieu. C'était la disposition des Apôtres lorsque sur la simple invitation du bon Maître ils quittaient tout pour le suivre. " Nous la reçumes, dit la Vén. Mère, comme un présent que Dieu nous faisait, pour nous accompagner en notre voyage et participer au sacrifice que nous allions faire de nos personnes à sa divine Majesté."

Mlle Barré était la plus jeune de la troupe apostolique, mais elle ne fut pas la moins courageuse, résistant à toutes les sollicitations de sa famille et ne voulant pas même aller dire un dernier adieu à sa bonne mère, de crainte que la nature se réveillant ne nuisît en quelque chose à la perfection du sacrifice. Elle pria seulement qu'on lui permît " de porter la clef de son coffre à une personne fiable de sa connoissance, afin qu'elle pût rendre un dépôt qui appartenait à une amie."

Le sentiment qui s'empara de l'âme de cette admirable jeune fille, fut celui d'un profond anéantissement, sentiment qui l'accompagna toute sa vie, ne pouvant comprendre comment Dieu l'avait mise en une aussi sainte compagnie, et l'avait appelée à partager les travaux, les mérites et la gloire d'une œuvre aussi sublime.

Mme de la Peltrie, ravie de sa générosité, lui avait promis de lui faciliter l'entrée de la religion en lui payant sa dot. Elle tint parole aussitôt que le Monastère fut en état d'admettre des novices. Mlle Barré avait travaillé de concert avec nos Mères jusqu'à l'année 1646, où elle devint le germe d'un noviciat qui ne devait pas tarder à être florissant. Que dire de sa ferveur, de sa fidélité à cette grâce si longtemps

attendue et désirée ? Elle se montra dès lors l'émule des plus ferventes dans la carrière religieuse. " A l'exemple de son divin Epoux, qui s'appelle un Dieu caché, elle n'aspirait, dit sa notice, qu'à s'anéantir et à disparaître, traitant son corps comme son plus grand ennemi, ne se chauffant presque jamais, mangeant si peu que sa vie était un jeûne continuel, se refusant en un mot les satisfactions les plus innocentes.—Sr Charlotte, lui disait à ce sujet l'aimable Mère Saint-Joseph, vous aurez une belle amende honorable à faire à votre corps à l'heure de la mort !— Ah ! ma Mère, répondait sur le même ton notre fervente novice, vous ne savez pas combien je le ménage en secret ! "

Nos lectrices ont assisté, en 1648, à la cérémonie de profession de la Mère Saint-Ignace, et sans doute elles ont béni Dieu avec nous d'avoir donné un si parfait modèle aux vierges qui devaient, dans la suite, prononcer les mêmes vœux sous le patronage d'Ursule.

" Après sa profession, elle s'employa avec zèle à notre saint Institut pour lequel elle avait un grand talent, se faisant à la fois aimer et craindre des enfants, joignant à une extrême bonté et charité la fermeté qui convient à une maîtresse. On sait quel fut son dévouement lors du premier incendie, n'ayant pas hésité à exposer sa vie à un péril imminent, d'où elle n'échappa que par miracle, afin d'arracher aux flammes ses chères petites innocentes.

" Dieu avait doué cette chère Mère d'un esprit solide, prudent et sage, accompagné d'une mémoire heureuse et d'un très-bon jugement, d'un courage magnanime, propre aux grandes entreprises.

" Ce fut surtout dans la charge de dépositaire qu'elle s'acquit l'estime générale, non-seulement par sa haute intelligence des affaires, mais encore par sa charité universelle et son aimable prévenance. Ses nombreuses occupations lui laissaient-elles un moment de repos, on la voyait aussitôt courir au pied des autels, et là, prosternée dans l'humble

attitude du publicain de l'Evangile, elle semblait se vouloir abîmer devant la Majesté divine.

" Notre chère Mère reçut plusieurs faveurs surnaturelles, qui furent approuvées par les personnes les plus entendues en ces matières, et qui montrent clairement combien cette âme était précieuse et chère à Dieu. A l'époque mémorable des attaques des Anglais, en 1690, elle parut choisie de Dieu pour être une des victimes destinées à fléchir le Ciel. Elle reçut une impression si forte de l'infinie sainteté de Dieu, et de l'extrême malice du péché, qu'elle entra dans un état indicible d'anéantissement et de contrition, état qui lui dura plus d'un mois, et où toutes les facultés de son âme furent tellement absorbées qu'aucune occupation extérieure ne pouvait l'en distraire."

Dans les dernières années de la vie de la Mère Saint-Ignace, il fut encore question de l'établissement d'une maison de notre ordre à Ville-Marie. Mlle Barré avait suivi Mme de la Peltrie à Montréal en 1641, et ensemble, selon nos manuscrits, elles y avaient marqué la place où pourrait se fonder un Monastère d'Ursulines. L'entreprise eût été alors aussi inutile que téméraire : mais bien des fois depuis, " on sollicita, on pressa fortement " nos Mères de réaliser ce premier projet, et le grand nombre de jeunes Dlles de Montréal qui se trouvent sur nos listes d'élèves, explique ces pressantes sollicitations. Vers 1690, la Communauté se trouvant en état de répondre à cet appel, la Mère Charlotte Barré de Saint-Ignace fut une des premières à proposer l'exécution du projet. Nos Mères s'y portèrent très-volontiers, n'ayant vu dans l'établissement récent des Sœurs de la Congrégation à Québec, qu'un nouveau moyen d'étendre le bien. Les MM. de Saint-Sulpice, qui avaient été les organisateurs de [illegible]titutions de l'Ile de Montréal au prix des plus grands [illegible]ces, craignirent, au contraire, que ce nouvel é[illegible] nuisît à leur œuvre de la Congrégation N. D. [illegible] services de la part de nos religieuses, ces me[illegible]ieurs répon-

dirent que Montréal ne suffirait pas à occuper deux Communautés enseignantes. Comme l'ambition de nos Mères ne paraît avoir été en aucun temps proverbiale, elles furent satisfaites de ce témoignage de leur bonne volonté, se réjouissant de voir tant de jeunes filles de toutes les parties du pays, continuer de s'instruire aux lieux mêmes où la Vén. Mère Marie de l'Incarnation avait laissé de si précieux parfums de sainteté. Quant à la vénérable Mère Saint-Ignace, elle ne songea plus qu'à sa mission dernière, celle de préparer ses comptes pour le Dieu qui juge et qui récompense.

" Ce fut dans la nuit du 22 janvier 1701, que cette belle âme vit poindre pour elle la lumière de l'éternité, souhaitant ardemment de voir la fin de sa vie pour mettre fin, disait-elle, à sa vie pécheresse, et pour s'unir à son Souverain Bien. Elle expira en des sentiments admirables de piété et de joie, ayant eu l'esprit présent jusqu'à la fin. Elle a reçu la bénédiction de la femme forte, *ayant ri à son dernier jour* (1). On peut dire aussi en toute vérité qu'elle est morte dans le baiser du Seigneur, puisqu'elle rendit l'âme en baisant les pieds de son crucifix qu'elle avait amoureusement porté à ses lèvres. Elle achevait sa quatre-vingt-unième année et avait passé cinquante-cinq ans en Religion."

La dernière maladie de la Mère Charlotte Barré de Saint-Ignace fut une pleurésie, qui l'emporta au septième jour comme sa chère bienfaitrice, Mme de la Peltrie, à laquelle elle avait survécu près de trente ans. Sa notice est visiblement encore du style et de la main de la Mère Anne Bourdon de Ste-Agnès, qui se trouvait la doyenne de notre Communauté à la mort de cette vénérable Mère.

La Mère Agnès Duquet de la Nativité et sa charitable Infirmière.

La Mère Duquet de la Nativité, présentée à nos lectrices comme novice en 1667, n'eut pas une aussi longue carrière

(1) Livre des Proverbes.

que la plupart de ses compagnes de noviciat ; elle n'atteignit que la cinquante-quatrième année de son âge et la trente-troisième de sa profession religieuse.

Sa notice la donne comme douée "d'un excellent cœur, d'un jugement sûr, de beaucoup d'esprit et d'adresse, et, ce qui vaut mieux encore, d'une véritable humilité. Voyant la Communauté si pauvre qu'il fallait travailler des mains pour vivre, elle utilisait avec une industrie ravissante tous les petits moments que ses emplois lui laissaient libres, gravant et dorant des ciboires, des figures de la très-sainte Vierge, des vases à fleurs, des chandeliers etc., pour les différentes paroisses, ayant un talent remarquable pour ce genre de travail. Comme le nombre de nos sœurs converses était insuffisant pour les fonctions que la règle leur assigne, elle s'offrit de grand cœur à en tenir lieu, regrettant de n'avoir pas eu l'idée d'embrasser cet état, tant était grand son amour pour la vie humble et cachée du Sauveur.

"Notre Seigneur semblait se plaire à conduire cette chère sœur par le chemin royal de la sainte Croix, et elle entra si bien dans ses desseins qu'elle s'offrit à lui pour souffrir, demandant de faire son purgatoire en ce monde. Il semble qu'elle ait été exaucée, car elle endura pendant quatorze mois une maladie tellement cruelle et crucifiante, qu'on ne pouvait la voir sans s'attendrir jusqu'aux larmes. Elle fut pendant huit mois véritablement clouée à son lit de douleur ; cependant la fidèle amante du Dieu pauvre qui s'était fait le fils du charpentier, suppliait encore qu'on lui apportât ses instruments de travail, nous voulant persuader que cela la soulageait.

"L'heure de la délivrance sonna enfin. Le 4 avril 1702, le R. P. Germain S. J., lui apporta pour la troisième fois le Saint-Viatique, et elle communia avec la ferveur d'une prédestinée. Quelques instants après, apercevant dans la malade les symptômes d'une mort prochaine, le R. P. commença en présence du très-saint Sacrement les prières de la recom-

mandation de l'âme et ce fut *en si divine compagnie* qu'elle eut la consolation de passer de cette vie à l'autre, mourant sans agonie et dans des sentiments qui disaient assez que sa mort était précieuse aux yeux de Dieu. Cette chère Mère était maîtresse-générale des classes, quand elle fut atteinte de la cruelle maladie qui nous l'a enlevée.

Sr Louise Huart de Ste-Geneviève, qui s'était dévouée sans réserve au soulagement de la Mère Duquet de la Nativité, fut la première à la suivre au ciel. Atteinte de la terrible contagion de 1703, elle succomba le 8 février, à peine âgée de 27 ans, mais déjà bien avancée dans la vertu, surtout dans l'humilité et la charité.

La Mère du Puy de l'Enfant-Jésus.

M. Paul du Puy, à l'époque du licenciement du régiment de Carignan après les victoires remportées sur les Iroquois, s'était retiré sur ses terres à l'île aux Grues, douze lieues en bas de Québec, y vivant comme les patriarches, surveillant lui-même ses domestiques, et élevant dans la crainte de Dieu sa nombreuse famille. Ayant accepté la charge de lieutenant civil, il vint s'établir à Québec et plaça peu après ses filles au pensionnat. Deux d'entre elles se décidèrent à embrasser la vie religieuse, et ce vaillant soldat, qui avait toujours si fidèlement servi son roi, ne recula pas devant le sacrifice que lui demandait son Dieu: Geneviève, l'aînée, entra à l'Hôtel-Dieu, et la jeune Marie se fit Ursuline.

Douée de beaucoup d'esprit et d'une grande vivacité, Mlle Du Puy à sa sortie du Couvent n'eut pas de peine à se faire des amis, et elle se trouva bientôt entourée de tout ce qui semble le plus propre à charmer un jeune cœur ; mais prévenue par l'inspiration céleste elle se tint en garde contre le piége. Ce combat entre la grâce et l'attrait des plaisirs, où la victoire est si difficile à tant d'autres, fut pour la jeune Marie d'une étonnante facilité. Elle avoua à une amie intime qu'elle n'éprouvait dès lors qu'un extrême éloignement des

créatures, qui ne laissent toujours après elles que vide et ennui, quelque aimables qu'elles nous paraissent.

De retour au Monastère en qualité de postulante, Mlle Du Puy se distingua tout d'abord par sa ferveur, et elle prononça ses vœux avec la piété d'un ange, ne s'apercevant même pas d'un accident qui dérangea toute l'assistance. Son attrait particulier la portait à *prier sans cesse*, accomplissant ce précepte du divin Maître, non pas précisément à la manière de ces saints et saintes du sanctuaire qui sont en adoration perpétuelle, mais en tenant son cœur attaché à Dieu au milieu même des plus pressantes occupations, vivant dès ici-bas d'une vie toute céleste et divine. Elle ne comprenait pas que l'on pût jamais s'ennuyer à la prière, avouant ingénument qu'elle se sentait une inclination aussi forte et entraînante à faire oraison, que l'oiseau à s'envoler dans les airs ; elle eût passé dans ce saint exercice les nuits entières si l'obéissance ne s'y fut opposée. " Sa mortification allait de pair avec sa dévotion, dit la notice ; on voyait en elle une certaine générosité et grandeur d'âme qui la portait à imiter, dans la vie des saints, ce qu'il y avait de plus parfait, tandis que son zèle pour le salut des âmes lui faisait trouver son bonheur à sacrifier son repos et sa santé, aux devoirs imposés par l'instruction de la jeunesse. Elle célébrait toujours dans de nouveaux sentiments de gratitude envers Dieu, chaque anniversaire de son entrée en religion, de sa vêture et de sa profession religieuse, appelant ces jours bénis sa *Pâque* particulière et délicieuse, où le Seigneur l'avait fait passer de la terre d'Egypte à la terre du repos et de la paix.

" Mes amis, disait-elle dans un écrit tracé de sa main peu avant sa mort ; mes amis, ne m'importunez plus ; laissez-moi jouir en repos de mon Dieu. Je veux contempler ses perfections infinies et ne plus m'occuper que de lui seul, Adieu monde ! je m'en vais à mon Dieu pour vivre en lui dans un recueillement perpétuel et ne m'en séparer jamais."

" Son humilité était si grande, dit M. Glandelet, alors

supérieur de la maison, qu'elle se donnait en toute chose le blâme ; à l'entendre, on eût " dit qu'elle était la personne la plus imparfaite dumonde. — " Venez, Seigneur disait-elle, et couvrez du manteau de vos miséricordes les innombrables imperfections qui me retiennent loin de vous."

Cette chère sœur semblait pressentir que la mort la réunirait bientôt à son Epoux céleste ; toujours est-il qu'à cette époque on s'aperçut qu'elle tendait à un plus parfait détachement des choses de la terre. Sa tendresse pour sa famille était extrême et elle eut d'immenses sacrifices à faire en la quittant ; que dire donc du glaive qui transperça son âme quand elle se vit enlever presque en même temps, sa mère, trois de ses sœurs établies dans le monde, un petit neveu et une petite nièce ! " Cependant, dit sa notice, non-seulement elle accepta avec une résignation toute céleste la coupe amère de la douleur, mais pour s'assurer d'une générosité complète, elle s'offrit elle-même comme victime au Seigneur. Son offrande fut agréée ; atteinte de la petite-vérole qui faisait alors de si affreux ravages dans le pays, elle mourut le septième jour dans les dispositions où elle avait vécu, ce terme suffisant sans doute pour la disposer à entrer en possession de Celui après lequel elle avait si ardemment soupiré. Cette jeune Sœur sur laquelle la Communauté avait tant compté pour l'avenir, achevait à peine ses vingt-quatre ans, dont elle avait passé neuf au service du Seigneur."

La Mère M.-Madeleine Gauthier de Comporte de Ste-Agathe.

La jeune sœur Ste-Agathe fut ici la troisième victime de la terrible contagion de 1702-1703 ; elle mourut le 28 février, quatre jours après la précédente dont elle avait été compagne de noviciat.

Mlle Marie-Madeleine Gauthier de Comporté, fille du grand Prévost de Québec, avait parcouru avec succès et en fort peu

de temps son cours d'études. D'une figure douce, fraîche et gracieuse, d'une humeur gaie, accommodante et facile, elle réunissait à l'âge de quinze ans toutes les qualités que le monde admire. La famille avait déjà songé à une alliance avantageuse, et la jeune demoiselle se voyant fêtée dès son début dans la société, prit goût au plaisir; les divertissements et la liberté lui semblèrent des gages assurés de bonheur. Ses parents de leur côté prévenaient ses moindres désirs, tout semblait lui promettre des jours d'une joie sans mélange. Telle cependant ne peut être la condition humaine, dont l'instabilité détruit incessament les projets les mieux concertés. Cette excellente et honorable famille en fit bientôt la douloureuse expérience. M. Gauthier, frappé d'une maladie mortelle, fut enlevé en quelques jours à sa famille désolée, et Mme Gauthier, ne pouvant soutenir le poids d'une douleur aussi inattendue, suivit son mari au tombeau dans le court espace de trois semaines.

Quelle désolation pour notre jeune demoiselle! "A quoi, se disait-elle dans l'amertume de sa douleur, à quoi sert une alliance humaine dont les liens peuvent se détruire si vite en brisant le cœur!..." Cependant, Mlle Gauthier de Comporté n'avait pas encore le courage de rompre avec un monde qui avait toujours pour elle de la complaisance, et ce ne fut qu'après avoir éprouvé bien profondément le dégoût que le Seigneur répandait en secret sur ses plaisirs, qu'elle se rendit enfin à Celui qui demandait depuis si longtemps son cœur. Pleinement désabusée de ses illusions passées, elle prit une résolution durable, et quitta sans verser une larme cette société qu'elle avait tant aimée. Elle reçut le voile sous le nom de Ste-Agathe, bien déterminée à imiter cette vierge sage et prudente, tenant comme elle sa lampe toujours prête pour aller au-devant de l'Epoux céleste.

Écrivant en France à la mort de cette chère sœur, la Mère Ste-Agnès, supérieure, lui rendait le témoignage suivant: "Quoique petite de corps et fort délicate, elle était si dure

sur elle-même qu'elle ne se plaignait jamais d'aucune incommodité ; et lorsqu'on voulait lui faire prendre quelque soulagement, elle s'en excusait d'une manière si persuasive qu'on était obligé de la laisser suivre la vie commune. Douée de rares talents pour l'intruction des enfants, elle s'y employait avec zèle, surtout dans les classes des filles sauvages, dont la malpropreté ne lui inspirait aucun dégoût. Quoiqu'elle entendît fort peu leur langue, elle ne laissait pas de les instruire solidement et de leur faire bien comprendre les mystères de notre sainte foi, en leur montrant et expliquant des gravures qui les représentaient. C'était une chose admirable que de la voir au milieu de ces pauvres enfants ; plus il y en avait dans la maison, plus elle était contente. Comme elle était ingénieuse à leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu ! Comme elle avait de plaisir à leur parler des avantages de la confiance en la sainte Vierge !... Priez, je vous en prie, pour la consolation de notre Communauté affligée, et surtout pour une jeune sœur de celle que nous regrettons si justement, qui est religieuse ici et qui ressent vivement cette séparation."

La Mère Ste-Agathe était dans la 29ème année de son âge et la 4ème de sa vie religieuse.

La Mère Marie Bouteville de Ste-Claire.

En date du 18 mai 1705, le registre consigne le décès de la Mère Marie Bouteville de Ste-Claire, qui succomba au cinquième jour d'une pleurésie des plus violentes. Elle était âgée de 37 ans dont elle avait passée 21 dans la sainte Religion.

Le souvenir des vertus de cette chère Mère s'est confondu d'une manière si touchante avec celui des bienfaits de sa famille, que nous citerons ici le document qui en fait foi. Ce document est caractéristique ; on y voit de ces hommes de l'ancien type, sobres et sévères dans leurs mœurs, généreux, hospi-

taliers, toujours prêts à seconder les nobles entreprises et les œuvres de zèle.

" Pardevant le Notaire Garde-Notes en la ville et prévôté de Québec, en la Nouvelle-France, fut présent le sieur Lucien Bouteville, marchand-bourgeois de Québec, demeurant rue Ste-Anne; lequel a dit que Rév. Mère Marie Bouteville de Ste-Claire sa fille, s'étant dévouée et consacrée à Dieu dès l'année 1683, dans le Monastère des dames Ursulines de cette ville, il en a toujours reçu depuis tant de consolation, par la grâce qu'il a plu à la divine Bonté de lui faire, de se conformer dignement à son état, qu'il veut par une espèce de reconnaissance, donner quelque portion de son bien au Monastère des Ursulines, comme aussi pour avoir part aux mérites et bonnes œuvres des dites religieuses qui le composent, et contribuer par ce moyen à soutenir le zèle qu'elles ont pour l'instruction des jeunes filles de ce pays. C'est pourquoi le sieur Bouteville fait par ces présentes, donation au dit Monastère des dames religieuses Ursulines de cette ville, de la somme de deux mille livres à prendre après son trépas sur les plus clairs des biens qui se trouveront alors lui appartenir, ses dettes payées si aucune y a. Et s'il arrive que son épouse lui survive, la dite somme ne sera payée qu'après la décès d'icelle ......

" Cette donation ainsi faite pour les causes et raisons exprimées ci-devant ; à condition toutefois, que tant que le dit Monastère subsistera en cette ville, la dite Mère Ste-Claire *ne sera envoyée en aucun autre Monastère*, afin que le donateur et sa femme ne soient pas privés de la consolation et satisfaction qu'ils ont de la voir à leur commodité, etc..... L'an 1698."

(Signé) GENAPLE.

Nous ne saurions nous dispenser de faire part à nos lectrices d'une réflexion qui nous a vivement frappée en transcrivant cet acte. Si des parents chrétiens sont attendris et consolés de voir une enfant chérie remplir dignement les

vœux qu'elle a faits au Seigneur, combien plus grande doit être la joie de Dieu et de ses anges!

La postérité de M. Bouteville s'éteignit vite en Canada. Ses seules enfants furent Marie, notre Ursuline, et Geneviève, qui épousa en 1696, M. Peuvret, sieur de Guadarville, conseiller, secrétaire du Roy, greffier en chef du conseil souverain. Mme Peuvret décéda en 1699 sans laisser de postérité.

M. Bouteville lui-même mourut en 1707, et Mme Bouteville, en 1713. Ils étaient venus s'établir en Canada vers l'année 1680. Heureux sont-ils d'avoir mis à la banque du bon Dieu une partie de leurs fonds pour encourager l'œuvre de l'instruction de la jeunesse. Les intérêts ne leur en reviennent-ils pas là-haut, à mesure que l'œuvre se poursuit et se développe?

M. Bouteville paraît souvent sur nos listes d'élèves, comme défrayant la pension d'une nièce ou d'une protégée.

§7.—La Mère Marie Drouet de Jésus, première Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières.

Une lettre reçue des Trois-Rivières à la fin d'octobre 1709, apporta au Monastère la triste nouvelle de la mort de la révérende Mère Marie Drouet de Jésus, fondatrice et supérieure de cette maison.

Par son activité dans les emplois, son application au travail, surtout par l'exemple de sa vie vraiment religieuse, cette bonne Mère avait grandement contribué à accroître la prospérité de notre Monastère, à partir de son arrivée à Québec en 1671 jusqu'à l'année 1697, où elle fut nommée supérieure de la nouvelle fondation. Sa touchante piété envers le saint Enfant-Jésus lui a assuré un souvenir impérissable parmi nous, car c'est à elle que nous devons, comme on l'a déjà vu, l'érection de notre chapelle de l'Enfant-Jésus, et la pieuse coutume d'y chanter le 25 de chaque mois un salut solennel.

La Mère Marie Drouet de Jésus a été très-souvent chargée d'instruire pour la première communion les élèves tant françaises que sauvages, et elle remplissait cet important exercice de l'Institut avec un succès qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Sa conversation ordinaire portait à la dévotion, et même au milieu du travail le plus distrayant, on s'apercevait que sa pensée s'élevait incessamment vers le ciel. Dès son arrivée en ce pays de privations et de souffrances, les Supérieures virent qu'elle se portait avec une rigueur excessive à la pratique des austérités corporelles, que c'était un sujet dont il n'y aurait qu'à modérer la ferveur.

La Mère Marie Drouet de Jésus gouverna notre Communauté avec une grande douceur et sagesse de 1682 à 1688, et il y avait près de neuf ans qu'elle gouvernait celle des Trois-Rivières quand sa mort, arrivée le 26 octobre 1709, plongea dans le deuil cette nouvelle fondation. Elle était dans la soixante-treizième année de son âge, et la cinquante-septième de sa profession religieuse.

A la mort de la Mère Marie Drouet de Jésus, on fit aussitôt à Québec l'élection d'une nouvelle Supérieure. Le choix de la Communauté s'arrêta sur la Mère Marie-Madeleine Amiot de la Conception, qui partit peu après pour Trois-Rivières afin d'y occuper la place vacante, jusqu'à ce qu'on eût pu consulter Mgr de Saint-Valier. L'année suivante, Mgr écrivit de Londres qu'il désirait que la Mère des Anges fût chargée du gouvernement de la nouvelle maison, et l'on agit en conséquence.

§9.—La Mère Anne Bourdon de Ste-Agnès, première Supérieure Canadienne de cette maison.

Déjà nous avons initié nos lectrices aux aimables traditions de l'enfance de cette chère Mère ; elles l'ont vue entrer en Religion avec toute la générosité possible, rivaliser de zèle et de ferveur avec les Fondatrices, les seconder dans

leurs travaux, et leur succéder enfin en 1700, dans le gouvernement de la maison. Nous savons aussi quels droits elle s'est acquis à la reconnaissance de la Communauté, nous oserions presque dire du pays, par ses immenses travaux comme annaliste. Recueillons-nous quelques instants et voyons briller d'un nouveau lustre, à son heure dernière, sa tendre et énergique piété.

Vers le 24 octobre 1711, la Mère Ste-Agnès demandait aimablement son congé pour aller, disait-elle, régler ses comptes avec le bon Dieu. Elle entra en effet en retraite, et s'y livra avec sa ferveur ordinaire. Absorbée dans la pensée de l'éternité, elle se dissimula d'abord à elle-même un certain malaise qui s'emparait de toute sa nature; mais le mal se développant rapidement, la lutte ne lui fut plus possible, il lui fallut prendre l'infirmerie. Le 2 novembre. le médecin la déclarant en danger, on lui fit administrer les derniers sacrements, et le 4 au matin, elle rendit avec joie à Dieu sa belle âme, "sa sainte vie, disent les Registres, lui ayant épargné toutes les appréhensions de la mort."

" On ne saurait assez dire, au témoignage de sa supérieure, combien cette vénérable Mère était précieuse à la Communauté, et combien aussi elle en était estimée et chérie. C'était un bon esprit, un riche naturel, accommodante avec toutes ses compagnes d'office, laborieuse, paisible, excusant tout avec une merveilleuse charité. Elle a passé par tous les premiers emplois du Monastère, et les a toujours exercés à la satisfaction générale."

La Mère Ste-Agnès était du nombre de ces élèves de notre Vén. Mère de l'Incarnation, qui rappelaient sans cesse la ferveur des Fondatrices : l'une s'appliquait à reproduire leur charité, l'autre leur mortification ; celle-ci leur ardent amour pour Dieu, celle-là leur recueillement continuel. Quant à la Mère Ste-Agnès, il semble qu'elle eût pris à cœur de retracer en elle l'humilité et la débonnaireté de sa chère et unique Mère. On raconte de la Mère de l'Incarnation qu'un des

traits les plus saillants de son caractère, était sa promptitude à déférer aux avis des autres chaque fois que cela se pouvait faire sans inconvénient grave. Si dans les affaires ou dans le maniement des travaux communs, quelqu'une se permettait de lui dire : " Ma Mère, cela ne me paraît pas bien ; ce serait mieux autrement," l'humble Mère répondait aussitôt : " Eh bien ! mon enfant, dites-nous votre avis." C'est ainsi qu'en usait la Mère Ste-Agnès : " Quoique très-entendue dans les affaires et le ménage, elle recevait avec agrément et douceur les avis de personnes bien moins entendues qu'elle."

Comme sa sœur Geneviève de Saint-Joseph, elle avait hérité de la Mère de l'Incarnation, une ardente dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, sentant que, " pour correspondre aux grâces qu'elle recevait de son Dieu, elle n'avait pas de moyen aussi efficace que de conjurer le Verbe Incarné de la recevoir sur son divin Cœur, pour y brûler en continuel holocauste en la présence de son Père ; et aussi, afin que le feu de ce divin autel consumât toutes ses infidélités, et sanctifiât ses pensées, ses actions et sa vie."

Sa tendresse pour le Cœur de Jésus la portait à honorer particulièrement sainte Gertrude, qui avait dit des choses si admirables de ce divin Cœur, et sans doute aussi la Vén. Mère de qui elle tenait cette précieuse dévotion, puisque d'après sa notice, son bon cœur se portait avec une affection toute filiale à honorer la très-sainte Vierge, le grand saint Joseph, saint Augustin, sainte Ursule, et tous ces saints et esprits bienheureux chargés de protéger son ordre et sa maison d'une manière spéciale."

" Je n'aurais jamais fait, dit celle qui écrit sa notice, si je voulais détailler en particulier toutes les vertus de cette chère Mère ; disons encore cependant qu'elle a porté avec une patience héroïque des croix qui en eussent accablé bien d'autres." Et l'on n'aura pas de peine à en convenir si l'on

considère seulement l'époque où elle fut supérieure : en moins de trois années, il lui fallut rendre les derniers devoirs à sept de ses religieuses, dont trois étaient encore à la fleur de l'âge et donnaient beaucoup à espérer pour l'avenir ; deux autres faisaient partie de son conseil, l'une la Mère Geneviève Bourdon, sa propre sœur, étant maîtresse des novices, et l'autre, la Mère Duquet de la Nativité, maitresse générale. La sixième religieuse de chœur était la vénérée Mère Charlotte Barré de Saint-Ignace. Au milieu de tant d'épreuves, sa force d'âme ne paraît pas une seule fois l'avoir abandonnée ; quelque sensible et bon que fût son cœur, elle maîtrisait la nature, et recevait tout avec paix et douceur de la main de Dieu.

La Mère Anne Bourdon de Ste-Agnès remplissait actuellement dans toute leur étendue, les deux charges de maîtresse des novices et de sacristine, quand la mort l'enleva si inopinément à sa Communauté. Elle semble même avoir redoublé d'activité en approchant de la fin de sa course, et portait jusqu'au scrupule le bon emploi de son temps. En la voyant agir à l'âge de soixante-dix ans comme une personne jeune et fraîche dans la route de la vie, on trouvait édification et encouragement. Ainsi se perpétuait dans la maison l'esprit de recueillement et de travail, barrières de la solitude tout aussi fortes que les grilles des parloirs ou les murs de notre cloître.

Nous avons déjà parlé du *saint patriotisme* de notre Mère Ste-Agnès. Une pensée nous a frappée, chaque fois que nos réflexions se sont arrêtées sur la coïncidence de la maladie et de la mort de cette chère Mère avec la délivrance du pays en 1711 : qui sait si cette âme généreuse ne fut pas une des victimes agréées par Marie, pour le salut de ce pays si cher ? . . . . . . Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que la Mère Ste-Agnès n'ait emporté avec elle le sentiment par lequel elle terminait si bien l'expression de ses alarmes : " *Ils (les Anglais) se confient en leur nombre et en leur force ;*

pour nous, Seigneur, notre confiance est en votre sainte protection!" C'est en compagnie des Anges qu'elle remercia Dieu de la merveilleuse réalisation donnée à cette ferme et entière espérance.

En terminant cette biographie, nous éprouvons le besoin de payer un dernier tribut d'admiration et de gratitude, à ce premier procureur général de la Nouvelle-France, qui ne fut pas moins ardent zélateur des intérêts de son Dieu, que fidèle représentant de ceux de son Roi, puisqu'il donna à la Religion ses quatre filles. Si M. Bourdon se rendit recommandable aux petits et aux grands par ses talents et sa rare probité; son amour pour la Religion et sa haute piété lui assurent un souvenir impérissable dans la reconnaissance de la postérité. Nommons encore aussi cette noble veuve, Mme Gasnier du Wault de Monceaux, qui ne voulut devenir belle-mère de cette famille de bénédiction qu'afin d'assurer à Dieu de si précieuses conquêtes. Les quatre sœurs Bourdon, qui furent les prémices des vocations religieuses du Canada, se partagèrent également entre les deux seules communautés alors existantes : Marguerite, l'aînée, fut une des fondatrices de l'Hôpital-Général de cette ville, et fournit une longue et précieuse carrière; la jeune Marie, au contraire s'était hâtée de ravir le ciel, car elle était morte à l'Hôtel-Dieu dès l'âge de vingt ans; quant à nos deux Mères Bourdon, nous avons essayé de dire ce que cette maison leur doit de vénération et de gratitude.

La Mère Jeanne Godefroy de Saint-François-Xavier, troisième Ursuline Canadienne.

Nos lectrices se rappellent cette aimable petite Jeanne, amenée des Trois-Rivières au Monastère dès l'âge de cinq ans, en 1647. Son père, M. Jean Godefroy de Linctot (1),

(1) La ville des Trois-Rivières, fondée en 1634 sous les auspices de Champlain par le sieur de la Violette "renferma après

un des héros du pays, voulait qu'elle grandît au contact de la sainteté, près de nos fondatrices. Elle n'avait encore que huit ans lorsqu'elle revint après l'incendie de 1650.

"C'était, dit le vieux récit, une enfant extrêmement précoce, d'un esprit brillant, d'une mémoire heureuse. Dès sa septième année, elle était très-avancée dans la doctrine chrétienne, la lecture, l'histoire sainte et autres études convenables à cet âge. Dans ces premiers temps de la colonie, les RR. Pères de la Compagnie de Jésus faisaient le catéchisme tous les dimanches et nos pensionnaires sortaient pour y assister. De temps en temps, pour exciter l'émulation, ils faisaient apprendre des vers et de petites tragédies sacrées, et récompensaient l'enfant la plus méritante. Mlle Jeanne Godefroy emportait le plus souvent le prix.

"A l'époque de sa première communion, Dieu lui donna de fortes inclinations pour la vie religieuse. Vers sa quatorzième année, ses parents insistèrent à la ramener dans sa famille. Mgr de Laval, premier évêque du pays, l'ayant vue au pensionnat et apprenant ses instances pour être admise au noviciat, exigea une nouvelle épreuve, et Jeanne dut retourner de nouveau au milieu du monde. Notre chère enfant ne perdit rien de sa première ferveur ; ses désirs au contraire augmentaient avec les obstacles.

"Elle parvint enfin au terme de ses vœux. Sa vêture, qui eut lieu le 9 octobre 1659, fut la première cérémonie de ce genre, en ce pays, présidée par un évêque. Dès son entrée au noviciat, elle ne fit plus que courir dans les voies de la perfection. C'est surtout comme maîtresse générale qu'elle a fait éclater son zèle pour notre saint Institut, ayant un

quelques années d'existence une aristocratie complète : les Hertel, les Le Neuf, les Boucher, les Godefroy, les Poulin de Courval, occupaient un rang distingué dans le pays et s'allièrent avec les principales familles." *Note de M. l'abbé Ferland.*

talent tout particulier pour parler de Dieu et instruire les enfants. Quoique très-éclairée sur toute chose elle était personne à prendre et à demander conseil, aussi a-t-elle rempli à la satisfaction de tous, les emplois considérables dont elle a été chargée.

" C'était une âme candide, bienfaisante et charitable, désireuse de suivre Notre-Seigneur dans les saintes voies de la croix. A l'âge de 62 ans, par suite de divers maux, elle perdit presque entièrement la mémoire. Cet affaiblissement moral, dont elle s'apercevait très-bien, lui était un sujet continuel d'humiliation et de sacrifices. Elle agréa cette disposition de la divine Providence sur elle, inclinant doucement son cœur à toutes les volontés de Dieu.

" Cette chère Mère était depuis longtemps à l'infirmerie et cependant sa mort nous prit à l'improviste. Une décharge de cerveau la suffoqua en un instant, sans que nous ayons pu lui faire administrer les derniers sacrements. Au reste, sa sainte vie n'avait été qu'une longue préparation à ce dernier passage et nous avons la douce conviction qu'elle a trouvé grâce devant le Seigneur.

" La Mère Jeanne-Louise Godefroy de Saint-François-Xavier était dans la 70ème année de son âge et la 55ème de sa carrière religieuse. Elle mourut le 28 juin 1713.

Trois fidèles Imitatrices de la Sr Saint-Laurent.
Sr Louise Huart de Ste-Geneviève.

A l'époque où nous sommes, c'est à dire de 1700 à 1713, trois de nos bonnes sœurs converses allèrent recevoir le prix de leur généreux dévouement.

Le première fut Sr Louise Huart de Ste-Geneviève, dont nous avons mentionné le décès dans les maladies pestilentielles de 1703. Elle n'était que dans la 28ème année de son âge et la 5ème de sa profession religieuse. Le récit nous la

présente comme adroite et industrieuse, capable de rendre service à la religion s'il eut plu à Notre-Seigneur de nous la conserver.

Cette bonne sœur pouvait au besoin être l'*ébéniste* du Monastère, "ayant fait une très jolie niche de bois fort propre pour une figure de saint Joseph, désirant ardemment contribuer à la dévotion envers ce grand saint par la décoration de sa niche. Elle avait aussi grand soin d'orner et d'entretenir de fleurs une grande figure de la sainte Vierge, posée au-dessus de la porte de la grande allée qui conduit à tous les offices de la maison."

Les habitantes du cloître reconnaissent facilement ici la statue de N.-D. des Anges et la niche de saint Joseph à l'extrémité opposée du même corridor. Ce détail les fait déjà remonter à près de deux siècles.

Sœur Louise Huart de Ste-Geneviève, si laborieuse et si affectueusement dévouée à ses chères malades, était fille de "Sieur Jean Huart, habitant de la côte de Lauson, et de dame Anne-Marie Amyot dit Villeneuve."

Sr Marie Dieu de la Résurrection.

Notre chère sœur de la Résurrection fut une autre victime des maladies courantes. "Tombée malade dans la nuit du 17 au 18 décembre 1708, elle expira le 21, dans la douceur d'un enfant, avec sa parfaite connaissance ainsi qu'elle l'avait demandé à Notre-Seigneur. Ce qui parut à toutes une très-grande grâce, car ces maladies étaient des fièvres violentes, accompagnées de mal de côté et de vomissements tels, que l'on ne passait pas trois ou quatre jours, les malades expirant pour la plupart en des délires et des convulsions extraordinaires. Notre chère sœur reçut le saint Viatique après avoir renouvelé ses vœux. Il y avait à peu près une demi-heure qu'elle avait reçu l'extrême-onction lorsque notre Rév. Mère, voyant qu'elle s'en allait, lui présenta le cierge bénit. Elle le prit et serra dans sa main, puis fit une

inclination de tête à notre Mère comme pour la remercier et lui dire adieu.

" La mémoire de cette bien-aimée sœur sera toujours en bénédiction en cette maison. Elle était une des dernières religieuses venues de France en 1671, et était professe du Grand-Couvent de Paris. Elle a été avec nous 37 ans et deux mois, et nous a toujours parfaitement édifiées par sa vertu et sa régularité. Son esprit de conduite et d'économie l'a rendue extrêmement utile à cette Communauté. Elle ne regardait ni à sa santé ni à ses peines quand il était question du bien commun. C'était un esprit bien fait, un bon et solide jugement, une humeur agréable et accommodante, une âme pacifique, prête à excuser tout le monde et ne se plaignant jamais de personne.

" Elle avait un grand zèle pour la conversion des sauvages et pour la reconstruction de notre église de Saint-Joseph, faisant pour cela bien des prières et des sacrifices.

" Elle s'estimait la dernière de toutes ses sœurs, la plus incapable et inutile, et éprouvait de la confusion des attentions que nous avions pour la soulager et conserver. Nous avions bien d'autres sentiments à son égard car elle n'avait rien de *vieil* que le corps, l'esprit étant vigoureux et fervent.

" Son ardeur à la prière et sa régularité, son profond respect pour les supérieures, son amour du travail, son zèle pour le bien commun dans un total oubli d'elle-même, sa charité parfaite et son dévouement aux intérêts spirituels et temporels de notre maison, ont fait de notre bien-aimée sœur de la Résurrection le modèle achevé d'une véritable sœur converse ursuline.

" Elle était dans la 77ème année de son âge, et la 53ème de sa profession religieuse."

Sr Marie Dodier de la Passion.

Sr Marie Dodier de la Passion est une de ces enfants de la Providence dont l'état d'abandon du coté de la terre, a été comme l'acheminement dans les voies du salut et de la perfection. Elle était fille de sieur Sébastien Dodier et de dame Marie Belhomme, et native du Perche. Quant à sa paroisse natale, nul ne la connaît, l'enfant n'étant âgée que de cinq à six semaines lorsque ses parents s'embarquèrent pour venir en ce pays, ce qui devait être vers l'année 1641.

Marie pouvait avoir 8 ou 9 ans, lorsque ses parents, que diverses affaires obligeaient de repasser en France, la confièrent à nos premières Mères. Périrent-ils dans le trajet, ou furent-ils victimes de quelque autre accident ? Nous ne le savons. Toujours est-il qu'après une longue attente, Marie finit par se considérer comme orpheline. Elle était alors dans sa douzième année. Tout en suivant les instructions religieuses et les classes élémentaires, elle s'associait aux travaux de nos sœurs converses autant que son âge le permettait. Elle se rendit si aimable à toutes que notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation n'hésita pas à acquiescer à son désir d'être religieuse converse, et elle la présenta à la Communauté. Elle avait alors seize ans.

" On n'eut jamais sujet de regretter l'admission de cette chère sœur, car on peut dire sans exagération qu'elle a parfaitement rempli les fonctions de son état, et qu'il est difficile d'en trouver de semblables.

" Depuis l'âge de onze ans qu'elle fut donnée pour aide à nos sœurs jusqu'à sa mort, elle a porté avec une joie et une charité incomparables le faix du travail, sans jamais rien ralentir de sa première ardeur. Elle s'était faite une loi de n'éconduire jamais personne, quelque fatiguée ou pressée qu'elle fût, et elle rendait service de si bonne grâce, qu'on eût dit, à la voir, que c'était l'obliger et lui faire plaisir que de s'adresser à elle.

" Sa plus grande peine en sa dernière maladie, qui ne dura que quinze jours, était d'avoir à accepter les services que requérait son état. Elle s'accusait de lâcheté et disait agréablement que cela la rendrait paresseuse. La moindre perte de temps lui avait toujours été en horreur. Le grand mobile de son dévouement sans bornes était une profonde reconnaissance envers la Communauté qui l'avait adoptée et élevée pour Dieu, lui enseignant à le servir parfaitement.

" Sa piété était aussi profonde qu'éclairée, et l'on peut dire qu'après avoir rempli les jours de son pèlerinage, elle s'est endormie sur le Cœur de Notre-Seigneur, ayant communié pour la troisième fois en viatique quelques heures seulement avant que d'expirer. Elle mourut le 3 juin 1710, dans la 70ème année de son âge et la 54ème de sa vie religieuse.

Sa dévotion à la sainte Mère de Dieu était extraordinaire; elle aimait surtout à l'honorer par la récitation du chapelet. Elle pria instamment ses Mères et sœurs qu'au moment de sa mort, on lui fît la charité de le réciter pour elle, afin de rendre hommage à Marie au commencement de son éternité, dans l'état où Dieu l'aurait mise."

Touchante pensée qui montre avec quelle force l'orpheline d'ici-bas s'était attachée à sa parenté du ciel.

Une réflexion se présente à nous en terminant ce chapitre. L'affectueux intérêt avec lequel ces dernières notices sont écrites fait assez voir comment l'on entend au Monastère la distinction de religieuse de chœur et de religieuse converse. La Providence assigne à chacun sa place en ce monde pour l'accomplissement de ses desseins; mais ces places ne sont que temporaires. La religieuse travaille à accomplir le volonté de Dieu là où il la met, sachant qu'au jour de ses grandes assises, les comptes seront définitivement réglés, et chacun récompensé selon son mérite.



CHAPITRE III.

Ving-cinq années de paix préludant au centième anniversaire.

Retour de Mgr de Saint-Valier ; Le Pays à cette époque—Une fille d'Albion devient fille de Ste-Ursule—Compagnes de noviciat de Mlle Wheelwright—Si l'on aime ses parents au Monastère ! Le Grand-Père Boucher et la Grand'Mère Saint-Pierre—Mlle de Ramezay et ses émules—La lampe qui ne s'éteint pas—Mme Rivet entre au Monastère et y meurt postulante—Témoignages rendus à la sainteté de la Vén. Mère M. de l'Incarnation—Le Monastère triple ses dimensions en vingt-cinq ans ; église ; murs de clôture—Coup-d'œil autour du Monastère ; traits caractéristiques des mœurs de l'époque ; Donnés et Donateurs—Régime féodal en Canada ; Seigneurie de Ste-Croix et Messe de Requiem ; Baronnie de Portneuf et Eglise des Trois-Sœurs—Mort du marquis de Vaudreuil—Mort de Mgr de Saint-Valier—Supérieurs et Chapelains du Monastère—Une novice demande la mort plutôt que de sortir du cloître—Un Prodige vivant - Mlle Dorothée Jeryan et dernières professes avant le centième anniversaire—Les cloches du Monastère—*Centième Anniversaire.*

§1.—RETOUR DE MGR DE SAINT-VALIER ; LE PAYS A CETTE ÉPOQUE.

QUEL jour pour la colonie que celui du retour de son premier pasteur, après treize années d'absence (1) et d'épreuves de toute sorte. Le traité signé à Utrecht, le 11 avril 1713, ayant levé tous les obstacles, Mgr de Saint-Valier s'embarqua sur le *Manon*, vaisseau marchand, et vers le milieu de l'été il arrivait heureusement à Québec. Bien des sentiments durent se presser dans le cœur du zélé prélat, en revoyant son troupeau et sa patrie adoptive. "Nous

(1) Mgr de Saint-Valier s'était embarqué pour la France le 20 octobre 1700. La liberté lui avait été rendue en 1709, mais Louis XIV craignant d'exposer une seconde fois l'illustre prélat, ne voulut point consentir à son départ que la paix ne fut conclue.

fûmes agréablement surprises, dit le Récit, quand dans la matinée du 18 août, de joyeux coups de canon nous annoncèrent l'arrivée de Monseigneur. Toute la population se porta en foule vers le fleuve, et l'on conduisit comme en triomphe au son des cloches et du canon le vénéré Pasteur. Dans le cours de l'après-midi nous eûmes le plaisir de le voir; il ne pouvait se lasser d'exprimer sa joie; quant à nous, notre reconnaissance est grande envers le Dieu de bonté qui nous a ménagé tant de consolation après de si longues épreuves."

Mgr de Saint-Valier retrouvait un diocèse qu'allaient enfin faire prospérer les bénédictions de la paix. Nous voilà en effet, chères lectrices, au début d'une époque unique dans les annales de la Nouvelle-France: trente années de calme et de repos, quel bienfait pour ce pays si longtemps éprouvé! Entrons un peu dans le détail.

Vers 1670, nous entendions notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation nous tracer en grand le tableau de la prospérité future du Canada; elle parlait de projets de manufactures et de relations commerciales; des ressources immenses qu'offrirait l'exploitation des terres, des pêcheries, des mines et des bois forestiers: " Voilà, ajoutait-elle, de quoi faire un grand pays avec le temps." Rien n'était plus vrai, et rien ne se fût mieux réalisé, s'il n'eut dépendu que des efforts et du bon vouloir des colons. Malheureusement, cette magnifique perspective s'évanouit bientôt presque en entier; une politique aussi préjudiciable à la métropole qu'aux intérêts coloniaux, mit des obstacles insurmontables au développement des ressources du Canada. Obligé de tout recevoir de la France et, par conséquent, de lui tout donner en échange, il en résulta que le principal et presque seul article important de commerce fut toujours les

pelleteries : en 1754, on exportait encore pour 3,000,000 de francs de peaux de castors. L'absence de numéraire donna lieu à l'introduction de la monnaie de carte par le gouvernement de France, système qui devint si funeste au pays, et dont notre Monastère eut à souffrir sa bonne part, surtout vers la fin du règne de Louis XV. Mais n'anticipons pas sur les malheurs à venir, jouissons plutôt de la prospérité présente.

L'entrée du Canada avait été forcément livrée aux Anglais à Utrecht, par la cession de l'Acadie et de Terre-neuve ; le Roi et ses ministres n'avaient pas manqué de s'en apercevoir, aussi songèrent-ils à réparer la brèche en fortifiant l'île Royale. Ce fut en 1720, qu'on s'occupa de fonder Louisbourg. Ce Dunkerque de l'Amérique était d'autant plus indispensable, qu'à la première difficulté entre les deux puissances, les Anglais eussent pu intercepter toute communication entre la France et sa colonie, malheur sans remède, puisque l'absence des seules ressources manufacturières eût réduit les colons aux dernières nécessités.

Cette précaution prise, on vécut en assurance, nos pères, selon leur bonne coutume, tirant le meilleur parti des événements. La population s'augmenta et le défrichement des terres à proportion. En 1721, le pays comptait 25,000 habitants ; ce nombre avait doublé en 1744, et disons de suite qu'en 1755, la population du Canada s'élevait à 80,000. Il faut avouer cependant que ce nombre était minime, à côté du chiffre de 1,200,000 qu'atteignait la population des colonies anglaises.

Dans les années qui s'écoulèrent de 1713 à 1744, le Canada fut en grande partie redevable de son bonheur à la

sage administration du Cardinal de Fleury, qui sut maintenir la paix avec l'Angleterre, et qui assura par là le fruit des soins intelligents et du zèle infatigable du marquis de Vaudreuil et du marquis de Beauharnais, pour le bien du pays.

Si nos lectrices désirent maintenant se former une idée de l'état religieux de la colonie, qu'elles se figurent l'organisation d'un clergé national, devenant chaque année plus nombreux par le dévouement des MM. du Séminaire; qu'elles voient s'élever les constructions du grand collége des Jésuites, si propres à montrer dans tout son jour l'esprit d'entreprise de nos ancêtres; qu'elles se représentent surtout ces quatre-vingts missions (1) qui, de Kamouraska à Châteauguay, parsemaient les deux rives de notre fleuve de pieuses chapelles, autour desquelles venaient se grouper des villages plus ou moins nombreux de fervents Catholiques. L'activité de Mgr de Saint-Valier donna un nouvel élan à ces œuvres; son zèle s'étendant jusqu'aux dernières limites de son vaste diocèse, ne négligeait pas même les lointaines missions de la Louisiane où dès le commencement du siècle, le Séminaire de Québec avait envoyé des missionnaires.

Montréal n'était pas en arrière dans ce mouvement généreux: les MM. de Saint-Sulpice y faisaient éclater leur amour de la patrie adoptive comme curés et missionnaires; ils étendaient aussi leur protection aux ferventes Communautés religieuses de Ville-Marie, tandis que les Frères

(1) Si nos lectrices aiment à savoir ce qu'étaient trente années auparavant (1683), les paroisses qui les intéressent, elles n'ont qu'à jeter les yeux sur le Tableau que nous insérons à la fin de ce tome.

Charon donnaient le bienfait de l'instruction chrétienne aux jeunes gens de la ville et des environs.

Mais trêve à ces pérégrinations extérieures et revenons à notre aimable solitude. Nous annonçons une époque de paix, il ne faut donc pas s'attendre, dans ce chapitre, à des récits saillants qui montrent en péril les intérêts les plus chers de la patrie ; non, tout sera calme, paisible, et nous n'aurons guère à sortir du Monastère, où les incidents seront en harmonie avec la sérénité de la vie du cloître. Nous verrons voguer au souffle de la grâce, l'heureuse barque d'Ursule, tantôt accueillant de nouveaux passagers, tantôt en conduisant d'autres au port, s'élargissant et déployant de nouvelles voiles, à l'appel de la jeunesse toujours plus nombreuse et empressée qui afflue vers son bord.

§2.—UNE FILLE D'ALBION DEVIENT FILLE DE STE-URSULE.

Le 12 avril 1714, est un de ces jours dont les traditions du cloître ont longtemps gardé le souvenir, et dont l'écho n'est pas même inconnu à la génération présente. On avait disposé le petit sanctuaire comme aux plus grandes fêtes, car une nouvelle épouse de J. C. allait recevoir les insignes de sa consécration. De grand matin, un mouvement inaccoutumé se remarquait au Monastère : c'était encore l'heure du silence solennel, mais à défaut de paroles, l'expression de chacune reflétait un bonheur qu'il serait difficile de bien peindre. Sans doute, le jour où une nouvelle vierge scelle par des vœux perpétuels sa fidélité à Dieu est toujours un beau jour ; chacune des sœurs se reporte sensiblement à celui où elle-même goûtait un semblable bonheur, et l'on jouit doublement. Mais

cette fois, c'était quelque chose de plus qu'une profession ordinaire : à la jeune vierge prosternée au pied des autels et abîmée dans la pensée de son Dieu, se rattachait tout un drame des plus touchants événements.

Cette intéressante et bien-aimée novice était Mlle Esther Wheelwright. Nos lectrices sont peut-être un peu surprises de voir sitôt revenir ce nom, car à peine y a-t-il dix-huit mois que nous l'inscrivions sur la liste des nouvelles entrées : c'est abréger de neuf mois les épreuves ordinaires. Il est vrai, et c'est l'unique exception de ce genre que présentent nos annales. En revenant un peu sur le passé, on conviendra que le cas présent est assez peu ordinaire pour mériter cet unique privilége.

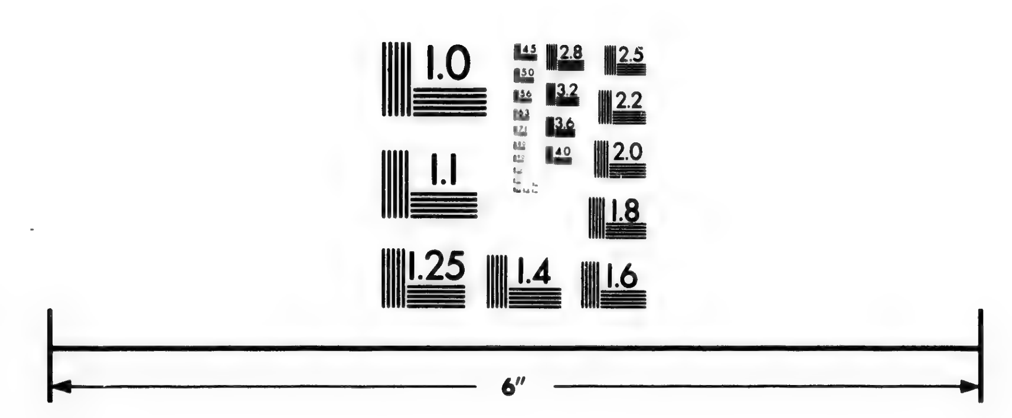
Mlle Esther Wheelwright était, comme nous l'avons dit, une gracieuse fleur d'Albion qui s'était épanouie au milieu des déserts de l'Amérique. Sa famille, originaire d'Angleterre, avait suivi l'armée à l'époque des guerres, et était venue s'établir dans les environs de Boston. En 1703, M. Wheelwright subit le sort de beaucoup d'autres Européens ; sa maison fut surprise et pillée par un parti d'Abénaquis dans une de leurs incursions, et pour comble de malheur, sa petite fille Esther fut enlevée par ces barbares, et entraînée dans les profondeurs des forêts, où elle se trouva comme ensevelie toute vivante. La famille sauvage à qui elle échut s'attacha d'une affection extraordinaire à cette enfant, et c'est assez dire que pendant cinq années, rien ne put les décider à s'en dessaisir. La beauté et la grâce de l'innocente captive étaient ravissantes et, chose admirable ! elle s'entoura de tant de respect au milieu de ces farouches peuplades, que son âme resta toujours pure et blanche comme son front ; le

ciel qui veillait d'un œil jaloux sur cette fleur chérie avait sans doute député quelque chérubin à sa garde.

La famille Wheelwright, après de longues et inutiles recherches, avait enfin perdu tout espoir de revoir jamais leur enfant, quand ils apprirent qu'elle vivait encore. Le R. P. Bigot, un des plus saints missionnaires de la Compagnie de Jésus, dont l'immense influence sur la belliqueuse nation des Abénaquis a produit les résultats les plus heureux pour la colonie française, visitait tour à tour les habitations séparées de ces tribus indiennes. Arrivé un jour à un certain village, il s'arrête soudain en présence d'un groupe d'enfants, croyant y voir une petite figure étrangère. Il ne se trompait pas, c'était notre pauvre petite Esther!

La joyeuse nouvelle étant parvenue à Boston, de secondes députations furent envoyées de la Nouvelle-Angleterre au gouverneur général de la Nouvelle-France, pour traiter de la délivrance de la jeune captive. Tout fut mis en œuvre de la part du gouverneur par l'intermédiaire des missionnaires; mais plusieurs années s'écoulèrent sans amener le résultat désiré. Enfin, en 1708, le R. P. Bigot S. J., arrivait à Québec avec sa petite protégée et la présentait au marquis de Vaudreuil. Celui-ci, heureux de voir délivrée de la barbarie une aussi gracieuse enfant, la considéra dès lors comme sa fille adoptive, et l'amena au château Saint-Louis, où la Marquise l'accueillit avec une tendresse toute maternelle. Comme cette dernière se disposait à faire le voyage d'Europe, et qu'il n'y avait alors aucun moyen de faire parvenir Esther à sa famille, elle résolut de la placer au pensionnat en même temps que sa fille aînée: "Le 18 janvier 1709, dit le Registre,

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





Mme la Marquise nous a donné une petite anglaise pour pensionnaire. Elle paiera 40 écus."

La jeune Esther fit peu après sa première communion "en des dispositions ravissantes." Sur la fin de sa dernière année de pensionnat, elle manifesta hautement le désir d'embrasser la carrière d'Ursuline ; mais le marquis de Vaudreuil, qui se regardait comme engagé à la rendre à sa famille, ne voulut jamais en entendre parler et la retira au château avec sa fille.

Un extérieur gracieux, un naturel aimable, une rare modestie lui gagnèrent tout d'abord les cœurs ; chacun s'empressait à prévenir ses moindres désirs. La jeune Esther, avec des goûts moins solides, eût passé d'agréables moments au milieu de cette société d'élite ; mais la vertueuse enfant avait goûté le bonheur intime du cloître et son cœur n'aspirait qu'à y revenir. Cependant le Gouverneur cherchait une occasion favorable de rendre Esther à sa famille, et il l'emmena dans ce but aux Trois-Rivières et à Montréal. Pendant ces deux années d'angoisses qu'elle passa hors du Monastère, entre Québec, Montréal et Trois-Rivières, elle obtint de séjourner quelque temps aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu de ces deux dernières villes ; mais son cœur était resté au lieu où, pour la première fois, elle avait été nourrie du pain eucharistique, et par un miracle de la Providence, le 2 octobre, elle obtenait enfin d'y revenir.

Renonçons à dire les ardeurs de cette âme si grande et si généreuse qui, à peine âgée de quinze ans, fermait les yeux à tout ce qu'il y avait de séduisant pour son esprit et son cœur à retourner dans sa patrie et à revoir sa famille ! Une seule pensée occupait son esprit, la conservation de sa foi et le salut de son âme !

Au commencement de sa seconde année de noviciat, arriva une nouvelle députation de la famille Wheelwright, avec des lettres pressantes pour rappeler auprès d'eux leur jeune et chère Esther. Son cœur sensible fut réjoui en apprenant des nouvelles de ses parents, mais sa résolution de se faire religieuse n'en fut pas un moment ébranlée : au contraire, craignant qu'on ne fît de plus fortes instances pour la retirer du Monastère, elle se jeta aux genoux de Mgr de Saint-Valier et le conjura d'avancer l'époque de sa profession, afin qu'elle pût jouir en assurance de son bonheur. Elle adressa la même supplication au marquis de Vaudreuil, qu'elle aimait et vénérait comme un père. Des personnes aussi éminentes étant d'avis qu'en pareille circonstance, on devait faire exception aux constitutions de l'Ordre, le sujet fut pris en considération au Monastère, et le conseil des Ursulines conclut aussi à l'affirmative.

L'heureuse novice était donc au comble de ses vœux, et c'était en présence de tout ce que la ville avait de distingué, et sous les bénédictions épiscopales, qu'elle mettait le dernier sceau à ses engagements sacrés.

Les archives ne nous ont point conservé les paroles éloquentes qui durent lui être adressées en ce jour à jamais mémorable pour elle ; mais en revanche, elles nous ont transmis celles qui lui rappelaient si vivement, quinze mois auparavant, les bienfaits signalés de son Dieu. Le prédicateur de ce jour était le R. P. Bigot, celui-là même à qui la jeune novice devait les premières connaissances de la foi, sa délivrance du pays des barbares, et en grande partie son entrée en Religion. En véritable père, il avait voulu lui-même pourvoir aux frais de son admission et de sa vêture. Le jour où sa chère protégée s'enrôlait sous les étendards d'Ursule était donc pour lui un jour de bonheur

indicible, aussi allons-nous l'entendre dans toute la surabondance et la tendresse de sa gratitude envers Dieu. Son cœur déborde en quelque sorte; il emprunte aux saintes Ecritures ses rapprochements les plus expressifs, et au Psalmiste, ses exclamations les plus touchantes.

Si nous ne pouvons citer en entier ce discours, nous en extrairons du moins quelques passages, choisissant de préférence ceux qui nous feront mieux connaître le caractère énergique de la nouvelle épouse du Seigneur, et les traits admirables de la Providence à son égard, quand Dieu la démêlait du carnage, pour en faire un des plus touchants objets de ses miséricordes. C'est ainsi qu'il laisse les hommes s'agiter dans des intentions tout humaines, et souvent se châtier les uns les autres; mais sans jamais perdre de vue le bien de ceux qui le servent ou qu'il prédestine, dans sa prescience de leur fidélité future.

C'est en présence du marquis de Vaudreuil et de l'élite de la société de Québec, que le prédicateur va retracer les voies de Dieu sur cette âme privilégiée.

" *Manus tua deducet me; et tenebit me dextera tua.* Votre main, Seigneur, me conduira; votre droite me soutiendra. Ps. 138.

" Ne vous semble-t-il pas, ma chère Sœur, que ces paroles ont été dites pour vous, et que le Roi-Prophète, éclairé en les prononçant d'un rayon de ces lumières éternelles qui pénètrent ce que l'avenir a de plus reculé, y découvrait toutes les circonstances de votre heureuse destinée? Pour moi, dès que ces paroles se présentèrent à mon esprit, il ne me fut plus possible de chercher ailleurs de quoi vous entretenir dans la cérémonie d'aujourd'hui. Elles me représentèrent si vivement l'aimable conduite de Dieu sur vous, depuis votre plus tendre enfance jusqu'à ce moment, que le

Psalmiste me sembla y avoir exprimé comme dans un tableau l'histoire de votre vie. Elle n'a pas laissé cette vie, ma chère Sœur, quelque courte qu'elle ait été, d'être bien traversée ; mais c'est en cela même que vous devez reconnaître la miséricorde de Dieu qui a tout conduit avec une habileté digne de lui, *Manus tua deducet me :* ainsi qu'il en a toujours usé, ce grand Dieu, à l'égard de ses élus. Enfer, monde profane, en vain dressez-vous vos plus fortes batteries contre ces élus de Dieu; tous vos efforts sont inutiles; vous verrez échouer vos téméraires entreprises : rien ne peut résister au bras tout-puissant qui les protége : *Et tenebit dextera tua.*

" N'est-ce pas là, ma chère Sœur, ce que le Seigneur a fait pour vous ? D'où vous a-t-il tirée ? par quels prodiges de ses bontés vous trouvez-vous aujourd'hui heureusement transplantée d'une terre stérile et ingrate, d'une terre où vous alliez être esclave du démon de l'hérésie, dans une terre de promission et de bénédiction, où vous êtes sur le point de jouir de la douce liberté des enfants de Dieu.

" C'est, ma chère Sœur, pour exciter en vous les sentiments de la plus tendre reconnaissance envers ce Dieu bon, que je vais vous raconter l'histoire de ses miséricordes sur vous. Ferventes Vierges qui me faites l'honneur de m'entendre, daignez y prendre part. Vous y êtes intéressées : il s'agit d'une épouse que s'est choisie lui-même l'Epoux des vierges, votre immortel Epoux ; il s'agit d'une sœur qu'il vous donne de sa main, qui pour être étrangère ne doit pas vous en être moins chère et moins aimable. Il me paraît même, mes chères Sœurs, que cette qualité d'étrangère doit vous inspirer plus de tendresse pour elle, puisqu'enfin votre Epoux, en l'allant chercher si loin, vous donne la mesure de votre estime et de votre tendresse pour elle.

" Au reste, nouvelle épouse de J.-C., comme il est particulièrement pour vous, ce récit des divines miséricordes, vous vous y connaîtrez toujours : ce seront toujours vos

aventures que j'y raconterai. Y parlant toujours de vous et à vous-même, ma fidélité ne peut être suspecte. D'ailleurs, je n'y mets de moi qu'un style simple et sans fard, qui ne peut déguiser l'aimable ingénuité de ce dont vous avez bien voulu me faire part: heureux si je pouvais en bien copier tout l'agrément et toute la vivacité! Au reste, ce récit ne peut que vous faire beaucoup de plaisir, vous rappelant le souvenir de ce que Dieu a fait pour vous..........................

" N'êtes-vous pas, ma chère Sœur, une autre petite Esther, à qui une dure captivité va ouvrir le chemin au trône, non pas du puissant Assuérus, mais du Maître d'Assuérus, du Maître des monarques, de l'immortel Epoux des vierges! C'est pour lui, c'est à lui qu'on la conduit en triomphe. Et s'il vous paraît ce triomphe n'avoir rien de la magnifience des fêtes nuptiales; si au lieu des acclamations de joie, de la douce harmonie des instruments de musique, l'on n'y entend que cris confus et barbares de guerriers sauvages, ce n'en est pas moins un triomphe pour elle, triomphe dont la dernière scène ne devait se représenter qu'aujourd'hui, où on va la revêtir des précieuses livrées du divin Epoux; tant il est vrai de dire, ma chère Sœur, que la main de ce Guide infiniment habile vous conduisait, par votre captivité, à l'heureuse destinée dont vous allez recevoir les précieux gages.

....

" La Providence vous avait conduite hors de votre pays; mais que d'obstacles encore aux desseins de Dieu sur vous! Il s'en fallait que vous fussiez encore rendue au lieu où l'on devait vous donner les premières teintures de cette sainte Religion, que vous deviez embrasser dans la suite avec tant d'ardeur. Hélas! combien d'enfants captifs ont péri en chemin à l'âge où vous étiez! Non, ma chère Sœur, je ne puis encore sans être touché d'une extrême compassion pour vous, vous rapprocher des affreuses conjonctures où vous vous trouviez alors. Jeune enfant de six à sept ans, violemment arrachée d'une maison où vous étiez tendrement élevée, plongée dans

l'amertume de la perte de tout ce que vous aviez de plus cher au monde ; vous voilà tout d'un coup réduite à la fortune d'une vie errante par les forêts, obligée à suivre de nouveaux maîtres, qui font peu d'attention que vos pas ne peuvent égaler la rapidité des leurs. Il faut les suivre par des chemins difficiles, au delà de tout ce qu'en peuvent penser ceux qui n en ont pas l'expérience que nous en avons *vous* et *moi*, ma chère Sœur. Vous les suiviez néanmoins, (comme vous me l'avez vous-même raconté d'une manière si vive et si éloquente), charmant vos ennuis au milieu de ces affreuses misères, par le vain espoir de vous en dédommager quelque jour, en les racontant à un père qui y prendrait une part infinie, vous croyant en effet assez vengée par là de vos nouveaux maîtres. Et, ma chère Sœur, (ce qui vous surprend encore maintenant vous-même), vous les suiviez sans en être autrement fatiguée, sans aucune altération de vos forces et de votre santé. Cela se pouvait-il faire sans l'appui de cette main invisible qui vous portait, qui vous soutenait.

" Enfin, ma chère Sœur, vous arrivez au terme. Vous voilà parmi un peuple sauvage dont le langage barbare, dont les manières grossières et si opposées aux vôtres, avaient bien de quoi vous révolter. Vous dévorez tous ces rebuts, toutes les incommodités d'une vie si dure ; d'où vous vient cette force sinon de cette main divine qui vous soutenait ; *et tenebit dextera tua ?* Déjà un peu faite au travail, vous rendez à votre *cabane* des services que, peu auparavant, on s'empressait de vous rendre, à vous, dans la maison paternelle. Il m'en souviendra toujours, ma chère Sœur, du triste équipage où vous vous présentâtes à moi, la première fois que je vous rencontrai dans ces villages, équipage si peu conforme à la faiblesse de votre âge et à la délicatesse dans laquelle vous aviez été élevée. Les traits d'une éducation polie perçaient à travers les lambeaux qui vous couvraient, et je n'aurais pu m'empêcher de verser des larmes, si la crainte

de vous faire faire un retour trop affligeant sur vous-même ne les eût retenues.

" C'est là néanmoins, ma chère Sœur, c'est dans ce lieu si triste et si affreux, en apparence, que Dieu va se manifester à vous ; c'est là qu'il va travailler à vous rendre capable des grandes choses auxquelles il vous destine. Il vous y dispose par une admirable facilité à entendre une langue barbare, privilége dont il avait gratifié Joseph dans sa captivité ; *Linguam quam non noverat audivit.* Ainsi, peu à peu naturalisée à une terre étrangère, vous vous apprivoisâtes insensiblement aux saints exercices d'une vie chrétienne, que bon nombre pratiquaient dans ces sauvages solitudes. Rien ne vous faisait tant de plaisir que de les suivre vous-même journellement, et de rendre à Dieu un culte dont vous ne pénétriez pas encore, à la vérité, toute la grandeur et toute la sainteté, mais dont on voyait croître l'estime en vous chaque jour.

" Cent fois je bénis la divine Providence de son aimable conduite sur vous ! Sans voir encore où aboutiraient de si heureux présages, j'admirais cette application aux instructions journalières, où vous assistiez avec les autres enfants du village ; cette sagesse prématurée qui vous rendait de jour en jour capable de nouvelles lumières, et vous embrasait de nouvelles ardeurs, pour une Religion où tout vous semblait aimable. Aux tristes idées du malheur apparent de votre captivité, succède peu à peu un vrai goût du bien inestimable qu'elle vous procure, bien en comparaison duquel les douceurs d'une famille aisée ne vous paraissent plus rien. Vous voilà infiniment contente dans votre captivité ; l'horreur que vous en aviez se change en des désirs empressés de vous y conserver toujours. Mais c'est maintenant que vous allez avoir plus que jamais besoin de cette main toute-puissante, qui a opéré en vous ces changements heureux.

" Car, ma chère Sœur ,cette captivité que vous envisagez maintenant comme une bonne fortune, les personnes à qui

vous êtes chère la regardent bien d'un autre œil ! S'ils sont désolés de la privation de leur chère fille, ils le sont encore plus de l'affreuse dureté d'une vie sauvage où ils vous voient réduite. Toute leur tendresse se réveille en apprenant votre triste sort ; il n'est rien qu'ils ne soient résolus de faire pour vous affranchir d'un si dur esclavage. Que font-ils, ma chère Sœur ? Ils interposent le crédit et l'autorité de *celui* (1) qui pouvait seul, par le haut rang qu'il tient dans le pays, leur procurer la consolation de vous revoir auprès d'eux.

" Leur espérance ne fut pas vaine ; il entra obligeamment dans les peines d'un père et d'une mère, sensiblement affligés de l'absence d'une fille qu'ils aimaient tendrement, et qu'ils s'étaient vu enlever par le malheur d'une cruelle guerre. Il ne fut pas moins sensible, ma chère Sœur, à votre sort, au triste sort d'une jeune demoiselle étrangère, réduite parmi les barbares à la dureté d'une vie sauvage. Je ne vous rappelle ici le souvenir de toutes ces choses, que pour vous y faire sentir la protection de la main divine : dans cette occasion, vous auriez échappé à toute autre main qu'à cette main toute-puissante. La batterie était forte : un gouverneur général voulait bien s'en mêler, l'on n'épargnait rien pour gagner ceux qui vous retenaient : prières, menaces, promesses avantageuses, tout est mis en œuvre pour y réussir, mais sans aucun effet. L'on aurait pu, à la vérité, vous enlever d'autorité, et on l'aurait fait sans doute, si l'on n'eut craint de nous aliéner par cette violence, une nation que l'on ménageait et que l'on voulait conserver dans nos intérêts, vu les conjonctures de guerre où l'on se trouvait. Nos vues superficielles ne pénétrèrent pas plus avant ; elles ne devinaient pas la main invisible qui vous retenait dans ces villages ! Cinq ans s'écoulèrent dans votre captivité. Il n'en fallait pas moins pour vous fortifier dans l'amour de notre sainte Religion.

(1) On se rappelle que le marquis de Vaudreuil était présent.

" Ces cinq années écoulées, on fait une nouvelle tentative pour vous retirer d'avec les sauvages ; on y réussit, leurs esprits devenus plus dociles se laissent enfin gagner. Au sortir de votre captivité, vous trouvez un asile dans la maison même d'un Gouverneur obligeant qui veut bien vous servir de père, et dont vous méritâtes bientôt l'estime et la tendresse. Il ne tarda guère à seconder vos bonnes intentions, en vous mettant dans cette sainte maison que vous choisissez aujourd'hui pour votre éternelle demeure ; il vous y mit pour y être instruite avec les jeunes filles que l'on y forme à la vertu : amitiés auxquelles, à la vérité, vous étiez sensible, mais qui ne vous ôtaient pas la crainte d'être renvoyée dans votre pays et de perdre par là la sainte Religion que vous aviez embrassée. De là ces continuelles alternatives de chagrins et de joies. Vous vous flattiez parfois que rien ne serait capable de vous enlever, malgré vous, d'un pays dont vous aviez embrassé la Foi, et où l'on ne pouvait vous refuser un asile ; mais bientôt, réfléchissant sur votre faiblesse et l'inutilité de vos résistances si l'on voulait absolument vous renvoyer, vous retombiez dans la dernière désolation.

" Combien de fois la regrettâtes-vous, ma chère Sœur, cette aimable captivité qui mettait votre salut en assurance ? Que de désirs empressés d'y retourner ! que d'amers désaveux des amitiés qu'on avait prétendu vous faire en vous délivrant ! Je suis même témoin, Seigneur, avec quelles instances, avec quelles tendres expressions elle vous conjura cent fois, toute baignée de larmes, de vouloir bien mettre fin à ses craintes par la mort, qui seule paraissait pouvoir l'en affranchir ....

" Enfin le jour de votre entrée au noviciat était fixé, jour d'heureux présage pour vous, ma chère Sœur, puisqu'il était consacré à la mémoire de l'illustre Ursule, patronne du saint Ordre où vous alliez entrer, et que par là nous voulions engager à honorer de sa protection sa petite compatriote. Vous étiez au comble de vos joies et à la veille, ce semble,

de voir vos désirs accomplis Mais tout à coup la scène change ; vos joies se convertissent en pleurs ; vos espérances renversées vous affligent d'autant plus qu'elles vous semblaient plus assurées. L'on renouvelle vos anciennes plaies, on prend des mesures pour vous renvoyer en votre pays. L'orage est près de fondre sur vous ; vous en prévoyez les suites et vous pleurez amèrement. On est sensiblement touché de votre douleur, mais on ne croit pas devoir vous exaucer. Il faut sortir de cette sainte maison où tous les sentiments de votre cœur semblent vous attacher, et c'est pour vous rapprocher de votre pays, afin de ménager plus facilement les moyens de vous y faire conduire.

" Providence de mon Dieu, à qui rien n'échappe de tout ce qui se passe dans ce vaste univers, ne paraîtrez-vous insensible qu'aux tristes aventures d'une jeune étrangère, si digne de vos soins, et que vous semblez destiner à de si grandes choses ? Ne l'avez vous donc été chercher jusqu'au cêntre de l'hérésie, n'aurez-vous excité tant de mouvement pour l'enlever de sa patrie, que pour vous la voir enlever à vous-même ? Ne l'avez-vous conduite en ce pays, que pour lui donner la connaissance et le goût d'un bonheur qu'elle ne doit jamais posséder ? Ne lui en aurez-vous fait connaître le prix inestimable, que pour lui en faire regretter plus amèrement la perte ?

" Non, non, ma chère Sœur, vous n'échapperez pas à la main de votre Dieu ; si la Providence paraît vous oublier, ce n'est que pour donner plus d'éclat et plus de relief à sa protection toute-puissante.................. ....

" Vous voilà, ma chère Sœur, à l'heureux terme ; tous les obstacles sont levés ; rien ne s'oppose plus à votre bonheur. Tant que vous n'étiez pas en âge de disposer de vous-même, la Providence a suspendu la tendresse naturelle d'un père et d'une mère, et a ralenti la vivacité des premières poursuites ; maintenant que la loi vous rend parfaitement maî-

tresse de votre liberté, ils ne peuvent plus s'opposer au choix que vous faites, d'une sainte Religion et d'un état de vie qu'ils ne désapprouvent que parce qu'ils n'en connaissent ni l'excellence ni la sainteté.

" Ah ! ma chère Sœur, quel fond de reconnaissance pour un cœur généreux, pour un cœur bien placé !..........................

" Oui, il me faut le redire, quel enchaînement de bienfaits dans la manière dont Dieu vous a conduite jusqu'à cet heureux jour, jour de joie et de triomphe, jour trop aimable où l'Epoux des vierges, en vous revêtant de ses saintes livrées, vous honore en même temps du nom de Sr de l'Enfant-Jésus. Cette sainte maison, témoin fidèle de vos premières ardeurs pour la vie religieuse, toutes ces ferventes vierges, vos chères mères et sœurs qui, en vous recevant parmi elles, vous donnent tant de marques de leur estime : tous ces immenses bienfaits de notre Dieu dont vous vous voyez aujourd'hui environnée, doivent donner une nouvelle vivacité à votre reconnaissance en cette auguste solennité, et vous faire écrier dans un saint transport avec le Roi-Prophète : Le Dieu qui a opéré ces merveilles en ma faveur est le Dieu de tous les siècles ! Il sera toujours le mien ; c'est sous ses aimables lois que je vivrai toujours ! *Quoniam hic est Deus noster in æternum et in sæculum sæculi ipse reget nos in sæcula.*"

La conclusion de ce discours était évidemment à l'adresse du public ; mais les deux dernières feuilles du cahier sont tellement usées et vermoulues qu'elles sont à peu près illisibles.

C'est avec une religieuse vénération que nous avons transcrit ces pages, écrites par le prédicateur lui-même il y a plus de cent cinquante ans. Que de fois elles ont été feuilletées par nos devancières, surtout par celle qui y retrouvait un tableau si vivant des faveurs de son Dieu, et qui vit revenir soixante-six fois, l'heureux anniver-

saire de sa consécration à Dieu dans cette maison de Ste-Ursule!

Immédiatement après la profession de Mlle Wheelwright, on en donna avis à sa famille qui, loin de s'offenser de cette démarche de la jeune demoiselle, lui envoya un courrier de Boston, chargé de lettres et de présents; on lui fit parvenir entre autres un beau portrait de sa mère, que les religieuses ont, depuis la mort de la Mère de l'Enfant-Jésus, transformé en "Madone"; (1) un couvert et un gobelet d'argent avec les armoiries de la famille, de la toile fine, etc. Mme Wheelwright ne put jamais faire elle-même le voyage de Québec, mais elle paraissait toute consolée de l'éloignement de sa fille, par les amples témoignages qu'elle recevait du bonheur dont elle jouissait au Monastère.

Une des petites-nièces de la Mère de l'Enfant-Jésus vivait encore, il y a quelques années, dans les environs de Boston, à ce que nous a appris une dame Américaine. Au reste, ce n'est pas la dernière fois que nous aurons à parler de la Mère Wheelwright et de sa famille.

§.—QUELQUES COMPAGNES DE NOVICIAT DE MLLE WHEELWRIGHT.

Peu après la profession de Mlle Wheelwright, étaient accourues au Monastère plusieurs jeunes demoiselles de mérite et de vertu; nous ne ferons que les indiquer pour le moment.

D'abord en 1714, Mlle Marguerite Cloutier, fille de

(1) Ce portrait, en miniature et sur parchemin, sert de médaillon à un reliquaire conservé dans un oratoire intérieur dédié à sainte Anne.

Sieur Pierre Cloutier, cultivateur de la côte de Beaupré, et de Dame Charlotte Guyon. Elle fit profession à l'âge de 18 ans sous le nom de Ste-Monique.

En 1715, Mlle Marie-Anne de Boucherville de Saint-Ignace, fille de Pierre de Boucherville Ecr, fils, et de Mme Charlotte Denis. La même année, Mlle Marie-Anne Buteau de Ste-Agnès, aimable héritière de Saint-Joachim dont nous connaîtrons plus tard la famille.

En 1716, une seconde Dlle Baudoin, fille du chirurgien de ce nom résidant à Québec. Elle porta en religion le nom de Sr Thérèse de Jésus. Quelques semaines après, Mlle Angélique Geneviève Normandin de Saint-Stanislas, native aussi de Québec. Elle était fille de M. Pierre Normandin et de Mme Angélique Cartier.

A la grande fête de Sainte-Ursule de la même année 1716, Mlle Charlotte de Muy, fille de M. Nicolas de Muy, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la Louisiane, et de Mme Marguerite de Boucherville. Le mérite et la vertu de la Mère de Muy, connue en religion sous le nom de Mère Ste-Hélène, nous seront amplement détaillés vers le temps de la Conquête.

§4.—SI L'ON AIME SES PARENTS AU MONASTÈRE !

Il ne s'agit pas ici d'entrer en discussion sur ce sujet, aucune de nos lectrices n'ayant besoin, il nous semble, d'être rassurée là-dessus. Le mot s'est présenté tout naturellement à notre esprit, voyant en quels termes l'annaliste consignait la mort d'une personne chère à plusieurs membres de notre Communauté.

Dans notre Canada vivait encore en 1717, un vénéra-

ble patriarche qui avait vu le pays à son berceau, et qui avait puissamment contribué à son accroissement : aussi, grande fut la sensation générale quand on apprit, à cette époque, la mort de ce digne M. Boucher de Boucherville, un des premiers gouverneurs des Trois-Rivières, et un des plus ardents défenseurs de la Colonie.

"Quand cette nouvelle parvint au Monastère, dit le Récit, ce ne fut que larmes et suffrages : quatre de nos sœurs et plusieurs élèves pleurèrent si amèrement ce bon père qu'on eut peine à les consoler. Il était bien juste et bien naturel de pleurer un tel père, qui léguait à ses enfants des bénédictions non moins précieuses qu'un noble héritage et l'honneur d'un beau nom. Disons ici un mot de cet homme admirable, si justement regretté.

Né en France en 1622, Pierre Boucher fut amené en ce pays par son père en l'année 1635. A l'âge de 31 ans, il était déjà établi aux Trois-Rivières, où la Providence l'avait placé comme à l'avant-garde, pour la sûreté des habitants de Québec. En effet, une troupe de 600 Iroquois s'étant jetés sur le fort des Trois-Rivières en 1653, M. Boucher, à la tête d'une quarantaine d'hommes aussi braves que lui, fit trembler et fuir ces barbares qui avaient été jusqu'alors la terreur de la colonie. Des lettres de noblesse expédiées incessamment de la Cour, furent pour cet homme estimable le témoignage le plus flatteur de l'approbation royale.

M. de Lauson, Gouverneur de la colonie, le combla aussi d'honneurs, et le nomma pour quatre ans Gouverneur des Trois-Rivières. Ce fut encore M. Pierre Boucher que le baron d'Avaugour, gouverneur général en 1661, chargea de porter en France les dépêches du Gouverneur.

Reçu avec distinction à la Cour, M: Boucher eut plusieurs audiences avec Louis XIV, comme le témoignent, les lettres de notre Vén. Mère de l'Incarnation.

En 1664, M. Boucher publia à Paris un ouvrage sur l'état et les ressources de son pays adoptif. Ce petit volume intitulé: "Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France," fut lu avec intérêt dans la mère patrie et reçut du R. P. de Charlevoix un témoignage honorable. Ce livre a guidé notre Ornithologiste Canadien, dans son ouvrage si riche en descriptions saisissantes de vérité et de coloris publié à Québec en 1861: "Les Oiseaux du Canada."

M. Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, décéda sur ses terres, le 19 avril 1717, à l'âge de 95 ans, en odeur de sainteté.

Quant aux quatre Ursulines qui le pleurèrent, la première était sa propre fille, la Mère Geneviève Boucher de Saint-Pierre, qui comptait vingt années de profession religieuse à la mort de son père bien-aimé. Les trois autres étaient petites-filles de M. Boucher: la Mère Marguerite de Varennes de la Présentation, l'aînée des nièces de la Mère Saint-Pierre, et qui était entrée au noviciat cinq ans seulement après sa tante; Mlle Marie-Anne de Boucherville, fille de Pierre de Boucherville, Ecr, fils, et enfin Mlle Charlotte de Muy, fille du gouverneur de la Louisiane. Ces deux dernières, connues en religion sous le nom de Mère Saint-Ignace et Mère Ste-Hélène, n'étaient pas encore professes quand elles perdirent leur vénérable aïeul.

Nous ne donnerions pas une juste idée de la légitimité des regrets qu'éveilla la perte de cet homme, encore plus remarquable par sa religion et sa probité, que par ses talents et les services qu'il a rendus au pays, si nous ne

citions deux documents qui nous semblent parfaits en leur genre. Ces documents nous sont parvenus il y a une vingtaine d'années par l'obligeance de feu M. Jacques Viger, de Montréal, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; ils accompagnaient la lettre qui suit, à l'adresse du vénéré M. Maguire alors chapelain de cette communauté.

Montréal, 22 janvier, 1841.

Mon cher Monsieur,

" Votre estimable Maire de Québec part demain pour la capitale, si quelque incident imprévu n'y met obstacle. Il me l'annonce vers 9 heures du soir, et je songe à vous faire, par une aussi bonne occasion, un petit envoi pour le Musée des excellentes Mères Ursulines de Québec, envers lesquelles Mme Viger ne pourra jamais s'acquitter, (aussi y a-t-elle renoncé), pour les charmantes petites contributions dont elles ont orné son Album. Voici au moins un à-compte qui sera *peut-être* du goût de nos bonnes Dames.

" J'ai donc remis à M. Caron, qui promet d'en prendre le soin requis, une *Relique* d'une des anciennes filles de Ste-Ursule de Québec, de la Mère Saint-Pierre qui, née le 5 décembre 1670, est décédée religieuse de votre Monastère le 30 mai 1766, si ma chronique de famille est exacte; à l'âge avancé de 95 ans, 5 mois et 25 jours. J'ignore son nombre d'années de religion, bien que je sache qu'elle était du Couvent en 1695; il est au reste de tradition qu'à l'instar de son vénérable père, sa vie a été aussi exemplaire et vertueuse que sa mort a été sainte. Vous pourrez m'en dire quelque chose, s'il est quelque chose de record dans vos archives à ce sujet.

" Cette Relique est une lettre autographe de quatre pages, petit in-12°, adressée à son père, qui ne peut qu'édifier sans doute par ses sentiments de respect et d'affection envers l'auteur de ses jours. Cette lettre, qui était un peu gâtée et vermoulue, a été collée sur du papier transparent. Par ce moyen

on peut avec un peu d'art la lire dans son entier, et elle est un peu plus à l'abri des injures de ce vieillard *à la faulx* qui se plaît tant à tout détruire. Vous trouverez en outre, pour en faciliter la lecture, une copie de cette lettre faite par moi. Quand vous en aurez le loisir, je vous prierai de m'en adresser vous-même une copie : Mme Viger aime à placer l'original chez vous.

" Vous savez que la Mère Saint-Pierre était le 11e enfant (de 15 qu'il a laissés) de M. Pierre Boucher, mort anobli au pays (sous le nom de De Boucherville), pour ses services signalés en Canada.

" Mme Viger descend par les femmes de cette vénérable souche de la famille de Boucherville. Sa mère, sœur de feu l'Hon. de Boucherville, que vous avez pu connaître, Conseiller-Législatif et Grand-Voyer de Montréal, etc., était l'arrière-petite-fille de M. Pierre Boucher. J'ai trouvé la lettre que je vous envoie de la Mère Saint-Pierre, au nombre des papiers de famille en la possession de ma belle-mère : voilà comme elle m'est parvenue.

" Mais revenons à la Mère Saint-Pierre. M. Boucher lui adressa un paragraphe touchant, dans un écrit affectueux, (sans date), qu'il intitule : " Mes dernières volontés," et dont la famille conserve plusieurs copies avec vénération sous le titre d' " Adieux du Grand-Père Boucher." Il fut un temps, (et non pas éloigné encore, M. le Colonel Vassal pourrait peut-être vous le dire), que cet écrit était lu en entier, annuellement, en famille et *à genoux*."

Nous allons mettre sous les yeux de nos lectrices de longs extraits de ce Testament, où ce bon père s'est dépeint au naturel en épanchant son cœur sur ses nombreux enfants. La diction en est simple et pleine de dignité ; on respire en le parcourant la vertu des patriarches. . . . .

Les Adieux du Grand-Père Boucher.

" Je donne mon âme à Dieu et mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Je laisse le peu de bien que j'ai à mes pauvres enfants, auxquels je recommande :—premièrement, de prier Dieu pour le repos de mon âme ;—2° d'avoir soin de payer ce qui se trouvera être dû lorsque je mourrai ;—3° d'aimer et d'honorer leur bonne mère, (Mme Jeanne Crevier sa seconde femme), de ne la chagriner en rien, de la supporter et de la défendre contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine.

" Je vous recommande la paix, l'union et la concorde entre vous, et que l'intérêt ne soit jamais capable de mettre la moindre division entre vous. Ne vous amusez pas à écouter les rapports qui vous seront faits de vos frères et sœurs. Aimez-vous les uns les autres en vue de Dieu, vous souvenant qu'il vous faudra tous faire un jour ce que je fais, c-à-d., mourir et paraître devant Dieu, pour lui rendre compte de vos actions ; ne faites donc rien dont vous ayez plus tard sujet de vous repentir. Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je vous laisse est très-bien acquis. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous en laisser davantage : je n'ai rien négligé pour cela n'ayant fait aucune folle dépense comme vous le savez tous ; mais Dieu, qui est le maître, n'a pas voulu m'en donner davantage.

" Je vous laisse pour amis, beaucoup de personnes de rang et d'honnêtes gens ; je ne vous laisse aucun ennemi de ma part que je sache. J'ai fait ce que j'ai pu pour vivre sans reproche, tâchez de faire de même. Obligez tant que vous pourrez tout le monde, et ne désobligez personne pourvu que Dieu n'y soit pas offensé. Ayez toujours, mes chers enfants, la crainte du Seigneur devant les yeux, et aimez-le de tout votre cœur.

" C'est à vous, **Ma chère Femme**, que je parle à présent.

"Continuez à aimer vos enfants, mais aimez-les également, comme je l'ai fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent plus d'amour, et qui ont pour nous plus de respect, ne méritent que nous les aimions davantage, mais il ne faut pas que cela paraisse aux yeux des autres, parce que ceux qui font le moins bien leur devoir envers nous sont aussi les moins vertueux, et par conséquent les plus capables de troubler la paix. Demandez en particulier à Dieu qu'il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites en secret le plus que vous pourrez pour le reconnaître.

"Priez, et faites prier pour ma pauvre âme. Vous savez combien je vous ai aimée, et comme j'ai aussi aimé tous vos parents pour l'amour de vous. En écrivant ceci, je m'examine sur le temps que nous avons vécu ensemble, et ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée; mais en cela je ne vois pas de mal, grâce au Seigneur.

"**A Monsieur de Muy.** Je vous prie, Monsieur, comme un homme d'esprit, de vouloir bien contribuer à maintenir la famille en bonne intelligence. Vous savez Monsieur, que vous m'avez souvent dit que vous vouliez vivre et mourir mon ami, et que vous m'en donneriez des preuves dans toutes les rencontres. En voici une occasion. Je sais qu'il n'appartient qu'à une âme aussi généreuse que la vôtre de servir un ami après la mort; c'est quelque chose de grand puisque c'est le servir sans intérêt."

"**A Tous en général.** Je vous parle à tous, mes chers enfants; voulez-vous que Dieu vous bénisse ? Vivez en paix les uns avec les autres, que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir, ce qui pourrait arriver dans le partage du peu de bien que je vous laisse. C'est si peu de chose que cela n'en vaut pas la peine..

....

Adieu donc, mes enfants, pour un peu de temps, parce que

j'espère que nous nous reverrons dans le paradis, pour louer Dieu pendant toute l'éternité! C'est là, où nous nous entretiendrons cœur à cœur, sans jamais plus être séparés!...... Je commence par vous, **ma chère Femme**, je vous dis *Adieu*. Souvenez-vous combien je vous ai aimée, priez pour moi, et songez à vous préparer à la mort.

" Et vous **mon Fils de Boucherville**, je vous dis *Adieu*. Ne vous affligez pas de notre séparation. Je fais aussi mes adieux à votre femme et à vos enfants. Priez tous le Seigneur pour moi, je le ferai pour vous. Je vous recommande trois choses. Premièrement; de vivre dans la crainte de Dieu; 2° de continuer à y élever vos enfants; 3° de vivre en homme d'honneur.

" Vous êtes l'aîné, agissez en père de famille, et que l'intérêt ne vous fasse jamais rompre avec vos frères et sœurs. Souvenez-vous que Dieu a soin de ses serviteurs surtout des pacifiques et des miséricordieux. Je vous donne ma bénédiction ainsi qu'à tous vos enfants que j'aime tendrement, comme aussi votre femme pour qui j'ai bien de la considé ration et que je n'oublierai pas devant Dieu.

" Dites **à votre sœur de Varennes** que je lui dis *Adieu*, ainsi qu'à ses enfants que j'aime et j'ai toujours aimés.

" Vous direz à **votre Frère de Grandpré**, Major aux Trois-Rivières, que je lui dis adieu ainsi qu'à sa femme et à ses enfants.

" Adieu, **mon Fils de Grosbois**. Vous savez combien je vous ai aimé; n'en soyez pas ingrat, mais priez Dieu pour moi en reconnaissance.

" Je dis **adieu à ma Fille le Gardeur**, son mari et tous ses enfants, auxquels je donne ma bénédiction. Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que je n'aie bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez M. LeGardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille. Qu'il se souvienne que "Bienheureux sont les pacifiques." La vie est courte et

l'éternité bien longue. Servez bien Dieu en remplissant fidèlement tous les devoirs de votre état.

" Adieu, ma Fille de Muy; adieu à tous vos enfants, à qui je donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi qui vous aime tendrement.

" Mandez à votre frère, curé de Saint-Joseph, que je lui dis adieu. Qu'il se souvienne de moi à l'autel.

" Adieu, cher Fils de Montbrun, adieu à votre femme et à vos enfants. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi. Je vous serai plus utile auprès de Dieu s'il me fait miséricorde, comme je l'espère de sa bonté.

" Adieu, mon cher Fils de Lapérière. Je sais combien vous m'aimez et que notre séparation vous sera bien sensible; mais consolez-vous et dites souvent : Dieu l'a voulu, que son saint nom soit béni!

" Adieu, ma Fille de Sabrevois, dites à M. de Sabrevois que je lui dis aussi adieu et à votre fille. Je vous donne ma bénédiction. Vivez toujours dans la crainte de Dieu et l'horreur du péché.

" Adieu ma Fille Boucher. Je suis fâché de vous laisser sans que vous soyez pourvue. Vous savez que ce n'est pas ma faute et qu'il n'a dépendu que de vous. Dieu aura soin de vous et vous servira de Père. Vous avez votre mère qui vous aime beaucoup. Priez Dieu pour moi.

" Mandez à votre frère Boucher, prêtre du Séminaire de Québec, que je lui dis adieu, que je lui donne ma bénédiction. Qu'il prie Dieu pour ma pauvre âme.

" Adieu, mon fils de Niverville. Je vous donne ma bénédiction. Ayez bien soin de votre chère mère.

Adieu, ma chère fille de Saint-Pierre, adieu, ma chère enfant. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, et ne vous affligez pas lorsqu'on vous portera la nouvelle de ma mort. Au contraire, réjouissez-vous alors de ce que Dieu, en me rappelant à Lui, m'a délivré des misères de la vie. Si vous m'avez aimé plus que

vos frères et sœurs, j'ai aussi eu bien de la tendresse pour vous, et j'en aurai toute l'éternité.

" En cas que je meure subitement ou sans pouvoir parler, je donne à **ma fille de Saint-Pierre mon reliquaire d'argent** que je porte sur moi. Il y a bien des indulgences appliquées dessus, mais elles ne peuvent plus lui servir; elle en pourra faire mettre d'autres. Comme c'est tout ce qui me reste à donner, il est bien juste que je le donne à celle qui m'a tant témoigné d'affection."

On voit par ce dernier article combien cette fille était chère au cœur de son père. Mais s'il y avait entre eux tant de sympathie naturelle, il faut dire qu'ils se ressemblaient aussi beaucoup par les qualités de l'esprit et la trempe du caractère. Les traditions de la famille Boucher et celles des Ursulines s'accordent sur ce point d'une manière admirable. Chérie et appréciée au dedans du cloître comme l'avait été dans le monde son vénérable père, la Mère Saint-Pierre semble avoir pris à tâche de se faire l'écho de ses vertus; si d'une part, on révère profondément le *Grand-Père Boucher*, on honore bien cordialement de l'autre la *Grand' Mère Saint-Pierre*, titre vénérable consacré par les traditions du Monastère, et que nous avons nous-même bien des fois entendu répéter aux Révérendes Mères Dubé de Saint-Ignace, Panet de Saint-Jacques, Berthelot de Saint-Joseph et McLaughlin de Saint-Henri.

Voici maintenant la lettre dont parle M. le Commandeur Jacques Viger. Elle est antérieure de date à l'époque où nous sommes, puisqu'elle fut écrite peu après la profession de la Mère Saint-Pierre ; mais ce ne sera qu'une preuve de plus des beaux sentiments qui ont toujours animé la digne fille d'un si vertueux père.

DU MONASTÈRE DE STE-URSULE DE QUÉBEC,

LE 18 JUIN 1699.

" *Monsieur et très-honoré Père,*

" Je commence cette lettre par vous demander très-humblement pardon de la peine que je vous ai donnée ainsi qu'à ma très-chère mère, sans en avoir eu la volonté, puisque la moindre des vôtres m'est incomparablement plus sensible que mes plus grandes. Ce que je vous ai dit n'est qu'une pensée que j'ai produite indiscrètement, ne croyant pas qu'elle pût vous donner aucun sujet de plainte, vu qu'elle n'a aucun fondement, n'étant pas possible de croire que Dieu voulût donner de telles révélations à une aussi misérable pécheresse. Ainsi, mon très-cher père, n'ayez, je vous supplie, plus d'inquiétude à ce sujet ; elle ne provenait que du désir que j'ai de vous voir vivre ainsi que ma très-chère mère, et de mon immortification qui me fait désirer, en mourant la première, d'éviter la plus sensible et la plus pesante de toutes les croix. Mais, mon très-cher Père, puisque cela vous peine, je ne demande plus rien à Dieu sur ce point non plus que sur les autres, que l'accomplissement de ses saintes et adorables volontés.

" Je ne demande plus à Dieu qu'il prolonge la vie de mes proches, mais qu'il les prenne dans le temps qu'il les trouvera le mieux disposés, et qu'il nous mette tous dans l'état dans lequel nous le pourrons mieux servir, et faire plus assurément notre salut.

" Voilà, mon cher Père, ma prière la plus ordinaire. Je ne souhaite plus rien sur la terre que de nous voir travailler, chacun de notre côté, à cette unique affaire nécessaire ; ce qui fait que je ressens une joie et une consolation qu'il n'est pas possible d'exprimer, des bons sentiments que notre bon Dieu a donnés à M. de Muy. Cela prouve qu'il songe à son salut. Je vous assure qu'il y a longtemps que je souhaitais cela ; non-seulement je le demandais à Dieu continuellement

dans mes prières, mais j'ai souvent employé auprès de son infinie Majesté, le crédit de mes amis: qu'il en soit donc béni!.... Je viens de recevoir une de vos chères lettres du 28 mai; je vous en remercie de tout mon cœur. J'ai grand compassion de ma chère sœur de Grandpré, mais je ne la puis blâmer, connaissant par expérience qu'il est bien difficile de se consoler et d'oublier des personnes si chères. Il n'y a que la seule soumission que nous devons avoir aux ordres de Dieu, qui puisse faire porter des croix si pesantes; mais enfin la foi doit nous soutenir dans ces sortes d'accidents, sachant bien que ce n'est pas ici notre fin, mais que nous en avons une bien plus noble, où chacun de nous doit tendre, afin de nous y voir tous réunis pour n'être plus jamais séparés. Ah! quelle consolation, mon très-cher Père! Cette espérance est capable de faire surmonter les plus grandes difficultés qui se peuvent rencontrer dans le chemin de la perfection.

"Je vous assure qu'elle m'a été une puissante consolation dans toutes les afflictions que Dieu nous a envoyées, et qui m'ont, je vous assure, bien détachée de la terre. Oui, je vous le dis avec sincérité, que depuis la mort de ma sœur de Muy, de ma grand'mère et de mon frère de Grandpré, je suis insensible et je n'ai plus d'attache aux choses de ce monde.

"J'écrirai à ma chère sœur de Grandpré si vous jugez que cela lui puisse donner quelque consolation. Je continuerai de le faire aussi souvent que vous le jugerez à propos. Faites-moi le plaisir, mon très-cher père, et donnez-moi la consolation de m'écrire vos sentiments pour Dieu et les avis que vous jugerez m'être nécessaires. Vous savez bien, mon très-cher père, que ce qui vient d'une personne qu'on aime touche beaucoup et fait de grandes impression sur l'esprit.... Vous ne sauriez croire combien les entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous m'ont servi. Je vous assure qu'ils ont beaucoup contribué à me faire embrasser l'état où je suis, ou pour mieux dire, qu'ils l'ont fait entièrement. Ne

refusez donc pas de m'en donner encore par écrit. C'est la grâce que je vous demande très-instamment, avec celle de me croire aussi bien que ma très-chère mère, d'un cœur rempli de reconnaissance, de tendresse et de respect,

"Monsieur et très-cher Père,
"Votre très-humble et très-obéissante fille et servante,
"*Sr G. de Saint-Pierre R. Urs. I.*"

Nous lisions dernièrement dans un auteur contemporain et de mérite, que les âmes qui trouvent en elles assez de générosité pour faire le sacrifice d'une famille chère, ne sont certainement pas les moins expansives ni les moins dévouées. Comment en effet une personne qui par sa vocation doit se retremper incessamment au foyer de la charité divine, pourrait-elle voir s'altérer en son cœur les sentiments que Dieu lui-même y a mis : la piété filiale et fraternelle ? Nous comprenons qu'une existence qui se crée une nouvelle famille, et qui, par là même, se crée des intérêts nouveaux, puisse voir s'affaiblir des sentiments qu'elle est en quelque sorte forcée de partager. Mais il n'est rien de cela pour la religieuse : ses nouveaux liens sont formés par la grâce, et la Religion, en épurant ses affections légitimes, les consacre véritablement ; elle leur donne une portée qui laisse bien loin en arrière, ce froid égoïsme que l'on ne rencontre que trop souvent dans le siècle.

Disons plus ; que de fois même la pensée d'attirer sur une famille chérie des bénédictions pour l'éternité, n'a-t-elle pas déterminé un généreux sacrifice de la part d'un de ses membres ? L'illustre Mme Louise, cette héroïque fille d'un roi si déplorablement faible, se répétait en réfléchissant à la vie du Carmel dont elle se préparait à pren-

dre le chemin : "Moi religieuse, et mon père tout à Dieu, quel bonheur!..... Assurer le salut de mon âme et voir toute ma famille dans le chemin du ciel, que me restera-il à désirer après cette grâce?...." Nous connaissons deux prêtres Canadiens qui sont allés missionnaires à neuf cents lieues dans les bois de la Rivière-Rouge ; l'un, pour obtenir la conversion de son père au Catholicisme, l'autre, en accomplissement d'un vœu qu'il avait fait pour la conservation de sa mère.

Oh! oui, que toute famille qui a au service du Seigneur une personne chère, en bénisse Dieu ; que ces bons et tendres parents soient sûrs qu'ils en recevront infiniment plus d'assistance, que si ce fils ou cette fille, ce frère ou cette sœur, fût resté sous le toit paternel. Dieu ne se laisse jamais vaincre par sa créature : les faveurs seront d'autant plus abondantes qu'on aura mis plus de promptitude et de générosité dans le sacrifice.

§5.—MLLE DE RAMEZAY ET SES ÉMULES.

Jamais année ne fut plus féconde en vocations pour notre Monastère que l'année 1717. En quelques mois, les Ursulines comptaient sept nouvelles novices dont la persévérance démontra l'excellente vocation. Il est vrai que l'exemple était parti de haut, car la première à *battre la marche* vers le cloître avait été la fille du chevalier Claude de Ramezay, seigneur de Sorel et de Ste-Marie-le-Monnoir, et gouverneur de Montréal.

Mlle Catherine de Ramezay avait pour mère Mme Charlotte Denis de la Ronde, ancienne élève de cette maison, qui se plaisait à inspirer à ses enfants le respect et l'affection dont elle était elle-même pénétrée pour les Religieuses qui lui avaient donné l'éducation.

Les six Dlles de Ramezay vinrent donc aussi au pensionnat pour s'y former à la vertu, et au degré de science alors requis. Le 10 août 1710, arrivaient les trois aînées: Mlles Marguerite-Charlotte, Geneviève et Marie-Catherine. Plus tard, Mlle Marie-Catherine entrait pour la seconde fois aux Ursulines avec ses trois plus jeunes sœurs: Mlles Angélique, Louise et Elisabeth, si connues dans l'histoire de ce pays pour la grande réputation de vertu qu'elles s'acquirent, surtout pour leur charité sans bornes envers les pauvres et les malades.

L'absence de ces quatre aimables sœurs devait faire un grande vide à la maison paternelle. M. et Mme de Ramezay s'en consolaient dans la pensée d'un prochain retour, tant ils étaient loin de croire qu'aucune de leurs filles dût se plaire assez à Québec pour désirer y fixer sa demeure. Quel fut donc leur étonnement lorsque étant venus les chercher trois ans après, ils virent Catherine pleurer amèrement en quittant le Monastère! Ce chagrin toutefois ne fut pas déraisonnable, il parut même peu à peu se dissiper, pour faire place au bonheur réservé à la réunion de semblables familles. Que de réjouissances à leur retour à Montréal! Quatre frères et six sœurs au foyer paternel, sous le sourire bienveillant d'un père et d'une mère! Il y avait en outre chez le Gouverneur de Montréal "joyeux repas et force bonne compagnie." Les six Dlles ayant été admises à prendre place au salon, on peut se faire une idée de l'entrain des fêtes, et de la gaité qui régnait constamment à l'intérieur de cette maison. Cependant toutes ces Dlles ne s'y amusaient pas également, car de trois vocations qui se révélèrent alors parmi elles, deux furent pour le cloître: Marguerite-Charlotte voulait être Hospitalière, Geneviève se préparait à ses noces, et Marie-Cathe-

rine n'aspirait qu'au bonheur de s'enrôler sous l'étendard de Ste-Ursule.

Assujetties par la volonté de leurs parents aux mille détails des bienséances du monde, les Dlles de Ramezay étaient de toutes les fêtes et, chose admirable! elles ne perdirent jamais l'habitude d'entendre chaque jour la sainte messe. Afin d'être inviolablement fidèles à cette pratique, Charlotte et Catherine se retiraient toujours avant onze heures de la nuit.

Revenant un matin de N.-D. de Bon-Secours, le lendemain d'un bal, elles furent surprises de trouver leur mère déjà debout, attendant sa famille dans la salle à déjeuner. —" Quoi, chère maman, s'écrièrent-elles, déjà debout, vous qui vous êtes couchée si tard hier soir, ou plutôt ce matin! —Il le faut bien, mes enfants, répondit Mme de Ramezay, votre père doit se rendre avant neuf heures aujourd'hui au champ de Mars, pour faire la revue de ce nouveau Régiment dont nous avons eu ici, hier soir, les principaux officiers.—Mais vous êtes aussi pâle ce matin, chère mère, que si vous aviez été malade au lit un mois entier! c'est ce malheureux bal qui vous a ainsi brisée. Nous qui qui avons dormi depuis onze heures et demie jusqu'à six ce matin, nous dormions encore dans la voiture, et c'est à grand'peine si nous avons pu entendre la messe! Dites-nous, chère maman, est-ce que cette vie bruyante et dissipée ne vous ennuie pas?—Quelquefois à la vérité, cela ennuie un peu, répondit la bonne mère.—Pourquoi donc, chère maman, répliqua vivement Catherine, pourquoi donc, donnez-vous si souvent ces bals et ces grands dîners?—Ah! mon enfant, répondit en soupirant Mme de Ramezay, j'avoue que nous aurions plus de joie et de paix si nous pouvions vivre retirés sur nos terres, au milieu de

nos censitaires ; mais de quel œil le public nous regarderait-il, si nous refusions de recevoir les officiers de Sa Majesté, les citoyens haut placés, les principaux fonctionnaires du Gouvernement ?... Comprenant par ces dernières paroles la position gênante ou la fortune avait placé sa famille,—" Ah ! maman," dit Catherine en embrassant sa chère mère, je vois que vous avez plus de soucis que de plaisirs ! Permettez donc à *vos filles* de choisir un état qui n'offre jamais de pareils ennuis !" Mme de Ramezay ne répondit pas, car ce langage ne lui était pas nouveau ; elle prévoyait en cela un sacrifice de plus, et elle avait même prévenu son mari des secrètes intentions de ses filles.

Après un silence de quelques instants entre la mère et les filles, entra M. de Ramezay. Ayant pris place à table, il dit à sa femme en souriant : " Nous voilà donc seuls ce matin avec nos deux religieuses !—Oui, oui, cher papa, s'écrièrent-elles, vos deux religieuses avec votre permission !—Quoi donc, mes filles, reprit-il, est-ce sérieusement que vous voulez quitter la famille ? La vie chrétienne et ordinaire ne vous suffit-elle pas ? Pensez-vous que votre mère et moi ne songions pas à notre salut ? Laissez-là ces chimères et apprenez à connaître le monde. Aujourd'hui même, je désire vous voir présentes avec votre mère et vos sœurs à la revue des troupes."

A ces paroles où s'était accentuée l'autorité paternelle, il n'y eut pas de replique. Pendant deux ans, M. de Ramezay continua à éprouver ainsi la vocation de ses deux filles. Gagné par leurs instances il céda enfin tout en exigeant de la jeune Catherine un retard de six mois. Ainsi Marguerite-Charlotte entra à l'Hôpital-Général de Québec au mois de novembre 1716, et ce ne fut qu'au printemps de 1717, que Marie-Catherine obtint de venir aux Ursulines.

A sa vêture, qui eut lieu le 31 août de la même année, toute sa famille vint de Montréal pour la cérémonie ; les amis de Québec se joignirent à eux en si grand nombre que la chapelle ne pouvant les contenir tous, on fut obligé de faire passer les dames de la famille dans le chœur des religieuses. Mgr de Saint-Valier officia, et le R. P. Gérard S. J., fit un "ravissant discours sur le bonheur que l'on goûte au service de Dieu, comparé aux mécomptes et aux déceptions des partisans du monde. A ces consolantes paroles, les traits de la novice s'épanouissaient de joie, la tendre mère s'efforçait de sécher ses larmes, et le père voyait s'accomplir d'un front moins triste les solennités du sacrifice qui lui enlevait sa fille. Quant aux autres personnes présentes, leurs impressions furent diverses ; la plupart des dames et des demoiselles s'obstinèrent à pleurer sur le sort de celle dont elles auraient dû envier le bonheur. Une seule jeune mondaine y fut véritablement convertie par ces foudroyantes paroles, que le prédicateur prononçait avec la véhémence d'un homme inspiré : *Malheur au monde à cause de ses scandales* ! Nous ferons connaître plus tard à nos lectrices cette conquête de la grâce.

Le départ des Dlles de Ramezay paraît avoir eu un merveilleux effet sur le cercle de leurs jeunes amies de Montréal, car en quelques semaines, trois autres vocations se décidèrent. Au mois de juin arrivait au Monastère Mlle Marie-Renée du Mesnil, fille du major des troupes du Roi ; au mois de juillet, Mlle Anne-Louise-Thérèse Juchereau et Mlle Marie-Madeleine de Repentigny.

Les mois de septembre, octobre et novembre, amenèrent aussi leurs offrandes : ce fut Mlle Le Clerc, de la paroisse

de Saint-Pierre, île d'Orléans, ainsi que Mlles Langlois et Gaillard, de Québec.

En 1719, se présentaient trois autres jeunes Dlles désireuses de compter parmi les filles de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation : Mlle Victoire Perthuis, fille de M. Chs. Perthuis, de Québec, l'intéressante Dlle Catherine-Madeleine des Meloises, qui fit à Dieu un si touchant sacrifice, et enfin Mlle de Villedonné, dont la ferveur ne fut pas moins consolante que celle de ses devancières.

§6,—LA LAMPE QUI NE S'ÉTEINT PAS.

C'est à vous, jeunes élèves, que nous nous adressons aujourd'hui, à vous qui habitez actuellement le *Vieux Monastère*, et dont l'âme s'épanche aux pieds de Marie avec une si naïve confiance, à la lueur de la lampe qui jour et nuit brûle devant la statue de Notre-Dame de Grand-Pouvoir. Ecoutez la touchante histoire de cette lampe, placée là par une âme généreuse, il y a plus de cent cinquante ans, comme un monument perpétuel d'amour et de reconnaissance envers la Reine du ciel.

Mlle Marie-Madeleine de Repentigny, dont nous avons annoncé l'entrée au noviciat, était venue à notre pensionnat encore enfant. Douée d'une intelligence ardente et précoce, elle suivit et termina à la satisfaction de tous son cours d'études, puis retourna à Montréal au sein de sa famille. La douceur de son caractère, sa droiture, l'exquise délicatesse de ses sentiments, l'entourèrent bientôt de considération et d'amitié.

Tout se réunissait pour lui rendre délicieux le séjour de sa ville natale. Ce n'était pas seulement la beauté physique des objets qui l'entouraient, " ces agréables points de

vue qui changent à chaque instant comme des décorations de théâtre," cet air si doux, ce fleuve si beau dont les bords enchantent; " l'aspect si riant de la ville, ni l'agrément de ses environs dont tout le monde se ressent;" non, à Montréal comme à Québec, se trouvait une société bien capable d'attacher un jeune cœur.

Nous devons au R. P. de Charlevoix un vivant tableau de cette société canadienne dont le charme se reproduisait également aux Trois-Rivières et, avec plus ou moins d'éclat, dans les différentes parties du pays. Partout où se trouvait un Manoir, se rencontrait un petit cercle chois de cette ancienne aristocratie française, où figurait au premier rang le seigneur du lieu. Mais il faut le dire à l'époque de paix et de prospérité où nous sommes, une séduction de plus attendait la jeune fille à son entrée dans le monde. La classe militaire était là, jouissant de ses loisirs, et imaginant sans cesse de nouvelles fêtes. Déplorable fascination du plaisir qui, en attirant la jeunesse l'éloigne si indubitablement de Dieu !

Les jeunes personnes à leur sortie du couvent, se trouvaient donc en butte à de nombreux écueils. Trop souvent ces cœurs faibles et inexpérimentés se laissaient surprendre, et ils hésitaient longtemps parfois, à répondre à l'appel de Dieu qui les invitait à une vie plus parfaite.

Telle était la position de Mlle de Repentigny à son début dans la société. Un de ses cousins qui servait dans la marine royale avait attiré son attention, et les parents qui estimaient particulièrement le jeune officier, avaient agréé ses avances; aussi Marie-Madeleine attendait-elle impatiemment le retour de son fiancé, ne rêvant que joie

et bonheur. Hélas! au moment où elle y pensait le moins lui arrive une foudroyante nouvelle ; le jeune officier ne reviendrait plus......il était mort! .... On s'imagine facilement de quelle tristesse mortelle ce cœur sensible fut accablé, et avec quelle véhémence de regrets elle s'isola d'abord dans sa douleur. Mais ni le deuil profond où elle se plongea, ni les sympathies, ni même le temps, ne rendirent le calme à son cœur, et au lieu de chercher en Dieu sa consolation, elle alla de nouveau demander le bonheur aux vides plaisirs du monde. La jeune mondaine voulait forcément recouvrer sa gaieté, et elle fréquenta plus assidûment que jamais les bals et les promenades. Combien elle était loin de songer à la sainte vocation que le ciel lui réservait, usant ainsi sa santé et perdant les plus belles années de sa vie, cemme font malheureusement tant de jeunes personnes!

Cependant la religion avait un grand empire sur ces cœurs vraiment chrétiens, et les retraites qui se donnaient de temps en temps à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal, portaient souvent le dernier coup à ces volontés indécises flottant entre le monde et Dieu ; Mlle Juchereau-Duchesnay et Mlle de Repentigny en firent l'heureuse expérience. Cette dernière toutefois ne se rendit pas aussi facilement que la précédente à l'attrait de la grâce, le Seigneur fut obligé d'employer de nouveau *la verge de sa miséricorde*, pour réduire l'enfant rebelle, dont il voulait posséder seul les affections. Sa sœur, (1) beaucoup

(1) Mlle Marie-Joseph de Repentigny, connue en religion sous le nom de Marie de la Visitation, quitta le monde en 1719. Elle fut une de ces dignes Hospitalières qui reçurent avec tant d'affection nos Mères exilées pendant le grand siége de 1759. Elle mourut en 1776.

plus généreuse, fût dès lors entrée à l'Hôpital Général de Québec, sans le délai de deux ans auquel l'obligea sa famille.

Voici comment le divin Maître poursuivit notre intéressante mais infidèle Marie-Madeleine. "Dieu tout miséricordieux, dit le Récit, qui se sert de tout pour attirer à lui ses créatures, permit qu'une petite glande qui lui vint à la gorge, quoique peu de chose en apparence, lui donnât pourtant bien de l'inquiétude ; ne pouvant s'ajuster à l'ordinaire, elle fit de nécessité vertu et commença à s'éloigner un peu du monde."

Sortant beaucoup moins, Mlle de Repentigny réfléchissait beaucoup plus. Elle se détermina à faire une sérieuse retraite. Vaincue enfin par la grâce, elle prit une résolution sans retour et écrivit aussitôt à nos Mères sollicitant son entrée au noviciat. Les Religieuses connaissant les belles qualités dont Dieu l'avait douée, se réjouirent de la voir enfin les consacrer à celui de qui elle les avait reçues.

" Mais à peine arrivée à Québec, continue le Récit, elle y fut assaillie des plus violentes tentations de résistance à sa sainte vocation ; le démon, outré de sa fuite du monde et des piéges qu'il y tendait à son âme, la poursuivait avec acharnement, déroulant à ses yeux le tableau le plus sombre possible de l'avenir qu'elle allait se faire." La lutte était pénible et difficile ; que fit alors l'enfant de Marie ? se laissa-t-elle vaincre par satan ? Oh ! non ; forte de l'assistance de sa divine Mère, elle découvrit le piége et franchit d'un pas ferme le seuil de cette porte monastique qui allait à jamais la séparer du monde et de ses dangers. Le démon cependant ne se tint pas pour

battu ; au noviciat même, sans cesse il représentait à son imagination sous l'aspect le plus séduisant les plaisirs qu'elle venait de quitter, et la pauvre postulante ne pouvait se mettre en prière que le tentateur ne renouvelât ses assauts.

Mlle de Repentigny, voyant que ses peines ne diminuaient pas, résolut de se jeter avec une confiance sans bornes entre les bras de sa divine Mère. S'étant rendue seule un jour à la chapelle des Saints, elle se prosterne aux pieds de N.-D.-de-Grand-Pouvoir, et là elle conjure Marie avec une ferveur extraordinaire que, si c'était la volonté de son Fils et la sienne qu'elle se fît religieuse, elle la délivrât de si cruelles angoisses. Effet admirable d'une confiance illimitée ! A l'instant, toutes les tentations s'évanouissent, une joie céleste s'empare de son âme et la pénètre tellement de bonheur, qu'elle prend la résolution de placer au lieu même où elle avait reçu une faveur aussi signalée, un témoignage perpétuel de sa reconnaissance envers sa divine Mère. Voilà comment fut allumée, en 1717, cette lampe à laquelle se rattache un si beau souvenir de *joie* et de *lumière*. Cette âme désormais ne vivra que pour Dieu seul, bénissant à chaque instant de sa vie la sainte Vierge d'avoir brisé ses chaînes, et exaltant la suavité du joug de N.-S.-Jésus-Christ. " Ce fut dit le Récit, M. de Repentigny, fils, qui se chargea de payer la donation faite par sa sœur Madeleine, pour l'entretien d'une lampe à la chapelle des Saints : il nous donna pour cela trois cents livres."

Disons ici un mot de cette famille de Repentigny qui s'est associée à des faits si touchants. Arrivée de bonne heure dans le pays, avec ses enfants " beaux comme le jour." cette famille avait pour chef un homme admirable dont la

Vén. Mère M. de l'Incarnation parle en 1645, et qu'elle estime digne des plus grands éloges ; et ces "beaux enfants" avaient pour mère Mme Marie Favery, l'âme la plus pure qu'elle eût connue parmi les dames du monde, celle-là même que M. l'intendant Talon a louée pour son industrie, et que Salomon dans toute sa gloire eût sans doute aussi louée et admirée, s'il l'eût vue toujours occupée du soin de sa maison, faisant elle même ses étoffes et "filant le lin," comme la femme forte de l'Ecriture.

Ce M. de Repentigny, qui acquitta si généreusement la promesse de sa Sœur, était petit-fils du premier du nom en Canada, et père du chevalier de Repentigny qui s'entoura de tant de gloire dans la défense de son pays natal, pendant les guerres de la conquête. Ne pouvant accepter les *faits accomplis* par le général Wolfe en 1759, il préféra, comme tant d'autres généreux enfans du sol, un exil perpétuel au déplaisir de vivre sous une domination étrangère. Promu au grade de brigadier des armées par Louis XV, il en reçut aussi le titre de marquis. Nommé gouverneur du Sénégal sur les côtes d'Afrique, puis de Mahé dans les Indes Orientales, il mourut dans cette dernière ville en 1776. On lisait dans la *Gazette de Québec* en l'année 1777, la notice suivante : "Indes Orientales.—Décès du marquis de Repentigny. Le marquis Le Gardeur de Repentigny, brigadier des armées et Gouverneur de Mahé, mourut l'année dernière dans cette partie de l'Inde qu'il avait, par sa valeur et sa bonne conduite, conservée à la France malgré les entreprises d'un prince du pays. Cet officier avait servi dans le Canada avec toute la réputation qu'un vrai militaire doit acquérir."

§7.—MADAME RIVET ENTRE AU MONASTÈRE ET Y MEURT POSTULANTE.

Depuis les jours de nos Fondatrices, aucune veuve n'était entrée au Monastère en qualité de novice, si ce n'est Mme d'Ailleboust. En 1722, nos Mères admirent la jeune veuve de feu M. Rivet, greffier au Conseil Supérieur de cette ville. Après quatre mois d'épreuve, la fervante postulante demanda l'habit de l'ordre ; et comme la Communauté était parfaitement satisfaite de ses dispositions, les suffrages se réunirent en sa faveur. Mais bientôt les choses changèrent de face. Pendant que l'on faisait avec bonheur les apprêts de sa vêture, Mme Rivet tomba malade. D'abord, son état ne parut pas alarmant, et les médecins lui prodiguèrent leurs soins, pleins d'espoir en son prompt rétablissement. Tels cependant n'étaient pas les desseins de Dieu ; le mal, qui empirait chaque jour, résista à toutes les ressources de l'art et la mort devint imminente.

Les religieuses firent appeler le R. P. de la Chasse, chapelain de la Communauté, et qui avait aussi été directeur de la pieuse veuve dans le monde. Après avoir reçu en d'admirables dispositions les derniers secours de l'Eglise, et avoir obtenu l'assurance qu'elle serait enterrée dans le chœur des religieuses avec l'habit de notre ordre, la pieuse mourante sembla n'avoir plus rien à désirer sur la terre ; se tournant vers Dieu avec une confiance sans bornes, elle lui rendit doucement son âme. C'était au printemps de 1723.

Mme Rivet, se voyant en danger de mort, avait demandé le plus habile notaire de Québec pour régler ses affaires temporelles, et elle avait légué par testament 1500

livres à nos Mères, en reconnaissance de leurs bontés pour elle ; mais après son décès, son frère fit tant de bruit que les Ursulines lui cédèrent 1000 livres pour racheter la paix.

§8.—LE MONASTÈRE TRIPLE SES DIMENSIONS EN 25 ANS—ÉGLISE ; MURS DE CLÔTURE.

Le Monastère ne resta pas étranger au mouvement qui se produisait de toute part dans le pays, pendant cette longue paix que le Ciel donna à la Nouvelle-France. N'ayant plus à redouter les éventualités de la guerre, les Ursulines semblent s'animer d'une ardeur toute nouvelle ; dignes émules des Fondatrices, elles aussi, en triplant presque les dimensions du cloître, feront voir à la postérité ce que l'on peut accomplir, lorsqu'on s'appuie avec confiance sur le bras du Seigneur.

Cet élan vers l'avenir est d'autant plus digne de notre admiration, que le Monastère éprouvait alors une grande gêne pécuniaire ; en effet une diminution notable des revenus de France, date précisément de cette époque, où l'on eut de si grandes dépenses à faire. Une partie de ces revenus étant assurée sur l'Hotel de Ville de Paris, ces fonds avaient subi le sort de tous les autres dépôts d'argent du royaume, placés à intérêt dans la caisse publique. Qu'il nous suffise de dire que cet état ruineux des finances, affectait également le crédit national de France et les fonds des particuliers, et que nos Mères en firent une mémorable expérience en perdant la moitié de leur argent, " intérêt et principal."

Néanmoins, pleines de confiance en la bonne Providence, elles se mettent à l'œuvre. La Mère Marie Le Maire des

Anges, qui venait d'être élue supérieure, (1712), se dévoua à cette entreprise avec toute l'énergie de sa grande âme. Pendant son premier triennat, elle fit prolonger de 75 pieds l'aile de la Ste-Famille, dans l'intérêt tout spécial du noviciat toujours de plus en plus florissant.

Mais ce fut surtout après sa réélection en 1715, qu'eurent lieu les améliorations les plus importantes, par la construction de l'aile des parloirs et de l'église actuelle. Les plans de construction de la Mère des Anges devaient réaliser un double carré, dont le premier eût compris les anciens bâtiments avec la nouvelle église, bâtie sur l'emplacement même de celle qui avait été incendiée ; le second carré se fût prolongé en ligne droite, sur la rue, (1) jusqu'à la maison actuelle de l'externat. De semblables dimensions eussent suffi pendant de longues années, et le Monastère eut offert un coup d'œil beaucoup plus régulier. Les travaux se commencèrent sur ces plans ; mais bientôt les Supérieurs les jugèrent trop vastes pour les ressources de la maison ; on y voulait aussi une disposition de portes et de fenêtres, plus en rapport avec un pays où les neiges et les glaces sont moins rares qu'en France. Il fallut donc défaire et refaire "à grands frais," tant à l'église qu'aux parloirs. La volonté ferme et généreuse de la Mère des Anges ne se laissa pas ébranler ; on rémédia aux plans, et les constructions se poursuivirent. Mais cette courageuse supérieure n'eut pas la consolation de voir achever une entreprise qui lui avait tant coûté, et à laquelle elle avait su intéresser tous ses parents et amis de France : les murs du chœur n'étaient qu'au rez-de-chaussée, quand Dieu l'appela à habiter avec lui dans les tabernacles éternels.

(1) La rue Donnacona.

La Mère Angélique Poisson de Saint-Jean-l'Evangéliste, qui remplaça la Mère des Anges au mois de décembre 1716, en qualité de supérieure, hérita de toute l'activité de sa devancière. Au printemps suivant, elle fit d'abord achever l'aile des Parloirs, bâtiment en pierre mesurant 106 pieds de longueur sur 32 de largeur, et à trois étages.

Toute l'ardeur de la Communauté se concentra ensuite sur l'église, pour laquelle on avait commencé à amasser des matériaux dès l'année 1711. Quand on songe que cet édifice ne put être en voie de construction qu'après 1715, malgré toutes les économies et les sacrifices, et qu'il ne fut propre à servir au culte divin qu'en 1723, on reste en admiration devant la persévérance de ces religieuses, que des difficultés sans nombre ne semblent pas un instant avoir déconcertées. Mais laissons parler la voix si naïve et si persuasive des annales.

" La providence du Seigneur a donné à nos travaux une bénédiction toute particulière, car malgré la perte que nous avons faite de la moitié de notre revenu, qui était sur l'Hôtel de Ville de Paris, nous avons pu faire face aux dépenses. Avant de reprendre les travaux, (commencés par la Mère des Anges), nous habillâmes un petit sauvage en l'honneur de l'Enfant-Jésus, et nous lui fîmes poser la première pierre au nom de Saint-Joseph. Ensuite, chacune se dévoua de toutes ses forces à l'avancement de cette église commencée depuis si longtemps. Nous allions nous-mêmes aider à servir les maçons, aux heures où ils allaient prendre leurs repas ; nous nous hâtions alors de charger les échafauds. La Mère Supérieure se mettait en tête de la troupe, et toutes les autres suivaient avec un courage admirable. Aussi, grâce à Dieu, tout allait comme une bénédiction.

Les maçons étaient-ils servis, chacune retournait à son ouvrage : les unes doraient, les autres travaillaient à l'aiguille ; celles-ci brodaient sur écorce ou s'occupaient de tapisserie ; celles-là faisaient des fleurs artificielles : le tout pour grossir les profits communs et aider à payer les ouvriers. Et pendant tout ce temps, nous n'avons perdu aucun de nos exercices spirituels, la régularité des observances religieuses n'ayant jamais été interrompue. Une autre faveur bien grande nous a été accordée, c'est qu'aucun de ceux qui travaillaient à nos bâtisses, n'a été blessé ou estropié. Enfin, après bien des peines et des fatigues, et beaucoup de dépense, notre nouvelle église et notre chœur ont été achevés et mis en état d'être bénits."

En effet, chères lectrices, des cérémonies bien dignes de la majesté du culte Catholique, faisaient tressaillir les échos du Monastère, dans l'été de 1722. " La première pierre de l'autel, dit le Récit, fut bénite le 7 juillet de cette année, par le R. P. de la Chasse, supérieur du collége de Québec et des missions des Jésuites en Canada. Elle fut posée par un de nos amis, M. de Saint-Crespin, conseiller au Conseil Souverain ; il fit un riche présent à notre église et un autre à l'architecte.

" La veille de l'Assomption, Mgr de Saint-Valier voulut faire lui-même la bénédiction de cette nouvelle église. Sa Grandeur vint ici en procession à la tête de son clergé, chantant les litanies des Saints au son des cloches de la cathédrale et des nôtres. Il y eut à cette fête un concours extraordinaire : toute la noblesse de la ville, les bourgeois et le peuple, étant accourus pour rendre grâces à Dieu avec nous des bienfaits signalés dont nous étions l'objet.

" La bénédiction finie, la procession s'en retourna à la cathédrale dans le même ordre qu'elle était venue. Le len-

demain, jour de l'Assomption, la procession vint encore comme elle a coutume de faire chaque année ce saint jour. Une troisième solennité se fit dans la nouvelle église le jour suivant, 16 août, jour auquel Mgr avait eu la bonté de transférer la fête de nos saintes Reliques. Sa Grandeur vint accompagné de tout son clergé; il officia pontificalement à la messe, et présida aussi lui-même à vêpres et au salut du Saint-Sacrement. A cette solennité, il y eut un concert de voix magnifique, avec accompagnement d'orgue et divers autres instruments de musique, touchés par les plus habiles maîtres qu'on eût alors à Québec. Le R. P. de la Chasse ravit son auditoire par un discours à l'éloge des saints Martyrs. Le tout ne finit qu'à cinq heures du soir; alors Mgr (1) et son clergé s'en retournèrent à la cathédrale en chantant le *Te Deum.*"

Après ce triduum solennel, il fallut reporter le Saint-Sacrement à la petite chapelle " y ayant encore beaucoup à faire dans notre nouvelle église." Ce fut le 19 mars 1723 que l'on commença à y faire régulièrement le service divin " tel que prescrit par nos règles."

Comme l'on dut repirer et prier à l'aise, dans ce beau et vaste chœur des religieuses et dans la chapelle extérieure, après avoir été pendant 35 ans, entassés pour ainsi dire, dans ce petit local de l'ancienne chambre de la Mère Supérieure et du *Vieux Dépôt !*

Cependant, le maître-autel était encore sans ornement, et ce ne fut qu'en 1732, qu'on osa regarder en face la dépense

(1) Le digne évêque avait alors 72 ans. Il vivait retiré à l'Hôpital-Général, ayant loué au profit des pauvres son palais épiscopal. Ce palais occupait un site charmant sur les remparts, près de la porte Prescott, au sentier de la Montagne. C'est sur ce terrain que se trouvaient les édifices incendiés du Parlement du Canada.

du rétable. Le sieur Le Vasseur, sculpteur, travailla pendant quatre années à ce rétable, "payé à petites sommes," et s'arrangeant en tout *à l'amiable*, comme le fait voir le détail du livre des comptes.

Ce fut en 1736 que se termina enfin cette église, qui doit nous rappeler sans cesse tant de belles leçons de dévouement et de patience. Il y avait cinquante ans qu'on la désirait, et vingt-cinq ans qu'on en avait amassé les premières pierres !

Cette construction excite à bon droit l'admiration des étrangers ; le maître-autel surtout dans le goût corinthien, révèle un beau talent dans l'architecte. Elle mesure 88 pieds français de longueur sur 38 de largeur et 22 de hauteur quant aux murs. La chapelle intérieure ou chœur des religieuses et des élèves, attenant à l'église, donne 87 pieds sur 36. Les stalles où se tiennent les religieuses pour matines et autres offices réguliers, sont en bois de chêne : elles ont été cirées selon la coutume française, et de la main même des religieuses, jusqu'à ces dernières années, où l'on a adopté le mode plus expéditif du vernis.

Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de supputer le coût d'un édifice dont le détail est répandu dans un si grand nombre d'années, et sous les formes les plus diverses. Bon nombre de fournisseurs, en effet, se trouvent payés par la pension ou dot de leurs filles, élèves ou religieuses au Monastère. On voit des personnages distingués de l'époque, s'acquitter en "chaloupées de pierres," ou en "charges de madriers et de planches," qui viennent même de la part de M. le gouverneur de Montréal. Ce genre de transactions démontre une fois de plus la rareté de l'argent, et prouve aussi, comme le fait remarquer un historien de nos jours, que la noblesse en Canada était

beaucoup plus nombreuse et généreuse que favorisée des biens de la fortune.

Le sieur Gratis, entrepreneur maçon, reçut 5126 livres; le mis au net du compte du sieur Belleville, entrepreneur charpentier et menuisier, n'a pu être retrouvé; 1689 livres paraissent avoir été la part du sculpteur du rétable, le sieur Le Vasseur. Quant à M. La Joue, architecte, nous ne savons ce que peut lui avoir valu son beau dessin, emprunté en partie, dit-on, à la chapelle de Louis-le-Grand.

Bon nombre de travailleurs sont indiqués sur les livres de comptes, et nous n'avons pu nous empêcher de sourire en voyant l'ensemble qu'offraient ces noms : *La Douceur, la Bonté, L'Oyseau, La Musique, La Vallée, La Tulippe, La Jeunesse*, &c. Si ces noms sont caractéristiques, les ouvriers de la modeste église sembleraient avoir été choisis, presque avec autant de soin que les matériaux du fameux temple de Salomon !

Les Ursulines se trouvant en état d'abriter spacieusement leur croissante famille, jetèrent les yeux au dehors pour répondre à des besoins, secondaires à la vérité, mais aussi très-urgents. En effet, aucune commodité quelconque pour la basse-cour, département alors si indispensable à la subsistance de la Communauté; d'autre part, des murs en pieux et en perches pour déterminer l'enceinte de la clôture. On pourvut d'abord en partie à la première nécessité; (1) en 1735, on commença les murs de clô-

(1) En 1733 et 34 fut construit le bâtiment en pierre de 50 pieds sur 22, qui séparait le jardin du Monastère de la cour actuelle du Pensionnat. C'est en 1737 que fut bâtie la grange de 70 pieds sur 24, dans la cour des domestiques. Ces bâtiments ont été démolis, et les matériaux employés dans la construction de celui qui se voit aujourd'hui dans la cour extérieure.

ture, "sous les auspices de la Sainte-Famille, dit le Récit, et sans autre fonds que ceux de la Providence. Nous fîmes mettre la première pierre par un pauvre qui représentait saint Joseph ; nous lui donnâmes une pistole, et pareille somme à deux autres pauvres, en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph.

" La bonne Providence ne nous a pas manqué," ajoute naïvement l'annaliste, et de fait en 1737, on avait complété un ensemble de bâtiments qui étonne, quand on réfléchit aux minimes ressources de la Communauté. Cette époque fut si visiblement bénie de Dieu pour les Ursulines, qu'elles se trouvaient, en 1738, affranchies de toutes dettes, et en état de célébrer, dans toute la joie de leur âme et la vivacité de leur gratitude, la grande fête dont nous parlerons à la fin de ce chapitre.

§ 9.—COUP-D'ŒIL AUTOUR DU MONASTÈRE ; TRAITS CARACTÉRISTIQUES DES MŒURS DE L'ÉPOQUE ; DONNÉS ET DONATEURS.

Nos lectrices ayant vu prendre au Monastère les dimensions qui vont lui suffire pendant un siècle, auront sans doute du bonheur à considérer ce qu'était alors la ville de Champlain ; c'est le riche et facile pinceau du R. P. de Charlevoix, qui va nous en présenter l'intéressant tableau.

" On ne compte guère à Québec, écrivait-il en 1720, que sept mille âmes ; mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. Un gouverneur général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes ; un intendant avec un conseil supérieur et les juridictions subalternes ; un commissaire de marine, un grand prévôt,

un grand voyer, et un grand maître des eaux et forêts, dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers ; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient ; un évêque et un séminaire nombreux ; des Récollets et des Jésuites ; trois communautés de filles, bien composées ; des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs chez la gouvernante et chez l'intendante : voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes de quoi passer le temps fort agréablement.

" Aussi fait-on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on fait des parties de promenades ; l'été en calèche ou en canot, l'hiver en traîne sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point, et que celles de l'Europe arrivent tout à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année ; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est à dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque ici aucun accent.

" On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre, sinon, on se retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus

beau sang du monde dans les deux sexes : l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées."

Continuant plus loin son étude des créoles, en même temps que celle des ressources du Canada, le P. de Charlevoix ajoute : " Tout le monde a ici le nécessaire pour vivre : on y paye peu au Roi ; l'habitant ne connaît point la taille ; il y a du pain à bon marché ; la viande et le poisson n'y sont pas chers ; mais le vin, les étoffes et tout ce qu'il faut faire venir de France y coûtent beaucoup. Les plus à plaindre sont les gentilshommes et les officiers qui n'ont que leurs appointements et qui sont chargés de familles. Les femmes n'apportent ordinairement pour dot à leurs maris que beaucoup d'esprit, d'amitié et d'agréments, et Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches."

Ajoutons à ce tableau du R. P. de Charlevoix quelques traits fournis par nos annales, et qui nous semblent bien propres à faire ressortir la beauté morale de la société du temps. Nos lectrices sont peut-être à se demander quels nouveaux secrets peuvent recéler ces pages tant de fois évoquées. Ce sont des actes, des contrats, dignes à notre avis des premiers siècles du Christianisme ; on cherche à entrer en communauté de biens spirituels avec les personnes vouées à la pratique des conseils évangéliques. Tantôt ce sont des legs pieux, tantôt la donation de sa personne et de ses services, toujours dans le but de s'assurer une participation plus ample aux prières et autres bonnes œuvres des âmes pieuses vivant à l'ombre du cloître. En voici quelques exemples.

En 1721, c'était M. de l'Espinay offrant à notre Communauté une terre en bois debout, située sur la rivière Saint-Charles, vers Lorette, ayant deux arpents de front sur quarante de profondeur, (1) ne demandant pour toute redevance que des prières à perpétuité pour lui et pour sa femme. " En acceptant ce don, dit le Récit, nous nous obligeâmes à lui faire dire chaque année une messe, et à lui appliquer trois communions générales aux grandes fêtes."

Plus loin, c'est M. Antoine Buteau, riche propriétaire de la paroisse de Saint-Joachim, qui arrive au Monastère peu après la profession religieuse de sa chère et unique fille (1722), " déclarant par devant les notaires royaux, la Communauté héritière de tous ses biens, meubles et immeubles : c'est-à-dire une terre et habitation sise en la dite côte de Beaupré, contenant deux arpents de front sur une lieue et demie de profondeur, avec bâtiments, meubles et bestiaux. Le tout à la charge que le dit donateur, participera de ce jour aux prières des dites *successorisses* les Dames Ursulines de Québec, qu'au jour de son décès, elles lui feront faire un service, et un autre au bout de l'an, le feront inhumer et dire cinquante messes pour le repos de son âme. Et au cas que dame Louise Tremblay, épouse en secondes noces du dit donateur, lui survive, la Communauté sera tenue de donner tous les ans quinze minots de blé froment, un cochon gras pesant de cent cinquante à

(1) Cette terre de M. de l'Espinay nommée le Gros-Pin, fut cultivée avec soin pendant plusieurs années. Ayant été dévastée au temps des guerres, elle fut vendue avec peu de profit ; mais le souvenir du donateur n'en est pas moins impérissable parmi nous, et il se transmet à la postérité par la messe annuelle, au mois de mars.

cent soixante livres, et trente livres en argent pour les besoins de la dite Dame ; et ce jusqu'au jour de son décès, auquel jour cesseront toutes les fournitures."

Il est aimable de voir le retour qui fut fait à cette respectable et généreuse famille. " M. Antoine Buteau, dit le Récit, est mort ce printemps, (1736), quatorze ans après nous avoir fait donation de tout son bien au montant de 7000 livres, en considération de notre chère Sr Ste-Agnès, sa fille unique. Nous lui avons fait faire d'honorables obsèques dans l'église de sa paroisse, où il a eu sa sépulture ; nous lui avons fait dire cinquante messes, et de plus autant de services, offices des morts, communions et autres prières que pour une religieuse. La reconnaissance nous a aussi portées à nous charger de sa veuve âgée de 68 ans."

Ainsi, Mme Buteau qui désirait ardemment se rapprocher de sa bien-aimée fille, fut reçue au Monastère en qualité de pensionnaire perpétuelle ; elle occupa selon toute probabilité, le parloir de la Ste-Famille, (chambre actuelle de M. le Chapelain), où se retira depuis pendant quelque temps Lady Carleton.

" Après avoir passé huit années dans les exercices de la plus touchante piété, Mme veuve Buteau mourut dans une de nos infirmeries, où nous l'avions placée dès le commencement de sa maladie. Elle eut l'assistance assidue du médecin et tous les soins et remèdes possibles. M. de la Villangevin lui administra les derniers sacrements, qu'elle reçut avec une grande présence d'esprit et une piété très-édifiante. Nous l'avons fait enterrer dans notre église après un service solennel, et nous avons fait dire cent messes pour le repos de son âme."

Plus touchante encore est la pensée de ces *donnés* du Monastère, qui confondaient leur existence avec celle de la Communauté. Et que l'on n'aille pas croire que de tels actes se fissent à la légère, dans un premier mouvement de générosité et de ferveur ; ces *donnés* avaient leur temps de probation, une espèce de noviciat à faire, témoin ce passage des annales : " En mars, (1709), la mère Cath. de l'Incarnation, supérieure, a assemblé les vocales, pour les avertir que l'année donnée au sieur Breloton et à sa femme pour s'éprouver, était écoulée, et qu'il fallait voir, de notre côté, s'ils allaient être reçus à titre de *donnés*. La conclusion a été affirmative."

Ce sieur Breloton était un honnête homme de Charlebourg, qui s'engageait avec sa femme à travailler gratuitement pour la Communauté, ne demandant que le logement et l'entretien jusqu'à la mort, et une part dans les prières.

Un autre fait non moins digne de mention, est l'attachement de ces fidèles employés du Monastère qui, voyant la pauvreté des religieuses, deviennent souvent les bienfaiteurs de la Communauté, lui apportant leurs aumônes ou la constituant héritière de leur petite fortune. Ici, c'est Michel Blais qui amène triomphant à nos Mères " un cheval de la valeur de 180 livres; là, c'est Pierre Mandin, qui leur fait par testament un don de 200 francs ; plus loin, c'est Nicolas Chauvet qui leur laisse à sa mort tout son bien au montant de 1000 livres. Dans le dernier cas, voyant que les parents du défunt avaient pris de l'ombrage de cette disposition du testament de leur fidèle domestique, les Ursulines n'acceptèrent que 346 livres. De plus, elles payèrent les frais de la maladie et des obsèques, firent chanter un service et dire trente basses messes, avec application pendant un an d'une communion et d'un cha-

pelet tous les mois, ainsi que de toutes les bonnes œuvres faites dans la Communauté ces jours-là.

Terminons par un trait qui semble réunir tous les autres, et qui doit compter pour beaucoup dans le tableau des mœurs du temps. Nous allons voir les grands et les petits, les laïques et les religieux, nous montrant que la probité et la vertu, à cette époque, étaient des titres à la considération tout autant que le rang et les richesses. Il s'agit d'un sieur Baudin, ancien contre-maître entré au service des Ursulines en 1721. " Etant fort attaché à notre Communauté, disent les annales, il voulut s'y fixer pour le reste de ses jours. Il nous proposa donc de le garder en santé et en maladie, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de disposer de sa vie ; de lui fournir en tout temps les choses nécessaires, faire raccommoder son linge et ses hardes ; de lui laisser tant qu'il vivra la chambre qu'il occupe, à moins qu'on ne veuille lui en donner une autre plus commode ; de ne pas exiger qu'il travaille comme ci-devant, la Communauté se contentant des soins de la surveillance, tant à l'égard des domestiques que sur les commissions du dehors. Le sieur Baudin stipulait enfin que l'on n'en prendrait pas d'autre pour le remplacer, tant qu'il serait en état de conduire les travaux domestiques. Il donnait à la Communauté 1500 livres, mais avec cette restriction, que dans le cas où il voulût aller ailleurs, les 1500 livres resteraient au Monastère ; que si, au contraire, nous venions à lui donner son congé, nous lui tiendrions compte du temps écoulé depuis le présent acte, sur le pied de 300 livres par an.

" Ces propositions ont paru si raisonnables que nous les avons acceptées très-volontiers ; nous lui aurions même ac-

cordé tout autre chose qu'il eût demandé, en considération des services qu'il a rendus à la Communauté."

Cette transaction se passait le 11 août 1744, et cinq ans plus tard, le nom du fidèle *donné* se retrouvait sur les Registres avec les détails suivants : " Nous venons de faire une grande perte dans la personne d'un contre-maître, le sieur Baudin qui, depuis vingt ans, s'était dévoué au service du Monastère avec une constance et une fidélité admirable. C'était un homme d'une rare sagesse, d'une égale prudence, d'une douceur et d'une honnêteté qu'on ne trouve pas communément dans les personnes de sa condition. Il avait un attachement si vrai pour notre Communauté que, quoiqu'on ne lui eût donné que des gages très-modiques, il n'a jamais voulu s'engager ailleurs, où il aurait eu un salaire beaucoup plus considérable.

" Le sieur Baudin était estimé de tout le monde, même des puissances de ce pays, le Gouverneur et l'Intendant, qui ont pris part à notre perte. Il était surtout remarquable par un grand fond de droiture, de bon sens et de probité, et si paisible qu'il était incapable de causer de la peine à qui que ce soit. Cette Communauté n'oubliera jamais les services qu'il lui a rendus si longtemps et avec tant d'affection ; aussi, nous n'avons rien épargné pour lui marquer notre gratitude par les soins que nous lui avons donnés pendant sa vie, et surtout dans sa dernière maladie, où tout a été employé pour prolonger sa vie et le soulager dans ses souffrances. Comme il avait refusé d'aller à l'Hôtel-Dieu où il était cependant très-estimé, nous avions engagé pour le servir et le soigner, une femme expérimentée auprès des malades, et nous lui procurions toutes les douceurs possibles. Enfin il a eu toutes les assistances désirables tant pour l'âme que pour le corps : prêtres et re-

ligieux, médecins et chirurgiens, allaient tour à tour le visiter et lui prodiguer leurs soins, et tous étaient charmés de ses bonnes dispositions. Il se trouva trois prêtres pour l'assister à sa mort, et ces messieurs publièrent hautement qu'il était sorti de ce monde avec toutes les marques de la prédestination. Nous lui fîmes faire de magnifiques funérailles à la cathédrale, mais il fut enterré au cimetière commun où il avait choisi lui-même sa sépulture. Quelques jours après, nous lui avons fait chanter un service solennel dans notre église." Le Récit ajoute : "On continua longtemps après à donner à ce fidèle serviteur des marques d'estime et de pieuse souvenance, par les prières, communions et autres bonnes œuvres qui furent offertes pour le repos de son âme."

Il ne faut par terminer cet article sans mentionner le sieur de Beauchesne qui, moins riche que le sieur Baudin, use d'un petit stratagème pour se donner quelque droit à une part spéciale dans les prières de la Communauté. Pensant bien qu'un cercueil n'était pas chose à effrayer une religieuse, "il vient s'offrir à la Communauté pour faire les bières des religieusas qui *mourraient de son vivant*, à condition, dit le Récit, qu'on lui fasse chaque année une communion générale, ce à quoi nous avons consenti." Nous ignorons combien de bières a faites le sieur de Beauchesne, mais nous admirons beaucoup l'esprit de foi et d'aimable simplicité qui présidait à de pareilles conventions.

Encore un petit trait: "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du passé avant qu'on les ait oubliées." C'est Mlle Perthuis qui, le 21 novembre, "a traité la très-sainte Vierge à notre réfectoire, lui servant à dîner et à souper, ce qu'elle a dessein de faire chaque année à

pareil jour." Ne croit-on pas voir ici une Isabelle de France, et tant d'autres princesses, châtelaines ou pieuses dames du Moyen-Age, adresser à la sainte Famille ou à quelque saint favori en la personne des indigents, les meilleurs plats de leur table, sanctifiant par là leurs jours de réjouissance ? La foi est bien vive quand elle s'empare ainsi des premières pensées, au milieu même des fêtes extérieures. Au reste, ces pieuses pratiques ne sont qu'une conséquence de cette parole divine : " Ce que vous avez fait au moindre des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait."

Mlle Perthuis avait donc adressé ses hommages à la sainte Vierge comme à la première et principale Supérieure du Monastère : mais que fera-t-on de ce plat de choix, déposé au réfectoire à la place d'honneur, sous le regard bienveillant de Marie ? C'est un plat sacré en quelque sorte, et sa dernière destination ne sera pas moins sainte, car selon le Récit : "Le tout fut ensuite donné à une pauvre famille."

Ce besoin qu'éprouve la foi de s'épancher et de se rendre sensibles les objets de sa dévotion, est parfaitement en harmonie avec les mœurs de l'époque, et s'y montre par des pratiques dont plusieurs subsistent encore dans toute leur naïve simplicité, en plein dix-neuvième siècle, même en dehors du cloître. Témoin la pieuse coutume, dans nos campagnes, d'offrir les prémices des moissons pour les *bonnes âmes ;* de faire tout haut, en commun, une prière, avant d'entreprendre un ouvrage périlleux : et autres semblables vestiges de la *bigoterie* des siècles du Moyen-Age, dont le grand forfait est d'avoir donné la première place à l'élément religieux, se traduisant par des actions assurément peu nuisibles à l'humanité.

§10.—RÉGIME FÉODAL EN CANADA;—SEIGNEURIE DE STE-CROIX ET MESSE DE REQUIEM.

Le Régime Féodal! c'est encore ramener nos lectrices en plein Moyen-Age, et rappeler à leur imagination sans doute les brillants tableaux de châteaux crénelés, de preux chevaliers et de gais troubadours, qui excitaient si fort leur enthousiasme lorsqu'elles traversaient dans leurs études ces siècles intéressants de l'Histoire. La Nouvelle-France figure certainement, sous ce titre, d'une manière un peu plus modeste que l'Ancienne. Le Canada n'a pas vu ses seigneurs "se retirant dans l'arrière-saison, à l'intérieur de leurs châteaux crénelés, réunir dans une vaste salle pendant de longues soirées d'hiver, les membres de leur famille et les vassaux fidèles, et là, assis dans leurs fauteuils taillés en ogive, donner audience aux troubadours, qui chantaient pleins de verve et d'enthousiasme les exploits des chevaliers chrétiens." Avouons cependant que nos humbles manoirs n'en étaient ni moins gais ni moins heureux. Ces Seigneurs canadiens, protecteurs naturels de censitaires qu'ils avaient dû eux-mêmes se choisir, et aider à s'établir sur leurs terres, devenaient en quelque sorte les patriarches des familles qui se groupaient d'abord autour de leur domaine, et qui divergeaient avec le temps à une ou deux lieues de distance dans le fief ou la seigneurie. Aussi voyait-on très-souvent ces bonnes gens venir réclamer en toute confiance pour parrain ou marraine d'un premier-né, Monsieur, Madame ou Mademoiselle, (titres qui, pris ainsi absolument, ne s'appliquaient qu'au *seigneur*, ou à la *seigneuresse*). Ceux-ci, de leur côté, ne se refusaient pas à *l'honneur*, et grande était la joie dans la famille, quand on rapportait du baptême ce

fortuné filleul, avec force présents pour l'enfant, pour la mère et pour la fête ! Quelle reconnaissance envers le noble parrain ou la gracieuse marraine ! Et comment calculer le nombre des filleuls et filleules qui, à l'époque des étrennes, assiégeaient avant le jour le manoir seigneurial !... On dit même que le bon seigneur ne dédaignait pas la noce champêtre, ni la *tourtière* obligée, ni la succulente pyramide de crêpes, de beignets et de croquignoles de ces jours de fête.

Le système seigneurial, ainsi entendu et pratiqué, ne pouvait avoir au Canada les abus qui en ont amené l'abolition dans la vieille Europe. Loin d'avoir été une source de maux et de vexations pour les censitaires, la tenure seigneuriale, au contraire, est considérée comme ayant grandement favorisé l'établissement du pays ; et il est généralement reconnu que, si les Canadiens peuvent se féliciter aujourd'hui d'être libres et assurés de leur nationalité, d'avoir une terre en propre et de posséder des ressources considérables de savoir, d'aisance et de nombre, c'est en grande partie à la bienveillance et à la générosité de leurs seigneurs, tant laïques que religieux, qu'ils en sont redevables. Toutefois en 1854, la volonté du peuple exprimée par le Parlement, a modifié l'ancien régime seigneurial. Ce changement était peut-être opportun, vu l'agrandissement du pays et les circonstances particulières de notre époque. Le Parlement accorda aux seigneurs une juste indemnité.

Mais entrons ici dans quelques détails particuliers à notre Monastère, qui nous fassent apprécier encore davantage les bonnes choses du temps passé.

Les Ursulines de Québec avaient donc aussi été créées *seigneuresses*, rendant et recevant " foi et hommage, avec

haute, moyenne et basse justice." Dès 1637, une étendue de terre d'une lieue de front, sur la rive sud du fleuve à trente-six milles au-dessus de Québec, et de dix lieues de profondeur, avait été destinée par la compagnie des Cent-Associés, pour une communauté de religieuses enseignantes, et nos Mères, comme on le sait, furent les premières à emporter ce lot. La compagnie ne s'était réservé aucun droit de Quint (1) ni autre, les Religieuses Ursulines étant simplement tenues à offrir tous les ans des prières pour les bienfaiteurs, et à faire venir des colons de France pour peupler leur seigneurie. Cette dernière clause n'était pas la plus facile à remplir, car il fallait que les familles fussent en assez bon nombre, pour les isoler sans danger de la part des Iroquois sur ces terres nouvelles. Cet établissement ne put commencer qu'en 1647. On voit que le 12 septembre de cette année, le R. P. Jérôme Lalemant voulut bien aller prendre possession de cette propriété au nom de la Communauté, posant de sa main les bornes pres-

(1) Droit de Quint, c'est-à-dire, droit du Roi de recevoir la cinquième partie du prix de vente d'une seigneurie. Les autres droits seigneuriaux étaient comme suit : 1° *Lods et ventes* : droit du seigneur de recevoir la douzième partie du prix de vente d'un immeuble dans sa seigneurie ; si le bien passait du père aux enfants, il n'y avait rien à payer. C'est ainsi que dans plusieurs seigneuries, des biens ont été cent ans, deux cents ans, sans donner un sou de lods et ventes ; 2° *Droit de retrait :* le seigneur pouvait sous un délai déterminé, racheter un immeuble, en payant au vendeur la somme qu'un autre s'était engagé à donner : 3° *Rente foncière ;* dans le district de Québec, et de la part des Communautés religieuses dans tout le pays, cette rente n'excédait pas deux sols par arpent ; 4° *Droit de banalité :* Le censitaire était obligé de faire moudre au moulin du seigneur tout grain récolté et consumé dans la seigneurie ; le seigneur de son côté devait faire construire et entretenir un moulin convenable.

crites par la loi, et honorant du nom de Ste-Croix cette seigneurie monastique. Peu après, on y avait réuni une quarantaine de familles autour d'une petite chapelle, et M. de la Taille était nommé curé de la nouvelle paroise. De *manoir*, il n'y en avait pas d'autre que le cloître des Ursulines sur le vieux rocher de Stadaconé, mais en revanche, le moulin banal fonctionna, au bon plaisir des censitaires, et du cours d'eau, qui suffisait plus ou moins.

Nos registres nous indiquent parmi ces premiers censitaires, six familles Hamel, quatre familles Biron, trois familles Boisvert, Gauthier, Lemay, Dauphin et Houde, deux familles Grenier, Silvestre, Lambert, Bergeron, Legendre &c.

Tout paraît avoir été *à merveille* sur la vaste seigneurie, car vers 1700, dans un compte-rendu à l'intendant Champigny de l'état de la Communauté à cette époque, on trouve : " Notre seigneurie de Ste-Croix, *quand nous en sommes payées*, nous donne 141 livres." Ce n'était pas à écraser les censitaires, comme on le voit.

En 1734, il s'agissait de bâtir une église sur la seigneurie ; voici les termes de la délibération des Ursulines. " Comme nous n'avons pu fournir le terrain nécesaire pour la bâtisse de l'église et du presbytère, dans notre seigneurie de Ste-Croix, nos anciennes Mères ne s'étant pas réservé de domaine, et n'y ayant plus de terres non concédées en lieu convenable, proche du Saint-Laurent, nous croyons qu'il est de notre devoir de réparer maintenant cette omission. C'est pourquoi, dans l'intention de contribuer à la subsistance de M. le Curé, nous avons consenti à lui céder les droits que nous avons comme *dames du lieu*, sur une terre qu'il a achetée pour lui et ses successeurs, lui remettant les lods et ventes ; de plus, 60 livres que doit la dite

terre en arrérages de rentes. Au surplus, nous consentons à l'affranchir pour toujours des rentes qu'il devrait payer annuellement à notre Communauté, ne demandant à M. le Curé qu'une Messe de Requiem à perpétuité, dans l'octave de la fête de sainte Ursule, pour les religieuses décédées et qui décèderont dans notre Monastère."

"Les temps étaient durs," et en 1737, l'édifice sacré n'était pas encore achevé. Les Ursulines, qui venaient de finir leur église au prix de mille sacrifices, ne pouvaient aider leurs censitaires aussi efficacement qu'elle l'eussent désiré ; elle firent voir cependant que la générosité était le besoin le plus pressant de leurs cœurs : "*Nos habitants* de Ste-Croix voulant nonobstant leur pauvreté faire un effort pour achever leur église, ils ont demandé qu'on leur donnât encore les revenus du moulin pour cette année. La Communauté, charmée de leur zèle pour la maison du Seigneur, a consenti volontiers à leur accorder pour la troisième fois ce secours."

Nous tenons à constater que, pendant deux cents ans, le droit de banalité n'a suscité ni poursuite de la part des *dames Seigneuresses*, ni plaintes de la part des censitaires. Pourtant le bon vieux moulin manquait souvent d'eau ; alors aussi tout simplement il manquait de grain ; les censitaires allaient faire moudre ailleurs et la bonne harmonie n'en souffrait aucunement. En 1857, lorsque M. Lazare Lefebvre, agent des Ursulines pour la seigneurie de Ste-Croix, soumettait l'état des rentes foncières devant la commission de la Tenure Seigneuriale, il ne trouva pas un seul censitaire qui prétendît avoir été lésé en quoi que ce fût. (1)

(1) C'est à Ste-Croix, qui se trouve la pointe du "Platon," si souvent mentionnée dans les premiers temps de la colonie.

§11.—BARONNIE DE PORTNEUF ET ÉGLISE DES TROIS-SŒURS.

En face de la seigneurie de Ste-Croix, sur la rive nord du Saint-Laurent, se trouve la Baronnie de Portneuf, d'une lieue et demie de front sur trois de profondeur. Cette seigneurie, acquise par la Communauté en 1744, nous appartenait encore tout récemment.

Concédée en 1647 par la compagnie des Cent-Associés à M. le Neuf de la Potherie, la seigneurie de Portneuf devint vingt-quatre ans plus tard la propriété de M. René Robineau de Bécancour, en faveur duquel elle fut érigée en baronnie par Louis XIV, qui reconnaissait par là les services que cet ancien officier du Régiment de Turenne avait rendus à la couronne.

En 1743, Mlle Robineau, sœur du second baron, fit passer par mariage la seigneurie à la famille de Croisilles. Onze ans après, elle était acquise par M Petit, trésorier du Roi et conseiller au Conseil Souverain, à la mort duquel Portneuf resta en héritage à ses trois filles.

Un de nos amis, M. Dumont, lieutenant de la marine Royale, ayant épousé une des trois sœurs Petit, songeait à régler le partage de la propriété entre sa femme et ses deux belles-sœurs, dont l'une était religieuse et l'autre pensionnaire dans notre maison.

Il y avait des charges à remplir, des terres à concéder, des revenus à percevoir, des rentes à payer aux héritiers Robineau, en un mot, des devoirs qui parurent très-onéreux à un officier au service de Sa Majesté, presque toujours absent de son manoir. Il se décida à nous céder la seigneurie, croyant qu'il lui serait plus avantageux et surtout plus commode, de recevoir la

somme de 1200 livres, que d'avoir à débourser lui-même de l'argent.

" La Communauté ayant accepté, nous eûmes immédiatement à avancer 1920 livres pour quint au Roi ; de plus 1200 livres à Mme Dumont, et une rente viagère de 300 livres à Mme Robineau de Croisilles, sur un capital de 6000 livres, remboursable après sa mort aux héritiers de Croisilles." Le tout nous semble bien grassement payé.

Quelques particularités maintenant sur notre ancienne seigneurie de Portneuf. Une tradition populaire assigne encore aujourd'hui à l'église paroissiale du Cap-Santé (seigneurie de Portneuf), un nom qui rappelle celui des anciennes *seigneuresses*, les Dlles Petit ; et l'église des Trois-Sœurs attestera longtemps que si les titres et les honneurs passent vite en ce monde, les plus petits souvenirs religieux sont ineffaçables dans l'esprit de notre peuple. Une simple église de campagne réparée et embellie par trois jeunes Dlles assure à leur nom en quelque sorte le privilége de l'immortalité.

Cette église des Trois-Sœurs, bâtie à une lieue de distance de la chapelle primitive qui était auprès du vieux manoir, avait été bénite en 1718, par M. Chs-F. Morin, curé de la paroisse, qui en avait entrepris et dirigé lui-même la construction.

De 1744 à 1801, les Ursulines de Québec firent valoir, par un agent, la seigneurie et le moulin de Portneuf. En 1759 et 60, tout y fut ravagé : les clôtures furent brisées, les granges pillées, les bestiaux enlevés, par la cavalerie française dont les braves, abandonnés de la mère patrie et repoussés par les forces britanniques, manquaient de tout et mouraient de faim. Les profits de la seigneurie à cette

époque furent donc à peu près nuls, à peine restait-il dix pauvres chapons dans toute l'étendue de la baronnie.

En 1789, la redevance annuelle de Portneuf était de 447 livres, trois cent trente-deux *chapons vifs en plumes*, soixante et treize journées et demie de corvée, et le 11e de tous poissons, le tout rendu au Monastère à la Saint-Martin.

A Portneuf comme ailleurs, cette époque de la Saint-Martin était de fait le dernier terme de la liquidation des comptes, qui souvent se trouvaient tous réglés dès la Toussaint. Alors le fermier ou *habitant* se retirait sur sa terre pour jouir du fruit de ses labeurs. Chacun utilisait ses petites industries : on devenait au besoin charpentier pour faire anx bâtiments les réparations nécessaires, ou pour renouveler l'outillage et l'ameublement de la ferme : les femmes, de leur côté, filaient le lin et le chanvre, ou fabriquaient des toiles et des étoffes. On battait son grain, on sciait son bois, on s'occupait des mille détails de la basse-cour, prenant toujours sa bonne heure pour fumer la pipe et faire la conversation. Mais c'était surtout pendant les longues soirées d'hiver, à partir de *N.-D. des Avents* jusqu'à la onzième heure du fameux *Mardi Gras*, qu'on en avait à cœur joie au village et jusque dans les *concessions* les plus reculées! Parties de cartes, danses, jeux divers, tout cela se donnait à tour de rôle. Il y avait donc joyeuses veillées, mais veillées en famille, bien entendu, et où les survenants n'étaient pas toujours admis : le plaisir n'en était que plus pur et plus vif (1). Cet état de choses subsiste encore dans les compagnes retirées, où la vapeur et les voies ferrées, en activant le commerce et apportant en toute saison mille adoucissements autrefois

(1) Voir livret sur les réunions de famille par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal.

inconnus, n'ont pas introduit en même temps un changement de mœurs, souvent plus regrettable que les améliorations matérielles n'ont été avantageuses. O mœurs de nos aïeux, pourquoi tendez-vous à disparaître ? pourquoi faites-vous place à des usages souvent si nuisibles et au corps et à l'âme !

Pour revenir à la seigneurie de Portneuf, il y a déjà assez longtemps que l'on ne voit plus arriver à la porte du Monastère, à la Saint-Martin, la troupe des *chapons vifs en plumes*, pieds et poings liés mais gosier libre, et dont la prise de possession par nos Mères devait offrir un spectacle assez curieux. Les Ursulines se trouvèrent, tout aussi bien que M. Dumont, un peu trop loin de leur manoir, et en 1801, elles cédèrent pour cinquante ans, par bail emphytéotique, les deux seigneuries de Ste-Croix et de Portneuf. Ce bail passa de M. McNider, négociant de Québec, à M. Coltman, puis à l'Honorable Ed. Hale, moyennant une rente annuelle de 1800 livres, et 750 minots de *bon blé* "nonobstant quelque accident qui pût arriver."

C'était au moins un profit clair et net et qui donnait peu de soucis. Le bail expiré, les Ursulines trouvèrent encore plus commode de se défaire tout à fait de l'une de ces propriétés : elles conservèrent la seigneurie primitive de Ste-Croix, (1) et vendirent en 1854, à M. Angus McDonald, la baronnie de Portneuf, qui appartient aujourd'hui à une ancienne élève, Mlle Clara Symes, fille de feu G.-B. Symes, Ecr.

(1) En 1810, le quart de la seigneurie de Ste-Croix, fut enlevé aux Ursulines par un arpenteur maladroit, qui traçait le Grand Chemin Craig. Cette injustice fut en partie réparée en 1834, grâce à la bienveillance de lord Aylmer.

§12.—TRANSLATION DES RESTES MORTELS DE NOS ANCIENNES MÈRES ;—TÉMOIGNAGES RENDUS A LA SAINTETÉ DE LA VÉN. MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

Sur la fin d'avril 1724, eut lieu au Monastère une cérémonie profondément émouvante. Il s'agissait de transférer du caveau de l'ancien chœur (1) à celui du chœur actuel, les dépouilles mortelles de nos chères anciennes Mères, surtout les corps de Mme de la Peltrie, de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et de la Mère Saint-Joseph de la Troche. Après avoir été lavés avec une religieuse vénération et une affection toute filiale, les ossements des trois fondatrices furent d'abord mis en des caisses séparées; les autres (2) furent réunis dans une caisse commune, que l'on déposa dans le caveau neuf.

On se décida en dernier lieu à réunir les précieux restes des trois fondatrices, probablement pour avoir l'avantage de les mettre dans une caisse de plomb, probablement aussi, vu l'impossibilité de confondre ces ossements, la Vén Mère M. de l'Incarnation étant grande et fortement

(1) L'ancien chœur des religieuses se trouvait où est actuellement le réfectoire du demi-pensionnat, y compris les corridors voisins. Le caveau dont il est ici question était au-dessous.

(2) Ces anciennes Mères étaient, par ordre de décès : les Révérendes Mères P. Boulogne de Saint-Dominique, A. Le Bugle de Ste-Claire, A. Le Boue de Notre-Dame, M. de Villiers de Saint-André, C. Richer de Sainte-Croix ; aussi les Sœurs Saint-Laurent, Ste-Marthe et Ste-Ursule, converses.

D'après sa notice de décès, la Mère de Flécelles de Saint-Athanase, morte en 1695, fut inhumée au lieu qui servait de chœur, c'est à dire sous l'appartement contigu à l'ancien *vieux dépot.*

constituée, Mme de la Peltrie, au contraire, petite et délicate. On sait que les ossements de la Mère Saint-Joseph se distinguaient par leur blancheur (1). La caisse de plomb, destinée à renfermer ces inappréciables trésors, fut confectionnée avec les parties intactes du cercueil de Mme de la Peltrie, ainsi que le démontrent les fragments d'inscription que l'on y voit encore.

Pour avoir une idée des sentiments de vénération et de piété filiale avec lesquels se fit cette translation, il suffit de savoir que la supérieure d'alors était la Mère M.-Madeleine Amiot de la Conception, une de ces élèves françaises qui avaient eu le bonheur de recevoir les dernières bénédictions de la Vén. Mère, à son lit de mort. L'assistante était la Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation, qui avait recueilli le nom de la sainte Mère au cinquième anniversaire de sa précieuse mort. La plupart des autres religieuses, ou l'avaient connue, ou étaient les enfants de celles qu'elle avait formées à la vertu.

La note qui indique la réunion des ossements, dit que la caisse de plomb, renfermant les corps des trois fondatrices sus-nommées, fut placée au-dessous de la grille de communion comme au lieu le plus honorable de notre chœur. Elle ajoute : " Et voici dans cette boîte ce que j'en ai réservé pour satisfaire à la dévotion des personnes qui en demandaient, et qui en voudront dans la suite."

Cette année 1724, était précisément celle où le R. P. de Charlevoix S. J., publiait à Paris son abrégé de la vie de la Vénérable, qu'il dédie à la reine Elisabeth d'Espagne, et dont la préface commence ainsi : " Redevable comme j'ai lieu de le croire, aux mérites de la Fondatrice des

(1) Voir tome I, p. 243 (deuxième édition).

Ursulines du Canada, de ce que je n'ai pas fini mes jours dans une terre étrangère à la fleur de mon âge, il m'a semblé que je ne pouvais rien faire de moins pour honorer ma bienfaitrice que de la bien faire connaître au public. Ce n'est pas qu'elle lui ait été inconnue jusqu'ici : les éloges qu'en ont fait de très-grands hommes, et ses propres ouvrages, où l'on admire un goût exquis, une raison saine, un génie sublime, et cette onction divine qui distingue si bien les écrits des Saints, l'ont déjà placée au rang des plus illustres femmes....." L'auteur, après avoir suivi son héroïne à travers les différents états de vie, s'élevant de degré en degré jusqu'aux plus hauts sommets de la sainteté, conclut par ces paroles : " Ainsi vécut, ainsi mourut l'illustre Marie de l'Incarnation. L'histoire nous présente peu de femmes qu'on puisse lui comparer ; et je crois que personne de ceux qui se donneront la peine d'examiner attentivement ses actions et ses écrits, ne fera difficulté d'en convenir.... On peut dire qu'au moment qu'elle cessa de vivre, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue...."

On sait que le R. P. de Charlevoix, homme très-érudit au jugement d'un grand nombre d'écrivains, avait parcouru le pays pendant plusieurs années dans le but spécial d'écrire son Histoire du Canada, qu'il publia en 1720. C'était une cinquantaine d'années après la mort de la Vénérable.

Rien d'étonnant que l'on ait entretenu, à cette époque, un si grand espoir de voir introduire la cause de Canonisation de la Mère Marie de l'Incarnation. Les documents du temps prouvent que l'on y travailla réellement, tant en Canada qu'en France. Les embarras qui survinrent dans le gouvernement ecclésiastique du Canada, puis les

guerres ; d'autre part, l'éloignement, la difficulté des communications avec l'Europe, étaient des ob tacles sans cesse renaissants. Les choses en étaient là, quand la conquête du pays par l'Angleterre vint reléguer ce cher espoir dans un avenir dont personne ne pouvait sonder l'issue.

Nous dirons à l'année 1833, sous quelles circonstances se fit l'ouverture de la caisse de plomb, et comment fut alors recueillie l'eau du tombeau dite miraculeuse.

§ 13.—LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

Depuis les jours de Champlain, aucun gouverneur n'avait été en fonction douze années consécutives. Le marquis de Vaudreuil, par une heureuse exception, put longtemps jouir de la félicité du peuple et recueillir ses bénédictions à sa dernière heure. " Cette année 1725, dit le Récit, tout le pays a été plongé dans le deuil par la mort de notre excellent gouverneur, le marquis de Vaudreuil, décédé au château Saint-Louis ce 10 octobre, à l'âge de 84 ans. Il a été pleuré avec justice, car sous sa vigilante administration, le Canada a joui d'une prospérité jusqu'alors inconnue. Pendant 22 ans, le cultivateur, le commerçant et le militaire n'ont eu également qu'à bénir son nom."

Le marquis de Vaudreuil (1) était entré de bonne heure

(1) Philippe de Rigaud de Vaudreuil, appartenait à une famille originaire du Languedoc, dont le chef était seigneur de Vaudreuil, la Bécède et Ariac (Dép. de l'Aude). Leur noblesse datait de loin, de 1249 et au delà. Le frère de Philippe de Rigaud fut Je[illegible] Louis de Rigaud, chevalier, seigneur et baron de Vaudr[illegible] Faget. Il épousa en 1629 Marie de Chateau-Verdu[illegible] elle était héritière de sa famille, sa seigneurie d'Au[illegible]

au service. Après le siége de Valenciennes, où il s'était distingué, il fut promu au grade de commandant et envoyé au Canada à la tête de 800 hommes. On le vit voler au secours de Montréal lors du massacre de Lachine, accourir avec le même empressement à la défense de Québec assiégé par Phipps, suivre avec intrépidité Frontenac dans ses expéditions contre les Iroquois. C'est en retour de ses services sur terre et sur mer qu'il reçut, en 1702, la seigneurie qui porte son nom dans le district actuel de Montréal. Il était alors depuis trois ans gouverneur de Ville-Marie.

Dès l'année 1690, époque de son mariage avec Mlle Louise-Elisabeth de Joybert-Marson (1), le peuple se plaisait à voir en lui le futur gouverneur du Canada. Aussi à la mort du chevalier de Callières, en 1703, les Canadiens le demandèrent-ils avec instances au Roi. La cour de Versailles affecta de n'avoir pas pour agréable cette nomination, mais ce n'était qu'à raison de l'alliance du Marquis avec une Canadienne. Le gouvernement français craignait les alliances de ses premiers fonctionnaires avec les familles des colonies où il les envoyait commander, et ce principe est encore celui du bureau des affaires étrangères de *Downing Street*.

partagée entre les Rigaud et les Montesquiou. De leur douze enfants, trois nous intéressent particulièrement : Philippe, depuis gouverneur du Canada ; Marie-Georgette, qui se fit religieuse Clarisse au couvent des Ormeaux à Castres ; et Anne de Rigaud de Vaudreuil, qui épousa le 13 oct. 1647, noble homme Pierre d'Adhémar de Lantagnac, seigneur d'Escaves. Elle est aïeule ... gieuses de Lantagnac.

(1) ...rre-Jacques de Joybert, seigneur de Soulanges-Marson, ...it, selon M. l'abbé Ferland, d'un échanson de Charles VI ... de France.

Après s'être un peu laissée prier, la cour de Versailles accéda aux vœux des Canadiens. Le marquis de Vaudreuil avait une longue expérience des affaires du pays, et une sagesse qui lui aplanissait mille difficultés; d'un autre côté, sa vaillance personnelle le faisait également respecter des Français et des Sauvages. On a vu avec quelle activité et quelle énergie il s'occupa de la défense du pays, antérieurement au traité d'Utrecht.

La marquise sa femme ayant été nommée en 1709 sous-gouvernante des enfants de France, il consentit à cette séparation, prévoyant peu que les honneurs qui seraient par là assurés à ses enfants deviendraient pour eux la source des plus amers chagrins.

En 1714, le marquis de Vaudreuil fit un voyage de deux ans en France. Louis XIV l'aimait, aussi la mort du Grand Roi fit-elle une profonde impression sur son esprit.

De retour à Québec, il s'appliqua plus sérieusement que jamais à procurer le bien public. En maintenant les Iroquois dans la neutralité, il assurait les progrès de l'agriculture. Les fortifications de Québec furent reprises sur les plans de M. de Léry. Ses efforts pour amener une émigration plus considérable allaient en recevoir quelque encouragement, quand le naufrage du *Chameau*, qui portait 250 passagers, répandit le deuil dans la colonie. " Le 28 août 1725, disent les annales, le *Chameau*, navire du Roi qui venait en ce pays, périt près de l'île Royale, sans qu'on ait pu savoir la cause d'un si fâcheux accident, personne ne s'étant pu sauver de ce naufrage, que l'on n'a appris que par les débris du bâtiment et par les cadavres trouvés au rivage, où la mer les avait jetés, et dont plusieurs ont été reconnus. Ce naufrage a été considérable pour le Canada,

le navire étant chargé de provisions et d'argent pour les troupes ainsi que pour les particuliers. Mais le plus grand malheur a été la perte de grand nombre de personnes de mérite, tant officiers qu'autres passagers, appartenant aux premières familles du pays. Il y avait à bord un intendant (M. de Chazel) qui venait remplacer M. Bégon."

Quelques semaines après ce sinistre, la mort du marquis de Vaudreuil mit le comble à l'affliction publique. S'il avait aimé le Canada, il avait été payé de retour, et c'est à bon droit qu'on l'a surnommé : *le Bien-Aimé du peuple.*

Le marquis de Vaudreuil se montra constamment le sincère ami de notre maison. Quant à Mme de Vaudreuil, nos lectrices aimeront sans doute à connaître quelle impression fit à la cour cette ancienne élève du Monastère. D'abord à son passage en France, en 1709, le vaisseau sur lequel elle se trouvait tomba aux mains des Anglais. Le capitaine, frappé de la dignité de sa personne, la traita avec le plus grand respect et la fit conduire près du Havre-de-Grâce. A la cour, son mérite personnel et sa conduite irréprochable lui concilièrent l'estime et l'amitié de tous. Saint-Simon, dont le témoignage ne saurait être suspect en fait d'éloges, dit que madame de Vaudreuil était bien supérieure à sa place. Nous ajouterons volontiers, avec l'historienne de l'Hôtel-Dieu, qu' " il est glorieux à la Nouvelle-France, qu'une dame née à l'Acadie, et nourrie en Canada, se soit fait admirer dans le centre même de la politesse, jusqu'à être choisie pour élever des princes."

Dans ses dernières années le marquis de Vaudreuil, épuisé par l'âge et les travaux, sentait parfois défaillir son énergie et sa fermeté. Madame de Vaudreuil, de retour au pays, soutenait son mari dans ses doutes et ses lassitudes ; elle était, dit M. l'abbé Ferland, *l'homme* de la famille.

Nos annales disent que Mme la marquise de Vaudreuil passa en France l'automne même de la mort du Gouverneur. Elle n'était âgée que de 52 ans.

Le marquis de Vaudreuil avait été habilement secondé dans son administration par les intendants de Beauharnais, Raudot et Bégon. Nous trouvons dans les annales à l'année 1705: "Notre Communauté vient de perdre un précieux ami en la personne de M. de Beauharnais, intendant en ce pays depuis trois ans, et qui nous a obligées de toutes manières. Il a été rappelé pour son rare mérite, le Roi l'ayant nommé intendant général de la Marine. Il s'est embarqué sur la fin d'octobre, au regret de tout le pays. Il était aimé de tout le monde, grands et petits. Il était grand ami des gens de bien, surtout des ecclésiastiques et des RR. PP. de la Compagnie."

M. le chevalier Bégon était beau-frére de l'intendant de Beauharnais par sa femme, Mlle Jeanne-Elisabeth de Beauharnais. Ses rapports avec notre Communauté furent aussi des plus bienveillants. Ses trois filles comptent parmi les élèves du Monastère, une d'elles même y décéda et fut, par un privilége spécial, inhumée dans le caveau des religieuses.

§14.—MORT DE MGR DE SAINT-VALIER.

Une perte non moins grave qu'affligeante rendit mémorable l'année 1727. Les jours du premier pasteur aussi étaient comptés, et le 26 décembre fut le dernier terme de l'existence terrestre de Mgr J.-B. de la Croix de Saint-Valier. Né en 1650, au château de Chevrières, ce digne prélat avait eu pour père Jean de la Croix, seigneur de Chevrières et comte de Saint-Valier, dont il avait reçu des

exemples admirables de vertu. Se sentant appelé au service de Dieu, le futur évêque du Canada abandonna généreusement à son frère aîné (1) les titres et les possessions de la terre, heureux de ne se réserver que l'héritage du ciel. A peine entré dans l'état ecclésiastique, il fut fait chanoine de Saint-André, à Grenoble. Bientôt après, on lui offrit successivement plusieurs évêchés de France, mais il les refusa ; et quand Louis XIV le nomma, à l'âge de 35 ans coadjuteur à l'évêché de Québec, il n'accepta cette dignité qu'à la prière de Mgr de Laval, dans la pensée " qu'il pourrait remplir sans contrainte au milieu des sauvages les sublimes fonctions de l'épiscopat."

Nous avons déjà fait connaître à nos lectrices les principaux événements de la vie de ce vénéré pasteur ; ajoutons que, retiré depuis plusieurs années à l'Hôpital-Général dont il était fondateur, il vivait au milieu de ses pieuses Hospitalières et de ses chers pauvres, avec une simplicité digne des premiers siècles de l'Eglise ; l'ancien aumônier de Louis XIV, après avoir loué au profit des pauvres son palais épiscopal, s'estimait heureux de remplir les pénibles fonctions réservées au chapelain d'un hôpital.

De sa solitude chérie de N.-D. des Anges, le zélé pasteur étendait sa vigilance à tous les points de son vaste diocèse, donnant à chaque partie de son troupeau sa part de sollicitude. Sa mort fut longtemps regardée comme une calamité publique. Voici le texte du Récit : " La mort nous a enlevé Mgr de Saint-Valier, second évêque du

(1) Ce frère aîné de Mgr de Saint-Valier était Henri-Bernard de la Croix, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, et gouverneur du château de Laval. Il n'eut qu'une sœur, Anne de la Croix, mariée à M. de Saint-André, président du parlement de Grenoble.

Canada, qui avait succédé à Mgr de Laval. Il est décédé le 26 décembre de cette année 1727, universellement regretté de tout le diocèse. Aussi était-ce un prélat d'un mérite très-distingué, joignant à une illustre naissance plusieurs grandes qualités naturelles : un esprit vif et pénétrant, beaucoup de politesse, surtout un grand courage qui lui faisait dévorer tous les travaux et fatigues des missions, tant dans les plus grands froids de l'hiver que dans les chaleurs de l'été, pour administrer le sacrement de Confirmation dans les paroisses les plus éloignées. Les

Mgr de Saint-Valier est un homme si remarquable dans le pays que nous croyons devoir ajouter ici quelques notes dues à l'obligeance de M. Ferland ; ces notes font connaître à quelle famille de *saints* le digne évêque appartenait.

Son aïeul, M. de la Croix, seigneur de Chevrières, était conseiller au parlement en 1578, avocat-général en 1585, intendant des finances de l'armée du duc de Mayenne en Dauphiné en 1588, enfin intendant des finances de Henri IV en 1595.

Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique. Henri IV le nomma à l'évêché de Grenoble, et Marie de Médicis le choisit pour être son conseiller ordinaire. Il assista aux Etats-Généraux en qualité de conseiller d'Etat, et plus tard à l'assemblée des Notables.

Il mourut à Paris en 1619, durant l'assemblée du Clergé, et fut enseveli dans le tombeau de ses pères dans l'église de Saint-Bernard à Romans (Drôme).

L'oncle de Mgr de Saint-Valier, Alphonse de la Croix, seigneur d'Ornacieux, entra de bonne heure dans le sacerdoce. Après avoir reçu la consécration épiscopale, il fut pendant quelques années coadjuteur de son père, et lui succéda en 1619 sur le siége de Grenoble ; ayant donné sa démission l'année suivante, il se retira à Saint-Marcellin, où il mourut en 1637.

La seconde branche de cette famille existe encore en France.

vertus qui ont le plus éclaté dans ce digne prélat, et qui ont fait le caractère particulier de cette grande âme, sont l'humilité, la mortification et la charité pour les pauvres. Cette dernière lui a fait fonder les établissements de l'Hôpital-Général de cette ville et des Ursulines des Trois-Rivières, en faveur desquels il se dépouillait de tout, même de son nécessaire ; ces fondations seront un monument éternel de son amour pour les membres souffrants de J..C. et de son zèle pour l'instruction de la jeunesse."

A la mort de Mgr de Saint-Valier, il s'éleva, surtout à Québec, de déplorables difficultés par des malentendus, des conflits de juridiction ecclésiastique et civile, qui sont consignés pour la première fois dans la troisième édition (1) de l'Histoire de M. Garneau. Des papiers, rapportés de France par M. l'abbé Ferland, et en particulier une lettre de la Mère Ste-Hélène de l'Hôtel-Dieu de Québec, contenant une foule de faits intéressants sur le pays, de 1717 à 1758, ont mis depuis peu nos historiens en mesure de donner d'amples détails sur ce sujet.

Ces difficultés procédèrent de la diversité d'opinion sur le légitime représentant (2) de l'autorité ecclésiatique ; de là de pénibles différends, une souffrance générale, dont les communautés de la ville eurent à subir leur bonne part, comme le fait remarquer la Mère Ste-Hélène. L'impossibilité de communiquer promptement avec l'Europe, soit

(1) Tome II, page 117.

(2) Mgr de Mornay nommé depuis quatorze ans coadjuteur de Mgr de Saint-Valier, n'était jamais venu en Amérique, à raison de son âge et de ses infirmités. Il avait donné aux grands vicaires du diocèse et au doyen du Chapitre le pouvoir de le remplacer en Canada,étant lui-même administrateur de l'archevêché de Cambrai devenu vacant par la mort de l'illustre Fénélon.

pour le civil, soit pour l'ecclésiastique, tendait à prolonger ces débats regrettables, qui durèrent jusqu'à l'arrivée de Mgr Dosquet en 1729 (1). Tous les troubles s'apaisèrent aussitôt que parut le premier pasteur, chacun s'empressant de lui donner toutes les marques possibles de soumission et de respect. La meilleure preuve de la bonne foi des partis opposés, c'est que, de part et d'autre, on fut heureux d'effacer tout vestige de ces tristes contestations.

Selon leur coutume, nos Mères avaient enregistré tous les événements de cette époque ; mais conformément au désir de Mgr Dosquet, elles retranchèrent ces pages de leurs annales.

§15.—SUPÉRIEURS ET CHAPELAINS.

M. Charles Glandelet, qui fut le premier théologal et doyen du chapitre de Québec, et qui travailla pendant cinquante ans à la prospérité du Séminaire, fut supérieur de notre Communauté pendant une quinzaine d'années, à partir de 1700. (2) M. de Lotbinière remplissait cette fonction à la mort de Mgr de Saint-Valier.

(1) C'est en qualité d'administrateur que Mgr Dosquet vint en Canada. Il avait été sacré évêque de Samos en 1725. Le titre d'évêque de Québec ne lui échut qu'en 1733, où Mgr de Mornay résigna la mitre.

(2) Natif du Languedoc, M. Glandelet vint en ce pays en 1675, et mourut aux Trois-Rivières en 1725. Il était très-bon prédicateur. En 1714. où il y eut un peu de bruit en Canada au sujet des doctrines Jansénistes, M. Glandelet dut s'éloigner de Québec. Pendant les années où il fut notre Supérieur, le Récit mentionne quelques débats au sujet du plain-chant ; mais il nous a été impossible de deviner ce que M. de la Tour a voulu nous transmettre relativement à la direction spirituelle.

En 1730, Mgr Dosquet donna cette charge à M. Ls Bertrand de la Tour. Ce monsieur, qui était Docteur en Théologie de la faculté de Sorbonne, était venu avec le nouveau prélat l'année précédente, ainsi que plusieurs autres prêtres d'un mérite distingué. Voici le témoignage rendu aux vertus sacerdotales de M. de la Tour dans le mandement de Mgr Dosquet aux communautés religieuses en date du 7 mars 1730.

" A nos chères filles les Ursulines de Québec, salut et bénédiction. La tendresse paternelle dont nous sommes rempli envers vous, nous avait engagé à nous réserver jusqu'ici la conduite de votre maison sans nous en reposer sur d'autres ; mais l'expérience nous a fait voir qu'il était fort difficile, vu le grand nombre d'affaires dont nous sommes chargé, d'entrer dans le détail nécessaire pour vous être utile. Nous avons donc cru qu'il vous serait avantageux de vous donner un supérieur, conformément à vos règles. Nous avons pour cela jeté les yeux sur M. B. de la Tour, notre grand vicaire, dont nous connaissons parfaitement la prudence et la droiture, le désintéressement et la piété, la douceur et le zèle. A ces causes, nous l'avons établi supérieur de toutes les Communautés religieuses de cette ville."

Le Récit ajoute que M. de la Tour servit notre Communauté avec autant de générosité que de dévouement pendant deux ans, c'est à dire jusqu'en 1732, où il fut obligé de repasser en France pour les affaires de la cathédrale de Québec. De retour en sa patrie, l'excellent abbé résolut de s'y fixer, se livrant tout entier aux études inséparables de la prédication. Cela ne l'empêcha pas du publier un " Essai en forme de Mémoire sur la vie de Mgr de Laval, premier évêque du Canada," ouvrage qui lui valut presque autant

de blâme que d'éloges, et dont l'impression fut, dit-on, arrêtée par la famille de Mgr de Saint-Valier, et de fait le second tôme ne paraît pas avoir été publié. Ses divers ouvrages imprimés forment plusieurs volumes. Quoi qu'il en soit de son autorité comme historien, on ne peut nier qu'il ne fût un homme distingué, et un bon orateur dans la tribune sacrée.

Avant son départ pour la France, M. de la Tour nous avait fait présent de plusieurs volumes très-appréciés: "L'Explication des Quatre Evangélistes et des Epîtres de saint Paul, par le R. P. Jacques Lalemant, et l'Histoire du Peuple de Dieu, par le R. P. Isaac Joseph Berruyer."

M. de la Tour étant devenu dans la suite curé de Montauban, n'oublia pas ses anciennes filles spirituelles les Ursulines de Québec; il leur adressait souvent des lettres remplies de la plus douce piété. En 1750, il fit avec notre Monastère une union de prières que le Récit indique en ces termes: "M. de la Tour, curé de Montauban, a proposé que notre Communauté fasse chanter grand'messe, vêpres et salut du Saint-Sacrement le jour de saint Bertrand, 15 octobre......" Cette obligation cessa à la mort de M. de la Tour qui, d'après une notice nécrologique publiée dans l'Ami de la Religion en 1822, décéda à Montauban le 19 janvier 1780, à un âge fort avancé.

Mgr Dosquet donna pour supérieur à la Communauté, en remplacement de M. de la Tour, M. de Miniac, son grand vicaire, "personne d'un mérite distingué par sa naissance, son esprit, et ses autres belles qualités, mais beaucoup plus encore pour sa grande vertu," dit le Récit. Il gouverna cette maison jusqu'en 1740, où des jours sereins continuèrent de réjouir le Monastère sous la supériorité paternelle de M. Thierry Hazeur.

Quant aux confesseurs de la Communauté à cette époque, on voit en 1714 le R. P. Léonard-Martin Dumans S. J., remplir cette fonction. "C'était un homme tellement pénétré de l'amour divin et de l'esprit de componction, qu'il ne pouvait parler de Dieu sans émouvoir aussitôt son auditoire. Pendant les quatorze mois qu'il fut notre chapelain, il nous donna une retraite commune qui a laissé au fond de nos cœurs un désir ardent d'acquérir la perfection. Au mois de mars 1715, il fut atteint de la maladie populaire, la rougeole. Accablé par la fièvre, il se rendit néanmoins auprès d'une pauvre femme qui désirait en être assistée. Ce fut là son coup de mort. Toute la ville, les pauvres surtout, furent longtemps à se consoler de sa perte."

Le R. P. de la Chasse remplaça le R. P. Martin, comme directeur de la Communauté. Ce fut vers 1712, que ce généreux missionnaire fut rappelé de la mission des Abénaquis. Le marquis de Vaudreuil, alors gouverneur, s'était longtemps opposé à son départ de la mission, le croyant nécessaire à la stabilité de l'alliance des Français avec cette fière et belliqueuse nation. Le R. P. de la Chasse fut près de dix-sept ans chapelain à différentes reprises. Il l'était encore en 1732, car le Récit nous dit que ce fut en cette qualité qu'il rendit les derniers devoirs à la Mère Angélique de Lauson, qui mourut à la fin de décembre de cette année.

Le R. P. de la Chasse fut remplacé en 1735 par le commissaire ou supérieur général des Franciscains, le R. P. Maurice Imbault, "personne de mérite dont la Communauté fut fort contente." Il exerça pendant cinq ans cette charge....

Nous ajouterons ici un mot à la mémoire d'un ancien ami du Monastère, le R. P. Raffeix, mort en 1727. Ce R. Père avait dirigé les travaux du rétablissement du Monastère en 1687, et il avait encore puissamment aidé les Ursulines dans les constructions qui venaient de se terminer.

" Nous avions recours à lui, disent les annales, dans tous nos besoins. Il nous prêtait de l'argent, quoique rare, et il attendait notre commodité pour le lui rendre. Rencontrait-il quelque bon marché, il venait aussitôt en faire part à notre dépositaire, se montrant en tout à notre égard un véritable père. Sur le déclin de l'âge, il agissait encore avec la ferveur d'un jeune prêtre, ne se relâchant en rien de ses premières habitudes, surtout de celle de se rendre au confessionnal dès la pointe du jour, et d'y rester le soir le plus tard possible, coutume qu'il observa pendant cinquante ans pour la commodité des artisans et des pauvres, sans que les froids rigoureux de nos hivers pussent jamais ralentir en rien son courage. Sa confiance en Marie était toute filiale ; on le voyait encore, à 90 ans, diriger tous les matins ses pas tremblants vers la chapelle de la Congrégation établie aux Jésuites, afin d'offrir ses hommages à la très-digne Mère de Dieu."

§ 16.—UNE NOVICE DEMANDE LA MORT PLUTÔT QUE DE SORTIR DU CLOÎTRE.

Il y avait au Monastère, en 1735, une jeune novice du nom de Marguerite Constantin, qui portait depuis près de deux ans l'habit de l'Ordre. Elle aspirait ardemment au bonheur de la profession religieuse et pouvait se flatter d'en jouir bientôt, quand survinrent de graves difficultés

dans ses affaires temporelles ; c'était l'effet d'une injustice dont la famille doit avoir encore quelque souvenir, et que la seule charité chrétienne peut avoir fait complètement pardonner. Notre jeune sœur fut alors saisie d'une vive crainte que ce contre-temps ne mît obstacle à sa persévérance en Religion ; et comme la mort lui semblait mille fois préférable, elle résolut de s'adresser à la sainte Vierge et à ses bienheureux patrons, pour obtenir de sortir plutôt de ce monde que de la maison de Dieu.

Le 28 août, fête de saint Augustin, gardant toujours sa peine au fond de son cœur, elle entreprit de faire violence au ciel, conjurant le Seigneur de lui accorder la grâce qu'elle sollicitait par l'intercession de son grand serviteur. Ce vœu innocent provenant du plus saint des désirs fut visiblement exaucé, car dès la nuit même, quoiqu'elle se fût mise au lit bien portante à l'ordinaire, elle fut soudainement saisie vers minuit de douleurs si violentes qu'on crut qu'elle allait expirer sur l'heure. " Cependant, dit le Récit, le Seigneur voulant nous édifier de sa patience en même temps qu'il augmentait ses mérites, prolongea son existence et ses douleurs jusqu'au 23 septembre où, munie de tous les sacrements et soupirant après la vision de son Dieu, Sr Marguerite Constantin de Saint-Athanase, sortit avec bonheur de cette vallée de larmes pour entrer dans la terre des vivants."

Cette pieuse novice dont le Monastère garde un si touchant souvenir, doit être grand'tante de la famille du nom, actuellement à Saint-Augustin, près Québec, et dont les filles ont passé plusieurs années à notre pensionnat.

§17.—UN PRODIGE VIVANT.

Dans le cours de l'année 1738, on amena à Québec une femme Iroquoise âgée de 130 ans. Elle était venue ici sur l'invitation de M. de Beauharnais, gouverneur, qui désirait beaucoup voir ce prodige de longévité. Après avoir été reçue avec honneur au château Saint-Louis, elle vint rendre visite à nos Mères, qui ne pouvaient se lasser de la voir et de l'entendre, " car, dit le Récit, elle avait l'esprit aussi sain, et répondait à tout avec autant de bon sens, que l'aurait pu faire une personne qui eût eu un siècle de moins. Cette visite fut des plus intéressantes pour la Communauté. Quel plaisir pour nous de l'entendre raconter les circonstances de l'arrivée en ce pays de nos vénérables Fondatrices !" Elle était certainement la seule personne existante qui en eût été témoin. Cette femme sauvage qui avait participé ce jour-là à la joie publique, s'extasiait encore, paraît-il, au souvenir de ces *filles vierges* qu'elle avait vues quatre-vingt-neuf ans auparavant, et les détails qu'elle en donnait étaient en tout point conformes aux traditions du Monastère.

La bonté de la Providence fut singulièrement remarquable à l'égard de cette femme sauvage. Une cinquantaine d'années après l'arrivée de nos Mères, elle vivait au milieu des siens dans un des cinq cantons Iroquois, où elle était maîtresse de sa cabane et respectée des braves de sa tribu. Elle eut alors occasion d'exercer envers le R. P. Milet S. J., missionnaire chez les Iroquois, un acte de charité qui attira sur elle et sa famille les bénédictions du ciel.

On se souvient des supercheries dictées par la cour de Versailles, et de l'enlèvement des députés Iroquois par le

marquis de Denonville ; on se souvient de la guerre et des massacres de 1689. Sans entrer ici en de plus amples détails, nous dirons que le bon missionnaire, ayant été pris comme il exerçait le saint ministère à l'égard d'une personne mourante, fut à l'instant condamné à mort. Déjà les Iroquois, furieux, se préparent à jouir du spectacle sanglant de son supplice. Le bûcher se dresse, les jeunes gens s'assemblent pour insulter à l'homme de Dieu, les enfants mêmes s'attroupent pour le tourmenter. Tout à coup, une femme octogénaire, forte et agile, s'avance au milieu des farouches guerriers : " Rendez-moi mon neveu ! " s'écrie-t-elle d'une voix ferme. La troupe fait silence, et la regarde sans trop d'étonnement. On sait qu'il y avait parmi ces sauvages des lois d'adoption, ou plutôt des coutumes, en vertu desquelles un prisonnier ou condamné quelconque pouvait être délivré, si une matrone de la tribu le réclamait. Ce fut en conséquence de ce privilége que cette bonne Iroquoise arracha le saint missionnaire des mains de ses bourreaux. Ce fut aussi sans doute aux prières de celui qu'elle avait délivré, qu'elle dut la grâce d'ouvrir enfin les yeux à la vérité et de se faire chrétienne.

§18.—MLLE DOROTHÉE JERYAN ET LES DERNIÈRES PROFESSES AVANT LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

Il est temps de présenter à nos lectrices les nouveaux membres de la famille *ursuline* qui se trouveront à la glorieuse fête, que déjà l'on prépare, et dont nous aurons bientôt le plaisir de rendre compte.

A la porte du cloître frappait, en 1720, une jeune personne qui aspirait de toute son âme à la faveur d'être admise au nombre des filles de la bienheureuse Angèle. Si nos lectrices nous demandent son nom, nous leur répon-

drons qu'à Québec, on ne lui en donnait pas d'autre que celui de *la jeune Captive.* Ce n'était pas, en effet, une jeune personne élevée à l'ombre du toit paternel, sous les yeux d'une mère chérie ; c'était l'enfant de la Providence, l'enfant de Celui *qui nourrit les petits oiseaux.* Après avoir veillé sur sa protégée dans la profondeur des forêts, le Seigneur l'amenait enfin dans sa maison pour le bénir et le louer le reste de ses jours.

Mlle Dorothée Jeryan, anglaise de nation, appartenait, paraît-il, à une famille établie dans les environs de la baie de Massachusets. Enlevée à peine âgée de quatre ans par un parti de sauvages Abénaquis, elle fut adoptée par une famille de cette tribu et traitée avec une extrême bonté. Nous ignorons complètement le sort des parents de la jeune captive, cette dernière étant trop jeune pour se souvenir de ce qui arriva au moment où elle fut enlevée à leur tendresse ; mais nous savons que la famille sauvage qui l'avait adoptée, conçut pour Dorothée une affection si tendre que, pendant quatorze ans, elle refusa toutes les offres qu'on put imaginer et faire pour sa délivrance.

Un jour où cette peuplade se réjouissait de l'heureux retour de ses guerriers et du succès de leur expédition, le R. P. Sébastien Rasle avait aperçu au milieu d'eux la petite fille des blancs, les habits déchirés et les cheveux en désordre. Touché de son malheur, il dit à ces barbares : " Vous avez péché en enlevant cette innocente enfant ; Dieu vous punira !—J'en réponds sur ma vie, répartit un vieux chef; elle est à moi, je la garderai de tout mal. Ma cabane est la sienne, car elle est ma fille ; jamais guerrier ne lèvera la main contre elle ! " Le Père Rasle voyant cette détermination, jugea qu'il était inutile pour le moment d'insister davantage. Avant de quitter le village, il baptisa sous

condition la petite Dorothée, ajoutant à son nom celui de Marie. De ce moment, le zélé missionnaire ne cessa de veiller sur l'innocence de la petite captive ; il lui enseigna son catéchisme et ses prières, et quand il lui fallut s'éloigner de la mission, il la recommanda particulièrement au R. P. Aubery, qui le remplaçait au milieu des Abénaquis.

Contente de son sort, sans souvenir du passé ni souci de l'avenir, l'enfant recevait gaîment chaque jour sa part de la nourriture commune, puis allait gambader dans les bois, ou partager les occupations des autres enfants du village. Les aliments sains qu'on lui donnait en abondance, et l'exercice qu'elle prenait constamment en plein air, développèrent rapidement ses forces ; sa santé devint robuste. Quelques mois de séjour au milieu de la forêt avaient suffi pour lui faire oublier complètement sa langue maternelle, et lui faire parler l'Abénaquis avec autant de facilité que si elle eut été de la nation.

Ainsi se passèrent les premières années de sa captivité. Souvent elle entendait les sauvages parler entre eux des *filles vierges* qui vivaient à Quebec, pour servir les malades à l'Hôtel-Dieu, et pour instruire les petites filles aux Ursulines. Cette dernière vocation surtout lui souriait ; son jeune cœur s'épanouissait à la pensée d'enseigner aux autres ce qu'elle-même apprenait avec tant d'avidité du saint missionnaire : " Moi aussi, Marie-Dorothée, se disait-elle, je veux être vierge toute ma vie pour instruire les petites filles des Abénaquis." Ce fut par l'entremise du R. P. Joseph Aubery que le ciel lui procura les moyens de répondre à cet ardent désir qu'il lui inspirait.

Etant parvenu à la retirer, à l'âge de dix-huit ans,

d'entre les mains des sauvages, cet infatigable protecteur la plaça dans une famille française, afin qu'elle s'y formât peu à peu aux habitudes de la vie civilisée. Il lui donnait lui-même des leçons de français, d'écriture et d'arithmétique. Après deux ou trois ans passés ainsi, il l'amena à Québec où il lui continua ses soins. Les progrès de l'élève étaient lents ; l'étude du français en particulier lui offrait des difficultés presque insurmontables.

" Enfin, dit notre Récit, le R. P. Aubery vint nous présenter son intéressante protégée ; mais nous lui fîmes réponse que, vu son âge, (22 ans), et la difficulté qu'elle éprouvait à parler français, il ne nous était pas possible de la recevoir. Cette réponse ne rebuta pas le bon missionnaire ; il s'appliqua de nouveau à l'instruire, allant tous les jours lui donner des leçons à l'Hôtel-Dieu où il l'avait placée pour quelque temps, puis il vint encore lui-même nous la présenter. La Communauté crut alors ne pas devoir résister plus longtemps à ses charitables instances, et la pieuse captive fut admise au niviciat."

Mlle Dorothée Jeryan reçut à sa prise d'habit le nom de Saint-Joseph, en l'honneur de l'ange visible qui l'avait amenée à Dieu, et la suite de sa vie religieuse prouva bien que les instructions et les soins qu'elle avait reçus du R. P. Joseph Aubery n'étaient pas tombés sur un sol ingrat.

Vers le temps de la profession de Mlle Dorothée Jeryan, entraient au noviciat Mlle Félicité Poulin, de Beaupré, baptisée dans l'église de Ste-Anne ; Mlle Marie-Josephine d'Ailleboust de Manteth, native de Montréal ; Mlle Geneviève Perthuis, sœur de la précédente du nom, et nièce ou cousine de celle qui *régalait* si aimablement la sainte Vierge à notre réfectoire ; et Mlle Reine Le Page, née à

Rimouski et baptisée dans l'église paroissiale du cap Saint-Ignace.

En 1729, arrivait aux Ursulines Mlle Anne-Catherine Petit, une des trois héritières de la seigneurie de Portneuf dont il a été parlé, ainsi que Mlle Marie Angélique Mariaucheau d'Esglis, dont il y aura aussi de très-gracieuses choses à dire. Quelque temps après se présentait une troisième demoiselle Baudoin, fille du chirurgien de ce nom résidant à Québec.

Dans l'automne de 1735, arrivèrent presque en même temps Mlles Louise Le Febvre et Marie-Jeanne Marchand, toutes deux de Québec. Ces deux demoiselles furent les dernières professes du premier siècle de notre Monastère.

Avant de dépeindre la radieuse fête du centième anniversaire, nous allons donner à nos lectrices quelque idée du joyeux *carillon* qui devait en porter au loin l'écho.

§19.—LES CLOCHES DU MONASTÈRE.

Les cloches du Monastère !...... Y a-t-il au monde une âme assez apathique pour être insensible à l'influence mystérieuse des cloches, de ces cloches de nos églises qui ont reçu pour mission de parler au cœur des fidèles, à toutes les heures du jour et à tous les âges de la vie. Leur voix, touchante ou sonore, répond à tous les besoins du cœur et à toutes les aspirations de l'âme. Est-il l'heure de se réjouir d'un événement heureux ? Les cloches nous prêtent leurs fortes voix, et font partager à toute une population l'élan qui nous fait tressaillir. Pleurons-nous la perte d'une personne qui nous est chère ? Les cloches mêlent alors leurs plaintifs soupirs aux gémissements de notre âme, allégent ce semble notre fardeau, en portant

vers les cieux le triste retentissement de la douleur qui nous accable.

Mais indépendamment de toute association religieuse, les cloches peuvent exercer une grande influence sur les peuples, et cette vérité n'a pas été incomprise chez les spirituels descendants de cette ancienne et vaillante race normande et saxonne, qui se partage aujourd'hui la terre d'Albion. Le célèbre Charles Dickens, (1) un des écrivains contemporains les plus populaires de la Grande-Bretagne, en décrivant au seul point de vue moral, l'influence des cloches sur l'esprit du peuple, a fait un conte charmant et digne d'être traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Et qui ne connaît l'effet magique qu'exerce la cloche sur les populations rurales de nos riantes compagnes ? Qui ne sait aussi la part qu'elle a, dans l'extension si désirable de cette partie intéressante et morale de notre race Canadienne-Française ? Qu'un prêtre colonisateur prenne le devant avec cette arme de nouvelle espèce, qu'il ébauche une chapelle rustique, qu'il suspende sa cloche à portée d'être entendue des bûcherons sur leurs terres nouvelles, et qu'il sonne...... Si l'écho s'est répandu au loin dans la forêt, vous verrez presque se renouveler les effets merveilleux de la lyre enchantée d'Orphée. A cette voix qui réunit tous les souvenirs les plus chers du village natal, et qui annonce la présence de l'homme de Dieu, sortent des bois dans toutes les directions, de forts et vigoureux jeunes gens. Ils s'arrêtent en présence du clocher improvisé. La joie est à son comble : un prêtre, un commencement de chapelle, et une cloche pour les y réunir ! L'avenir du canton est assuré ; les colons s'y fixent, et bientôt l'endroit

(1) Voir Contes de Noël : Voix des cloches.

aura perdu sa sauvage solitude. On défriche, on bâtit, le nombre s'augmente et les familles se forment. Que de paroisses récentes n'ont pas eu d'autre origine ; on mentionne un missionnaire Canadien qui, à lui seul, en a organisé ainsi plusieurs. Ce n'est donc pas là, chères lectrices, une fiction poétique et ingénieuse, c'est une réalité qui met dans un beau jour les instincts de nos religieuses populations, et la puissance de cette voix qui parle du haut des airs.

Mais venons-en plus particulièrement aux cloches du cloître, et disons que, quel que soit ailleurs l'effet produit par ces voix sonores qui dominent le temple sacré, ce n'est qu'au Monastère qu'on leur rend ce culte de soumission d'où dépend le bon ordre. La cloche est pour nous une autorité qui nous rassemble ou nous disperse, nous commande le travail ou nous permet le repos, dispose à la prière et ordonne le silence.

—Eh bien ! diront peut-être ici nos lectrices, racontez-nous donc l'histoire de vos cloches, et apprenez-nous d'abord ce que devint celle dont la très-honorée fondatrice, Mme de la Peltrie, fut si longtemps la gardienne fidèle, et qu'elle sonnait si régulièrement, à l'intérieur du Monastère, que tout y allait comme le rouage d'une horloge ?—Hélas ! ici encore il nous faut dire que l'incendie a deux fois tout détruit ! La plus ancienne cloche dont nos annales fassent mention, est celle qui fut envoyée à nos Mères vers le temps de la seconde restauration. C'était un don de Mme du Tronchet, amie intime et constante, " qui dans nos désastres s'appliquait à réparer les pertes les plus sensibles." Ce ne fut cependant que plusieurs années après, (1704), que cette cloche fut inaugurée avec les solennités ordi-

naires, dans le clocher sis au centre de l'aile Saint-Augustin (1). Assistons à son baptême.

" Le 2 décembre 1704, dit le Récit, M. Glandelet, V. G, doyen du Chapitre et supérieur du Monastère, a fait la cérémonie de la bénédiction de notre cloche. Madame la marquise de Vaudreuil et M. de Beauharnais, intendant, ont été parrain et marraine. Elle a été nommée Marie-Joseph-Louise-Marguerite. Ils entrèrent l'un et l'autre après la cérémonie et firent au milieu de nous la collation. M. de Beauharnais, suivant l'usage du Rituel, donna quatre aunes de satin pour habiller la cloche."

Pendant vingt ans, il n'y eut au Monastère d'autre cloche que celle que nous venons de faire connaître, et qui existe encore. Mais quand l'église et le chœur actuel furent terminés, il fallut une voix plus imposante pour inviter aux solennités, et c'est à cette occasion que notre Récit donne les intéressants détails d'un autre baptême. " Le 6 janvier 1724, on fit la bénédiction de notre grosse cloche, dont le parrain et la marraine furent M. Bégon, fils de notre intendant, et Mlle Louise-Elisabeth de Vaudreuil, fille aînée du Gouverneur. Par égard pour eux, la cérémonie eut lieu dans le chœur des religieuses, qui était chauffé par un poële. M. de Varennes, vicaire général, fit la bénédiction, et grâce à ses soins tout se fit avec une grande solennité. La cloche fut nommée Joseph-Michel-Louise-Elisabeth. Le parrain et la marraine donnèrent chacun une pièce de batiste fine pour étrennes à cette nouvelle cloche."

Entourée de tant d'honneurs à son berceau, qui ne

(1) Cet ancien clocher qui domina longtemps le voisinage, fut détruit, comme il a déjà été dit, en 1832, lors de la construction des classes Ste-Ursule.

croirait que Joseph-Michel-Louise-Elisabeth dût être à l'abri de toute vicissitude et de tout malheur ? Il n'en fut pas ainsi cependant ; trente ans plus tard, le 4 décembre, sur les neuf heures et demie du soir, une horrible tempête qui ravagea le pays pendant environ deux heures, emporta en entier le clocher de notre église, et le lendemain, la cloche infortunée fut trouvée gisante sur le sol glacé ! Comme elle en avait été quitte pour sa chute, on répara aussitôt la ruine, et la pauvre Joseph-Michel-Louise-Elisabeth fut de nouveau installée sur son trône, où elle continua pendant vingt ans à faire les honneurs de sa charge. Mais enfin la vieillesse impitoyable étendit aussi sur elle *cette main qui flétrit*, sa voix s'altéra, et " tout à coup, dit le Récit avec une parfaite harmonie imitative, elle sonna comme une vieille chaudière." Comme cela n'était pas réjouissant, au témoignage de l'annaliste, il fallut songer à descendre des ses hauteurs, après un demi-siècle de gloire, l'agonisante Joseph-Michel-Louise-Elisabeth.

Celle qui allait être inaugurée en 1774, devait, paraît-il, comme tout ce qui doit durer en ce bas monde, fonder sur l'épreuve ses longs jours de prospérité. En effet, deux mécomptes successifs signalèrent son avénement. " Nos anciennes Mères, ajoute le Récit, nous avaient toujours dit que la cloche *défunte* pesait 300 livres, et l'on n'hésita pas à en demander une de 350 livres, (poids anglais), à deux chelins la livre. Mais quand la première cloche fut descendue, il se trouva qu'elle pesait à peine 200 livres. L'erreur était considérable et nous occasionna beaucoup plus de trouble et de dépense. Tout était enfin disposé pour la bénédiction, quand un nouveau contre-temps vint marquer son baptême ; Mgr qui s'était engagé à faire la

cérémonie, se trouva indisposé. Cependant, comme nous désirions fort que la nouvelle cloche se fît entendre à la procession c' Saint-Sacrement, le lendemain, M. Hubert, supérieur du Séminaire, fut député pour en faire la bénédiction. Ayant choisi pour marraine Mlle Hubert, sa cousine, il vint en toute hâte, et fit la cérémonie privément au bas de l'église. On donna à la nouvelle cloche le nom de *Jean-Olivier*. On trouve sa voix belle, continue le Récit, mais elle est un peu difficile à *mener*." Ces derniers mots nous frappent, car encore aujourd'hui, on convient généralement que la *douceur n'est pas son fort*, ayant été depuis son installation, il y a plus d'un siècle, un salutaire exercice de patience pour toutes les générations de novices qui se sont succédé au Monastère.

Mais laissons à la vigoureuse *Jean-Olivier* ses gloires futures, et revenons à 1739 ! C'est au son de la voix plus argentine de notre gracieuse *Joseph-Michel-Louise-Elisabeth*, encore à cette époque dans toute la fraîcheur de la jeunesse, que s'ouvre la fête solennelle du

Centième Anniversaire.

Depuis longtemps se préparait au Monastère la fête centenaire, et la pensée de rendre ce jour le plus solennel possible, n'avait pas peu contribué à hâter l'achèvement des constructions qui se poursuivaient depuis près de trente ans. Enfin, tout était au grand complet ; les travaux des trois dernières années s'étaient concentrés sur le sanctuaire, comme à la source d'où avaient jailli et d'où jailliraient de nouveau les grâces les plus précieuses. Le retable et autres ornements d'architecture, tout avait passé pièce à pièce, à l'intérieur du Monastère, sous la main de nos habiles doreuses, et c'est à l'éclat que devait jeter cette

abondante parure d'or voulue par le goût du temps, et rendue plus étincelante encore par la réverbération d'innombrables luminaires, que nous allons assister au centième anniversaire de notre fondation.

Afin que vous puissiez mieux apprécier la piété vive et touchante qui fit les apprêts de ce jour, nous vous laisserons parcourir à loisir, chères lectrices, la naïve description que nous en a laissée le *Récit*.

" Pour nous disposer à la célébration de notre centième année, et afin qu'elle fût pour notre Communauté le motif d'un plus parfait renouvellement, en marquant à Dieu notre reconnaissance des grâces sans nombre qu'elle a reçues depuis un siècle, le premier jour d'août de l'année 1738, on nous fit une exhortation très-propre à nous inspirer la ferveur dont nos premières Mères étaient remplies, aussi bien que leur zèle pour l'instruction de la jeunesse et la conversion des pauvres sauvages ; travail dans lequel elles se sont consumées.

" Pénétrées donc de la plus vive reconnaissance envers Dieu, nous nous déterminâmes à la lui témoigner par des prières extraordinaires, et nous en faisions à la fin de presque toutes nos observances communes. Tous les premiers vendredis du mois, trois d'entre nous gardaient le silence tout le jour ; outre cela nous faisions des mortifications et plusieurs autres actes de vertus. Toutes nos jeunes sœurs voulurent faire les exercices de la Passion, chacune s'en acquittant de son mieux, pour toucher le ciel et pour en attirer la continuation des divines miséricordes sur notre maison. Enfin à l'approche du grand jour, le 1er août 1739, jour auquel Mme de la Peltrie notre digne Fondatrice, notre vénérable Mère Marie Guyart de l'In-

carnation, la Mère Marie de Savonnières de Saint-Joseph et la Mère Cécile Richer de Ste-Croix, arrivèrent à Québec, toute la Communauté alla en retraite. La rénovation des vœux avait été remise à ce jour, au lieu d'être faite à l'ordinaire à la troisième férie de la Pentecôte.

" Ce jour-là aussi bien que les deux suivants, aurait dû être destiné à notre solennité, si la mort d'une ancienne et vénérable Mère, ne nous eût obligées de la remettre au 9me du même mois d'août, fête des saintes Reliques. Quelques jours auparavant, la solennité de notre centième avait été annoncée au peuple, ainsi que l'indulgence qui nous avait été accordée par notre Saint-Père Innocent X, tant pour nous-mêmes, que pour les fidèles qui voudraient bien y participer. La veille de la fête, à midi, les cloches de la cathédrale se joignirent aux nôtres pour annoncer à toute la ville la célébration du lendemain, ce qui fut continué durant les trois jours avec la même solennité.

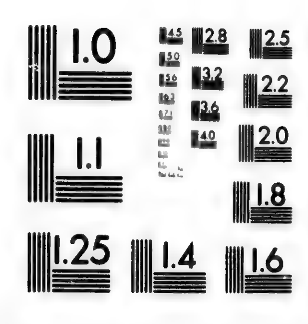
" Le premier jour de la fête, les messieurs du Chapitre nous firent l'honneur de venir chanter la grand'messe, les vêpres, le salut et le " Te Deum " à la fin. Le lendemain, les messieurs du Séminaire nous firent la même grâce. Le troisième jour, ce furent les RR. Pères Franciscains qui firent les honneurs de la célébration. Ils venaient tous en procession chantant le " Te Deum," et ils s'en retournaient dans le même ordre, au son du carillon de la cathédrale et du nôtre. Les RR. Pères Jésuites prêchèrent les trois jours.

" Quant aux aumônes, nous n'en ferons pas mention ici. Nous avons traité de notre mieux le clergé, ainsi que les deux communautés de religieux. Le concours fut très-grand dans notre église durant les trois jours; le peuple étant attiré par la présence du Saint-Sacrement

qu'on exposait dès quatre heures du matin, et qu'on ne remettait dans le tabernacle qu'à cinq heures du soir. L'église était richement ornée sans emprunt, et toutes les personnes de bon goût se sont accordées à en louer la décoration. Les murs, nouvellement blanchis, étaient ornés de beaux tableaux. Dans la grande grille étaient suspendus six culs-de-lampes argentés, et d'une structure particulière ; ils portaient chacun quatorze cierges, et le tout produisait un très-bel effet. Un grand lustre était suspendu devant l'arcade de la chapelle du Sacré-Cœur, et un autre portant aussi vingt deux lumières était dans la nef. Le nombre des cierges qui brûlaient durant le salut du Saint-Sacrement, était de quatre cents, y compris ceux de l'autel du chœur, qui était magnifiquement paré. Entre les trois statues qui ornent le portail de notre Eglise, nous avions fait attacher une tapisserie, sur laquelle étaient placés les portraits de madame notre Fondatrice et ceux de nos vénérables Mères, compagnes de sa généreuse entreprise. Au bas de chacun de ces tableaux étaient des pièces de poésie qui les désignaient, et faisaient connaître une partie de leur grandes actions. Un apologue au peuple y tenait son rang, et le tout était à portée d'être aisément lu. Les cadres des tableaux aussi bien que les sentences étaient noir et or. Nous avions fait planter devant le portail de l'église nombre de sapins, qui offraient le plus bel aspect et l'ombrage le plus agréable. Durant ces trois jours, des messes se célébraient sans interruption à tous les autels, depuis 4 heures du matin jusqu'à midi.

" En pouvions-nous trop faire pour marquer notre reconnaissance au Seigneur, pour les bénédictions versées ave

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



tant d'abondance sur notre maison depuis son établissement ? Ce motif nous porta aussi à nous défaire d'une partie de l'argenterie de notre infirmerie, pour faire une lampe pesant quatorze marcs (1), car ce meuble manquait à notre chapelle depuis notre fondation en ce pays. Enfin cette solennité fut terminée par une grand'messe que les sauvages vinrent chanter dans notre église, après laquelle ils se réunirent au parloir pour haranguer les religieuses, qui les payèrent de retour par un beau et bon festin. Comme nos chères sœurs décédées ne devaient pas être exclues de cette fête, nous fîmes dire quinze messes, tant pour le repos de leurs âmes, que pour remercier Dieu de ses grandes miséricordes sur notre Communauté, et pour lui en demander la continuation."

Rien à la vérité ne manquait à cette belle fête que la présence du premier pasteur. Mgr Pierre-Herman Dosquet, qui avait gouverné le diocèse en qualité d'évêque de Québec depuis l'année 1733, était alors en France, où il venait de résigner sa charge épiscopale.

Nos lectrices auront du plaisir, il nous semble, à retrouver ici quelques-unes de ces poésies dont il est parlé plus haut, naïves effusions d'une muse plus aimable et dévote que correcte ; qu'importe, quand c'est le cœur qui parle ? Nous ne saurions nommer l'auteur de ces strophes, mais le style fait preuve de son affection pour la maison, et de sa vénération pour les Fondatrices.

Qu'il fait beau voir tant d'âmes intrépides
De l'océan affronter la fureur,
Et s'élancer sur les plaines liquides
Pour la seule gloire du Dieu de leur cœur !

(1) Ancien poids de huit onces.

Depuis cent ans, combien d'âmes ferventes
Les ont suivies en regardant la Croix ;
Et dans le bien se sont montrées constantes
Pensant combien on l'était autrefois !

Et n'est-ce pas *leur* exemple admirable
Qui sous ces toits perpétue aujourd'hui,
Ce qu'on y fit de saint et de louable
Tandis qu'encore *Elles* en étaient l'appui ?
Faites, Seigneur, qu'en ce lieu, d'âge en âge,
La vertu qui en a fait l'ornement,
Se renouvelle, augmente et se propage,
Rendant cet œuvre à jamais florissant !

Une autre sentence *en poésie* et plus précise encore, se fait fort de résumer en six lignes l'Histoire du Monastère !

Depuis cent ans, cette maison
N'a pas eu besoin de réformes ;
En veut-on savoir la raison ?
C'est qu'elle fait tout dans les formes,
Et que là où tout va bien,
L'on se défend de changer rien !

Religieuses dont se composait la Communauté en 1739.

Rév. Mère M.-Mad. Amiot de la Conception,
" " *M.-Elisabeth d'Ailleboust des Musseaux de Ste-Croix,*
" " *Louise-Rose de Lanaudière de Ste-Catherine,*
" " *M.-A. Robineau de Bécancour de la Trinité,*
" " *M.-Mad. Drouard de Saint-Michel,*
" " *Jeanne Chorel de Saint-Romain de Ste-Ursule,*
" " *Angélique Roberge de Ste-Marie,*
" " *Geneviève Boucher de Saint-Pierre,*
" " *Françoise de Hertel de Saint-Exupère,*

Rév. Mère Marie-Anne Davis de Saint-Benoit,
" " *Marie-Anne Migeon de Bransac de la Nativité*
" " *Geneviève de la Grange de Saint-Louis,*
" " *Esther Wheelwright de l'Enfant-Jésus,*
" " *Marie-Louise Gaillard de la Ste-Vierge,*
" " *Louise Pinguet-Vaucours de Saint-François-Xavier,*
" " *Marguerite Cloutier de Ste-Monique,*
" " *Marie-Anne de Boucherville de Saint-Ignace,*
" " *Marie-Anne Buteau de Ste-Agnès,*
" " *Françoise-Elisabeth Baudoin de Ste-Thérèse, de Jésus,*
" " *Charlotte de Muy de Ste-Hélène,*
" " *Marie-Renée du Mesnil de Ste-Gertrude,*
" " *Louise-Claire Gaillard de Saint-Thomas.*
" " *Françoise-Angélique Langlois de Ste-Elisabeth,*
" " *Agathe Le Clerc de Ste-Marguerite,*
" " *Victoire-Angélique Perthuis de Ste-Marie des Anges,*
" " *Elisabeth-Joseph de Villedonné de Ste-Geneviève,*
" " *Dorothée Jeryan de Saint-Joseph,*
" " *Félicité Poulin de l'Assomption,*
" " *Marie-Joseph d'Ailleboust de Manteth de Saint-Nicolas,*
" " *Madeleine - Geneviève Perthuis de Saint-Charles,*
" " *Anne-Catherine Petit de Saint-Stanislas,*
" " *Marie-Angélique Mariaucheau d'Esglis de Saint-Eustache,*

Rév. Mère Anne-Thérèse-Marguerite Baudoin de Saint-François de Borgia.
" " *Louise Le Fèbvre des Séraphins,*
" " *Jeanne Marchand de Saint-Etienne.*

Novices.

" " *Marguerite Duvanne de Saint-Louis de Gonzague,*
" " *Elisabeth Richard de Saint-Augustin,*
" " *Catherine Lagère de Saint-Gabriel.*

Sœurs Converses.

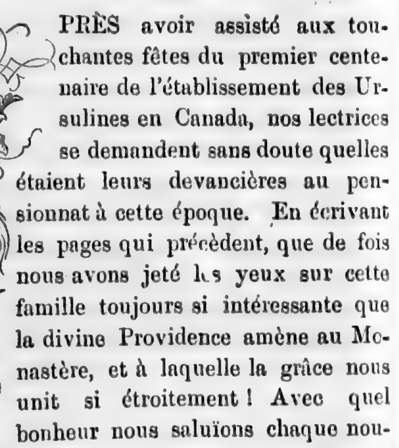
Sr. Marie Montminy de Ste-Cécile,
" *Marie-Claude Le Vasseur de la Visitation,*
" *Anne Côté de Saint-Joachim,*
" *Françoise de la Forêt de Saint-Jean-Baptiste,*
" *Marie Feuilleteau de Ste-Anne,*
" *Geneviève Le Vasseur de Saint-Joseph,*
" *Marie Gravel de Saint-Clément,*
" *Blanche Mourier de Ste-Thècle,*
" *Marie-Anne Racine de la Résurrection,*
" *Julienne Maufis de Saint-André,*
" *Marie-Joseph Gagnon de Saint-Paul,*
" *Louise Gravel de Ste-Marthe,*
" *Marie-Joseph Patenote de Saint-François,*
" *Genv.-Marie Mimaux de la Présentation.*

CHAPITRE IV.

Le Pensionnat de 1700 à 1759.

Remarques générales — Liste de la plupart des élèves qui se sont trouvées au Pensionnat de 1700 à 1759—Une Femme Forte en Canada au XVIIIe siècle - Bel exemple de piété filiale—Les six Dlles de Ramesay—Mlle Charlotte d'Anticosti — Mlle de Saint-Castin - Postérité d'une vénérable aïeule - Grand'tante d'un digne Aumônier - Quelques particularités sur d'autres anciennes élèves—zèle pour l'éducation - longévité etc.—Quelques filleules d'une excellente Marraine—Un dernier adieu aux enfants de la forêt—Domitille Abénaquise—Jaqueline de Chicoutimi—Application des pensions du Roi et de la Fondatrice—De petites élèves qui reposent avec leurs bonnes maîtresses—Les compagnes de Mlles de Brouagues.

§ 1.—REMARQUES GÉNÉRALES.



PRÈS avoir assisté aux touchantes fêtes du premier centenaire de l'établissement des Ursulines en Canada, nos lectrices se demandent sans doute quelles étaient leurs devancières au pensionnat à cette époque. En écrivant les pages qui précèdent, que de fois nous avons jeté les yeux sur cette famille toujours si intéressante que la divine Providence amène au Monastère, et à laquelle la grâce nous unit si étroitement ! Avec quel bonheur nous saluïons chaque nouvelle découverte sur ces chères anciennes élèves ! Comme nous apprenions avec une intime consolation leur heureuse destinée à travers le monde, et leur bienfaisante influence

sur la société ! Voici le moment de faire part du fruit de nos recherches, moment qui renouvelle les jouissances que tant de fois nous avons éprouvées, à communiquer à une classe avide d'instruction, de ces choses qui font du bien et à l'esprit et au cœur. Nos lectrices ne seront pas moins heureuses de connaître celles qui jadis, ont passé comme elles par cette maison de Ste-Ursule, apprenant à traverser chrétiennement et utilement les épreuves de la vie.

Dans l'étude des registres du Pensionnat, un regret s'est souvent présenté à notre esprit. Quel dommage, nous disions-nous, que les Cahiers du Monastère n'aient pas toujours eu une Mère Bourdon de Ste-Agnès pour rédactrice ! Des feuilles détachées et perdues, d'autres en grande partie illisibles, des omissions de noms et de dates, laissent à désirer des informations que nous avons inutilement cherchées ailleurs. Quoi qu'il en soit, la nomenclature que nous avons à présenter à nos lectrices sera, nous l'espérons, satisfaisante.

Voyant les dimensions du Monastère prendre un nouveau développement, nos lectrices ont déjà compris que c'était à raison de l'accroissement de la famille du cloître. Nous avons pu constater que vers 1700, le pensionnat comptait en moyenne, par année, une soixantaine d'élèves. En 1703, malgré l'affreuse épidémie qui sévissait si cruellement dans Québec, il restait encore quarante pensionnaires. Par les notices des Religieuses et autres documents de ce genre, on voit que le nombre des élèves pensionnaires alla toujours croissant jusqu'à l'année 1750, " où nos classes se trouvèrent si surchargées, disent les annales, qu'il fut délibéré par Mgr et notre Chapitre sur la création d'une nouvelle classe ; ce qui donna un nouvel élan au zèle de

nos maîtresses." Le Récit ajoute que l'externat (école gratuite), était toujours rempli à l'ordinaire. Il ne faut pas oublier que, dans une maison d'Ursulines, ce département est aussi indispensable qu'un pensionnat. Il y eut en outre jusque vers 1725, une classe de petites filles sauvages.

On se demande naturellement quelles étaient les ressources des Ursulines pour subvenir aux frais des édifices et autres dépenses de l'Institut. Un état de comptes en date de 1701, fait voir qu'une allocation annuelle de 1000 livres leur avait été faite par le gouvernement. Il y avait en outre la fondation de Mme de la Peltrie pour six petites filles sauvages et quelques françaises. Le reste, à part la modique pension des élèves, venait de la pure Providence : c'étaient des secours envoyés par les amis de France et différentes communautés d'Ursulines ; les dons pieux de particuliers en Canada ; ressources précieuses que savait faire fructifier l'exacte économie de nos Mères.

Les documents du temps nous apprennent que les MM. du Séminaire de cette ville, avaient vu le nombre de leurs élèves s'accroître de 14 à 80 en moins de vingt-cinq ans (de 1677 à 1700). Une lettre de M. Tremblay en date de 1728, mentionne que le Séminaire recevait annuellement 4000 livres du gouvernement. Douze pensions avaient été fondées à perpétuité par Mgr de Laval.

Nous donnons maintenant la liste de la plupart des élèves qui se trouvaient au pensionnat en 1700, et dans les années subséquentes jusqu'à 1759

§2.—LISTE DE LA PLUPART DES ÉLÈVES QUI SE SONT TROUVÉES AU PENSIONNAT DE 1700 A 1759.

Mlles Marie-Madeleine Faber (1), Marie-Anne de Bécancour, Marguerite de Bécancour, Clémence Guenet, Marguerite-Philippe de Muy, Marie-Joseph de Muy, Geneviève Couillard, Angélique Danais, Catherine Maufait, (R. Hôp. Gén.), Louise des Meloises, Marie Lalande, Louise de Lotbinière, Madeleine Beaupré (2), Marie Massot (3), Marie-Ursule Charets (4), Agnès Bonhomme, Marie Cadet, Catherine de Lino, Marguerite Toupin, Geneviève Baudoin, Françoise Baudoin, Susanne DuPuy, Françoise Pachot, Marie Feuilleteau, Geneviève Martial, Marie-Madeleine de Muy, Marie-Charlotte de Muy (R. U.), Louise Clérin, Agathe de Repentigny, Marie-Jeanne Descorneaux, Marie-Anne Desquerat, Catherine de Brucy, Marie Lefebvre, Angélique Després, Elisabeth Marchand, Catherine Mézières, Elisabeth Gauthier, Elisabeth Feuilleteau, Charlotte Baudoin (R. H. G.), Marie-Anne du Bos (R. U.), Louise Racine, Marie-Louise, *anglaise* (5), Charlotte Pachot, Madeleine Pachot, Madeleine de la Motte-Cadillac, Judith de la Motte-Cadillac (6), Louise-Thérèse des Meloises (R. H. D.), Marie-Thérèse

(1) Cette demoiselle demeura sept ans au pensionnat.

(2) " Placée au pensionnat par sa tante Mme de Saint-Crespin." M. de Saint-Crespin, conseiller au conseil souverain, était grand ami du Monastère.

(3) " Nièce de M. Bouteville, marchand-bourgeois de Québec," père de notre religieuse.

(4) " Placée au pensionnat par sa sœur Mme de Courtemanche."

(5) Protégée de Mlle Pinaud, ainsi que plusieurs autres demoiselles anglaises nommées ci-après.

(6) Ces Dlles ont été longtemps au Monastère. V. t. 1, p. 522.

des Meloises (R. H. D.), Marie Amiot de Vincelot (1), Louise de la Valtrie, Jeanne Catalorgne (2), Elisabeth de Saint-Simon, Anne-Gertrude Perrot, Louise de Lotbinière, M. Arnauld, Rosalie Duquet des Rochers, Marie-Andrée Guyon, Louise Macart, Angélique Landron, Catherine de Launay, Thérèse de la Mare, Catherine Picard, Françoise Roussel, Geneviève Maufait, Marie Juchereau-Duchesnay, Geneviève Blouin, Agathe Clarke, *anglaise* (3), Madeleine d'Auteuil, Thérèse Lallemand, Catherine Chaunière, Jacqueline Poisson, Geneviève de Launay (R. H. D.), Marie Pinard, Angélique du Buisson, Marie-Madeleine Landron, Marie-Madeleine du Puy (R. H. D.), Angélique Riverin, Madeleine Riverin, Marie-Charlotte Arnauld, Marie Massot, Marguerite Mercier, Charlotte Saint-Germain (R. H. D.), Marie-Louise de la Fraynaye, Marie Cadet, Gabrielle Cadet, Anne Cadet, Catherine de Montigny, Thérèse de la Salle, Geneviève de Grandville, Madeleine Saint-Godard, Marguerite du Breuil, Marie Juchereau, Elisabeth Couillard, Charlotte Baudouin, Marie-Catherine Joriam, Jeanne Chorel, Madeleine Gatien, Marie-Françoise des Meloises, Jeanne des Meloises, Catherine-Madeleine des Meloises (R. U.), Marguerite Gravel, Anglique-Hyacinthe Rouer de la Cardonnière, Louise Le Vasseur, Louise Roussel, Louise Racine, Françoise Joriam (R. H. D.), Marguerite Pilote, *une grande Dlle Anglaise mise par M. l'Intendant*, Charlotte Boulanger, Marie-Anne Céloron de Blainville, Marie-Louise Céloron de Blainville, Marie-Catherine d'Ailleboust, Thérèse Huault, Gabrielle-Françoise de la Chenaye, Françoise-Charlotte de la Chenaye, Marie-Josephte de Galifet,

(1) " Placée au pensionnat par sa grand'mère mademoiselle de l'Espinay."

(2) Fille du lieutenant de Messire Daniel de Subercas, capitaine et major des troupes en ce pays.

(3) " Placée au pensionnat par Mme l'Intendante."

Catherine La Palme, Louise Pinguet de Montigny, Madeleine Beaulieu, une Dlle de la Grange, Marie-Susanne Grouard, Geneviève Gravel, Catherine Roussel (R. H. D.), Catherine Prudhomme, Charlotte Gosselin, F.-Marguerite Reiche, Angélique Maufait, Madeleine du Puy, une demoiselle Pageot, Thérèse de la Fresnaye, Angélique de Lotbinière, Charlotte Arnauld, Madeleine du Puy et sa cousine Mlle des Prés, Charlotte Aubert de la Chenaye, Marie-Madeleine du Sault, Louise Chorel de Saint-Romain (R. H. D.), Jeanne Poisson, Marie Jacques, Marie Judith de Clignancour, (R. H. D.), Marguerite Feuilleteau, Marie-Barbe de Launay, une Delle Le Vasseur, Jeanne Laroche, une Dlle Cadet, Barbe Donaire, une Dlle de l'Estage, *une Dlle anglaise adoptée par M. Petit*, Marie-Anne Perthuis, Marie-Angélique de la Chenaye, Françoise Baudouin, Marie-Anne-Ursule Hazeur, une demoiselle Peuvret, Madeleine Jobin, Charlotte Godefroy de Vieux-Pont, Marie-Elisabeth, *anglaise*, Louise Boulanger, Marie-Anne Tournelle, Clémence Riverin, Élisabeth Rochon, Geneviève de la Grange, Thérèse de la Grange, Jeanne Durand, Louise Sauvage, Madeleine Gravel, Marie Pomainville, Marie-Marguerite du Breuil, Louise Masse, Anne Cadet, Elisabeth, *anglaise*, Marguerite Le Gardeur de Courtemanche, Françoise Amariton (1), M.-Madeleine Cocheu (2), Marie-Jeanne de la Rue, Marguerite Hertel de Cournoyer, Françoise Couillard, Barbe Faucher dit Saint-Maurice, Elisabeth Chorel de Saint-Romain, Marie-Madeleine Huot, Elisabeth La Chapelle, Marie-Geneviève Joriam, Marie-Madeleine de Saint-Germain, Charlotte Maufait, Marie-Madeleine Gravel, Marie-Anne Bailles, Marie-Catherine Châtel, Louise Pinguet-Vancours (R. H. D.), Charlotte Guay, Marie-Anne Guay, Marie-Madeleine de Saint-Godard, Hélène, l'*Anglaise de M. Drouard*, Marie-Françoise *anglaise*,

(1) Fille de M. François Amariton, capitaine des troupes.

(2) M. Cocheu était seigneur de la Grande-Rivière.

Charlotte Aubert de la Chenaye (1), *deux petites Irlandaises* Louise et Marguerite, M.-A. Chevalier et M.-A. Carelot, (*ces Dlles sont venues de Plaisance, Terreneuve*), Margte Bourchemin, Marie Landron, M.-A. Perthuis, Marie-Catherine Gaillard (R. H. D.). M.-Lse-Claire Gaillard, M.-Louise Placent, M.-Mad. du Fort, Marie Hertel de Cournoyer, Marie de Beaulieu, M.-Anne du Pré, Elisabeth Foucault, Jeanne de Saint-Louis, M.-Jos de Saint-Martin, M.-Thérèse de Saint-Martin, Françoise Couillard, Margte de Chantal, Margte de la Roche, M.-Catherine Placent, M.-Mad. Chorel de Saint-Romain, Esther Wheelwright, Louise de Vaudreuil, M.-Anne de Saint-Simon, Charlotte Le Gardeur, Marie-Joseph Juchereau-Duchesnay, Marie-S. Couillard, Françoise de la Martinière, M.-Anne d'Ailleboust des Musseaux, Marie-Renée de Norey du Mesnil, Lse-Geneviève d'Auteuil, Mad. de la Cétière, Margte Chéron, Marie-Anne Roussel (R. H. D.), Marie Viabon, Charlotte Roy, Marguerite Gravel, deux demoiselles de Villedonné, Catherine de Ramezay, Marie-Catherine de Ramezay (R. U.), Marie-Charlotte de Ramezay (R. H. G.), Marie-Jos. Phézeret (2), Marie-Thérèse Roy, Genev. Gravel, Genev. Chorel de Saint-Romain, Claire Bissot, Charlotte L'Éveillé, M.-Simone Couillard, trois Dlles de Montigny, quatre Dlles de Ramesay (3), Elisabeth de la Chevrotière, Marie-Anne des Jourdis, (4) Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, M.-Anne du Moutier, (5) Angélique

(1) Nous parlerons plus tard de cette famille, ainsi que de plusieurs autres sur lesquelles nous avons pu nous procurer des renseignements précis.

(2) Voir ci-après Bel Exemple de Piété filiale.

(3) Voir ci-après Notice à leur nom.

(4) M. des Jourdis était Capitaine d'un détachement de la Marine, et premier seigneur de Saint-Roch-des-Aulnets.

(5) M. du Moutier était premier seigneur des îles Bouchard.

Perthuis, Marie-Mad. Perthuis, Ursule Aubert de la Chenaye, Elisabeth de la Grange, Marie-M. Lambert, Marie Jobin, Louise Chauvin, M.-Lse. Peuvret, Marie Bergeron, Madeleine Peuvret, Angélique Perthuis, Charlotte Pinguet-Vaucours (R. H. G.), Marie-Jos. Perthuis, Marie-Françoise Gagnon, Louise (1) et Agathe Perthuis, Margte Cloutier, Marie-M. Vachon (2), Périnne du Plessis, M. Jos. Pachot (R. H. D.), Marie-Anne Pachot (R. H. D.), Marie-Anne de Lino, Elisabeth des Targis (3), Angélique Aubert de la Chenaye, Anne-Lse-Thérèse Juchereau-Duchesnay, Catherine des Jourdis, Angélique de Lotbinière, deux Dlles de Courtemanche, M.-Anne Courtiaux, Margte de Falaise (4), Lse Beaupré, Marie-Jos. de Bleury de Sabrevois (5), Gén. Le Gardour de Repentigny, Margte du Frost de la Gesmerais (6), M.-M. des Bergères de Rigaudville, Charlotte Petit, Marie Chavigny de la Chevrotière, Delphine Le Gardeur, Susanne de L'Angloiserie, Marie-Barbe Garneau, Marie-M. LeVassour, Marie-A. et Thérèse Racine, Charlotte Maufait, Angélique Langlois, Ang. Sans-Peur, Marie LeClerc, Marie M. Gosselin, Dorothée du Sablon, Marie Ducasse, Marie-Anne Roussel, Louise Gaillard, Marguerite Poisson, Marguerite Chéron, Marie Landron, Mlle Nolan, Jeanne Nafrechon, Françoise Filteau, Catherine Bélanger, Thérèse

(1) Cette Dlle, fille de M. Chs. Perthuis, marchand de Québec, et frère aîné de M. Jos. Perthuis, conseiller, mourut au pensionnat encore enfant. Elle fut enterrée dans le caveau des Religieuses.

(2) Petite-fille de M. Paul Vachon, Notaire Royal.

(3) Mme veuve des Targis était première *seigneuresse* de Métis.

(4) Cette Dlle était fille de Louis de Gannes, sieur de Falaise, lieutenant d'un détachement de la Marine Royale.

(5) Mlle de Sabrevois était, par sa mère, nièce de nos Mères de Boucherville. M. de Sabrevois, commandant au Fort Chambly, était selon le R. P. de Charlevoix, un officier de grand mérite.

(6) Voir ci-après : Une femme forte au XVIIIe siècle.

Pinguet-Vaucours (R. H. G.), Marie-Mad. Gaillard (R. H. D.), Jeanne de Rochefort, Angélique Sauvage, Mlle Plante (1), Marie-Mad Ruette d'Auteuil (2), Angélique-Claire Bissot, Marie-Jos. de Belle-Isle, Marie-Anne La Joue (R. H. D.) (3), M.-Anne de Repentigny, Marie-M. du Mont, Thérèse Hertel de Rouville, Margte Dugas, Marie Polonais, Gen. de Villeray, deux Dlles Gaillard, Marie Creste, Charlotte Bissot, M. Chauvin, Renée Frérot, Agnès Guyon, Charlotte Bouvier, Anne-Marie, *anglaise*, Marie de Falaise, Marie-Clémence et M.-Louise du Frost de la Gesmerais (4), Marie-Anne Simard, Elisabeth et M.-A. Choret, Marie-Jos. LaJoue, Françoise Dumontier, Madeleine Dumontier, deux Dlles Chéron et une sœur de leur mère, Marie Cocheu, Marguerite Poudret, Madeleine Bouat, Marie Content, Marie Dabouville, Marguerite Ozelet, Marie Chevalier, Marie-Jos. Vachon, Thérèse Gauthier, Marie-Jos. de la Barre, Lse Soulange, Marie-F. Garneau, Marie-M. Le François, Blanche Mourier, Françoise Drapeau, Charlotte de la Chenaye, M. Thibierge (R. H. D.), Charlotte du Buisson, Louise Fournel, Thérèse Mercier, Rosalie Amiot, Lse et M.-Anne du Montier, Marie de Plaine, Thérèse de Tonti, (5), Mad. Huault, M.-Anne de Vitré, Cath.

(1) Des familles Plante, très-anciennes à l'île d'Orléans, descendent quelques-unes de nos religieuses, entre autres notre doyenne actuelle, qui a été longtemps Supérieure.

(2) M. Ruette d'Auteuil est auteur d'un célèbre Mémoire présenté à la cour de France quelques années avant 1760.

(3) M. La Joue était un architecte de Québec.

(4) Heureuses du succès qu'elles avaient obtenu dans l'éducation de Mlle Margte de la Gesmerais, nos Mères eurent la touchante pensée d'assurer à ses deux jeunes sœurs le même avantage.

(5) Le chevalier de Tonti fut un des plus hardis voyageurs de l'Ouest. C'est de son temps que l'idée d'un empire Français, du golfe Saint-Laurent et des grands lacs à l'embouchure du Missisipi, occupait le vaste génie de Louis XIV.

Prieur, Véronique Mathieu, Marie-Jos. du Bois, Barbe Le Bouthillier, Jeanne de la Neuville, Marie-M. Duchesnay, Charlotte du Pont, Mad. du Buisson, Marie Dumais, Mlle de Hertel, Mlle de la Durantaye, Mlle de Lamothe, Barbe Rancourt, Angélique du Val, Marie Joriam, Marie Bertrand, Mlle de Louvière, Aug. des Coteaux, M.-A. Lemelin, Mlle Chamare, Marie-A. Chaboillet, deux Dlles Bailly, Thérèse du Pré, Lse de la Grange, Marie Bélanger, deux Dlles Béga, Lse Le Febvre, Claire Douville, Lse Beauvais, Thérèse Racine, M.-Anne LeBlond, Jeanne Mallet, Gen. Michelon, M.-Rénée Cugnet, Mlles de la Pérade et Boucher de la Perrière, Agathe de Hertel, Ang. La Branche, Anne Roy, Françoise de Boucherville, Charlotte Sauvage, Rose Le Comte, Michelle de Villeneuve, Thérèse Boivin, Marie-Jos. La Pointe, Cath. Derome, Ang. des Rochers, Mlle L'Hermite, Claire Hertel de Cournoyer, Jeanne de Lorimier, Lse de la Découverte, Gen. Racine, Thérèse de Beaujeu, Margte de Montreuil, M. de la Chevrotière, Lse de Louvigny, Marie Ducasse, Catherine Persan, Mad. de Hertel, deux Dlles de Villiers (1), M. de Villejoin, M. Couillard des Prés (R. H. G.), Brigitte de Saint-Castin (2), Charlotte Gaillard, Cath. de Grandmesnil, Jeanne et Louise de Gontins, Jeanne Resche, Ang. Placent, M.-Anne Hertel, Thérèse Laroche, Thérèse Duchesnay, Gen. Cartier, Lse Roy, Thérèse Bédard, Gen. Peuvret, Flavie Savary, Lse de Renou, Margte Chevalier, Gen. Guenet, Margte de Saint-Ours-Deschaillons, Reine Le Page (3), M.-A. Barbel, Lse Bronce, Barbe Gauthier, Marie-

(1) M. de Villiers, capitaine d'Infanterie, était frère aîné de M. de Jumonville.

(2) Voir ci-après Notice à son nom.

(3) Cette famille, originaire de l'île d'Orléans, alla s'établir à Rimouski vers 1700, sur le fief Le Page. Il serait à désirer que quelque écrivain des " Soirées Canadiennes " ou du " Foyer Canadien," qui racontent tant de délicieuses histoires du temps

M. Fleury de la Gorgendière, M.-Anne LeFebvre, deux Dlles de Rigaud de Vaudreuil, Lse de Villedonné, Thérèse Huot, M.-Cath. et Thérèse La Joie, Thérèse Mercier, M.-Anne Philis, Gen. et Elis. Saint-Jean, Mad. Langoumois, M.-Anne Baudoin, A.-Françoise de Rouville, M.-Anne Chéron, Françoise de Saint-Michel, Cath. de Villeray, M.-Lse de la Gorgendière (1), M.-Anne de Villeneuve, Louise et Anne Duchesnay, Dorothée Racine, M.-Jos. Parent, Gen. Mercier, Susanne des Rivières, Cath. de la Coudraie, Mad. du Pont, Louise Montandre, Marie-A. de la Tessonnière, Jeanne Lucas, Marie-Anne et Thérèse de Rigaudville, Marie-Jos. Mailloux, Agnès Girard, trois Dlles Bégon (2), Françoise de Lotbinière, Lse Cartier, Mlle Pugibeault, Charlotte de Beaujeu, Thérèse d'Ailleboust des Musseaux, Félicité du Chesnay, Margte Gravelle, Jeanne Pinguet-Vaucours, Gen. Le Mieux, Lse de Lotbinière, Claire de Renou, Margte La Jus, Charlotte des Marais, Margte de la Chevrotière, Mlles Baudoin, de Plaine, Migeon de la Gauchetière, Denis de la Ronde, Brisson, Gosselin, Louvière et Aubert de la Chenaye, Marie de Léry, Mad. de Jonquières, Cath. et Ang. de Portneuf, Elis. Champagne, Ang. Guilloré, Margte de Guet, Jeanne Baby (3), Lse Travers, Elis. de Girardin, Cath. de la Borde, Cath. de la Croix, Ang. de Hertel, Marie-A. La Garenne, Charlotte

passé, donnât un état de l'accroissement prodigieux de cette famille patriarcale, ainsi que de tant d'autres anciennes familles qui ont formé des établissements en différentes parties du pays.

(1) Voir ci-après Notice à son nom.

(2) Epouse du marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur français.

(3) Ces demoiselles étaient filles de M. Bégon, capitaine et chevalier de Saint-Louis. La plus jeune, âgée de six ans, était un ange que le ciel s'empressa de recueillir, et que nos Mères eurent le bonheur de préparer à jouir de Dieu. Elle fut enterrée, comme Mlle Perthuis, dans le caveau des Religieuses.

Boucher de Niverville, deux Dlles Bissot, deux Dlles Saint-Ours-Deschaillons, Mlle Charlotte d'Anticosti (1), Marie-Jos. de Beaujeu, Marie Davis, Françoise Girard, Marie de la Barre, Charlotte Bonneau, Mlles Hiché, de Maisonbasse, d'Antaille, de Rainville, de Belleville, de Belêtre, Godefroy de Tonnancour (1) et Couillard, Elis. Roy, Thérèse Fortier, Marie-Lse. Hertel de Beaulac, Marie-Jos. LeClerc, Charlotte du Bord, Marie-Mad. Boucher de Niverville, Marie-Mad. de la Croix, Marie-Jos. Jutras, Marie-Anne de la Verendrye, Susanne du Clos, Barbe de Gaspé, Marie-Franç. de Montreuil, Mlles Saint-Luc de la Corne (2), T.-Aubert de la Chenaye, Navarre, Richard, Marie-Ursule de la Chevrotière, Ang. et Agnès Le Vasseur, Mad. Godefroy, Françoise de Frontigny, Joseph-Marie Riverin, Marie-A. de Villiers, Jeanne de Saint-Romain, Barbe de Beaulieu, M.-Anne du Blé, Marie-A. Le Page, Gen. Chomereau, Marie-Jos. Gasnier, Marie Brissot, Marie Couillard, Marie-Louise et Margte de la Chevrotière, Margte Carrerot (3), Marie-Jos. Durbois, Marie-Jos., Jeanne et Margte Bédard, Marie-Jos. Davis, Rébecca *Anglaise*, Marie-A. de Bellefeuille, Mad de Villeray, Marie-A. Gagnon, Cath. de la Martinière, Claire-Franç. Couillard, Marie Boucher, Marie-Jos., Berthe, Gen. et M. Damours de Plaine, Mad. de Sacquépée, Mlle Baudoin, Marie-Lse Lecours, Marie-Gabrielle de l'Ile, Marie-Antoinette de Lanouiller, deux Dlles d'Orvilliers, Margte de Boisvert, Marie Cartier, Pélagie La Morille, Pétronille et Charlotte de Croisilles, Cath. de la

(1) Les Godefroy de Tonnancour. ont été anoblis de bonne heure. et gratifiés de fiefs et de seigneuries dans le district des Trois-Rivières. Leur ancêtre Jean Godefroy. célèbre interprète, resta parmi les sauvages à la prise de Québec en 1629.

(2) M. de la Corne de Saint-Luc était Commandant en chef des contingents des Nations.

(3) Cette Dlle vint ici de l'Ile Royale où son père était garde-magasin du Roi.

Verendrye, Ang. Perrault, Ang. des Meloises (1), Thérèse Hertel de Cournoyer, Marie-Judith Damours de Clignancour, Thérèse de Frontigny, deux Dlles de Bayeulles, Marie. Jos. de Villedonné, Marie Morel de la Durantaye, Marie-Lse Carcy, Mlle de Saint-Simon, Charlotte de Boucherville, Marie-M. de Muy, Agnès Bolduc, Elisabeth des Meloises, M.-Cath. Amiot, deux Dlles des Aulniers, M.-A. Beauchène, Cath. Berment de la Martinière (R. H. G.), Catherine de Verchères, M.-Marthe Le Mieux, M.-Marthe Couillard, Mlles Corneille, de Lanou, Chavoy, Noyan, Biron, Brassard, Philibert et Proulx, deux Dlles de Vincelot, M.-Lse Carrerot, Gen. Hertel de Beaulac, deux Dlles Parent, deux sœurs de Léry, deux sœurs de Saint-Germain, Marie-T. Taschereau, Marie-Jeanne Channazard, Marie-M. Delorme, Charlotte Denis de la Ronde, Mlle l'Estage, Marie-Angélique et Marie-Louise Mariaucheau d'Esglis, Louise Drouard (2).

Une Femme forte du Canada au dix-huitième-siècle.

Une élève des plus distinguées de cette époque, et qui exerça une influence bien marquée sur les temps qui ont suivi, est sans contredit Mlle Marguerite du Frost de la Gesmerais. Elle était nièce par sa mère de nos Mères de Boucherville, de Varennes et de Muy et petite-nièce de notre Mère Boucher de Saint-Pierre,

Mlle de la Gesmerais, qui devint une de ces femmes fortes

(1) Mlle Ang. des Meloises fut plus tard la célèbre dame Péan de Livaudière. C'était une personne très-remarquable pour sa beauté, ses agréments et son esprit.

(2) Mlle Drouard était fille de Mme Cath. de Villeray, qui épousa en secondes noces M. Michel de Salaberry, capitaine de flûte du Roi. Elle fut placée au pensionnat par son beau-père qui lui paya aussi sa dot à l'Hôpital-Général de cette ville, où elle vécut saintement pendant près d'un demi-siècle. Elle mourut en 1794. Elle porta en religion le même nom que sa pieuse tante, notre Mère Drouard de Saint-Michel.

dont le Canada s'honore à juste titre, naquit à Montréal en 1701, de parents également vertueux et honorables, et elle sut répondre aux heureuses impressions qu'elle en reçut. Son père était un gentilhomme Breton, natif de Médriac, près de Saint-Malo, où l'on dit que sa famille subsiste encore. Etant entré de bonne heure au service, il vint en ce pays avec le marquis de Denonville, combattit avec distinction sur nos frontières, fut promu au grade de capitaine et nommé commandant du fort de Frontenac (Kingston). Il épousa vers 1700, Mlle Renée de Varennes et devint père de plusieurs enfants dont l'aînée fut Mlle Marguerite, qui va nous occuper quelques instants.

Tout semblait sourire à cette jeune famille quand Dieu, dont les desseins sont impénétrables, retira du monde ce bon père au moment où ses enfants avaient le plus grand besoin de son appui. Marguerite n'avait que huit ans lorsqu'elle resta ainsi orpheline; mais élevée en partie chez son respectable aïeul, M. Pierre de Boucherville, son éducation ne fut pas négligée. Dès sa onzième année, on l'envoyait à nos classes. Douce, pieuse, pleine de candeur et d'intelligence, Mlle de la Gesmerais s'acquit la sympathie et l'estime de tous. Elle ne perdait pas un instant, et si elle voyait quelqu'une de ses compagnes, moins assidue au travail, chercher à s'amuser pendant la classe ou l'étude, elle se disait à elle-même: "Ces demoiselles sont plus fortunées que moi; leurs années d'étude ne sont pas limitées; pour moi, je n'ai plus de père, et ma pauvre mère attend avec anxiété mon retour à la maison..." Et elle redoublait d'activité et d'application dans l'acquit de ses devoirs. C'est ainsi que Dieu préparait sa jeune servante aux grandes œuvres qu'elle devait plus tard accomplir à la gloire de son nom.

Après deux années de séjour à notre pensionnat, Mlle de la Gesmerais retourna auprès de sa mère, qui avait plus besoin que jamais de cet ange de consolation. Chargée de cinq enfants encore en bas âge, deux garçons et trois filles, elle n'a-

vait aucune ressource pour l'avenir. Les amis de la famille avaient fondé de grandes espérances sur notre intéressante Marguerite. M. Sattin, de la maison de Saint-Sulpice de Montréal, auteur de sa vie manuscrite, nous la présente ainsi à sa sortie du Pensionnat: "Après avoir passé deux ans, dit-il, chez les dames Ursulines de Québec, Mlle de la Gesmerais revint à Montréal auprès de sa mère, dont elle fit la consolation et la joie, par les qualités de la nature et de la grâce que le ciel lui avait données en partage. Elle fut d'un grand secours à sa mère en lui aidant à élever ses autres enfants. Que ne devait-on pas attendre de si habiles et de si dignes maîtresses? En cultivant son esprit et en formant son cœur aux vertus de son âge, elles firent en même temps passer dans son âme le germe de ces rares vertus dont elle devait donner dans la suite de si grands exemples."

Parée de tous les attraits de la jeunesse et de la beauté, cette intéressante orpheline, quoique entièrement dépourvue des biens de la fortune, parut dans la société avec un grand éclat. Elle y fut à la fois fêtée, admirée et chérie. Cet accueil ne la trouva pas insensible; elle répondit avec empressement aux égards qu'on lui témoignait. Dieu qui devait plus tard l'attirer si parfaitement à lui, voulut qu'elle comprît par sa propre expérience, tout ce qu'il y a d'amer, de vide et de fugitif dans les joies et les espérances de la terre. Le charme de la nouveauté lui fit donc d'abord trouver une certaine jouissance dans les assemblées du monde; plus tard, elle se laissa éblouir par les grâces extérieures d'un gentilhomme français, M. François M. You d'Youville. Mlle de la Gesmerais était alors dans sa vingt et uniéme année, et il faut l'avouer, elle était digne d'un meilleur sort. Ce gentilhomme qui ne jouissait que d'une médiocre fortune, ne paraît avoir eu, d'après un grave historien, que l'éphémère avantage d'être "un des plus beaux hommes de son temps." L'alliance eut lieu, mais que de larmes coulèrent dès le début de cette union malheureuse! Capricieux et intraitable, dur envers sa

famille et dissipé dans ses plaisirs, M. d'Youville fit cruellement souffrir son héroïque jeune femme, pendant les huit années qu'il vécut. Mme d'Youville était veuve en 1730 ; de six enfants il lui restait deux petits garçons, qui plus tard se consacrèrent à Dieu dans le sacerdoce.

Chargée à la fois de pourvoir à ses enfants et d'acquitter les dettes de son mari, Madame d'Youville se trouva souvent à manquer du nécessaire, et ressentit pour la seconde fois toute l'amertume des épreuves qu'elle avait partagées avec sa mère. Ce fut alors que sa haute vertu commença à percer, et à la distinguer éminemment parmi les dames de Montréal, dont la douce et fervente piété était pourtant, alors comme aujourd'hui, l'honneur et la joie de l'Eglise de Ville-Marie.

La vie entière de la jeune veuve fut, de ce moment, un exercice continuel de bonnes œuvres. Elle visitait les malades à domicile et se faisait en tout la servante des pauvres ; elle reçut même dans sa propre maison des boiteux et des estropiés. Charmées de sa vertu, plusieurs jeunes filles de Montréal se joignirent à elle, vivant en commun, travaillant pour leur propre subsistance et servant les pauvres. La communauté naissante, qui avait pour elle l'approbation de l'Evêque et la généreuse protection des MM. de Saint-Sulpice, subsista ainsi jusqu'en 1747. On s'occupa alors de confier à la pieuse veuve l'administration de l'Hôpital-Général, fondé par les frères Charon environ soixante ans auparavant. Mme d'Youville fut à cette occasion assaillie d'une persécution générale, et des gens ingrats qu'elle avait assistés et soignés dans leurs maladies allèrent jusqu'à lui donner par dérision, à elle et à ses sœurs, le nom de *Sœurs Grises.* L'humble Dame voulant mettre à profit cette humiliation, résolut de ne prendre jamais d'autre nom pour distinguer sa Congrégation.

Il serait trop long d'énumérer ici les épreuves par lesquelles eut à passer la sainte Fondatrice ; qu'il nous suffise d'ajouter que les employés du gouvernement furent enfin forcés

de reconnaître l'association de Mme d'Youville. La cour de Versailles, à la sollicitation de l'Evêque et du clergé du Canada, avait pris sous sa protection les servantes de Dieu, et leur avait accordé des lettres patentes en 1753.

L'Hôpital-Général de Ville-Marie avait été jusque-là dans un état de décadence véritable ; il fut bientôt retiré de ses ruines par le piété éclairée, la sagesse, l'intelligence et la prudente économie de Mme d'Youville. De grandes épreuves vinrent encore dans la suite épurer sa vertu. En 1765, un affreux incendie réduisit en cendres l'asile béni des pauvres. A peine échappée de cette maison envahie par les flammes, cette tendre mère des membres souffrants de J.-C. réunit autour d'elle sa nombreuse famille d'adoption, et s'adressant à tous, aux vieillards, aux estropiés et aux orphelins des deux sexes, aussi bien qu'à ses sœurs : " Mes enfants, leur dit-elle d'un ton pénétré, nous allons réciter le *Te Deum* à genoux afin de remercier Dieu de la grâce qu'il vient de nous faire." Tant de résignation et de piété reçut bientôt sa récompense ; la charité lui vint en aide de toutes parts, et peu d'années après, l'Hôpital-Général reconstruit sur un plan plus vaste et plus régulier, recueillait sous son toit près de deux cents pauvres.

Personne en ce pays ne peut ignorer les services qu'ont rendus et que rendent encore au public ces veritables Sœurs de Charité.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter cette maison fondée par Mme D'Youville, conviendront sans peine avec nous, que le trait le plus frappant de la protection de Dieu sur ces bonnes et pieuses sœurs, c'est qu'elles ont conservé intact jusqu'à ce jour l'esprit de leur digne Fondatrice, cette antique et naïve simplicité religieuse qui ajoute à leur piété je ne sais quoi d'aimable et d'édifiant.

En 1849, Mgr P. F. Turgeon, alors archevêque de Québec, confia aux filles de Mme d'Youville la direction de l'hospice

des orphelins de cette ville, qui a son propre noviciat et des règles particulières. Humble fruit des sacrifices du pieux prélat, cette institution, déjà grande et prospère par son orphelinat et par ses nombreuses écoles dans la ville et les campagnes, ferait honneur aux plus anciennes villes de l'Europe. La bonne œuvre n'a pas non plus manqué d'encouragement, soit de la part des généreux habitants de Québec, soit par les renforts que lui donne une pieuse et fervente jeunesse, qui s'empresse d'augmenter le nombre des Sœurs. Parmi les établissements de filles de Mme d'Youville, nous citerons la mission de la Rivière-Rouge, en faveur des tribus errantes du Nord-Ouest. A Ogdensbourg encore, aux frontières du Canada, se trouve une ramification de la maison mère, sortie de la maison d'Ottawa, et fondée par M. Le Mercier, prêtre français d'un mérite distingué, qui a travaillé en ce pays avec un zèle digne de nos anciens missionnaires.

En 1824, les filles de Mme d'Youville se sont encore chargées d'un orphelinat nouveau, établi à Montréal en faveur des jeunes filles irlandaises pauvres et délaissées, et en 1853, elles ont accepté la direction d'une autre institution semblable, fondée au faubourg Saint-Antoine par O. Berthelet Ecuyer, de Montréal.

Il y a plus d'un siècle que la vie pieuse et méritoire de Mme d'Youville s'est éteinte, laissant après elle des œuvres qui feront à jamais bénir sa mémoire en Canada. Elle mourut paisiblement au milieu de ses chères filles, le 31 décembre 1771, d'une paralysie qui résista à tous les remèdes. Elle était dans sa soixante-dixième année. Objet des regrets et de la vénération du public, elle était encore infiniment plus chère à ses sœurs, et longtemps après sa mort, on ne pouvait sans verser des larmes entendre prononcer son nom dans l'asile qu'elle avait fondé. Ses restes reposent aujourd'hui dans une châsse, pratiquée dans le mur de la salle de Communauté de la maison mère, à Montréal. Ils sont,

nous n'en doutons pas, une source de bénédictions et de consolations pour ses filles.

Nous ferons remarquer en terminant cette notice, que Mme d'Youville était non-seulement notre élève, mais qu'elle avait aussi, comme on a pu le voir, de proches parentes au Monastère. Nous avons eu du bonheur à constater que les membres de deux ou trois familles patriarcales se sont ainsi généreusement partagés entre les familles religieuses du pays; ce qui n'a pas peu contribué sans doute à la douce et cordiale amitié qui les unit. Il nous sera agréable d'avoir à revenir plus tard sur ce sujet.

Bel Exemple de piété Filiale.

Une des compagnes d'études de Mme d'Youville s'est rendue particulièrement remarquable par son dévouement envers sa famille. Son père, M. René Phézeret, était un armurier de Montréal, que l'âge et les infirmités mettaient hors d'état de pourvoir à l'avenir de sa fille. Accablé par la perte de ses trois fils, morts au service, il ne faisait plus que languir dans le découragement et la douleur; ces pauvres jeunes gens qui rêvaient gloire et honneur, n'avaient trouvé sur nos frontières qu'une mort prématurée. Mlle Phézeret revenue du pensionnat, est témoin de la désolation de son vieux père. A peine âgée de 17 ans, elle se trouvait sans autres ressources, pour l'avenir de ses parents et le sien, que celles que pourraient lui suggérer sa piété et son bon cœur. Que fit alors la douce et timide jeune fille? Son bon ange l'inspira sans doute. Elle se détermina à révéler au chef du gouvernement, au marquis de Vaudreuil lui-même, toute la détresse de sa position, et dans cette résolution, elle alla trouver un homme d'affaires pour dresser son placet.

Le Gouverneur qui connaissait bien la famille Phézeret, les jeunes gens ayant servi sous ses ordres, fut charmé de ce noble dévouement de l'intéressante Dlle. Il répondit favora-

blement à sa demande, prenant comme plaisir à entrer dans le détail des circonstances propres à relever le mérite de la pétitionnaire: "Dlle Marie-Joseph de Phézeret, disent les documents publics, nous ayant représenté qu'étant âgée de dix-sept ans..... elle s'est trouvée dans l'obligation pressante de s'adresser à nous, afin de venir en aide à son père et à sa mère, nous priant de vouloir bien lui concéder une terre sur la rivière Ouamaska, ayant cinquante arpents de front sur environ deux lieues de profondeur....." Non-seulement ces 50 arpents furent octroyés, mais pour lui prouver davantage son estime, le Gouverneur ajouta à ce premier don une autre concession sur la même rivière, et donna à ce dernier fief, qui est non loin de celui de Mlle Louise de Ramezay, le nom de "Bourg-Marie," gratifiant la jeune Dlle "de tous les pouvoirs de haute, moyenne et basse justice, ainsi que de tous les priviléges de la pêche et de la traite avec les sauvages."

Le fief de "Bourg-Marie" avait soixante arpents de front sur une lieue et demie de profondeur, le tout accordé aux conditions ordinaires: "qu'elle rendrait foi et hommage au représentant de Sa Majesté, au château Saint-Louis, selon les coutumes de Paris, qu'elle défricherait ses terres et y maintiendrait feu et lieu."

Mlle Phézeret trouva moyen de concéder et de faire valoir ses terres, et entoura ainsi de joie et de consolation les vieux jours de ses bons parents. Quelques années après cette heureuse démarche, elle épousa Gabriel François de Thiersan, écuyer, sieur de Genlis, lieutenant de la Marine Royale. Vingt-cinq ans plus tard, probablement pendant l'absence de son mari, en guerre ou en Europe, on retrouve cette ancienne élève au Monastère parmi les pensionnaires en Chambre." Elle séjourna auprès de nos Mères, pendant près de trois ans, et les laissa au mois d'octobre 1734.

D'après une note qui nous a été fournie par M. l'abbé

Ferland, nous voyons que Mme de Thiersan passa en France vers le temps de la conquête, avec son mari et son fils Charles-Henri de Thiersan.

Les Dlles de Ramezay.

Des six Dlles de Ramezay que nous avons vues au pensionnat vers 1710 et 1715, l'aînée, comme nous l'avons dit, se fit Hospitalière, et sous le nom de Marguerite-Charlotte de Saint-Claude, vécut à N.-D.-des-Anges d'une vie tout angélique pendant près d'un demi-siècle. Geneviève avait pris son parti dans le monde et Marie-Catherine, en 1717, se faisait Ursuline.

Disons un mot des trois plus jeunes, Mlles Angélique, Louise et Elisabeth, qui retournèrent à Montréal à leur sortie du pensionnat, et se fixèrent dans leur famille, faisant l'édification du monde par une vie digne des premiers siècles de l'Eglise. Par leur haute vertu, surtout par leur héroïque charité, elles se montrèrent les dignes émules des personnes vouées par état à la perfection religieuse. Elles étaient ravies de trouver quelque occasion d'assister les pauvres ou de servir les infirmes, n'hésitant pas à exposer leur santé et leur vie, quand il s'agissait de procurer à un pauvre mourant quelque soulagement corporel ou quelque consolation spirituelle. Qu'on en juge par le trait suivant, que nous tenons des RR. Mères Hospitalières de Montréal, et qui se rapporte à l'année 1735, époque où une maladie contagieuse fut communiquée à la population de Ville-Marie par un vaisseau du Roi.

Après avoir écrit le progrès de la contagion, la mort de neuf Hospitalières, le partage que l'on fit de la Communauté en pleurs, lorsque l'Evêque, l'Intendant et le Gouverneur les obligèrent d'envoyer à la campagne toutes les sœurs à l'exception de six, qui se dévouèrent à mourir auprès des malades, l'annaliste ajoute que ce fut précisément alors que

les Dlles les plus vertueuses et les plus distinguées de la colonie sollicitèrent, de loin et de près, la grâce d'être admises à l'Hôtel-Dieu. " Mais, dit-elle, les Dlles de Ramezay firent plus que cela. Au fort de la contagion et lorsque personne n'osait approcher des religieuses, ces trois filles de l'ancien gouverneur de Montréal allèrent s'offrir à elles, pour les aider dans le service des malades, ne demandant d'autre récompense d'un sacrifice aussi héroïque que la grâce d'être soignées à l'Hôtel-Dieu, si elles venaient à être elles-mêmes atteintes de la maladie, et en cas de mort, d'être enterrées avec les Hospitalières dans la chapelle de N.-Dame-de-Bon-Secours. Nos chères sœurs admirèrent la charité courageuse de ces demoiselles, elles leur en témoignèrent leur juste et sincère reconnaissance ; mais elles ne crurent pas devoir les exposer à une mort qu'on regardait comme inévitable, et elles refusèrent de les introduire dans l'intérieur de la maison."

Mlle Charlotte d'Anticosti.

D'où vient à cette Dlle ce titre d'Anticosti que lui donnent nos registres ? Le voici ; c'est tout un épisode de l'Histoire du Canada. Son nom était Joliet et ce fut son aïeul Louis Joliet qui, de concert avec le P. Marquette, eut l'honneur de découvrir le Mississipi. L'histoire de Joliet nous intéresse d'autant plus que nous trouvons sur nos registres le nom de sa belle-mère, de sa femme, de ses filles et de ses petites-filles jusqu'à la cinquième génération.

" Le 25 mars 1665, disent nos anciens papiers, Mme Bissot nous amena ses trois filles, Geneviève, Catherine et Claire-Françoise." La dame Bissot dont il est ici question était Mlle Marie Couillard, une des premières élèves de nos Fondatrices. A sa sortie du pensionnat en 1648 elle avait épousé à Québec M. François Bissot, sieur de la Rivière, natif de Lisieux en Normandie.

Plus tard, Mme Bissot donna sa fille Claire à Louis Joliet. Ce grand explorateur canadien était né à Québec et avait fait de fortes études au collége des Jésuites. Dans sa jeunesse, croyant que Dieu l'appelait à la vie cléricale, il voulut en essayer, et avant l'âge de dix-sept ans il avait déjà reçu les quatre ordres mineurs. A dix-neuf ans, il soutenait au collége, en présence du gouverneur et de l'intendant, des thèses de philosophie qui les ravissaient d'admiration. Louis Joliet était un des meilleurs garçons du pays, il avait force bonne volonté pour se faire prêtre; mais croyant voir que Dieu ne lui avait pas donné grâce pour cela, il quitta enfin la soutane. Ses voyages et ses découvertes ayant immortalisé son nom, il serait inutile d'en dire ici davantage. Ajoutons seulement que ce fut à l'âge de trente ans, en 1675, qu'il épousa à Québec Mlle Claire-Françoise Bissot, et que cinq ans plus tard, il recevait en récompense des services qu'il avait rendus à son Roi et à son pays, la seigneurie de l'île d'Anticosti, et qu'il signa toujours depuis Joliet d'Anticosti.

On aurait droit de s'étonner, de nos jours, si le Gouvernemement faisait un pareil présent à un homme de ce mérite; mais cette île, aujourd'hui déserte et tristement célèbre par ses naufrages, était alors d'une tout autre importance, à cause du grand nombre de sauvages qui y abordaient pour la traite des pelleteries. Après avoir tenu "feu et lieu," pendant quelque années dans son île, Louis Joliet revint à Québec avec sa jeune famille. Sur nos registres se trouvent successivement le nom de ses filles: Marie-Claire, Geneviève et Marie-Anne. Mlle M.-Claire Joliet, qui sortit du pensionnat en 1696, épousa à Québec en 1702, M. Joseph Fleury de la Gorgendière.

Quelques années avant sa mort, Louis Joliet reçut de Louis XIV un nouveau titre de gratification, la seigneurie de Joliet que possèdent encore ses descendants. Il fut aussi nommé hydrographe du Roi, et mourut vers l'an 1700.

Parmi ses descendants, il en est un surtout qu'il ne faut pas oublier, l'Hon. B. Joliet, né à Saint-Thomas et qui s'est rendu bienfaiteur de son pays aux dépens de son repos, de ses plaisirs et de sa fortune. Fondateur du village de l'Industrie, à la Valtrie près de Montréal, il y bâtit une église et un collége, et fit venir d'Europe, à ses frais, les Frères de Saint-Viateur, si connus par leur dévouement et leur piété. Ce digne rejeton de Louis Joliet eut le bonheur de recevoir du Saint-Siége une lettre de félicitation; ce témoignage si flatteur lui fut accordé six ans avant sa mort arrivé en juin 1850.

Mlle Brigitte de Saint-Castin.

Cette demoiselle était fille d'une princesse sauvage et de ce baron de Saint-Castin qui combattait si vaillamment en Acadie, vers 1707 et les années suivantes. Après le licenciement du régiment de Carignan, cet officier, natif d'Oléron en Béarn, s'était retiré au milieu des Abénaquis nos anciens voisins, dont il parlait très-bien la langue; il y épousa une princesse de la nation, "préférant les forêts d'Amérique aux Pyrénées d'Europe." Il vécut parmi les sauvages de manière à s'en faire aimer et estimer au-delà de toute expression. "Ils le firent grand chef, (Sagamo), qui est comme le souverain de la nation, et peu à peu, dit un contemporain, il a travaillé à se faire une fortune dont tout autre que lui saurait profiter, en retirant de ce pays-là deux ou trois cent mille écus, qu'il a dans ses coffres en belle monnaie d'or. Cependant, il ne s'en sert qu'à acheter des marchandises pour faire des présents à ses confrères les sauvages, qui lui font ensuite, au retour de leurs chasses, des présents de castor d'une triple valeur. Les gouverneurs généraux du Canada le ménagent, et ceux de la Nouvelle-Angleterre le craignent."

Nous ignorons si Mlle de Saint-Castin participait à l'humeur aventureuse de son père, mais nous savons que les

filles du baron de Saint-Castin furent toutes richement dotées, et mariées très-avantageusement à des Français.

Postérité d'une vénérable Aïeule.

Les noms de Chavigny, de la Gorgendière, de la Tesserie, de Beaulieu, se sont trouvés si souvent cités jusqu'ici, que nous avons éprouvé un vif intérêt à découvrir l'origine de ces familles, dont le zèle pour l'éducation paraît ne s'être jamais ralenti. Reportons-nous aux premiers temps de la colonie, car c'est vers 1640 que Mlle de Grand-Maison, veuve de M. Boudier, sieur de Beauregard, épousait à Québec M. François de Chavigny de Berchereau. Ce dernier avait acquis des terres à Sillery et occupait un rang distingué dans la colonie : il remplaça même pendant quelque temps le gouverneur.

M. de Chavigny ayant fait vers 1651 le voyage de France et y étant mort, sa veuve, jeune encore, se trouva en de grandes difficultés et eut beaucoup de peine à conserver son bien; elle eut même le contre-temps de voir son manoir de l'île d'Orléans détruit par un incendie. Elle épousa en troisièmes noces M. François Gourdeau de Beaulieu, fils d'un procureur du Roi à Niort, et donna par là un nouveau nom à sa postérité. Le malheur semblait poursuivre les alliances de Mlle de Grand-Maison; onze ans après ce mariage, M. de Beaulieu tomba sous les coups d'un misérable valet qui, après avoir assassiné son maître, mit le feu à sa propriété.

L'avenir de Mme de Beaulieu devenait de plus en plus sombre, surtout quand elle envisageait le sort de sa nombreuse famille. C'est alors que M. de la Tesserie, membre du conseil supérieur, et pendant longtemps lieutenant gouverneur, offrit à la veuve éprouvée sa protection et sa main. Cette dernière union dura trente ans. M. de la Tesserie lui aida avec une extrême bonté à pourvoir ses enfants, et lui rendit les derniers devoirs en 1692. Elle était âgée de 70

ans, et avait trouvé au milieu de ses épreuves le secret de faire beaucoup de bien.

Voyons maintenant quelle a été la lignée de Mlle de Grand-Maison. "En 1647, dit le registre, Mme de Chavigny amena au pensionnat ses deux filles, Marie-Madeleine et Marguerite." Mme de la Peltrie, marraine de l'aînée, voulut dès lors se charger de l'éducation de sa chère filleule. "Le 15 mai 1650, Geneviève de Chavigny rejoignit ses sœurs au Monastère, le R. P. Ragueneau payant sa pension." C'est à dire que dans ce bon vieux temps, il y avait réciprocité de bonnes œuvres entre ces âmes pieuses; Eléonore de Grand-Maison, à cette époque, donnait ses terres sur l'Ile aux malheureux Hurons poursuivis par les Iroquois, et le R. P. Ragueneau, en reconnaissance, s'intéressait à l'enfant de cette dame généreuse. Les Ursulines s'unissaient à leur manière à ces protecteurs des sauvages, car, le 25 octobre 1656, porte encore le registre, Mme de Beaulieu ayant retiré sa fille Marguerite, nous a mis entre les mains sa fille Charlotte, et nous la tenons pour 100 livres par an, eu égard à diverses considérations." La piété et l'application de ces Dlles ne firent pas défaut à la bonne réputation de la famille, et les personnages les plus marquants de la colonie s'estimèrent heureux de les avoir pour épouses.

Marguerite a transmis le sang des Chavigny aux Douaire de Bondy par son premier mari (1), et aux Fleury Deschambault par son second, se trouvant ainsi aïeule des familles de la Gorgendière, Rigaud de Vaudreuil, Choiseul, Longueuil, Taschereau, etc., noms qui se rencontrent si souvent sur nos registres.

Marie-Madeleine, par son mariage avec M. Jean Lemoine, un des premiers concessionnaires du district des Trois-Rivières, devint le tige féminine des Lemoine de Monière et Lemoine des Pins.

(1) M. Douaire de Bondy se noya près de l'île d'Orléans.

Geneviève s'allia à M. Charles Amiot, seigneur de Vincelot, dont la fille aînée la Mère M.-Madeleine Amiot de la Conception est déjà connue de nos lectrices. Quant au nom de Chavigny, il s'est conservé jusqu'à nos jours dans la branche des Chavigny de la Chevrotière, qui possèdent encore un des fiefs de leurs aïeux.

La mémoire de Mlle Eléonore de Grand-Maison sera toujours en bénédiction dans ce Monastère, où un de ses petit-fils est actuellement aumônier, où trois de ses petites-filles ont été religieuses, et où se forment encore à la piété et à la science plusieurs de ses arrière-petites-filles.

La grand' tante d'un digne Aumonier.

Une des plus remarquables petites-filles de Mlle Eléonore de Grand-Maison est certainement Mlle Marguerite-Thérèse Lemoine des Pins (1), qui fut par ses vertus un des plus beaux ornements de l'Hôpital-Général de Montréal tenu par les Sœurs Grises. Ayant pris de bonne heure la résolution de se consacrer à Dieu, elle rompit sans hésiter avec tout ce qui pouvait l'attacher au monde, et dès l'âge de 17 ans, elle entra comme dame pensionnaire à l'Hôpital. Mlle Lemoine ayant obtenu de ses parents la liberté de disposer comme elle le voudrait de son héritage, elle le destina dès lors aux pauvres, sans toutefois être encore décidée à se faire religieuse. Il y avait à Montréal un grand sujet d'édification dans la vie qui menaient Mme d'Youville et ses compagnes. Mlle Lemoine, passant de l'admiration au désir d'imiter, demanda aux Srs Grises de la recevoir parmi elles. Elle avait environ 30 ans. Non-seulement elle fut accueillie de grand cœur dans la société naissante, mais le jour même de sa réception, elle fut nommée maîtresse des novices par Mme d'Youville. Les vertus de la Sr des Pins furent une source

(2) Fille de M. René-Alexandre Lemoine des Pins et de Mme M.-Renée Le Boulanger.

de sainte émulation pour ses sœurs, et l'estime qu'on en conçut fut si général qu'à la mort de Mme d'Youville, en 1771, on n'en voulut point d'autre pour la remplacer.

Cette nomination attira à la nouvelle supérieure plusieurs lettres de félicitation. Voici comment le bienveillant M. Gravé, du séminaire de Québec, lui faisait son compliment de circonstance. " Je ne vous félicite pas de ce que vous lui succédez. Il n'est pas gracieux de remplacer une fondatrice dont le mérite était si fort au-dessus du commun. Mais il n'a tenu qu'à vous de vous remplir de son esprit, de profiter de sa présence et de ses saints avis ; et je ne puis vous rien souhaiter de mieux que la grâce d'en faire un saint usage." Les annales de la communauté témoignent qu'elle fit en effet un saint usage d'un si précieux trésor, conservant intact par ses exemples et par ses conseils, durant les 21 ans qu'elle fut supérieure, l'esprit de la vénérée Fondatrice. Sous son administration sage et judicieuse, la prospérité s'affermit dans sa maison ; elle sut aussi défendre les droits des pauvres, en invoquant la protection des autorités civiles contre les agressions des sauvages du saut Saint-Louis, qui faisaient des déprédations sur les terres de Châteauguay, seigneurie dont Mme d'Youville avait fait l'acquisition en 1764. Ses lettres à milord Carleton et au lieutenant gouverneur Cramahé, donnent une idée assez juste de sa rare capacité pour les affaires.

Mlle Lemoine des Pins a rempli une carrière beaucoup moins éprouvée que sa vénérable aïeule ; mais sa vie d'abnégation et de bonnes œuvres, toute consacrée à l'utilité publique, offrira toujours aux âmes généreuses un digne sujet d'émulation dans la pratique du bien. Elle mourut en 1792. Juste un siècle entre la mort de l'aïeule et celle de sa pieuse petite-fille !

Quelques particularités sur d'autres anciennes élèves. Zèle pour l'éducation ;—longévité etc.

Un autre nom que nous rencontrons incessamment sur les registres est celui de la Chenaye, dont la descendance se retrouve encore aussi au Pensionnat. Ce nom paraît pour la première fois quelques années après le premier incendie ; il se répète souvent depuis, et "en 1704, Mme Aubert de la Chenaye nous donna quatre nouvelles pensionnaires pour être instruites : ses deux filles, sa petite-fille Mlle de Gallifet (1), et leur petite servante."

Cette dame Aubert de la Chenaye était épouse de M. Charles Aubert de la Chenaye, ce riche négociant de Québec mort en 1702, un des ancêtres vénérés de la famille de Gaspé (2), si renommé pour sa bienfaisance que les documents du temps en font le plus bel éloge : voici à quelle occasion. Un incendie affreux éclata à la basse ville dans l'été de 1682 et causa une consternation générale, car toutes les maisons, qui étaient de bois, furent consumées, à la seule exception de celle de M. de la Chenaye. "Dieu lui conserva sans doute ses biens, ajoute la Mère Juchereau de la

(1) M. de Gallifet était Major de Québec en 1698.

(2) Il paraît qu'il n'y a rien de bien certain sur l'origine de ce surnom de Gaspé. Voici l'opinion de M. Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur si admiré des *Anciens Canadiens*, à qui nous demandions quelques renseignements sur sa famille : "Je ne puis préciser en quelle année Charles Aubert, fils de Jacques, prit le nom de la Chenaye.... Le premier Aubert de la Chenaye portant le titre de Gaspé, était le fils du précédent, qui s'était marié en 1664. Un autre sieur de la Chenaye combattait aux Tuileries pour la défense de la famille royale, le 10 août 1792. On sait que les cadets des anciennes familles françaises prenaient souvent le nom des fiefs ou seigneuries octroyés à leurs pères, et c'est une tradition dans ma famille que le nom de Gaspé nous a été transmis par un de nos ancêtres, propriétaire d'un fief dans le district de Gaspé."

Ferté, afin qu'il pût aider ses concitoyens à bâtir. C'était un très-riche marchand qui avait l'âme noble et généreuse, et qui épuisa ses fonds pour prêter à tout le monde, de sorte qu'il n'y a presque aucune maison à la basse ville qui ne lui soit redevable."

On se rappelle que M. Basire, autre riche marchand de Québec, s'était attaché à faire l'aumône la plus agréable à Dieu en procurant l'instruction à des enfants sans ressources. Au reste, un simple coup d'œil sur nos registres suffit, pour nous faire voir que la sollicitude de ces premiers seigneurs et marchands du pays, ne se bornait pas à leurs intérêts de négoce, ou au défrichement de leurs terres. Outre les noms déjà cités, il faut voir comme les Juchereau, seigneurs de Beauport (1), les Toupin Dussault (2), père et fils, premiers seigneurs de Belair, les Langlois, premiers seigneurs de Saint-Jean Port-Joly, les Lessard des Eboulements, les Hamelin des Grondines, etc., tenaient à venir payer pour leurs enfants. Il est vrai qu'ils donnaient l'argent de l'époque : blé, pois, beurre, etc ; mais leur zèle n'en brillait que mieux.

Uue autre famille dont le zèle pour l'éducation s'est transmis de génération en génération pendant deux siècles, est celle des Guyon, qui s'est ramifiée sous les noms de Guyon du Buisson, Guyon des Prés, etc. Nous trouvons constam-

(1) Dans le cours de l'année 1681, Mlle de Beauport, selon notre Récit, envoyait au Monastère une *chaloupée de pierres* de sa seigneurie, en paiement de la pension de sa nièce.

(2) En 1668, M. Toupin donna sa fille en mariage à M. Mouette de Moras, officier dans les troupes. Plus tard, Mlle M.-Thérèse de Moras épousait M. Beaubien, seigneur de la Rivière du Loup (en haut), et veuf de Mlle Godefroy de Linctot. Sa seconde femme lui apportait comme dot l'île de Moras, dans la rivière Nicolet, aujourd'hui la propriété de leur petit-fils. *Note de M. l'Abbé Ferland,*

ment ces noms sur nos registres, ainsi que ceux des Dlles Couillard, leurs tantes et leurs cousines.

Cette famille prit naissance dans le pays par l'alliance de M. Guyon des Prés avec M.-Madeleine Marsollet (1), une des trois filles du valeureux interprète de ce nom.

Plusieurs petites-filles de Mme Guyon des Prés (2) furent religieuses dans cette maison et ailleurs; mais aucune d'elles n'a atteint l'âge de sa respectable aïeule, qui mourut à Beauport en 1734, âgée de 90 ans.

Donnons ici en passant un échantillon des transformations qu'ont souvent subies en Canada les noms de famille, transformations qui par temps font le désespoir des généalogistes canadiens. Ce nom de Guyon par exemple, tant par les surnoms que l'orthographe, est devenu à peu près méconnaissable. C'était donc Guyon dans le principe. Eh bien ! dès 1667, c'était M. Claude *Dion*, qui plaçait au pensionnat ses deux filles; plus tard M. "*Quion*" venait présenter sa fille au Monastère. Notre aumônier actuel nous dit qu'il n'y a que peu d'années qu'il a découvert que c'est des Guyon que vient une propriété très-étendue, à Beauport, que l'on désignait sous l'appellation de *Champ des Dion*, *Chandelon* (3) etc., etc.

(1) Mlle Louise Marsollet épousa M. Le Mire, et Marie, M. Damours des Chaufours.

(2) En 1692, Mlle Elisabeth des Prés, qu'on appela depuis Mme de Marigny, épousa à Québec M. Lemoine fils de Jacques et neveu de Charles de Longueuil ; Geneviève épousa en secondes noces M. Chavigny de la Chevrotière ; Thérèse, M. de la Motte-Cadillac, fondateur du Détroit, et Louise, M. Damours des Chaufours.

(3) Nos lectrices ont bien des fois entendu parler de *Foi et hommage ;* peut-être seront-elles curieuses de voir un échantillon de la formule usitée en ces rencontres, sous le régime féodal.

" Foi et hommage de Jean Guion au Seigneur de Beauport ; Robert Giffard, le 30 juillet 1646.

La longévité des premiers habitants de notre pays est remarquable. La plupart des élèves du premier siècle de notre Monastère ont vu grandir leurs enfants et leurs petits-enfants jusqu'à la quatrième génération. Nos registres sont aimables en ce point, car en inscrivant le nom des enfants, ils désignent ordinairement celui de leurs mères. Citons encore un exemple ou deux de cette longévité patriarcale.

En 1742 vivait Mlle Marguerite Le Gardeur de Tilly (1),

" En la présence et compagnie de Guillaume Tronquet, commis au Greffe et tabellionage de Québeq, en la Nouvelle France, Jean Guion, habitant de la Nouvelle France, demeurant en sa maison du Buisson, s'est transporté en la maison seigneuriale de Beauport, et à la principale porte et entrée de la dite maison, où estant le dit Guion aurait frappé et serait survenu François Boulé, fermier du dit seigneur de Beauport, auquel le dit Guion aurait demandé si le dit seigneur de Beauport étaiten sa maison seigneuriale de Beauport ou personne pour lui ayant charge de recevoir les vassaulx à foy et hommage ; à quoy le dit Boulé auroit faict response que le dit seigneur n'y estait pas, et qu'il avoit charge de luy pour recevoir les vassaulx à foy et hommage. Après laquelle response et à la principale porte le dit Guion s'est mis un genouil en terre, nud teste, sans épée ni esperons et a dit par trois fois ces mots : monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous faict et porte la foy et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief Du Buisson duquel je suis homme de foy relevant de votre seigneurie de Beauport, vous déclarant que je vous offre payer les droicts seigneuriaux et féodaux quand deubs seront, vous réquérant me recevoir à la dite foy et hommage." Documents de J. B. Faribault, Ecuyer.

Notre Communauté doit à ce laborieux et intelligent citoyen de Québec plusieurs papiers d'un haut intérêt, et le pays lui est redevable de beaucoup de recherches historiques.

(1) Les Dlles de Tilly furent remarquables par leurs belles qualités et leurs hautes alliances. Catherine fut l'épouse de M. de Sorel, qui a donné son nom au fort sur la rivière Chambly ; une autre épousa M. des Bordes de Landrief, officier du garde-corps

que M. le gouverneur de Courcelles plaçait au pensionnat en 1668. Quelque temps après sa sortie du pensionnat, Mlle de Tilly épousa un officier du régiment de Carignan, le capitaine Joseph Le Gouès de Grey ; mais bientôt elle eut la douleur de rester veuve avec une fille à élever. M. Pierre de Saint-Ours, seigneur des Chaillons, s'offrit alors à être le père de cette jeune orpheline, et de fait ayant épousé Mme de Grey, il fit instruire la jeune Charlotte avec autant de soin que ses propres enfants, et l'introduisit dans la famille de Longueuil ; elle épousa le fils aîné du baron.

Dans un pays comme était le nôtre au temps passé, où l'on ne mourait que de vieillesse ou par accident, mais aussi où les accidents étaient si fréquents, il y avait ce nous semble un touchant patriotisme dans cette attention à ne pas laisser d'orphelins. Ces alliances répétées, où régnait une si parfaite harmonie entre le beau-père et les enfants d'adoption, sont un beau témoignage en faveur des mœurs de l'époque.

Mme de Saint-Ours, restée veuve une seconde fois, épousa en troisièmes noces le premier baron de Longueuil, qui mourut deux ans après, âgé de 73 ans. On fit de magnifiques funérailles à cet illustre défunt. Sa veuve se retira au château de Longueuil, auprès du second baron et de la jeune baronne sa fille, où elle vécut jusqu'à l'âge de 85 ans (1).

de Louis XVI. et chevalier de Saint-Louis; il hérita du duc d'Aremberg dont il fut aide-de-camp l'Hôtel d'Aremberg à Paris.

Parmi les officiers supérieurs de la Marine, on conserve le souvenir du comte de Tilly, qui émigra à la Conquête, et dont les descendants existent encore en France. Notre historien du Canada, M. Ferland, a été en correspondance avec le comte Alfred Le Gardeur de Tilly.

(1) La douce et pieuse Charlotte de Grey, délicate de santé, ne survécut que trois ans à sa mère. Elle mourut à Longueuil en 1745, âgée de 49 ans.

Mlle M.-Anne Becquard de Grand'Ville, fille d'un officier du régiment de Carigan, qui se trouvait au Monastère quelques années après Mlle Le Gardeur de Tilly dont nous venons de parler, poussa encore plus loin sa vigoureuse existence, puisqu'elle atteignit sa quatre-ving-douzième année. Elle avait épousé le chevalier Pierre-Jacques de Joybert-Marson, seigneur de Soulanges (actuellement les Cèdres, près de Montréal). Sa fille Mlle Geneviève de Joybert-Marson devint, en 1728, l'épouse du chevalier Paul-Joseph Lemoyne, frère du second baron.

Lorsque le chevalier Lemoyne était major de ville à Québec, c'est à dire en 1752 et dans les années suivantes, Mme de Longueuil et Mlles ses filles entraient souvent au Monastère. C'est à l'occasion d'une de ces visites que notre Récit dit : " Y avait-il quelque désastre public, incendie, naufrage ou misère quelconque, Mme de Longueuil faisait avec ses filles la quête à l'église ou au salon, et cette véritable amie des pauvres trouvait toujours moyen d'apporter secours aux malheureux." Cette vie de bonnes œuvres et de mérites fut beaucoup trop courte au gré de tout le monde ; Mme de Longueuil devança de cinq mois dans l'éternité sa bonne mère, qui mourut en 1767.

Ajoutons encore ici un nom qui nous dira que nos bonnes grand'mères, tout en ayant le secret de vivre longtemps en menant une vie sobre, frugale et active, travaillant le *jour* et se reposant la *nuit*, avaient aussi celui de garder jusqu'à la fin leur amabilité. Il s'agit de Mlle Dumais, pensionnaire à nos classes en 1715 et qui devint plus tard épouse de M. Robineau, baron de Portneuf. Veuve, elle entra à l'âge de 79 ans, en qualité de dame pensionnaire à l'hospice dirigé par Mme d'Youville. Si nos lectrices désirent savoir comment elle y passa ses derniers jours, qu'elles lisent les lignes suivantes : " Nous avons ici en pension une dame, veuve de Messire Robineau de Portneuf, âgée de 81 ans, qui jeûne et fait maigre tous les jours commandés, et travaille comme nous

pour le bien des pauvres, quoiqu'elle paye sa pension. Elle est charmante pour sa grande piété et sa belle humeur."

Qu'il fait bon se reporter à cet âge d'or de la colonie, où notre bon peuple ignorait le faste des richesses et les pitoyables raffinements de la vanité moderne, qui creusent sous les pas des *générations*, des abîmes qui les engloutissent si rapidement!

Mlle Jeanne Baby mentionnée dans la liste qui précède, était petite-fille de Mlle Jeanne Dandonneau du Sablé, qui se trouvait au pensionnat vers 1666. Cette dernière avait épousé en 1670 " honorable homme Jacques Baby, officier du régiment de Carignan." C'est l'origine des nombreuses familles Baby et Casgrain. Trois des petits-fils de cet officier de Carignan, Louis, Antoine et Jacques Dupéron (Baby), séjournèrent longtemps dans le Haut-Canada, où ils faisaient le commerce des pelleteries avec les sauvages; leur principale station était au Détroit. Nous pensons que c'est là l'histoire d'un grand nombre de gentilshommes, sous la domination française et après la conquête.

A l'époque des guerres qui précédèrent la prise du pays, les commandants du fort Duquesne confièrent aux frères Dupéron, à plusieurs reprises, le commandement de troupes et de partis de sauvages à la tête desquels ils se distinguèrent. Une branche de la famille Baby s'établit définitivement à Sandwich, Haut-Canada, dans le voisinage de l'ancien fort du Détroit, quand ce fort passa aux mains des Américains en 1812. Un observateur étranger, qui visitait assez récemment les environs de ces deux villes, était émerveillé de voir comme tout y était resté canadien et catholique.

Nous désirerions une liste bien complète des nombreux officiers du régiment de Carignan-Salières; car c'est de là que la population actuelle du pays tient, en grande partie, les sentiments si éminemment patriotiques et religieux qui l'ont toujours distinguée. Nos lectrices doivent avoir tout

frais à la mémoire l'arrivée splendide du marquis de Tracy en 1665.

Quant aux Dlles Thérèse Gauthier, Thérèse Racine, M.-Anne Le Blond, Anne Roy, Michelle de Villeneuve, M.-Jos. Parent, Thérèse Bédard, Geneviève Lemieux, Mlles de Rainville, Cartier, Riverin, de Beaulieu, des Aulniers, Brassard, Auclair, nous n'avons pas les données suffisantes pour constater que ces anciennes élèves soient alliées aux nombreuses familles si bien connues dans le pays au temps où nous vivons, mais la chose est très-probable. On sait qu'Ant. Brassard concédait une terre sur les Plaines d'Abraham en 1647, et que plus tard, presque tous ses descendants se sont établis dans le district des Trois-Rivières et de Montréal; que Guillaume Gauthier concédait au même endroit en 1615, ainsi que Pierre et Gervais Normand en 1647. Jean Lemire avait aussi pris une concession vers le même temps. François Racine était établi sur le terrain des Ursulines, rue Saint-Louis, en 1718. Ce qui nous fait appuyer sur ces détails, c'est que nous regardons comme une grande bénédiction de descendre de ces anciennes familles, où le sentiment du travail et l'attachement à Dieu et à la patrie, ont été portés jusqu'à l'héroïsme. Tout ce que nous pouvons connaître de ces ancêtres doit être un fort encouragement à tenir une conduite sans reproche.

Dans les anciens papiers concernant la ville de Québec, se rencontre fréquemment le nom de la famille Auclair, dont une branche a occupé longtemps une maison située sur notre terrain, vis-à-vis l'Esplanade.

Quiconque connaît le district de Québec, a dû remarquer avec quelle abondance le bon Dieu a répandu sur ces familles les bénédictions d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? Espérons que l'histoire de ce petit peuple qui vint, il y a plus de deux cents ans, sur les bords du Saint-Laurent, et qui s'y est maintenu malgré tout, se complètera sous peu dans tous ses

détails; alors chacun pourra savourer avec délices les souvenirs du passé.

Nous suivons avec intérêt le mouvement qui se fait en ce sens depuis quelques années dans plusieurs familles. Il est désirable qu'on les imite dans les recherches historiques; car autant que nous en pouvons juger, il y a peu de familles en Canada qui aient à rougir de leurs ancêtres. Nous reviendrons sur ce sujet, quand nous parlerons des événements qui ont suivi la conquête du pays en 1759.

Plusieurs noms bien connus ne sont pas mentionnés dans ces articles : ils se trouvent dans les notes historiques plus étendues à la fin de ce volume, ou ils se rattachent d'une manière ou d'une autre à différentes parties de cette Histoire.

Quelques Filleules d'une excellente Marraine.

Quelques découvertes récentes au sujet des filleules de Mme de la Peltrie, nous amènent à en dire encore quelques mots.

Nous avons déjà fait connaissance avec Mlle Marie-Madeleine de Chavigny, cette aïeule vénérée des Lemoine de Monière et Lemoine des Pins, dont la postérité s'est étendue considérablement, comme la plupart des anciennes familles du pays.

Mlle Marie-Madeleine Hertel est une autre filleule qui ne se contenta pas de reproduire le nom de sa bonne marraine, mais qui sut aussi en imiter les vertus. Placée au pensionnat dès 1650, elle y resta jusqu'à l'accident funeste qui termina les jours de son père, M. Jacques Hertel, célèbre interprète des sauvages. M. de Saint-Quentin étant devenu beau-père de la jeune M.-Madeleine, la ramena au pensionnat en 1656, " Mme notre digne Fondatrice, dit le registre, ayant remis au pensionnat sa filleule."

A sa sortie du Monastère, Mlle M.-Madeleine Hertel épousa M. Pinart, chirurgien de la garnison. On dit que sa bonne marraine assista à ses noces ; toujours est-il qu'elle continua de s'intéresser à sa filleule, et qu'elle lui aida grandement à faire instruire sa famille.

On sait déjà que la protection de Mme de la Peltrie valut toute une fortune aux Dlles Macart, devenues si tristement orphelines. L'aînée, qui était au pensionnat en 1658, "par la charité de Mme de la Peltrie," devint, comme on l'a vu, l'épouse de M. Basire, le plus riche marchand de Québec. En 1700 mourait Marie-Madeleine, épouse de M. Charles Cadieu de Courville, qui faisait valoir ses terres avec "toute l'application et l'indépendance d'un patriarche." (1) M. de Courville survécut plus de quinze ans à sa femme ; il mourut âgé de près de cent ans.

Geneviève Macart était devenue marquise, par son mariage en secondes noces avec M. Charles d'Alogny, marquis de la Groix ; la quatrième Dlle Macart s'allia à la famille de Repentigny.

Une autre filleule dont nous n'avons encore rien dit est Mlle Françoise de la Haye, qui se trouvait au pensionnat vers le temps de la mort de sa bonne marraine. Elle était fille d'un sieur de la Haye, du régiment de Carignan, qui vint avec un de ses fils en Canada, où tous deux s'établirent.

Une des familles resta à Québec jusqu'à la Conquête ; l'autre se fixa à Batiscan où elle est encore, maintenant intact le bien paternel. On y garde précieusement la carabine de l'ancien officier du régiment de Carignan, et un sac de grosse toile française, contenant des correspondances et autres papiers de l'ancien temps.

(1) La propriété de M. de Courville se trouvait dans les environs de la chute de Montmorency, où une côte porte encore son nom. Cette côte est devenue célèbre par la défaite des Anglais, le 31 juillet 1759.

Comme trait de mœurs, nous dirons qu'après la Conquête, un fils du premier de la Haye qui, en bon militaire, aimait l'eau-de-vie de France, s'abstint entièrement de l'usage des boissons spiritueuses, ne voulant pas, disait-il, s'empoisonner de *l'eau bénite* des Anglais ; quand son couteau français fut usé, il se fit lui-même u[illegible] ombelle (couteau monté en bois), ayant en horreur les couteaux de fabrique anglaise.

Les familles des La Haye, si nombreuses à Batiscan et aux environs, descendent de celles que nous venons d'indiquer. Les Laframboise, les Quesnel, les Blondeau, du district et de la ville de Montréal, sont alliés aux de la Haye par les femmes.

Un dernier Adieu aux enfants de la foret.

Avant de voir entièrement s'effacer du Monastère les traces des propriétaires primitifs des immenses forêts de notre Canada, qu'il nous soit permis de leur dire un petit mot d'adieu, et de nommer au moins les dernières élèves sauvages qui formèrent une classe séparée après 1700. Les voici :

M.-Françoise et Marie-Catherine, Montagnaises ;—Marie-Anne et Louison, Abénaquises ;—Anne-Françoise et Rosalie, Abénaquises ;—Maguerite, fille de Madeleine l'Iroquoise ;—Fanchonette et sa sœur Manette, Abénaquises ;—Madeleine et Jeannette, Montagnaises ;—Marie-Agnès, Abénaquise, et aussi Thérèse Haouendi. Cette dernière est renommée comme fille d'une grande vertu ; elle fit dans la suite les fonctions de catéchiste parmi les siens.

Assistons maintenant à la pieuse mort de deux petites filles des bois, qui furent les dernières à s'envoler du Monastère au Ciel.

Domitille Abénaquise.

Après son baptême, Domitille avait comme changé de nature sous l'opération de la grâce. " Elle était depuis long-

temps à notre *Séminaire*, dit le Récit, quand elle fut attaquée de sa maladie mortelle, au printemps de 1701. Quoiqu'elle fût à peine âgée de neuf ans, son confesseur ne balança pas à lui faire faire sa première communion en viatique. Cette petite fille de la forêt nous a donné, surtout à ses derniers moments, des marques d'une piété qui surpassait son âge. Etant alors dans notre infirmerie, les religieuses l'entouraient sans cesse, et voyant la joie qu'elle avait de mourir, elles lui disaient agréablement: "Tu veux donc mourir, Domitille, tu veux aller voir le bon Jésus?"—Oh! oui, Mère, répondait-elle avec effort, d'une voix presque éteinte, oui, Domitille veut s'en aller bien vite, afin de voir Jésus et Marie dans le ciel!"

"Son mal, qui était une hydropisie, la faisait cruellement souffrir, mais elle garda son jugement libre jusqu'à la fin, répétant avec une ferveur d'ange les prières que l'on faisait auprès d'elle. L'infirmière cessait-elle un instant de réitérer les invocations, elle disait avec l'accent d'une suppliante: "Mère, prie encore, prie encore, et fais prier Domitille!" C'est dans ces sentiments qu'elle s'envola au ciel.

Jacqueline de Chicoutimi.

Vers le temps de la mort de la petite Domitille Abénaquise, le chef des sauvages de Chicoutimi venait présenter à nos Mères sa fille Jacqueline, âgé de 12 ans. "Il semble que la Providence ne l'eût amenée à notre maison que pour la préparer au grand voyage de l'éternité. Six mois après son entrée, elle fut prise des écrouelles, et languit longtemps comme une pauvre victime dévouée à la souffrance. Toute l'habileté de notre médecin (M. Sarrasin), n'eut d'autre résultat que de prolonger son martyre. Jacqueline comprenant bien qu'elle approchait de la mort, demanda à faire une dernière confession, ce qu'elle accomplit avec une grande présence d'esprit. Peu après, ses souffrances s'accrurent avec

un redoublement de fièvre si violent que, pendant trois semaines, elle fut dans un délire continuel. Nous aurions beaucoup souhaité la faire communier en viatique, ajoute le Récit; mais nous n'avons pu que lui faire administrer l'Extrême-Onction."

§3.—APPLICATION DES PENSIONS DU ROI ET DE LA FONDATRICE.

Vers l'année 1725, les *Séminaristes* avaient donc disparu ou à peu près ; aussi voit-on omettre à cette époque la clause de la formule des vœux qui les concernait directement. Mais à quoi s'appliquera alors la fondation de Mme de la Peltrie en faveur de six petites filles sauvages, qu'il fallait élever et entretenir dans toute l'étendue du terme ? La question fut facile à résoudre pour nos Mères ; on en grossira les 930 livres accordées, tant par le gouvernement que par Mme de la Peltrie, pour l'instruction de jeunes filles françaises sans ressources. Cette destination sera ou ne peut plus heureuse.

En effet, une foule d'officiers et de nobles du pays, ruinés par les guerres incessantes qui avaient présidé à l'établissement et à la formation de la colonie, se trouvaient hors d'état de pourvoir à l'éducation de leurs filles. Si en France même existait précisément à cette époque un pareil état de choses, que l'on se figure la position de ces cadets de famille arrivant sans fortune en Canada, et mis dans l'impossibilité d'en acquérir, dans un pays où l'on trouvait beaucoup plus à faire valoir son fonds de dévouement et de générosité à la cause publique, qu'à augmenter ses finances ; heureusement, nous n'en sommes pas encore aux jours néfastes de Bigot.

Ce fut donc très-souvent comme à titre de récompenses pour services militaires, que les bourses du gouvernement ou de la noble Fondatrice, même dans le commencement de la colonie, furent appliquées, à peu près comme on le faisait alors en France, à la célèbre maison de Saint-Cyr. Une ancienne élève de notre maison, Mme la marquise de Vaudreuil, était à même de nous renseigner là-dessus (1). On comprend facilement que les Ursulines du Canada n'y allaient pas avec la munificence d'une fondation royale, mais proportion gardée, le bien à faire était analogue. Il est même curieux de trouver parmi nos élèves sur la fondation, des noms qui se voient sur la liste des demoiselles de Saint-Cyr. Evidemment, c'étaient les mêmes familles nobles de France, dont plusieurs membres venant ici combattre pour la possession du Roi, étaient aussi secourues par les pensions du Roi.

Voici quelques-uns de ces beaux noms du pays que nos Mères eurent le bonheur d'obliger en une chose aussi importante. Mlles Marie-Anne Saint-Luc de la Corne, Varennes de la Verendrye, Hertel de Beaulac, Boucher de Grosbois, de la Haye, Chorel de Saint-Romain, Godefroy de Saint-Paul, Denis de la Ronde, M.-Anne de Chapt de la Corne, Charlotte de Louvière, Boucher de Niverville, Dandonneau du Sablé, Aubert de la Chenaye, de Boucherville, de Celles, de la Chevrotière, Denis de Saint-Simon, de Gaspé, de Léry, de Biron, de Beaulieu, de la Durantaye, Hertel de la Fresnière, du Souchet, du Buisson, de Villeray, de la Barre, de Saint-Romain, de Villiers, de

(1) Mme la Marquise de Vaudreuil était alors sous-gouvernante des enfants de France. Elle avait laissé le Canada dans ce but en 1709, et ne revint qu'en 1716.

Saint-Germain, de la Martinière, de Couagne, du Mont, de Croisilles, de Richardville, de Boisclair, Douville, de la Valtrie, Couillard des Prés, Gasnier, Cabanac de Rigaudville, de Louvigny, etc., etc.

De petites Élèves qui reposent avec leurs bonnes Maîtresses.

Les enfants aux yeux de la Religion forment une classe privilégiée dans la grande famille humaine. Depuis le jour où notre divin Maître et Sauveur les bénissait en disant: "Laissez les petits enfants venir à moi!..... Le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent...," ils sont devenus pour tous des symboles touchants de la candeur qui conserve à l'âme sa droiture, et de cette innocence qui lui ouvre le ciel. Quels ne doivent donc pas être les sentiments d'une Ursuline à l'égard de ces naissants tabernacles de l'Esprit Saint, elle qui, par vœu, s'est dévouée à leurs intérêts les plus chers? Avec quelle incessante sollicitude elle voit passer du premier âge à l'adolescence, puis à l'état de jeune fille, ces tendres plantes qu'elle cultive pour l'avenir! Il est rare en effet que l'Ange de la mort moissonne dans les rangs du pensionnat, dont il semble repecter les joies douces et innocentes. Cependant, dans les années qu'embrasse ce chapitre, de 1700 à 1759, on eut à consigner la mort de quatre de ces charmantes petites filles, qui furent disposées à jouir de la vision béatifique, sous le toit même où elles étaient venues apprendre à aimer Dieu et à le servir. Leurs tendres parents comprirent si bien leur bonheur, qu'ils voulurent que la mort ne les séparât pas des secondes mères, auxquelles ils avaient confié en toute assurance leur innocence et leur amabilité.

" L'avant-veille du jour de l'an de cette année 1756, disent les annales, notre chère petite Marie-Louise-Angélique, fille de M. Joseph Perthuis, conseiller au conseil souverain de

Québec, fut atteinte d'une pleurésie qui l'emporta en vingt-cinq jours. Cette petite n'était âgée que de neuf ans et mourut comme un ange. Avec la permission de Mgr, nous l'avons enterrée au milieu de nous dans notre chœur."

" Ce même privilége a été accordé dans les années précédentes à trois autres : Mlle des Meloises, fille de M. des Meloises, capitaine et chevalier de Saint-Louis, et nièce de notre chère sœur Saint-François de Borgia ; elle décéda en 1739, âgée de 12 ans ; une petite Dlle Bégon, fille de M. Bégon, capitaine et chevalier de Saint-Louis, qui s'envola au ciel à peine âgée de six ans, et précédemment Mlle Louise Perthuis, fille de M. Charles Perthuis, marchand de Québec et frère aîné de M. le Conseiller."

Angéliques petites âmes ! en mêlant ainsi vos cendres aux cendres de nos Mères, en confondant les lis de votre innocence à ceux de la virginité, vous nous êtes devenues doublement chères. Oui, nous espérons vous reconnaître un jour au milieu de la brillante phalange d'Ursule, où vous devez resplendir d'un nouvel éclat, auprès de celles qui versaient des larmes de tendresse sur vos précieuses dépouilles, tout en bénissant l'Agneau de vous avoir appelées sitôt à le suivre partout où il va. Notre cœur s'est attendri en rencontrant vos noms sur ces pages ; nous sentions que vous étiez plus que les autres nos filles et nos sœurs !

Mlle de Brouague et ses Compagnes de classe.

Vers le commencement des guerres qui finirent par la conquête du pays, on vit passer au pensionnat une foule d'élèves dont la plupart furent mariées à des officiers supérieurs, tant anglais que français. Une famille surtout avait fourni de ces élèves pieuses, intéressantes et studieuses, dont la mémoire se perpétue aux lieux aimés de leur enfance, et dont les vertus ainsi que les qualités du cœur et de l'esprit, restent à leurs enfants comme un précieux héritage. Nous voulons

parler de la famille de Brouague, dont la descendance se retrouve aujourd'hui dans les familles de Léry, de Beaujeu, etc. Le 3 octobre 1747, M. de Brouague, intendant sur les côtes du Labrador, amenait au pensionnat sa fille Louise, âgée de 10 ans. Ses sœurs Madeleine et Catherine étaient ici en 1751, Angélique en 1754. Les Dlles de Brouague eurent pour compagnes de classes : Mlles de Léry, de Boisclair, de Gannes, de Lusignan, G. des Meloises, V. La Force, Louise de Muy, Françoise de Boucherville, Mlles Boucher de Grosbois et Raymond, Mlles Ursule Baby, Gabrielle de la Jonquière, Mlles Douville, du Plessis (1), Le Duc, Le Mieux, Couillard, Durocher, Rhodes, Berthelot, Le Mire, Girard, Baudoin, Le Vasseur (de Louisbourg), deux Dlles de Blainville (1), Mlles M. A. Varin, de Vincelot, de Chavigny, du Four, Saint-Hubert, Charlotte Aubert, Mlles Hertel de Rouville et Voyer, Mlles Marie-Jos et M.-Lse Poulin, Mlles Le Blanc, Taschereau, Berment de la Martinière, Bédard, Rabby, Roussel, de l'Isle, Philibert, de Lantagnac, Channazard, Saint-Germain, deux Dlles Fleury d'Eschambault, trois Dlles

(1) La Mère du Plessis de Ste-Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, écrivant en France en 1740, parlait ainsi de sa nièce : " Mon jeune frère a une petite fille qu'on dit qui nous ressemble, dont le père et la mère sont fous ; c'est un petit bijou, tant elle est déliée et gentille. Dieu veuille en faire une prédestinée." En septembre 1750, elle écrivait : " Ma petite nièce âgée de dix ans, a fait sa première communion le jour de Pâques chez les dames Ursulines." Le jeune frère dont elle parle était alors Grand Prévôt à Québec ; celui à qui elle s'adresse était le R. P. François-Xavier du Plessis, né à Québec en 1593. Il entra chez les Jésuites et devint célèbre en France par ses prédications, surtout à Arras.

(1) Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal font un grand éloge de l'une de ces Dlles, qui s'y est faite religieuse.

de Nicolet, deux Dlles de Verchères, Mlles de Grey et Marie-Louise Chauveau, Mlles Langlois et Taschereau.

Nous aurons à revenir plus tard sur bon nombre de ces noms. Nous ferons aussi connaître les vingt-huit courageuses élèves qui se trouvaient encore au Monastère à la veille du grand siége de 1759.

Si quelques-unes de nos lectrices ont l'avantage de pouvoir jeter les yeux sur les cartes de feu le colonel Jos. Bouchette, dans sa Topographie du Canada, ouvrage publié en 1815 et devenu malheureusement très-rare, elles se trouveront tout à fait en pays de connaissance, depuis Rimouski jusqu'à Vaudreuil. Peut-être ne découvriront-elles pas précisément le site des maisons qu'ont habitées les anciennes élèves, mais elles y verront en toutes lettres les possessions et les propriétés de leurs familles.

CHAPITRE V.

Le Coin du Feu du Monastère.

La Mère Le Ber de l'Annonciation—La Mère du Breuil de Saint-Joseph dernière professe de la maison de Bourges—La Mère Marie Le Maire des Anges, dernière professe du Grand-Couvent de Paris—La Mère Godefroy du Saint-Sacrement—Petite postulante qui vit de longues années—La Mère J. Juchereau des Séraphins—Une Elégante prise d'assaut par la grâce—" Elle a fourni une longue carrière en peu de jours !" —Zèle infatigable et saints désirs d'une petite-fille du Grand-Père Boucher.—Le petit Oiseau de Gentilly—Une haute naissance qui engage à une plus profonde humilité—Fruit durable d'une Retraite—Le Ciel s'ouvre pour quatre nouvelles vierges—La Mère M.-A. Anceau de Ste-Thérèse—Les deux lampes de N.-D. de Grand-Pouvoir—La seconde Mère de l'Incarnation achève au ciel la fête centenaire—Pas de joie parfaite en ce monde, ou mort de la Mère d'Ailleboust de la Croix.

QUELLE est celle de nos lectrices dont le cœur ne vibre pas à ce mot de *coin du feu*, qui renferme tout un monde de sentiments et de souvenirs ? Intimité de famille, traditions du passé, instincts du présent, projets de l'avenir, tout cela se rattache à ces heures si douces où, groupée autour d'un aïeul vénéré, la jeune génération écoute avec avidité, les délicieuses histoires de temps qui ne sont plus.

Dirons-nous maintenant que le Monastère aussi a son *coin du feu*, avec ses mille nuances d'édification, d'encouragement et de saintes joies? Oui, sans doute ; et que de charmes dans ces récits qui reportent au delà de deux siècles, et dont le répertoire est légué par les patriarches de la famille monastique! Ce *coin du feu* du Monastère est d'autant plus cher, que les traditions en sont plus pures et plus saintes ; c'est un parfum dont on s'embaume et se pénètre d'autant mieux qu'il est plus concentré à l'intérieur.

Toutes nos lectrices comprennent les jouissances attachées au *coin du feu*, ce sanctuaire des traditions domestiques ; mais ont-elles jamais bien réfléchi à son influence sur la société ? Remontons à la première famille humaine, interrogeons ce *coin du feu* primitif, dont les récits devaient durer autant que le monde. O souvenirs du paradis terrestre et des ineffables communications du Créateur à sa créature!...... Amertumes et responsabilités de l'homme déchu!...... Promesses de réhabilitation et d'avenir!...... Traditions inhérentes à l'existence humaine, avec quelle fidélité n'avez-vous pas été transmises de génération en génération!......

Oui, ce n'est qu'après de longs siècles que s'est écrite toute histoire. Le *coin du feu* est donc cette loi non écrite, cette tradition qui dans les affaires de ce monde, complète (1) la loi écrite, et préside à toutes les transac-

(1) Nous trouvons sur la force de la tradition, (religieuse, il est vrai), des pensées d'une grande profondeur, dans un ouvrage du Rév. John Milner. Nous les citerons simplement, n'ayant pas la prétention de traiter ici le sujet.

" All written laws necessarily suppose the existence of unwritten

tions de la vie. Un peuple sans traditions, s'il en existe, est un peuple sur le penchant de sa ruine, un peuple sans vigueur ni énergie, qui succombe sous le poids de son apathie.

Notre Canada naguère encore n'avait pas d'histoire écrite, comment se trouve-t-il aujourd'hui en possession des mœurs et des instincts de ses pères ? Même ardeur belliqueuse si quelque circonstance la réveille ; même amour pour les courses et les aventures. Nous avons vu l'enthousiasme de nos jeunes miliciens en 1868, quittant le Canada pour Rome ; ils rêvaient déjà la gloire d'un nouveau Carillon ! Et ces coureurs de nos jours, en Californie, en Australie, sous les quatre vents du ciel ! Où ont-ils appris à copier si fidèlement leurs ancêtres ? Au *coin du feu*, dans ces récits du père ou de l'aïeul, initiant la jeune génération aux exploits des ancêtres et aux aventures de leur jeunesse.

Enfants du Canada, enfants du *Vieux Monastère*, empressons-nous de recueillir les traditions de notre *coin du feu*. Pas de communauté fervente, a dit le R. P. Faber, qui n'ait de nombreuses traditions.

laws, and indeed depend upon them for their force and authority. Not to run into depths of ethics and metaphysics on this subject, we have *common* or *unwritten law*, and *statute* or *written law*, both of them binding ; but the former necessarily precedes the latter. The legislature, for example, makes a written statute ; but we must learn, beforehand, from the common law, *what constitutes the legislature*, and we must also have learnt from the natural and the divine laws, that *the legislature is to be obeyed in all things which these do not render unlawful.* " The municipal law of England, " says judge Blackstone, " may be divided into *Lex Non Scripta*, the unwritten or common law, and the *Lex Scripta*, or statute law. " He afterwards calls the common law, " the first ground and chief corner-stone of the laws of England. "

C'est donc avec une nouvelle ardeur que nous allons encore évoquer les vertus de nos devancières. Nous avons eu sous les yeux le nom des religieuses dont se composait . Communauté, à la grande fête du centième anniversaire ; les notices biographiques qui ont précédé, nous ont fait connaître celles qui déjà étaient entrées en possession du ciel. En interrogeant notre *coin du feu*, de 1713 à 1739, nous entrerons dans l'intimité de celles qui moururent à cette époque, heureuses de se joindre à la brillante compagnie d'Ursule et de célébrer la fête centenaire au sein de l'Eglise triomphante.

La Mère Le Ber de l'Annonciation.

La Mère Marie Le Ber de l'Annonciation fut la dernière novice que notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation prépara à la profession religieuse. Nous avons déjà vu qu'elle passa 'e France en Canada, en 1666, par esprit de dévouement et n de trouver, loin de sa famille, plus de facilité de se consacrer à Dieu.

Le Récit consigne comme suit la générosité et la ferveur de la Mère de l'Annonciation : « Elle avait peine à quitter sa mère, qui était fort âgée et qui avait besoin de soulagement dans sa vieillesse. Le Seigneur lui ayant fait trouver moyen de satisfaire à ses obligations à l'égard de sa mère, elle suivit M. son frère en Canada. Comme elle était entendue au ménage, Mme sa belle-sœur se trouva extrêmement soulagée de l'avoir avec elle dans l'embarras où elle se trouvait, au milieu d'une nombreuse famille encore en bas âge ; aussi ne pouvait-elle plus consentir au départ de cette sœur chérie. Mlle Le Ber, qui n'avait quitté sa mère que pour se faire religieuse, pressait incessamment son frère d'accomplir la promesse qu'il lui avait faite en laissant la France.

Il se rendit enfin. Elle écrivit aussitôt à notre Rév. Mère Saint-Athanase, alors supérieure, la suppliant de vouloir bien l'admettre à notre noviciat. Nous la reçûmes très-volontiers, la connaissant de réputation, car elle était tenue en grande estime par les prêtres et les religieux et tous ceux qui avaient eu quelque rapport avec elle.

M. son frère l'amena lui-même de Montréal, dans l'automne de 1668, et après nous être entendues avec lui touchant le temporel, (1), elle entra au noviciat le 14 octobre.

" Dès lors, elle embrassa avec une ferveur merveilleuse la pratique des règles et toutes les observances religieuses ; sa maîtresse des novices, qui était feu notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation, n'avait presque autre chose à faire à son égard qu'à mettre des bornes à sa mortification. Elle avait un don d'oraison très-particulier ; Dieu se communiquait à elle par des grâces, que sa modestie et son humilité nous ont tenues cachées autant que possible, que nous avons découvertes cependant par des paroles qui lui échappaient sans qu'elle y fît attention. Sa dévotion à la très-sainte Vierge était extraordinaire ; la confiance avec laquelle elle s'adressait à elle dans ses divers besoins était récompensée par des faveurs toutes spéciales.

(1) M. Le Ber se chargeait d'acquitter la dot de sa sœur, qui lui cédait son fief seigneurial dans l'île Saint-Paul, près de Montréal. Ce fief formait originairement une partie de l'héritage des demoiselles de Lauson. M. Jean de Lauson, ancien gouverneur, l'avait cédé au nom des héritières, pour une rente perpétuelle, à trois membres de la société. Ainsi, de toute cette île on avait fait trois parts en faveur de M. J. Le Ber, M. Robutel de Saint-André, et M. Jean de la Vigne. Ce dernier voulant se retirer du monde, donna sa part à Mlle Marie Le Ber. Le 11 octobre 1668, Mlle Le Ber céda sa seigneurie à son frère, par un acte *passé à la grille du cloître*.

"La sainte communion était pour son âme un banquet délicieux, la ferveur et les saintes dispositions qu'elle apportait à ce grand sacrement, lui attiraient des grâces qui la mettaient comme en participation de la félicité des bienheureux.

"Quoique infirme, cette chère Mère a rendu de grands services à notre Communauté, exerçant avec un dévouement admirable les offices les plus laborieux. Sa douceur était inaltérable; jamais il ne sortit de sa bouche une parole qui ne fût remplie de charité. Elle a sonné pendant plus de 25 ans le réveil, se levant pour cela dès trois heures et demie du matin.

"Une fièvre assez faible conduisit au tombeau cette chère Mère dans l'espace de quelques semaines. Elle s'éteignit doucement, chargée de mérites et emportant les plus vifs regrets de notre Communauté, le 2 octobre 1714, âgée d'environ 72 ans, dont elle avait passé 46 en religion."

Nous avons déjà dit que la Mère de l'Annonciation ne précéda que d'un jour dans la béatitude sa nièce Jeanne, la célèbre recluse de Ville-Marie.

La Mère du Breuil de Saint-Joseph, dernière professe de la maison de Bourges

Le Monastère de l'antique cité de Bourges ne s'était pas contenté d'aider notre Communauté de ses aumônes, il avait voulu contribuer aussi à l'édifice spirituel, si solidement fondé sur les vertus et les travaux de la Vén. Mère de l'Incarnation. En 1671, arrivaient ici deux de leurs jeunes religieuses, qui travaillèrent près d'un demi-siècle en Canada. La Mère du Breuil de Saint-Joseph et la Mère Drouet de Jésus, se succédèrent dans la charge de supérieure, de 1679 à 1694, la Mère Saint-Joseph ayant occupé pendant douze ans cette charge.

La Mère du Breuil n'avait pas été prise au hasard pour cette mission lointaine et difficile ; à sa mort l'auteur de sa notice, après avoir exprimé en termes touchants les regrets de la Communauté, ajoute : " J'aime mieux ne pas essayer de faire l'éloge des rares qualités de cette chère et vénérable Mère, de crainte de ternir l'éclat d'une si belle vertu ; les expressions ne pourraient jamais rendre l'idée que nous en avons conçue."

" Sur la fin de sa vie, la Mère du Breuil de Saint-Joseph était devenue aveugle, et extrêmement pesante, ne pouvant presque plus agir sans un secours étranger. Elle continua cependant de se traîner à nos saintes observances, surtout à la sainte messe, jusqu'à la fête de la sainte Famille, au printemps de 1715. Elle succomba peu après à un accablement de maux divers, auxquels se joignit une fièvre ardente qui acheva de la consumer, laissant son âme s'envoler enfin dans le sein du Dieu qui couronne la vertu."

Elle était âgée de 68 ans, et comptait 48 ans de profession religieuse.

La Mère Marie Le Maire des Anges dernière professe du Grand-Couvent de Paris.

Nous avons vu avec quelle ferveur la Mère Marie le Maire des Anges débuta, en 1671, dans sa carrière de missionnaire. Professe du Grand-Couvent de Paris, elle en apporta ici le bon esprit et la piété, et contribua grandement au maintien de la régularité, tant dans notre maison que dans celle des Trois-Rivières, ayant été six ans supérieure dans cette dernière communauté, et onze ans dans la nôtre. En 1712, elle fit commencer les constructions dont nous avons parlé au chapitre IIIe, et les fit poursuivre avec un zèle admirable, " sa confiance et son abandon en la Providence lui rendant possibles les choses les plus difficiles,

quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du bon ordre de la Communauté. Elle n'a pu voir le couronnement de ses travaux, mais sa bonne volonté aura été récompensée de Celui qui connaît les intentions et sonde les cœurs."

Sur la fin de la seconde année de son quatrième triennat dans notre maison, au mois de novembre 1717, la fervente Supérieure voulut faire sa retraite annuelle. Une fièvre violente et un point de côté dont elle fut saisie, l'obligèrent bientôt à suspendre ces saints exercices. Le médecin désespéra tout d'abord de son état, et l'on se ferait difficilement une idée du triste retentissement de cette nouvelle dans la Communauté. Mgr de Saint-Valier ne fut pas plutôt informé de ce triste accident qu'il vint faire visite à la malade ; il permit aussi aux principaux ecclésiastiques de la ville de venir la voir, tant pour témoigner de sa considération pour la mourante, que pour consoler la Communauté qu'elle allait laisser orpheline.

Les élèves pensionnaires, qui avaient toujours été les objets privilégiés de ses soins, étaient inconsolables. Un attrait tout particulier avait toujours attaché aux classes cette vraie Ursuline ; elle aimait l'enseignement, surtout celui de la doctrine chrétienne, ou instruction en forme de catéchisme, et pendant les longues années qu'elle fut supérieure, assistante ou zélatrice, on la voyait s'empresser aux classes comme une jeune religieuse, dès qu'il y avait quelque maîtresse à remplacer. Les élèves, de leur côté, se montraient avides de ses instructions, " sa piété aussi tendre qu'éclairée lui donnant une grande facilité à parler des choses de Dieu. Cela paraissait particulièrement encore dans les discours qu'elle adressait à la Communauté réunie, la veille des grandes fêtes."

Dès sa plus tendre enfance, la Mère des Anges avait choisi la sainte Vierge pour sa mère et sa patronne. Cet acte n'avait pas été pour Mlle Le Maire l'effet d'un sentiment

passager ; la plus entière confiance en l'Immaculée Mère de Dieu anima toute sa vie et perça dans toute sa conduite, ainsi que le témoignent les registres des Ursulines de Paris.

"En jetant les yeux sur l'image de Marie, disait-elle aux élèves, reconnaissons notre indignité et disons-lui avec l'Eglise : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata ; Permettez que je vous loue, ô Vierge sainte !* De ce grand respect qu'elle avait pour la Mère de Dieu, provenait un désir ardent d'imiter ses vertus :—Marie, disait-elle, conservait dans son cœur toutes les paroles de Jésus ; faisons de même, mes enfants, allons souvent nous prosterner à ses pieds et la conjurer de nous apprendre cet aimable secret." C'était là en effet l'occupation favorite de la pieuse Mère ; aux jours plus spécialement destinés à la prière ; dans les intervalles des offices et des observances, il ne fallait pas la chercher ailleurs qu'à la chapelle des Saints, au pied de l'image de la Reine du Ciel.

La plus douce récréation de la Mère des Anges était de travailler au profit des saints autels. Le temps semble avoir respecté la plupart des beaux ornements qu'elle a faits pour notre sacristie, et les annales disent "qu'il n'y a guère d'église dans la Nouvelle-France qui n'ait eu de ses ouvrages en ce genre."

La charité de cette vraie Mère était admirable : elle ne se donnait point de repos qu'elle n'eût consolé ou soulagé celles qu'elle voyait dans la peine.

Tant de rares et de belles qualités la firent grandement regretter de tous ceux qui l'avaient connue, soit à Québec, soit aux Trois-Rivières, où elle a beaucoup travaillé pour l'avancement de la Religion et la gloire de Dieu. Douée d'un fond remarquable de sagesse et de prudence, elle eut un grand succès dans la conduite des affaires temporelles de notre Monastère, où elle aurait voulu voir, comme elle le dit

dans ses lettres "moins de domestiques et par conséquent moins de dépense."

La Mère Marie Le Maire des Anges mourut le 13 décembre 1717; elle était âgée de 77 ans, et comptait 58 années de profession religieuse, dont elle avait passé 47 en Canada. Elle était la dernière survivante des religieuses professes venues de France.

La reconnaissance que nous devons à la Mère des Anges doit s'étendre à sa famille, qui a si largement contribué au bien de nos pauvres et lointaines missions. Ce fut surtout après le second incendie que notre Monastère se ressentit de leur libéralité. Nous leur devons en particulier les portraits à l'huile de notre Vén. Mère de l'Incarnation et de Mme de la Peltrie, qui se voient aujourd'hui dans la salle de Communauté, et dont les originaux avaient été brûlés en 1686.

La Mère Godefroy du Saint-Sacrement recueille d'heureux fruits du mystère qu'elle honore.

Le 13 janvier 1720, s'éteignait dans la paix du Seigneur la Mère Charlotte Godefroy du Saint-Sacrement, "fille de noble homme M. Jean-Paul Godefroy et de Mme Madeleine Le Gardeur de Repentigny, qui fit profession en 1669, entre les mains de la Rév. Mère Marie de l'Incarnation, supérieure." Elle était la dixième professe de cette Communauté.

Toutes ces premières Ursulines canadiennes semblent avoir fait convention d'être aimables, laborieuses, intérieures, pleines de zèle pour le bien commun, donnant souvent plus d'un demi-siècle de dévouement au service du bon Maître. La jeune génération qui écrit leurs notices de décès ne le fait qu'avec attendrissement, et avec une affection toute filiale; elles ont peine à acquiescer au départ de ces Mères bien-aimées, dont elles craignent de ne pas recueillir assez dignement les admirables exemples. La Mère Gode-

froy du Saint-Sacrement est du nombre de ces "chères et regrettées défuntes dont on ne peut dire assez de bien." Pour nous en tenir à un trait de sa belle et longue vie, disons qu'elle avait une dévotion de Séraphin au sublime mystère dont elle portait le nom. "Elle n'en pouvait jamais assez faire pour l'autel du Dieu qui y disparait par amour pour sa créature, et nous lui sommes redevables en grande partie des ornements qui embelliront notre église quand elle sera achevée.

"Cette chère Mère, dont la vie était si pure et si édifiante, avait cependant une frayeur extrême des jugements de Dieu. Quand elle était en santé, elle nous disait souvent qu'elle ne savait ce qu'elle ferait à l'annonce d'une mort prochaine. Chose admirable! la paix la plus complète se répandit alors dans son âme; dès les premières atteintes de sa maladie, elle se trouva dans un abandon parfait à la volonté de Dieu, soit pour la vie, soit pour la mort. On ne pouvait lui parler assez des choses du ciel. Tous ses moments étaient précieux, disait-elle, il ne fallait songer qu'à disposer son âme à la rencontre de l'Epoux. Lui-même enfin s'est fait son rassasiement et sa récompense, et nous ne doutons pas que les admirables sentiments de notre aimable défunte, à cette heure suprême, ne soient un fruit de son ardeur à honorer, dans le sacrement d'amour, le Dieu qui allait se manifester à elle. Sa mort nous a paru prompte, mais non imprévue; nous remarquions ces années dernières que loin de ralentir le pas, elle redoublait de ferveur, courant à 70 ans à nos saintes observances comme une jeune novice. Cette chère Mère, qui avait célébré le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse, sentait sans doute qu'elle se rapprochait de l'aimant divin des âmes pures et fidèles."

La Mère Marie Pinguet de l'Assomption ou Petite Postulante qui vit de longues années.

Voici encore une de ces devancières vénérées qui eurent

le bonheur de faire leur profession sous la supériorité de "notre feue Mère Marie de l'Incarnation."

Heureuse d'avoir été l'élève de nos bien-aimées Fondatrices, plus heureuse encore d'avoir si fidèlement marché sur leurs traces, la Mère Marie Pinguet de l'Assomption est un des plus beaux modèles que le vieux Récit propose à notre imitation. Quelle charmante simplicité dans les détails suivants!

"Le 1 octobre 1721, il a plu au Seigneur de faire passer de cette vallée de larmes au séjour des bienheureux, l'âme de notre chère sœur Marie-M. Pinguet de l'Assomption, âgée de 68 ans. C'était une des premières professes canadiennes de notre Monastère et un excellent modèle de toutes les vertus religieuses. Elle avait eu dès sa plus tendre jeunesse un zèle peu commun pour l'état d'Ursuline, et ce beau feu avait trop d'activité pour rester longtemps caché: elle fit donc part de son généreux dessein à notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Mais comme la Communauté, alors naissante, était pour ainsi dire destituée de toutes les douceurs de la vie, dans un rude climat et entourée de peuples barbares, on lui donna à entendre qu'elle était trop petite et délicate pour notre maison. Loin de se décourager à cette réponse, la jeune Marie-Madeleine redoubla de ferveur en recommandant sa cause à Dieu. Pour vaincre l'indécision des religieuses à son égard, elle eut recours à un petit stratagème qui effectivement la faisait paraître plus grande qu'à l'ordinaire. Elle fit hausser ses talons, déjà passablement hauts, et parut partout au-dessus de sa taille naturelle.

"La Mère de l'Incarnation, touchée de son innocence et vaincue d'ailleurs par sa ferveur, l'admit au novociat au commencement de sa quinzième année. Ses premières ardeurs pour Dieu ne se sont jamais ralenties. Affectionnée à l'oraison mentale, elle y consacrait tous ses loisirs, surtout

les dimanches et les fêtes où elle ne sortait presque pas de l'église, même dans les plus grands froids de l'hiver. De cette intime union avec Dieu procédait un zèle infatigable au service du prochain ; jamais elle ne se plaignait des fatigues qu'elle y pouvait expérimenter, surtout dans les classes externes et parmi nos chères enfants sauvages. Elle leur a fait l'instruction environ vingt ans, et elle la leur faisait encore en qualité de maîtresse générale, lorsqu'elle fut atteinte de sa dernière maladie, qui fut une fluxion de poitrine. Munie de tous les secours de notre sainte Religion, elle termina son utile et belle carrière, s'abandonnant comme un enfant entre les bras de la Providence, dans une intime conviction des bontés maternelles de la très-sainte Vierge à son égard. Cette douce et sainte mort nous laissa toutes dans un grand désir de faire ce redoutable passage dans les mêmes dispositions, nous y préparant dès maintenant par une plus parfaite pratique des vertus qui ont brillé dans cette chère Mère."

La Mère Jacqueline Juchereau de Saint-Denis dite Marie des Séraphins.

Nos lectrices se rappellent que lors de l'incendie de 1686, Mlle Juchereau de Saint-Denis, encore novice, ne voulut jamais quitter nos Mères. Avec elles, elle partagea la généreuse hospitalité des chères Mères de l'Hôtel-Dieu, revint dans la maison de Mme de la Peltrie, y vivant d'aumônes et du travail de ses mains comme les autres religieuses, et fit profession le 5 février 1687, dans cette pauvre chapelle improvisée, si bien appelée un nouveau Bethléem. Nos Mémoires nous disent comment la Mère des Séraphins poursuivit et couronna un si fervent début.

" C'était une de ces intelligences rares et précoces dont la force morale dépasse de beaucoup les années. Douée d'une exquise sensibilité et d'une vivacité d'esprit extraor-

dinaire, elle comprit de bonne heure qu'il lui fallait s'armer d'un grand courage pour assujettir à la grâce une nature ardente comme la sienne ; aussi lui a-t-on vu pratiquer des actes héroïques, pour maintenir son âme dans la douceur et le calme que le Seigneur demandait d'elle dans les occasions."

"Cette chère Mère a été dépositaire et maîtresse générale, emplois dont elle s'est parfaitement acquittée. Son zèle pour l'Institut fut infatigable ; toute son ambition était de faire régner Jésus-Christ dans le cœur des jeunes filles, leur donnant une grande horreur du péché. Elle avait une tendre dévotion à la sainte famille, Jésus, Marie et Joseph, ainsi qu'à nos glorieux protecteurs saint Augustin et sainte Ursule.

"Depuis assez longtemps, notre chère Mère avait comme un pressentiment de sa mort, et quoique sa vie eût toujours été très-régulière et édifiante, on lui vit déployer une nouvelle énergie dans la pratique de la vertu. Elle fut soudainement prise d'une fièvre ardente, accompagnée d'un mal de côté si violent qu'elle se trouva réduite à l'extrémité dans le court espace de cinq jours. Elle mourut le 21 avril 1722, dans les dispositions les plus saintes, faisant jusqu'au dernier soupir des actes d'amour et d'espérance, dans un parfait abandon d'elle-même entre les bras de la miséricorde divine. Cette chère Mère était dans la 54ème année de son âge et la 38ème de sa vie religieuse.".

Une Elégante prise d'assaut par la grace ;—La Mère Cath.-Madeleine des Meloises de Saint-Frs de Borgia.

Nos lectrices se souviennent qu'à l'occasion de la profession de Mlle de Ramezay, nous leur avons annoncé la conversion d'une jeune mondaine présente à la cérémonie. Cette amie intime de la nouvelle novice était Mlle Catherine-Madeleine des Meloises, dont le front alors poudré et par-

fumé n'annonçait guère l'auréole de piété dont il devait s'entourer dans la suite.

Catherine-Madeleine, la plus jeune de sa famille, était encore au berceau lorsqu'elle perdit ses parents, " personnes d'une distinction remarquable, dit sa notice, surtout pour leur vertu. La Providence du Seigneur la fit heureusement tomber sous les soins de son aïeule maternelle, Mme Du Pont, qui l'éleva avec toute la tendresse imaginable, s'appliquant surtout à lui faire goûter la vertu. Elle lui disait souvent que le caractère distinctif d'une demoiselle, était la sagesse et la crainte d'offenser Dieu. Les leçons de cette vertueuse dame, corroborées par ses bons exemples, furent une précieuse semence qui produisit du fruit en son temps. Les bénédictions que Dieu répandit sur cette première éducation sauvegardèrent la jeune fille, au milieu des piéges que le monde et le démon lui tendirent pour l'empêcher d'être toute à Dieu, ainsi qu'elle-même s'en est souvent expliquée."

Dès qu'elle eut atteint l'âge requis, Catherine-Madeleine fut mise à nos classes. C'est à cette époque qu'elle eut la douleur de perdre sa vénérable aïeule.

A sa sortie du couvent, elle se trouva sous la tutelle de M. de Chamballon, dont la piété faisait l'édification de la ville, mais qui, à peu près comme toutes les personnes avancées en âge, avait trop d'indulgence pour la jeune demoiselle confiée à ses soins.

Charmée du tableau riant que lui offrait l'avenir, la jeune Madeleine ne se vit pas plus tôt maîtresse de sa liberté et lancée dans le monde, qu'elle voulut faire expérience des plaisirs qu'il offre, et elle livra son cœur à toutes les jouissances que la Religion ne défendait pas absolument. Accueillie dès son début comme une élégante et belle personne, objet des hommages les plus flatteurs, entourée de mille distractions et bercée des illusions les plus vaines, Mlle des

Meloises, qui ne se défiait aucunement d'elle-même, succomba au prestige ; quelque bonne volonté qu'elle eût, la vanité se rendit bientôt complètement maîtresse de son cœur. Tous ses désirs se concentraient à plaire et à jouir ; aussi passait-elle d'ordinaire la première moitié du jour au lit ou à la toilette, et le reste aux promenades publiques et autres parties de plaisir, où les gilets bleus aux épaulettes d'or et les flottants panaches des officiers français, jouaient le rôle que jouèrent plus tard les gilets rouge-feu des officiers britanniques. Toujours la bienvenue au château Saint-Louis, il ne fallait pas la chercher ailleurs lorsqu'il y avait bal ou soirée. " Sa conscience n'était pas tranquille à la vérité : les instructions qu'elle avait reçues à nos classes, jointes aux sages leçons de sa première enfance, lui revenant à l'esprit, elle réfléchissait sérieusement à la brièveté de la vie et prenait la résolution de se faire religieuse ; mais hélas ! ces sentiments duraient peu ! "

Notre Récit, que nous ne faisons qu'abréger, dit qu'elle s'était attachée au monde par un *lien* si fort que *Dieu seul* pouvait le rompre. Ce fut Dieu en effet qui, dans sa miséricorde, vint délier cette infortunée captive du monde. Ce lien si fort était un " sien cousin " enrôlé au service du Roi, et qui combattait vaillamment sur les champs du Piémont. Dans le temps même où la jeune fiancée attendait son retour, il avait été blessé à mort et expirait dans un hôpital militaire ; le prêtre qui l'avait assisté à ses derniers moments transmettait lui-même ces détails à la famille. Cette nouvelle imprévue fut apportée à la jeune demoiselle au milieu d'une fête..... Quel coup de poignard à son cœur !..... Que de sanglots et de larmes !.... Mais Dieu dont la bonté est infinie eut pitié de cette enfant prodigue, jouet de l'inexpérience et de la vanité ; il révéla à son cœur trop sensible un sujet infiniment plus digne de ses pleurs et de ses regrets : ses propres péchés, ses résistances à la grâce,

son amour inconcevable de la toilette, et tant de jours perdus pour le ciel !

Elle assistait donc au milieu d'une réunion d'élite à la profession de sa compagne de classe. C'était là que Dieu l'attendait, qu'il allait parler énergiquement à son cœur par la voix d'un des plus saints missionnaires du temps, qui fit un tableau saisissant, du faux brillant des plaisirs du monde et du solide bonheur de l'état religieux. L'assaut de la grâce fut si subit et si violent, que la jeune demoiselle eut bien de la peine à contenir son émotion jusqu'à la fin du discours. Impuissante à se maîtriser davantage, elle se glissa hors de la chapelle et se dirigea en toute hâte vers sa demeure, pendant que l'on chantait encore au sanctuaire le sort mille fois heureux de la nouvelle fiancée du Seigneur. Chemin faisant, ses larmes coulaient en abondance et la suffoquaient presque. La crainte de rencontrer quelque connaissance la porta à entrer dans l'église des Jésuites, qui se trouvait sur son passage. " Là, prosternée seule devant Dieu et cédant aux mouvements du divin Esprit qui la poursuivait depuis si longtemps pour l'attirer à lui, elle commence à détester ses vanités passées, elle demande pardon de ses coupables résistances, elle conjure le Seigneur de lui donner le courage de rompre tout ce qui l'attachait aux créatures, lui avouant avec douleur qu'elle ne le pourrait jamais sans un secours très-efficace de sa grâce ; elle appelle à son aide l'intercession de la sainte Vierge et des Saints, particulièrement de saint François de Borgia auquel elle avait une dévotion spéciale.

" Enfin Mlle des Meloises essuie ses larmes et se relève, se sentant pleinement fortifiée et résolue de se donner entièrement à Dieu. Jamais plus on ne la vit dans les réunions du grand monde. Elle régla au plus tôt avec son frère ses sœurs ce qui concernait leur succession, puis avec instance et humilité l'entrée de notre novicia

Nos Mères connaissaient les belles qualités de cette ancienne élève, et l'ardeur qu'elle saurait apporter à la pratique de la perfection religieuse, quand elle se serait une bonne fois donnée tout à Dieu ; elles reçurent avec joie leur chère Cath.-Madeleine, heureuses de penser que leur maison serait embaumée d'un si beau sacrifice.

" Le noviciat lui parut la porte du paradis, continue sa notice ; elle soupirait après le jour de sa vêture afin d'être entièrement dépouillée des vêtoments de l'homme terrestre. Etant entrée le jour de la Nativité de la très-sainte Vierge, elle reçut l'habit au mois de décembre suivant, sous le nom de son protecteur spécial Saint-François de Borgia, continuant à avancer dans la perfection d'une manière étonnante. Elle ne parlait jamais d'elle ni de sa famille, qu'elle aimait tendrement et dont elle était également chérie ; si la conversation tombait sur la noblesse de ses parents, elle en paraissait peinée et mettait une adresse merveilleuse à détourner ce sujet d'entretien. Elle était fort affectionnée à notre saint Institut ; les élèves de leur côté lui témoignaient la plus profonde estime ; toutes ses conversations tendaient à les porter à la piété, et à les éloigner de la vanité, qui est l'écueil ordinaire des jeunes personnes."

Mlle des Meloises marcha sans s'arrêter un instant dans cette vie céleste de piété et d'abnégation : les vêtements les plus usés étaient les habits de son choix, le jeûne et l'abstinence lui semblaient un banquet délicieux, l'obéissance devint le plus doux emploi de sa liberté, la prière continuelle, l'unique charme de ses loisirs. La profession religieuse, en mettant le sceau à ses engagements et en multipliant les grâces, donna une nouvelle impulsion à sa ferveur. [illegible]me ainsi transformée, immolait de préférence tout [illegible] avait le plus flatté sa vanité ou contribué à ses pla[illegible]s. Ainsi, sa voix douce et mélodieuse fut consacrée

sans réserve à son Dieu, dans la récitation du saint office et la pratique des chants de l'Eglise. La petite légende de *l'Echelle*, conservée au Monastère, prouve quelle était la beauté de cette voix, si ardente à chanter les louanges du Seigneur. Ce trait se rapporte à certain personnage "plus curieux que dévot," qui assistait aux vêpres dans notre église, un jour que la Mère Cath.-Madeleine de Saint-Borgia faisait officiante. Désirant connaître quelle était cette *belle chanteuse*, et voyant que tout conspirait à exclure ses yeux profanes de l'intérieur de la chapelle des religieuses, il se décide à franchir les obstacles. Saisissant une petite échelle cachée aux environs pour le service de l'église, il la dresse, y monte rapidement et parvient jusqu'à *l'ouïe*, au grand scandale de toute l'assistance! Inutile de dire de quelle frayeur furent saisies nos chanteuses, voyant perché là cet oiseau de nouvelle espèce. (Il était au-dessus de l'endroit où se trouve aujourd'hui le monument de Montcalm). Obligées d'attendre la fin des vêpres pour lui donner *la chasse*, nos religieuses, lui laissèrent ainsi le temps de s'évader; mais elles s'emparèrent bien vite de l'échelle qui, dès lors, fut condamnée à ne plus sortir de la clôture.

Mlle des Meloises, en se dépouillant de ses manières vaines et mondaines, avait conservé, comme le veulent nos règles, cette exquise politesse qui donne tant de charmes à la vertu. Quel touchant spectacle que celui de cette gracieuse novice, mettant toute son adresse et sa prévenance à obliger ses sœurs, cherchant même à se faire leur servante, aimant de préférence les emplois les plus bas et les plus pénibles! Comme elle comprenait bien qu'il lui était plus utile et plus glorieux aux yeux du Sauveur des hommes, de balayer et de travailler des mains dans la maison du Seigneur, que de briller et de plaire dans les demeures splendides des mondains!

Une des pratiques de perfection de la Mère Madeleine

de Saint-Borgia, était de chercher une expiation particulière pour chacune des jouissances dangereuses qu'elle s'était autrefois accordées; ainsi pour expier le plaisir qu'elle avait pris à entendre de beaux compliments, elle voulait qu'on ne parlât plus au Monastère que de ses défauts, et elle disait souvent avec ingénuité aux anciennes: " Ma Mère, parlez-moi, je vous en prie, de mes défauts et de mes fautes."

Cette âme d'élite, qui avait volé plutôt que couru dans le chemin de la perfection, fut bientôt trouvée digne de la récompense. La mort n'eut rien d'affligeant pour la fervente épouse de J. C.; à travers les ombres du tombeau elle apercevait de loin le premier rayon de son bonheur éternel, et elle s'élança avec transport au-devant de l'Epoux des âmes.

La Mère des Meloises de Saint-Frs de Borgia, entrée au noviciat le 8 septembre 1719, avait fait ses vœux le 22 décembre 1721. Elle mourut le 8 février 1725, dans la 28ème année de son âge et la 4ème de sa profession religieuse.

Cette famille des Meloises, dont le nom s'est souvent inscrit sur nos registres d'élèves, et qui a donné à notre maison un sujet si précieux, mérite de notre part une attention spéciale, et nous en donnerons ailleurs la descendance (1). Ajoutons seulement ici, comme trait de mœurs, quelques détails sur la manière dont fut acquittée la dot de la Mère Cath.-Madeleine de Saint-Borgia.

Le capitaine Nicolas-Marie des Meloises, son frère, s'était chargé de satisfaire aux droits de la jeune religieuse. La famille, qui était propriétaire de la seigneurie de Neuville, au comté actuel de Portneuf, fit l'offre du sixième de cette terre; mais nos Mères qui avaient à cette époque plus de terres que de revenus, stipulèrent de préférence une rente

(1) Voir à la fin du tome.

payable en blé. Restait encore au capitaine des Meloises 2000 livres à compter, embarras assez considérable dans un temps où l'espèce sonnante était si rare aux pays. Sur le Cap au Diamant, au bas du bastion, se trouvait un petit moulin à vent " à lui appartenant," et comme le Capitaine s'entendait beaucoup mieux aux évolutions du camp qu'à la manœuvre d'un moulin, il vient accompagné de son beau-frère M. de Lotbinière, offrir à nos Mères cette propriété. La Communauté avertie s'assemble au son de la cloche ; le résultat de la délibération fut comme suit : " Il a été conclu qu'on n'accepterait pas le petit moulin, car il ne nous convient pas, étant trop près du château et du jardin du Fort, et ne pouvant aller que très-rarement faute de vent." Cependant, comme on le voit par le contrat suivant, tout fut arrangé à l'amiable. " Nous soussignés, Sr Marie-Anne Migeon de la Nativité, Supre, et Sr de la Grange de Saint-Louis, dépositaire du Monastère des Ursulines de Québec, et le Capt. Nicolas-Marie Renaud des Meloises, sommes convenus des choses suivantes : savoir, que nous recevrons des mains du meunier des moulins de Neuville la quantité de 180 minots de blé, et que nous enverrons chercher le dit blé en deux saisons savoir : 90 minots l'automne *aux premières traînes*, et les 90 autres minots au printemps à la première navigation....... De même aussi, nous promettons de prendre pendant le temps que le dit sieur des Meloises sera absent de cette ville, toutes les planches et les madriers qui nous seront rendus au bord de l'eau à Québec." Voilà un nouvel exemple du mode de transactions au temps passé.

Mlle Jeanne des Meloises entra à notre noviciat quelque temps après sa sœur Madeleine. Son grand-père M. du Pont, seigneur de Neuville près de Québec, lui avait assuré 1000 écus de dot; mais Dieu ne lui avait pas donné la vocation religieuse, elle s'ennuya dans la clôture et sortit bientôt.

Mlle Marie-Thérèse des Meloises, seconde fille de la famille, fut religieuse à l'Hôtel-Dieu sous le nom de Saint-Gabriel. Elle mourut en 1711 à peine âgée de 19 ans.

Mlle M-Françoise épousa M. Eustache Chartier de Lotbinière, qui se fit prêtre en 1726, trois ans après la mort de sa femme. Mlle Louise Chartier, leur fille, se consacra à Dieu à l'Hôpital-Général de cette ville en 1736. Cette nièce de notre Mère Saint Borgia mourut à 33 ans. La seconde fille de ce M. de Lotbinière épousa M. Antoine Juchereau-Duchesnay ; de là l'union des familles des Meloises, de Lotbinière et Juchereau-Duchesnay.

Quel contraste entre le sort des frères et des sœurs, des tantes et des neveux, dans cette famille des Meloises! Les unes remplissent une carrière aussi fervente que paisible dans la solitude du cloître ; les autres passent des jours pénibles au milieu des hasards, et après une vie agitée au sein des camps, arrosent de leur sang nos champs de bataille. La Providence divine, qui règle à chacun ses destinées ici-bas, sait aussi départir à chacun sa mesure de grâces ; espérons que tous, ayant fait valoir le talent du bon Maître, se sont enfin retrouvés dans le séjour de la récompense.

" Elle a fourni une longue carrière en peu de jours :"

Tel pouvait être le sentiment unanime au Monastère, à la mort de notre bien-aimée Mère Marie-Catherine de Ramezay de Ste-Radegonde. Son exemple avait en grande partie déterminé la résolution définitive de la Mère des Meloises de Saint-François de Borgia, et voilà maintenant que celle-ci, à peine rendue au ciel, y appelle son aimable compagne : trois mois seulement retardèrent l'éternelle réunion de ces deux saintes amies, qui s'étaient donné la main pour marcher au service de Dieu comme les Louis de Gonzague et les Stanislas de Kostka.

Mlle de Ramezay avait fait un immense sacrifice en quittant sa famille ; mais Dieu, qui lui avait donné l'intelligence de cette parole : " Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi," lui donna aussi la force de rompre avec une extrême générosité des liens si doux et si chers. " Nous savons, dit le Récit, que le sacrifice fut réciproque, car M. et Mme de Ramezay nous avouèrent, à son entrée au noviciat, que les premières larmes que leur arrachait cette fille chérie étaient ce tribut payé à la séparation."

Au reste, le sacrifice de la famille avait été le seul pour Mlle de Ramezay ; quant aux espérances attachées à une haute position dans le monde et aux jouissances que peuvent procurer la fortune et la beauté, elle comprenait depuis longtemps que ce n'était là qu'une vaine fumée, une poussière, qu'un léger souffle emporte un jour ou l'autre, et dont il ne reste pas même la trace.

" Elle prit l'habit et fit profession avec une joie indicible. Ses vertus allèrent toujours croissant, se détachant de tout pour ne s'attacher qu'à Dieu, ayant fait un divorce général avec tout ce qui pouvait tant soit peu l'éloigner des intérêts de son âme. Sa notice ajoute qu'elle fit bien valoir ses talents naturels et les riches qualités du cœur qu'elle avait reçus du ciel ! "

Il semble, en effet, que le Seigneur ne l'eut faite si bonne, si gracieuse et si belle, que pour la rendre plus éloquente et plus persuasive à faire aimer la vertu. Comme elle dépeignait vivement aux élèves les dangers de la vanité, surtout dans les parures ! Avec quelle entraînante émotion elle leur parlait des charmes de la modestie chrétienne, le plus bel ornement et la gloire de leur sexe ! Son ascendant sur les élèves était tel qu'elle les décidait à ne jamais reprendre, à leur sortie du pensionnat, des modes qui faisaient alors fureur, quelque déraisonnables qu'elles fussent. Nos lectrices savent sans doute, par les traditions de leurs grand'

mères, que les paniers, à une certaine époque, tenaient lieu des crinolines de nos jours, et étaient regardés comme tout aussi indispensables. C'était à qui l'emporterait par l'ampleur, et il s'ensuivait une vanité dispendieuse autant que ridicule. Malgré les plus véhémentes protestations, au nom de la raison et du bon goût, les paniers tenaient toujours ! Eh bien ! qui le croirait ? Notre Mère de Ste-Radegonde réussit à dissuader de cette mode extravagante un grand nombre d'anciennes élèves, qui furent assez courageuses pour paraître en public sans les admirables paniers ambulants !

" Nous comptions beaucoup sur elle, dit le Récit, quand au printemps de 1725, il plut à Dieu de couronner sa servante, qui n'avait cessé de courir dans les voies de la perfection avec une ardeur incroyable. Elle était âgée de 29 ans dont elle avait passé huit en Religion.

La Mère Marie-Catherine de Ramezay de Ste-Radegonde avait vu de grands deuils dans sa famille (1). Son bon père était mort au mois d'août de l'année précédente. Il avait remplacé le marquis de Vaudreuil comme gouverneur de Montréal en 1703, et aussi comme lieutenant général du Roi en Canada, de 1714 à 1716.

La Mère Ste-Radegonde mourut trois mois avant le naufrage du *Chameau* où périt son troisième frère, Dieu lui épargnant l'amère douleur d'un si funeste accident.

(1) L'aîné de ses frères fut tué à la bataille de Rio-Janéiro, nous ignorons en quelle année.

Le second fut massacré par les Chérakis, non loin de la rivière Wabash. " Il n'y a pas longtemps, dit Charlevoix, que les Chérakis y tuèrent trente Français, ayant à leur tête un fils de M. de Ramezay gouverneur de Montréal, et un du baron de Longueuil, lieutenant du Roi de la même ville."

Zèle infatigable et saints désirs de la Mère de Varennes de la Présentation, petite-fille du Grand-Père Boucher.

Le Monastère perdit, en 1726, une religieuse qui fut universellement regrettée et dont les vertus méritent une mention spéciale: il s'agit de la Mère Anne-Marguerite de Varennes, fille de M. René Gauthier de Varennes, qui fut pendant 22 ans gouverneur des Trois-Rivières.

Née dans cette dernière ville en 1684, Anne-Marguerite fut envoyée à notre pensionnat peu après la profession de sa tante, la Mère Boucher de Saint-Pierre. Jamais élève ne poursuivit ses études en de plus belles dispositions. Ses grâces naturelles étaient rélevées du charme de la plus aimable modestie, et loin d'étudier dans l'intention de briller dans le monde, elle n'aspirait qu'à se rendre digne de faire partie de la milice de Ste-Ursule, et "elle poursuivit son entrée avec tant d'importunité, dit le Récit, que sa mère fut obligée d'accéder à sa demande, quatre mois avant qu'elle eût accompli sa quinzième année.

" Elle ne se donna pas à Dieu à demi et sa ferveur fut loin d'être passagère, car toute sa vie fut remplie par l'exacte pratique des plus solides vertus. Nous la regrettons infiniment, non-seulement pour ses vertus angéliques, mais encore pour tant de rares et estimables qualités dont le Seigneur l'avait prévenue. Elle avait un goût exquis pour les arts d'agrément, ainsi que pour les autres branches d'éducation convenables à une demoiselle. Elle ne perdait pas un moment, ne quittant le travail ou l'étude que pour se livrer à la prière, sans perdre en rien son attention à la présence de Dieu.

" Comme religieuse institutrice, la Mère Anne-Marguerite de la Présentation était infatigable: son délice était d'instruire les élèves, surtout les jeunes filles sauvages et les externes.

Ce fut dans les classes de ces dernières qu'elle contracta sa maladie mortelle. Un désir ardent de leur inspirer la dévotion envers la sainte Vierge, l'ayant portée à exercer ses élèves pour une petite action en l'honneur de la Présentation de Marie au temple, elle ne ménagea pas assez sa poitrine, et un crachement de sang qui s'ensuivit la conduisit bientôt aux portes du tombeau.

" Nous comptions beaucoup sur cette chère sœur, dont les vertus et les talents étaient au-dessus de l'ordinaire, et qui eut pu rendre des services importants à notre Communauté ; mais ses désirs n'étaient pas de ce monde et elle souhaitait ardemment d'en sortir. Ayant gagné le cœur de notre doux Sauveur par sa piété toute céleste, il l'appela à lui dans le temps où nous nous y attendions le moins."

Pendant sa dernière maladie, la Mère Anne-Marguerite de la Présentation eut la douleur de perdre son frère, M. J.-B. de Varennes, chanoine et grand pénitencier de la cathédrale de Québec. C'était un des plus dévoués amis de notre Communauté, " s'associant, dit le Récit, à nos joies et à nos peines. Sa présence dans notre sanctuaire embellissait toutes nos fêtes, et il nous rendait de continuels services par l'exercice de son saint ministère, aussi bien que par ses rares talents." Ce saint prêtre dont la piété n'avait rien d'austère, rehaussait par la plus exquise politesse le prix des vertus, sacerdotales, qu'il possédait à un haut degré. Il mourut au printemps de 1726, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

" Sa pieuse sœur le pleura avec la résignation d'un ange, cherchant sa consolation dans une plus intime union avec Dieu. Dans les derniers temps de sa vie, sa mémoire semblait se refuser à tout souvenir ou image qui ne tendît pas au ciel ; les dernières semaines surtout, son désir de se voir réunie à son céleste Epoux était si véhément que les moments lui semblaient des années ; elle demandait souvent si

son exil n'allait pas bientôt finir. Elle semblait toute remplie de Dieu et absorbée en lui. Cette heureuse transformation parut encore d'une manière plus évidente après sa mort. Sa douce figure présenta alors une empreinte frappante de béatitude, et au moment de l'enterrement, elle parut comme dans une profonde contemplation. C'était la veille de la Pentecôte, et l'on a tout lieu de croire que son âme s'était déjà réunie aux bienheureux pour solenniser avec eux cette fête dans le ciel."

Voyant le frère et la sœur se donner la main pour ravir le ciel, et y arriver presque en même temps, nous jetons naturellement les yeux sur les autres membres de cette famille privilégiée. Quel contraste encore ici dans la destinée des enfants d'un même père ! Dans la famille de Varennes, comme en beaucoup d'autres, ceux qui se vouèrent au service du Roi du ciel, eurent un sort bien différent de ceux qui s'engagèrent au service des rois de la terre. Témoin la vie de M. de Varennes, l'aîné de cette famille et l'aïeul d'une de nos religieuses, ainsi que celle de Pierre de Varennes, seigneur de la Vérendrye. Brûlant du désir de servir son pays, ce dernier embrassa de bonne heure, comme son aîné, la carrière des armes, et peu après il passa en France dans la compagnie des grenadiers de Bretagne commandée par son frère. Placé sous les ordres du maréchal de Villars, il prit part à la sanglante journée de Malplaquet, y reçut neuf blessures et fut laissé pour mort sur le champ du carnage. Promu au grade de lieutenant en récompense de ses services, il eut cependant la douleur et l'humiliation de se voir exposé aux rigueurs d'une affreuse pauvreté, l'état des finances ne permettant pas au roi de payer honorablement les braves qui avaient combattu pour sa gloire.

La mort de son frère aîné dans la campagne d'Italie, le détermina à revenir en Canada, où il reprit du service dans

les troupes de la colonie. Chargé en 1731, d'aller explorer les vastes régions de l'ouest, il y endura, en compagnie du R. P. Messaiger S. J., toutes les privations imaginables, et brava cent fois la mort, en vue de l'utilité publique. Cette expédition, dont le résultat fut la découverte des montagnes Rocheuses et de l'immense territoire au nord et à l'ouest des grands lacs, a été décrite d'une manière fort intéressante par M. Garneau dans son Histoire du Canada. Elle devait ce semble assurer à M. de Varennes un titre incontestable à la reconnaissance de la patrie ; mais il manquait encore quelque chose à sa gloire, il fallait qu'il triomphât aussi de l'injustice des hommes. Poursuivi par les calomnies les plus atroces, il fut contraint de venir se justifier à Québec auprès du gouvernement. Le marquis de Beauharnais, alors gouverneur, lui donna raison contre les détracteurs de son mérite. M. de la Vérendrye fut créé, par Louis XV, chevalier de Saint-Louis et promu au grade de Capitaine. Epuisé de travaux, il mourut peu après avoir reçu cette faible indemnité de ses services passés, montrant une fois de plus qu'il en coûte beaucoup moins pour s'attirer les bonnes grâces de son Dieu, que pour s'assurer la faveur des hommes.

Le Petit Oiseau de Gentilly ;—La Mère Angélique Poisson de Saint-Jean-l'Évangéliste.

Voici la dernière survivante des heureuses novices formées à l'école de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. La Mère Angélique de Saint-Jean était bien digne de propager pendant soixante-quatre années de vie religieuse, l'esprit et les vertus de cette mère par excellence.

Nos lectrices se rappellent sans doute ce *petit oiseau* de Gentilly qui faisait, en 1666, de si charmants adieux à ses bocages. Placée au premier rang parmi ses compagnes d'études par son esprit et ses connaissances, Mlle

Poisson occupait encore plus honorablement la première place par sa piété et les qualités du cœur. Dès sa première communion, il parut évident que le Seigneur avait sur elle des vues spéciales de sanctification. Dans sa quatorzième année, elle était déjà tout absorbée dans la pensée de son avenir, ne voulant se laisser préoccuper d'aucune autre chose que du projet qu'elle avait formé de consacrer entièrement à Dieu ce qu'elle en avait reçu. La Mère de l'Incarnation eut bien de la peine à modérer son ardeur, jusqu'au jour où elle obtint enfin de ses parents le consentement tant désiré. Elle n'avait encore que quatorze ans et demi ; mais dès cet âge, elle nous est présentée dans notre vieux Récit, comme une jeune personne " d'une intelligence aussi rare que précoce, d'un esprit vif et enjoué en même temps que solide, possédant une heureuse mémoire qu'elle continua de cultiver par l'étude et la lecture, avec beaucoup de facilité à s'énoncer et encore plus à écrire. "

La Mère Angélique Poisson de Saint-Jean fut employée pendant de longues années à l'instruction des élèves, poste important et difficile où le Seigneur récompensa sa sollicitude et ses soins par des succès marqués ; on a même vu des élèves qui semblaient absolument dépourvues de moyens, devenir entre ses mains des sujets recommandables. Douée d'un talent merveilleux pour faire aimer aux jeunes personnes les vertus douces et solides, convenables à leur sexe et à leur position dans le monde, elle eut la consolation de voir le plus grand nombre de ses élèves, devenir d'excellentes mères de famille ou de saintes religieuses.

Dans un âge plus avancé, elle fut chargée de la direction des affaires de la Communauté, d'abord en qualité de dépositaire, puis comme supérieure en 1703.

On se souvient de l'ardeur qu'elle apporta, en 1717, à l'achèvement des bâtisses commencées par la Mère des Anges.

Toujours une des premières sur pied le matin, hiver comme été, la Mère Angélique de Saint-Jean donna jusque dans sa soixante-dix-septième année, l'exemple de la plus parfaite régularité à nos saintes observances; les jeunes mêmes ne pouvaient la surpasser en ferveur. Choisie de nouveau pour supérieure en 1726, elle ne laissa le gouvernement de la Communauté que pour aller régner au ciel. Elle ne parut atteinte d'aucune maladie particulière, succombant à une espèce de défaillance générale qui paralysait ses membres et la retenait à l'infirmerie depuis quelques jours. Le désir de faire une petite revue du passé lui fit demander son confesseur. Ce dernier ayant accompli sa mission s'en retournait, quand on le rappela en toute hâte pour lui administrer le sacrement des mourants; mais à peine eut-il fait une onction que déjà cette âme angélique était passée de ce monde à son Dieu, qu'elle avait si fidèlement servi. Elle expira le 17 avril 1732, ayant soixante-deux ans accomplis de profession religieuse.

La Communauté, plongée dans l'affliction par une perte aussi inattendue, devait cependant songer à élire une nouvelle supérieure. " Ces élections toutefois ne se firent que plus tard, Mgr Dosquet nous donnant pour supérieure, par commission, la Mère Marie-Anne Anceau de Ste-Thérèse, descendue quelques mois auparavant des Trois-Rivières, où elle avait gouverné les Ursulines depuis 1712.

Une haute naissance engage à une plus profonde humilité. La Mère Marie-Mad. de Lauson de Saint-Charles et sa soeur Anne-Catherine.

Parmi les notices de nos religieuses, rien ne nous paraît plus touchant que la destinée de ces trois sœurs, petites-filles du gouverneur de Lauson et filles du Grand Sénéchal, venant ensevelir dans le cloître leur nom, leur rang et leur

fortune, n'ayant d'autre ambition que d'y vivre ignorées et inconnues, tout en se consumant pour le salut des âmes et le bien de la société.

L'aînée, Marie-Madeleine et sa cadette Anne-Catherine, furent placées au pensionnat par leur oncle et tuteur, M. de Lauson Charny, l'année qui suivit la mort tragique de leur père, un des plus vaillants défenseurs du pays (1). Marie n'avait que huit ans et Anne, trois ans à peine.

Après six années d'application à l'étude, Marie fit part à la Vén. Mère Marie de l'Incarnation de son ardent désir de se consacrer à Dieu. Elle voulait instruire les petites filles sauvages, leur apprendre à aimer Jésus et Marie. Vaincue par ses instances, la Communauté consentit à son entrée, mais la postulante de 14 ans dut attendre une année entière avant de recevoir le voile, et trois ans avant de prononcer ses vœux.

A l'entrée au noviciat de Mlle Marie de Lauson, sa famille voulut lui assurer certains priviléges dans le genre de ceux qu'on accordait alors si facilement aux filles de qualité, dans les couvents de l'ancienne France. La Mère de l'Incarnation, sachant qu'elle pouvait compter sur la ferveur de la jeune novice, acquiesça au désir des parents et assigna une sœur converse pour assister Mlle de Lauson dans ses infirmités. Elle fit aussi placer à cette occasion un poêle dans le grand dortoir des religieuses. Quand la fervente novice eut connu les arrangements faits par ses parents, elle éprouva une vive confusion et elle résolut de ne jamais permettre que la discipline de l'Ordre de Ste-Ursule fût affaiblie à son sujet. Quant au chauffage du dortoir en hiver, elle comprit que cette amélioration si longtemps différée était d'une utilité générale, mais pour des services

(1) Voir t. I, p. 268 et suiv. (2de Ed.)

personnels et particuliers, elle était si bien décidée à n'en jamais recevoir, que la sœur chargée de la servir trouvait souvent sa propre besogne faite.

" Les vertus principales de cette chère Mère furent l'humilité et la charité. Les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même ne lui faisaient pas seulement éviter toute distinction, mais la rendaient industrieuse à faire tourner à son usage tout ce qu'il y avait de plus pauvre et de moins bon, soit pour le vivre, soit pour le vêtement. Sa charité, qui était universelle, parut surtout dans la classe des petites sauvagesses où elle fut employée plusieurs années. Elle avait pour ces enfants une tendresse de mère, les nettoyant à leur arrivée de leur cabane avec une affection qui marquait bien qu'elle voyait, en ces petites créatures, des âmes rachetées du Sang de Jésus-Christ.

" Sa patience était à toute épreuve. Dès l'enfance elle s'était apprivoisée à la souffrance. Les douleurs chroniques très-aiguës qui se joignaient à son état de langueur habituel, n'ôtaient rien au calme de son âme, on eut dit à la voir qu'elle ne souffrait rien.

Nonobstant son peu de santé, elle a rempli des offices difficiles à l'édification de tous, tels que cellerière et infirmière. Elle a très-dignement exercé la charge de zélatrice. Nous pouvons dire en toute vérité que loin de jouir du privilége d'être servie, elle a trouvé moyen de servir tout le monde, même en ce qu'il y avait de plus bas.

" Notre chère Mère Marie-Madeleine de Lauson de Saint-Charles est décédée le 8 juin 1731, dans la 78ème année de son âge et la 60ème de sa profession religieuse. Sa dernière maladie a été une fluxion de poitrine, qu'elle a soufferte avec une parfaite conformité à la volonté de Dieu, sa profonde piété l'accompagnant jusqu'à la fin. Nous avons tout sujet de croire qu'elle s'est présentée devant Dieu avec son

innocence baptismale, et qu'il lui a fait part des récompenses qu'il accorde si libéralement aux âmes candides et innocentes. Elle ignorait entièrement le monde où elle n'avait pour ainsi dire fait que passer ; depuis l'âge de 8 ans, elle n'avait presque pas quitté notre maison, et elle y a vécu dans une grande simplicité et un grand oubli d'elle-même.

Mlle Anne-Catherine de Lauson était âgée de 13 ans, lors de la profession de sa sœur aînée. Déjà elle avait su apprécier au point de vue de la foi *la figure de ce monde qui passe* ; son cœur s'était fixé dans le cloître, elle aussi voulait être Ursuline et elle n'attendait pour cela que l'âge requis et le consentement de sa famille, quand, le 13 novembre 1672, dit le Récit, elle nous fut subitement enlevée, ayant été suffoquée en un instant par un catarrhe, sans que nous eussions le loisir de lui faire administrer les derniers sacrements, ce qui ajouta encore à notre douleur. C'était une enfant que nous avions élevée depuis l'âge de trois ans, et qui avait toujours vécu dans une grande innocence. L'ardent désir qu'elle avait souvent exprimé d'être enterrée avec le saint habit de notre Ordre, si elle mourait avant son entrée au noviciat, fit qu'après son décès on la revêtit de l'habit d'Ursuline, et elle fut enterrée dans le caveau des religieuses."

C'était le premier décès au Monastère, depuis la mort de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Etait-ce la dernière bénédiction de la sainte Mère, qui avait valu à cette enfant privilégiée la faveur de dormir auprès d'elle son dernier sommeil ici-bas, et de la suivre sitôt à la gloire, dans l'éternité bienheureuse ?

La Mère Angélique de Lauson du Saint-Esprit.

Cette troisième et dernière fille de Grand Sénéchal, orpheline à l'âge de cinq mois, n'avait pas été comme ses sœurs élevée au Monastère, elle n'y demeura que six mois comme

pensionnaire, et cela probablement à titre d'épreuve, car elle aussi avait à peine 14 ans, que déjà elle ambitionnait le titre de fille de Sainte-Ursule.

Le Récit nous fait un beau tableau de la vie et des vertus de la Mère Angélique de Lauson du Saint-Esprit. " On peut dire avec vérité, dit l'auteur de sa notice, qu'elle ne s'était pas faite religieuse à demi ; qu'elle a choisi et préféré être la dernière dans la maison du Seigneur ; que ses mains n'ont véritablement travaillé que pour la Religion ; qu'elle n'a, en aucun temps, dégénéré de sa première ferveur.

" Tout ce qui était à son usage portait les livrées de la plus stricte pauvreté ; elle se privait même souvent du nécessaire, craignant toujours de trop accorder à la nature. Une de ses pratiques était, après chaque élection, d'aller prier la Mère Supérieure de lui donner l'office qui répugnerait le plus aux autres. Jamais on ne lui entendit faire allusion à la noblesse de sa famille. Dès son entrée en Religion, elle ne voulut plus avoir de commerce avec le monde, n'allant au parloir et ne correspondant que par nécessité. Quand M. de Champigny, intendant en ce pays, qui était son cousin, venait à notre Monastère, elle se faisait prier plus d'une fois avant de paraître, tant elle avait peine à se produire. En réponse aux lettres que mesdames de Lauson, ses tantes, écrivaient chaque année, elle se contentait de dire à sa sœur Marie : " Saluez pour moi nos parents et amis de France et dites-leur que je prie pour eux."

" Sa solitude n'était point oisive. Elle a été de longues années employée à l'Institut, tant auprès des pensionnaires qu'à l'externat et auprès de nos petites sauvagesses. Sa charité ne s'épargnait en rien ; ses prédilections étaient pour les plus pauvres et ignorantes. Lorsqu'elle était lingère, cellerière ou infirmière, elle ne se contentait pas du travail de son emploi, mais s'empressait d'aider aux autres, s'il lui restait quelques moments libres. . . . .

" Ses talents la rendaient capable de tous les emplois, et soit à la tête du noviciat, soit comme maîtresse générale des classes, elle se montra toujours à la hauteur de ses fonctions.

" Son ardeur à la prière allait de pair avec son amour du travail ; les dimanches et les fêtes, il ne fallait pas la chercher ailleurs que devant le Saint-Sacrement.

" Sa patience dans les souffrances a été héroïque ; elle fut atteinte dès sa jeunesse de maux qui lui ont fait souffrir toute sa vie une espèce de martyre. Sa dernière maladie, qui ne fut que de trois jours, s'annonça par un vomissement opiniâtre dont elle comprit elle-même le danger ; sa seule peine était de se voir privée du saint Viatique. Ne pouvant se consoler de cette privation, elle résolut de faire violence au ciel, et s'adressa avec ardeur à la sainte Vierge. Elle obtint à l'heure même un prodige. Le vomissement s'arrêta, toute sa disposition changea tellement, qu'on courut avertir le R. P. de la Chasse, qui lui apporta cette nuit même la sainte Communion. Quelques heures après s'être munie de ce divin passe-port, la Mère Angélique de Lauson quitta ce monde pour la bienheureuse éternité, le 22 décembre 1732, âgée de 72 ans, dont 55 de profession religieuse."

Les deux sœurs s'étaient suivies sur le registre des professions ; elles parcoururent la même carrière d'abnégation et de sacrifice, et presque ensemble, elles atteignirent l'heureux port de la véritable patrie.

Avec la Mère Angélique du Saint-Esprit s'éteignit le nom de Lauson en Canada. Son frère Charles étant mort jeune, l'héritage passa aux Juchereau de Saint-Denis qui étaient alliés aux de Lauson.

Nous avons encore à la bibliothèque de notre Communauté quelques livres qui furent à l'usage des dames de Lauson, entre autres un catéchisme de Fleury dont elles se servaient pour l'instruction des élèves.

Fruit durable d'une Retraite.—La Mère Juchereau de Saint-Denis de Saint-Antoine.

C'était en 1717; l'élite de la société de Montréal, confondue avec le bon peuple, se pressait dans l'église principale, où un prédicateur en chaire faisait retentir ces divines et profondes paroles : *Qne sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ?* Cette sentence qui convertit autrefois Saint-François-Xavier, impressionnait diversement cette réunion de fidèles. Pour quelques-uns, c'était comme un trait de lumière qui traverse l'esprit sans y laisser de trace ; pour d'autres, c'était un coup de foudre dont le terrible effort brise et renverse tous les obstacles, et de pauvres pécheurs, réveillés de leur léthargie mortelle, sortaient du lieu saint se frappant la poitrine ; pour d'autres encore, cette sentence évangélique était une manifestation de la volonté de Dieu qui les appelait à une vie plus parfaite. Mlle Therèse Juchereau de Saint-Denis fut de ce nombre. Fidèle à la grâce, elle demanda aussitôt l'entrée de notre noviciat, et dès le mois d'octobre de la même année, 1717, elle avait revêtu l'habit religieux.

La vocation de Mlle Juchereau de Saint-Denis fut évidemment l'ouvrage de Dieu, qui donne à qui il lui plaît, ces inspirations fortes et entraînantes qui attachent sans retour à la pratique des conseils évangéliques. Placée par sa naissance au milieu d'une aristocratie qui s'entourait de gloire par ses faits d'armes, et qui jouissait du présent sans trop se préoccuper de l'avenir, Mlle Juchereau partagea ces sentiments, et dès ses jeunes années elle aima beaucoup le monde. Au pensionnat, elle montra de la piété ; son cœur naturellement bon et sensible, fut impressionné des vérités de notre sainte Religion. Mais à peine son éducation fut-elle terminée, qu'on lui fit franchir le pas glissant qui sépare la jeune élève de ces réunions du soir, à la fois si attrayantes

aux jeunes imaginations et si dangereuses à leur cœur.

On a déjà vu que Mme veuve Juchereau de Saint-Denis avait épousé en secondes noces M. de Beaujeu, et comme les beaux-pères affectueux sont moins rares en ce monde que les *tendres* belles-mères, ce gentilhomme fut pour les enfants de sa femme un véritable père, et il ne contribua pas peu à faire aimer sa maison au cercle brillant qui la fréquentait. La jeune Louise-Thérèse ne fut que trop sensible aux hommages qu'elle reçut alors. Tout en elle semblait fait pour plaire : une figure intéressante et douce, des grâces naïves, un cœur généreux et expansif, un esprit vif et enjoué. " Ce fut, dit notre Récit, une conquête de la grâce, et elle ne se fit religieuse que pour assurer son salut."

Vers la fin du noviciat de la Mère Saint-Antoine, Mme de Beaujeu vint elle-même terminer les arrangements (1) avec la Communauté, avant de livrer à Dieu sa fille chérie. Cette femme vraiment chrétienne ne se consolait de cet immense sacrifice, que dans la pensée du bonheur qu'allait goûter sa chère Thérèse au service du meilleur des maîtres.

Après sa profession, l'heureuse épouse de Jésus avança d'un pas rapide dans la voie de la perfection religieuse ;

(1) On trouve de curieux détails dans ces documents du passé, détails qui constatent jusqu'à l'évidence l'état de gêne où se trouvaient alors les premières familles, à raison de la monnaie de carte sur laquelle il fallait perdre la moitié. Ce système déplorable ruinait le pays. Voyons comment Mme de Beaujeu s'entendit avec notre Communauté, afin de faire valoir le plus avantageusement possible la part d'héritage de sa fille, au montant de 3000 livres qu'elle donnait à sa profession religieuse. " On résolut d'affecter une somme de 2000 livres en espèces à rente rachetable : de plus, 500 livres argent comptant, et le reste en monnaie de carte. La perte sera ainsi moins grande pour notre Communauté."

elle trouva dans son exactitude à toutes les observances communes la première récompense de sa ferveur, par les célestes consolations dont Dieu inondait son âme. Dévouée autant par goût que par devoir à l'instruction de la jeunesse, elle y fit preuve d'une aptitude remarquable pour l'avancement des élèves et leurs progrès dans la vertu.

Il semblait qu'une voix secrète l'eut avertie que sa vie au Monastère s'écoulerait trop vite au gré de ses sœurs, elle était avare de ses moindres moments ; aussi amassa-t-elle en peu d'années des trésors immenses pour l'éternité. Contemplant cette vie exemplaire de la fille de sa sœur Thérèse, quel bonheur ne devait pas éprouver la Mère Migeon de la Nativité ! Selon l'ordre de la nature, la nièce chérie eût dû survivre à sa bonne tante " mais Dieu, dit le Récit, avait d'autres vues sur cette âme privilégiée. La Mère Juchereau de Saint-Antoine fut emportée en quelques jours d'une fluxion de poitrine, n'étant encore que dans la 33e année de son âge. Elle mourut le 7 octobre 1732, dans la 15ème année de sa vie religieuse.

Le ciel s'ouvre pour quatre nouvelles Vierges.

A l'époque où nous sommes, le Monastère perdit deux jeunes religieuses, les Mères Normandin de Saint-Stanislas et Le Page de Saint-Louis de Gonzague. La première mourut âgée de 26 ans, dont 9 ans de profession religieuse. La seconde fut victime de l'épidémie de 1733 ; elle succomba à la petite-vérole le 13 mai, dans la 32ème année de son âge et la 8ème de sa profession.

Toutes deux sont louées pour leur ferveur et leur parfaite soumission aux volontés divines, " quittant ce monde avec une entière confiance en la miséricorde de Dieu, effet ordinaire d'une grande dévotion envers la sainte Vierge."

S'étaient-elles entendues avec leurs saints patrons pour ravir sitôt le ciel ?....

La Mère Gauthier de Comporté de Saint-Gabriel eut une plus longue carrière, trop courte encore cependant au gré de sa Communauté. Elle nous est présentée comme une des plus ardentes aux travaux communs, ne voulant jamais souffrir qu'on l'exemptât d'aucune fatigue. Elle était même industrieuse à échapper aux adoucissements que semblait exiger l'extrême délicatesse de sa complexion. Connaissant la pauvreté du Monastère, le tuteur de la jeune demoiselle avait ajouté 1000 livres à la dot ordinaire, afin que son aimable protégée n'eut aucune inquiétude au sujet des travaux auxquels elle ne pourrait prendre part ; mais cette vraie fille d'Angèle sut toujours éluder les occasions de jouir de ce privilége, disant qu'elle n'était entrée en Communauté que pour y vivre de la vie commune. La mort de sa sœur aînée, dans l'épidémie de 1703, lui fut une croix bien sensible ; entrant dans les desseins de la Providence, elle y trouva un nouveau motif de redoubler d'ardeur au service de la Religion. Elle mourut dans toute sa ferveur, le 7 août 1732, ayant 56 ans d'âge et 37 ans de profession religieuse.

Nous dirons un mot maintenant de notre persévérante Dlle du Bos, qui attendit pendant sept ans le bonheur de se consacrer à Dieu. Mlle du Bos reçut le saint habit sous le nom de Ste-Marie-Madeleine. Selon notre Récit : "La gaiété française coulait de source chez elle ; sous un extérieur aussi agréable que modeste et composé, elle avait trouvé le secret de s'élever à une haute perfection, tout en rendant la vertu aimable aux personnes qui se trouvaient en rapport avec elle. Son dévouement lui fit mettre à profit l'esprit et les talents qu'elle avait reçus du ciel. Dans ses dernières années, elle consacrait ses récréations à enseigner aux jeunes religieuses à broder sur soie, or, écorce, et égayait toujours *l'heure qui passe* de ces aimables et innocentes saillies que la Religion autorise et sanctifie.

"Une fièvre maligne, qui redoubla jusqu'au douzième jour, nous a enlevé cette chère sœur le 4 janvier 1734, et nous l'avons toutes grandement regrettée. Les infirmières ne pouvaient se lasser d'admirer la sérénité de son visage au milieu des plus grandes souffrances, étant non-seulement édifiées de sa patience, mais encore charmées de son amabilité, car elle sut jusqu'à la fin dire de temps en temps quelque petit mot pour égayer et délasser celles qui lui rendaient service. Ayant eu son plein jugement jusqu'au dernier soupir, elle dit adieu à M. Lyon, supérieur du Séminaire, qui l'assistait, le remercia, et expira si doucement qu'on s'en aperçut à peine. Son bon esprit et son excellent cœur percèrent en tout; elle alla jusqu'à dicter le billet qui devait annoncer sa mort aux Communautés de la ville, afin d'exempter à celle qui lui succèderait dans l'office de secrétaire, la peine de faire des recherches à son sujet."

La Mère Anne du Bos de Ste-Marie-Madeleine était âgée de 56 ans, et comptait 29 ans de profession religieuse.

La Mère Marie-Anne Anceau de Ste-Thérèse.

La Mère Marie-Anne Anceau de Ste-Thérèse fut la dernière à faire ses vœux "selon les constitutions de ce Monastère de Saint-Joseph ou Congrégation de Québec." Il est à remarquer que jusqu'à l'adoption des Constitutions et Règlements de la Congrégation des Ursulines de Paris, le noviciat ne comprenait que deux ans, dont les premiers trois mois en habit séculier. C'est ainsi que notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation, entrée aux Ursulines de Tours (Congrégation de Bordeaux), le 25 janvier 1631, reçut le voile le 25 mars suivant, et fit profession le 25 janvier 1633. La Congrégation de Paris exige deux ans entiers sous l'habit religieux.

La Mère Ste-Thérèse, probablement vu sa jeunesse, eut à

subir trois ans d'épreuve. Entrée le 4 novembre 1676, elle ne prononça ses vœux que le 24 novembre 1679.

“ Etant venue dès l'âge de 6 ans à nos classes et y ayant demeuré au delà de huit années, elle ignora la malice et la corruption du monde, ce qui lui fut d'un grand avantage pour la suite de sa vie. Cette chère Mère avait de l'esprit, de l'adresse et une belle plume. Elle a fait valoir utilement ses talents à notre saint Institut où elle a été beaucoup employée, tant comme maîtresse générale que comme maîtresse particulière. Elle s'est parfaitement acquittée de ces emplois, se faisant aimer des enfants pour qui elle avait une tendresse de mère.

“ En 1712, elle fut envoyée comme Supérieure au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, en remplacement de la Mère des Anges, que nous avions élue supérieure de notre maison. Elle gouverna cette petite communauté pendant 19 ans, à la satisfaction de toutes les religieuses, qu'elle a maintenues dans une grande paix, union et charité, et à l'édification de toute la ville dont elle était aimée et estimée.

“ En 1732, Mgr Dosquet, notre évêque, la fit descendre à Québec et la nomma supérieure de notre maison. Il y avait à peine quatre mois qu'elle était sortie de charge, quand elle fut attaquée d'un mal de gorge si violent, accompagné de fièvre, qu'on la jugea aussitôt en danger. Elle reçut les derniers sacrements avec une grande présence d'esprit et dans les sentiments de la plus touchante piété. Elle s'endormit doucement dans la paix du Seigneur, le 28 octobre 1735, dans la 76ème année de son âge et la 57ème de sa profession religieuse.”

Les deux Lampes de N.-D. de Grand-Pouvoir—La Mère M.-Mad. de Repentigny de Ste-Agathe.

Nos lectrices ont vu s'allumer à l'autel de Marie, en 1717, une lampe qui ne devait plus s'éteindre. Cette lampe sans

doute jetait un bien doux reflet sur la bienveillante image de la Vierge Immaculée ; mais un second luminaire resplendissait bien autrement à la gloire de la Reine du Ciel, à l'intérieur du Monastère ! Ce flambeau lumineux, c'était la vertu même de Mlle de Repentigny, que l'on voyait chaque jour prendre un nouvel éclat sous les mystérieuses influences de la grâce.

Le Seigneur voulut sanctifier cette chère épouse en lui faisant part des souffrances de sa Passion. La maladie dont elle avait apporté le germe au Monastère, se développa de la manière la plus douloureuse, et lui fit endurer une espèce de martyre. Rien ne pu arrêter le généreux élan de cette âme fervente ; elle pouvait bien dire avec le Roi-Prophète : " Seigneur, j'ai couru dans la voie de vos préceptes, parce que vous avez dilaté mon cœur ! " Une violente palpitation de cœur jointe à un asthme des plus opiniâtres, lui rendait la nuit plus pénible encore que le jour, ne pouvant trouver de posture pour reposer. De plus une quantité de nouvelles glandes s'attachèrent à sa gorge Comme elle était souvent menacée de suffocation, il lui fallait à plusieurs reprises passer par les opérations les plus douloureuses, et même subir l'application du feu. Malgré tant de maux réunis, la Mère de Repentigny de Ste-Agathe ne manquait aucune occasion de suivre la Communauté ; elle suppliait les supérieures de lui permettre cette consolation, assurant que le meilleur adoucissement à ses douleurs, c'était de la laisser jouir du bonheur de la prière commune, et des bénédictions attachées aux saintes observances de la Religion.

Le souvenir de la grâce de lumière et de force qui s'était répandue dans son âme, au pied de l'autel de Marie, ne pouvait s'effacer ni de son esprit ni de son cœur. Elle se répandait sans cesse en actions de grâces, à la pensée du bonheur qu'elle goûtait en Religion, après tant de résis-

tances et d'infidélités. Jusqu'à sa mort, elle eut soin de cette lampe allumée par sa gratitude, et elle ne manqua pas un seul jour de sa vie d'aller saluer Marie dans son sanctuaire, et de s'agenouiller avec reconnaissance à l'endroit même où elle en avait reçu une faveur si signalée.

La petite servante de Marie, (c'est ainsi qu'elle se qualifiait), parvint enfin au terme des épreuves. Ce fut le 25 février 1739, que son âme tout éclatante de vertus fut couronnée de gloire. Transportée au foyer des clartés célestes et de l'éternel amour, qui nous dira les splendeurs dont rayonne cette lampe spirituelle, sous l'éclat de la Majesté divine ? qui nous dira ses cantiques d'actions de grâces envers sa divine Mère, cette Vierge au *Grand-Pouvoir*, dont la douce image sourit encore ici-bas à la perpétuelle reconnaissance de sa *petite servante* et bien-aimée fille !

La seconde Mère de l'Incarnation achève au ciel la fete centenaire.

Tous les préparatifs étaient faits pour le grand Triduum du centième anniversaire, on en avait même célébré le premier jour dans toute la joie du cœur, quand il plut à Dieu d'appeler à lui la doyenne de la Communauté, celle qui avait été pendant près de trois quarts de siècle, témoin des faveurs que le ciel avait répandues sur cette maison de Ste-Ussule. Cette vénérable et chère doyenne était la Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation.

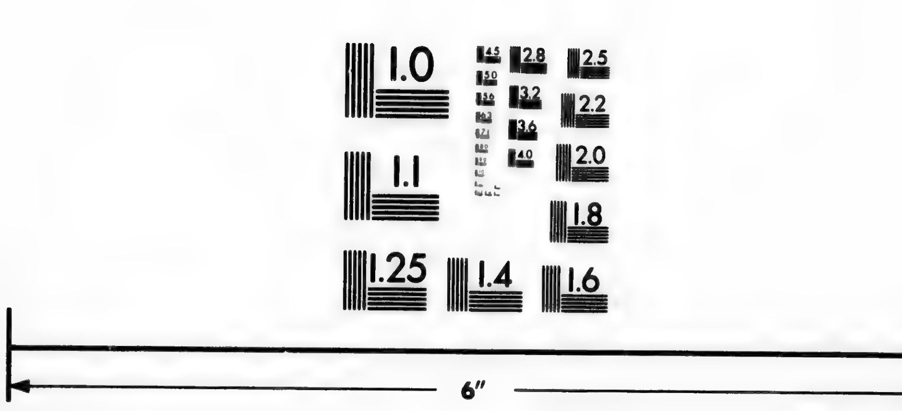
On se rappelle que cette fervente novice avait retardé de deux mois sa vêture, afin de recueillir le nom de la sainte Fondatrice, au jour même (30 avril), où le ciel avait recueilli sa belle âme. Que de touchants souvenirs de ferveur et de générosité rappelait sans cesse ce nom béni ! Quel puissant stimulant pour notre jeune novice, dans la carrière de la perfection religieuse

Mlle Pinguet, fille de M. Noël Pinguet, un des premiers concessionnaires de l'île d'Orléans, et de Mme Marie-M. du Pont, était venue au pensionnat pour y être préparée à sa première communion ; mais elle se plut tellement dans la maison de Dieu qu'elle se décida à n'en jamais sortir. Ses parents qui n'étaient pas du même avis, s'empressèrent de rappeler Catherine à la maison paternelle, croyant avoir assez fait en donnant au Monastère leur fille aînée. Mais la jeune Catherine," qui avait conçu dès sa tendre jeunesse un grand éloignement du monde et de ses piéges," tint ferme dans sa résolution première. Voyant les obstacles que le démon suscitait à sa vocation, elle résolut d'abord de se taire et de prier.

Sur la fin de sa quatorzième année, elle prétexta un petit voyage à la ville et s'en vint trouver M. de Bernières, ami intime de sa famille et supérieur de notre Monastère, et le supplia de s'intéresser auprès de ses parents pour lui obtenir la permission désirée. Le pieux abbé, n'embrassant pas d'abord sa cause avec toute l'ardeur qu'elle avait espéré, lui objecta son âge et la faiblesse de son tempérament. Notre jeune postulante ne se déconcerta pas ; elle se jeta à ses pieds en disant : " M. le Grand Vicaire, donnez-moi, je vous en prie, votre bénédiction et promettez-moi votre appui ; c'est tout ce que je demande ; ne me le refusez pas, Dieu saura bien faire le reste ! " Il était difficile de résister à de si touchantes instances. M. et Mme Pinguet, apprenant ce qui s'était passé, craignirent de s'opposer plus longtemps à une vocation aussi marquée, et la nouvelle postulante fut bientôt initiée aux pieux secrets de la perfection religieuse.

M. de Bernières avait prédit que la vivacité de sa ferveur suppléerait à la faiblesse de son tempérament. Il ne se trompa pas ; la santé de la Mère Pinguet de l'Incarnation se soutint dans les offices les plus pénibles, même dans celui

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





de supérieure, qu'elle remplit de 1706 à 1712. Elle passa par toutes les charges de la maison, et exerçait celle de maîtresse des novices quand elle mourut. A cette dernière époque de sa vie, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, hiver comme été, les jeunes n'avaiant qu'à jeter les yeux sur cette véritable mère de 77 ans, pour connaître l'ordre du jour et ce que doit être en toute occasion le maintien d'une religieuse. L'esprit de prière et de régularité était comme une seconde nature à cette chère Mère, que le ciel avait douée de beaucoup d'esprit et d'une rare prudence."

Le 1 août 1739, la Mère Pinguet de l'Incarnation se leva à 4 heures à l'ordinaire, pour faire la rénovation des vœux avec la Communauté. Ce jour-là se passa dans une sainte allégresse, elle n'éprouva pas même le plus léger malaise. La nuit suivante, elle se trouva mal, et le lendemain (dimanche), jour fixé pour la grande solennité, elle parut d'une extrême faiblesse et fut conduite à l'infirmerie. Elle n'avait ni fièvre, ni douleur, ni frisson, de sorte que le médecin ne vit rien d'alarmant dans son état. Vers 5 heures du matin, une des infirmières s'étant approchée de la bergère où elle s'était d'elle-même assise, fut frappée de la pâleur et de l'altération de ses traits. Elle crie au secours! On accourt de tous côtés.... Hélas! il était trop tard pour ce monde; la malade n'était plus!.. "Si sa mort fut précipitée, ajoute sa notice, elle n'avait pas été imprévue, car toute sa vie avait été une fervente préparation à ce redoutable passage. Les derniers jours surtout, elle avait paru encore plus touchée qu'à l'ordinaire, et avait renouvelé ses vœux avec un accent de ferveur qui avait frappé tout le monde."

La Mère Pinguet de l'Incarnation comptait 61 ans de profession religieuse. Sa mort fit retarder de huit jours la joyeuse et intéressante fête du centième anniversaire.

C'est ici surtout que nous aimons à rattacher le fil de nos traditions monastiques. Cette seconde Mère de l'Incarnation, morte maîtresse des novices comme la première, avait été compagne de noviciat de plusieurs religieuses que la Vén. Mère n'avait laissées que pour entrer dans le repos de son éternité. Quel *coin du feu* que ce noviciat de 1739! Comme cette seconde Mère de l'Incarnation devait y rappeler vivement les merveilles de générosité, de dévouement et de ferveur des Fondatrices qu'elle avait connues.

Les deux Mères de l'Incarnation ont donc rempli le premier siècle de cette Histoire. Maintenant, une novice de 1739, va étendre le troisième anneau de cette chaîne jusqu'à 1802 : c'est la Mère Davanne de Saint-Louis de Gonzague, que nos anciennes d'aujourd'hui ont pu connaître. On sent quelle doit être la vivacité de traditions qui se rattachent de si près aux sources premières.

Pas de joie parfaite en ce monde.—Mort de la Mère d'Ailleboust de la Ste-Croix.

On lit dans le Récit en date du 4 septembre 1739 : " Le Seigneur qui ne veut pas que nous goûtions en cette vie de joie parfaite, a permis que celle du centième anniversaire fût suivie d'une affliction très-sensible, par la mort précipitée d'une de nos chères Mères, ancienne professe de cette Communauté. L'Eglise et les autels, ornés avec tant de magnificence, ont dû revêtir leurs ornements de deuil ; les chants lugubres ont remplacé les cantiques de joie ; toutes, nous adressions nos supplications au ciel, en faveur de la vénérée Mère Marie-Elisabeth d'Ailleboust, dite en Religion de la Ste-Croix."

Le nom de famille de cette chère Mère nous reporte aux premiers jours de la colonie, puisque son père, M. Chs d'Ailleboust des Musseaux, appelé aussi de Coulonge, était

neveu et fils adoptif de Louis d'Ailleboust, troisième gouverneur du Canada. Mlle M.-Elisabeth naquit à Montréal en 1670 ; sa mère Mme Catherine Le Gardeur de Repentigny, était une des premières élèves françaises de nos Fondatrices. Mlle d'Ailleboust étant venue terminer ses études à Québec, prit goût à la vie du cloître ; ce ne fut cependant que dans sa 18e année, qu'elle obtint de ses parents la permission de laisser le monde. Une dévotion toute spéciale à la Passion de N. S. J. C. lui fit demander de porter en religion le nom de la sainte Croix. "Il suffisait, dit le Récit, de lui voir prendre de l'eau bénite et faire le signe de la Croix, pour juger qu'elle était pénétrée d'un esprit de foi peu ordinaire. Elle avait une magnifique voix, qu'elle consacrait sans réserve aux louanges de Dieu. Son assiduité aux devoirs de maîtresse de chœur et de première chantre ne se lassa jamais; lorsqu'on lui alléguait quelque indisposition pour l'en dispenser, elle répondait aussitôt: "Mais, ma chère sœur, ce n'est qu'une bagatelle!" Les annales la comptent au nombre de ces piliers de stricte observance, qui soutinrent pendant un demi-siècle l'eprit primitif de régularité et de ferveur, pour le léguer à la génération suivante.

La Mère de la Ste-Croix était fortement constituée. Six mois avant sa mort, on remarquait qu'elle dépérissait à vue d'œil; cependant, il n'y avait pas à lui faire relâcher de son ardeur. Pendant l'année qui précéda le centième anniversaire, elle fut une des plus ferventes aux travaux communs et aux pratiques de mortification que la Communauté s'était imposées. La semaine même de sa mort, elle avait servi tous les jours au réfectoire, et la veille, elle avait assisté à la récréation du soir et récité l'office au chœur avec la Communauté. Le matin du 4 septembre, la Sœur chargée du réveil étant entrée dans sa cellule pour lui donner de la lumière, la trouva sur son lit sans parole et sans connaissance. A cette nouvelle, la consternation se répand dans le Mo-

nastère. On envoie en toute hâte chercher le prêtre et le médecin. Ce dernier déclare qu'elle est à la veille d'expirer, mais sans pouvoir découvrir aucun indice d'apoplexie ou autre maladie connue. Le prêtre achevait les onctions saintes quand cette chère malade expira. Elle était dans la 70ème année de son âge, et la 49ème de sa profession religieuse. La Communauté la pleura comme on pleure une règle vivante et un des plus beaux modèles des vertus religieuses et sociales.

Une Pléiade de fidèles ouvrières dans la maison de Dieu.

De 1713 à 1739, notre Communauté perdit trois religieuses converses: Sr Marie-Madeleine Gravelle de Saint-Etienne, en 1714; Sr Marie-Madeleine Gravelle de Saint-Paul, en 1722, et Sr Catherine Constantin de Saint-Denis, en 1728.

Nous dirons d'abord un mot de cette dernière, laquelle d'après sa notice put réclamer de Notre-Seigneur la récompense d'une grande bonne volonté, mais dont le jour de travail, dans les desseins de Dieu, devait être court. "Quinze mois après sa profession, à peine âgée de 21 ans, elle fut en quelques jours réduite à l'extrémité par une fluxion de poitrine. Sa profonde piété, sa parfaite soumission aux ordres de la divine Providence, nous édifièrent grandement. Elle était fille de M. Denis Constantin et de Mme Louise Bâcon, de Québec."

Sr Saint-Etienne et Sr Saint-Paul appartenaient à une famille dont la descendance est encore nombreuse en ce pays. Nous grouperons ici les souvenirs conservés au Monastère des sept filles et petites-filles de cette famille patriarcale, qui ont été religieuses en cette maison.

Les chefs de cette famille en Canada, M. Massé Gravelle et Mme Marguerite Tavernier, furent des premiers à s'éta-

blir à la côte de Beaupré, de même que les familles Cloutier, Racine, Bélanger etc. Par leur industrie et leur persévérante activité, ils surent se ménager d'amples ressources pour l'éducation de leurs enfants. Leur cinq filles vinrent tour à tour au pensionnat. Les trois plus jeunes voulurent se ranger sous la bannière d'Ursule, et préférèrent l'état de religieuse converse, qui comporte moins de responsabilité, tout en secondant efficacement la grande œuvre de l'éducation.

L'aînée, Marie-Madeleine de Saint-Paul, entrée au noviciat en 1674, vécut près d'un demi-siècle en Religion. " L'âge n'avait rien ralenti de sa ferveur première, dit sa notice. Elle était un stimulant pour les jeunes dans les travaux les plus pénibles de sa condition. Son respect pour les supérieurs était admirable, ainsi que ses prévenances pour toutes. Elle allait au-devant de tout ce qui pouvait faire plaisir.

" Elle a été longtemps chargée des chambres des pensionnaires et aussi de soigner les élèves dans leurs maladies et petites infirmités. Elle s'y portait avec tant d'affection et un si grand dévouement, que toutes conçurent la plus grande estime de sa vertu et lui en ont gardé une affectueuse reconnaissance. Ses emplois remplis, elle s'occupait de diverses industries, gagnant autant qu'elle pouvait pour la reconstruction de notre église. Dans tous ses besoins, corporels ou spirituels, elle recourait à la Sainte-Famille, à qui elle avait une dévotion spéciale. Sa présence d'esprit et sa profonde piété l'ont accompagnée jusqu'à la fin. Bien loin de craindre la mort, elle s'est réjouie de pouvoir aller enfin se joindre à son Bien-Aimé," Sr Saint-Paul était dans la 69ème année de son âge et la 49ème de sa vie religieuse.

Nous avons dit au premier tome en quel renom de vertu mourut aux Trois-Rivières, en 1699, Sr Françoise Gravelle de

Ste-Anne. Elle était la première et jusque-là l'unique sœur converse de la nouvelle fondation. Sa mort fut le résultat de son extraordinaire charité. S'étant dévouée à soigner la Mère Ste-Cécile, elle contracta sa fièvre, prit le lit le jour même de l'inhumation, et mourut quelques jours après. Elle était âgée de 40 ans, et avait 19 ans de profession religieuse.

Sr Geneviève Gravelle de la Visitation, sœur des deux précédentes, avait dû lutter pendant cinq ans pour obtenir son admission en qualité de sœur converse. Elle fit preuve d'une vocation si prononcée pour cet état que les religieuses l'admirent enfin, malgré la délicatesse de son tempérament. Entrée au noviciat quelques mois après notre second incendie, elle déploya un courage et un dévouement extraordinaire, sa ferveur suppléant à ses forces. Le siége de 1690 vint ajouter un surcroît d'incommodités et de travail. Elle était infatigable et cherchait à aider la Communauté de toutes les manières possibles. "On peut dire avec vérité que ses jours ont été pleins devant le Seigneur, aussi eut-elle en peu de temps gagné sa couronne. Une inflammation de poumons l'emporta en quelques jours au mois de janvier 1691, dans la 24ème année de son âge et la 4ème de sa vie religieuse." Il y eut des sympathies extraordinaires à la mort de cette jeune sœur. Mgr vint la visiter durant sa maladie, et son service fut chanté solennellement avec diacre et sous-diacre. "Outre les suffrages et prières de règle, quinze messes furent dites pour elle dans l'église de Notre-Dame de Lorette, et quinze autres dans notre église par les RR. PP. Récollets."

Ces trois sœurs Gravelle étaient nées "en la côte de Beaupré et avaient été baptisées dans l'église de la Visitation de la sainte Vierge." Voici maintenant la fille de leur sœur Elisabeth qui réclame la place de sa chère tante, envolée sitôt et si joyeuse au ciel.

Sr Marie-Anne Côté, fille de M. Mathieu Côté, née et baptisée dans la paroisse de la Ste-Famille, île d'Orléans, entra au noviciat en 1696, et fit profession sous le nom de Saint-Joachim. Elle mourut au commencement de l'année 1740. "Dans ses dernières années, elle était devenue très-infirme; elle rendait encore néanmoins de grands services. Les derniers six mois, elle fut envahie par la paralysie, qui se jeta en particulier sur la langue et lui ôtait presque la faculté de parler. Cette chère sœur passa du temps à l'éternité dans une paix, une tranquillité que nous ne pouvions assez admirer, grâce qui fut sans doute le fruit de sa dévotion à la très-digne Mère de Dieu, en l'honneur de laquelle elle récitait presque continuellement l'*Ave Maria*, ce qu'elle a même continué pendant toute son agonie jusqu'à ce qu'elle eût complètement perdu la parole." Sr Marie-Anne Côté de Saint-Joachim était dans la 66ème année de son âge et la 42ème de sa profession religieuse.

Sr Saint-Paul avait vu ses deux sœurs échanger le jour du travail pour l'éternité de repos, quand les deux filles aînées de son frère Joseph vinrent successivement demander à consacrer leurs forces à l'entretien de la maison de Dieu, en compagnie de leur tante et de leur cousine. Ce frère avait épousé Dlle Marie Bélanger, et paraît s'être établi dans la paroisse de l'Ange Gardien ; du moins c'est là que fut baptisée Marie-Madeleine, entrée à notre noviciat en 1708.

Sr Marie-Madeleine Gravelle de Saint-Etienne donnait de grandes espérances pour l'avenir, quand elle eut occasion d'offrir à Dieu le sacrifice de sa jeunesse, mourant, dit sa notice, le 21 septembre 1714, à peine âgée de 24 ans, au commencement de la 4ème année de sa profession religieuse.

A sa mort, sa sœur Marguerite entrait dans la seconde année de sa profession religieuse. Quoique infirme et maladive, Sr Marguerite Gravelle de Saint-Clément eut une assez

longue course à accomplir. "Elle mourut le 30 mai, jour de la Pentecôte, 1762, âgée de 71 ans, ayant de religion 51 ans. Elle a été un modèle de patience et de résignation dans les souffrances, Notre-Seigneur, pendant de longues années, l'ayant fait participer aux douleurs de sa Passion. Son courage était grand, et dans ses intervalles de santé, elle se portait avec ardeur à se rendre utile en tout ce qu'elle pouvait. Nous avons tout lieu d'espérer que Notre-Seigneur, dans sa miséricorde, l'a mise au nombre des épouses bien-aimées qui sont à sa suite dans le séjour de sa gloire."

Sr Saint-Joachim et sa cousine Sr Saint-Clément, étaient les seules survivantes de leur famille au Monastère, quand une nouvelle cousine vint frapper à la porte du cloître.

Sr Louise Gravelle de Ste-Marthe, fille de M. Jean Gravelle et de Mme Marie Cloutier, naquit et fut baptisée en la paroisse de Saint-Joachim.

" Cette chère sœur, dit la notice, était venue un peu tard travailler à la vigne du Seigneur, étant âgée de 27 ans lors de son entrée au noviciat. Mais sa ferveur fut telle qu'elle égala, on peut dire, celles qui avaient porté le poids du jour et de la chaleur, gagnant ainsi le prix de sa journée. Quoique de petite taille et très-délicate, elle ne voulait être exemptée d'aucuns travaux. Elle se prêtait à tout d'une manière si gracieuse et obligeante, qu'il y avait plaisir à recevoir d'elle quelque service. Naturellement faible et portée au sommeil, elle était néanmoins des premières levées, et des dernières à prendre son repos le soir.

" Elle mourut victime de sa charité à assister notre chère Mère de Villedonné de Ste-Geneviève, décédée le 10 mars de cette année 1743, après trois mois de grandes souffrances. Sr Ste-Marthe, qui était alors aide-infirmière, parvint à dissimuler pendant quelque temps ses fatigues et son épuisement, mais enfin il fallut céder. Le médecin en désespéra

tout d'abord. Ce fut le 2 avril 1743, qu'elle s'éteignit doucement, amplement munie de tous ses passeports pour l'éternité bienheureuse. Elle était âgée de 44 ans, dont 16 de profession religieuse.

En voyant ces trois filles et quatre petites-filles de M. Massé Gravelle remplir près d'un siècle de dévouement dans la maison de Dieu, nous nous demandons quel esprit profondément chrétien devait animer ces premières familles du pays pour inspirer une si profonde piété à leurs enfants, et quelles bénédictions devaient être la récompense de leur générosité à les donner au service de la sainte Religion.

L'aînée de ces fidèles ouvrières de la vigne du Seigneur, Sr Marie-Madeleine de Saint-Paul, avait connu notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation, probablement aussi notre chère Sr Saint-Laurent, morte quelques années auparavant. Cette première sœur converse de notre maison dont la vertu a mérité un si beau panégyrique (1), disait, *qu'elle n'échangerait pas son titre de sœur converse dans une maison d'Ursulines pour tous les diadèmes de la terre.* Tels devaient être les sentiments de Sr Saint-Paul, dont l'exemple fut si puissant sur ses sœurs et ses nièces.

(1) Voir t. 1, p. 309, (2-de *Édition*).

CHAPITRE VI.

Les vingt dernières années de la domination française.

Un Evêque meurt après avoir salué son troupeau —Mgr de Pontbriand-Triste accident —Mlle Couillard meurt novice. —Six nouvelles professes.—Le marquis de Beauharnais ; état du pays.—Intérêt des Ursulines pour la cathédrale de Québec—Dieu comble les vides qu'il fait au Monastère—M de Villars et sa correspondance - Incendie du Couvent des Trois-Rivières—Guerre de Sept Ans en Canada—Les derniers Gouverneurs français—Un visiteur de Boston—Fête jubilaire —Le Héros de la Monongahéla, 1755—Incendie de l'Hôtel-Dieu—Dernières professes sous la Domination française—Arrivée du Héros que la mort seule a vaincu—Prise de Chouaguen, 1756—Au fort William-Henry et à Corlar, 1757—Perte de vaisseaux—*On monte la garde* à l'Hôpital—Montcalm à Carillon, 1758—Misère plus poignante—" Le peu est précieux à qui n'a rien "—Un dernier cri de détresse—L'hiver de 1758-59— Versailles abdique ses anciennes traditions—" Trop heureuse de mourir avant la perte du pays ! "—Wolfe devant Québec—Les Ursulines sortent en pleurant de leur Monastère—Le 31 juillet—Spectacle qu'offrent Québec et les environs—Le 13 et le 14 septembre.

§1.—UN NOUVEL ÉVÊQUE MEURT APRÈS AVOIR SALUÉ SON TROUPEAU—MGR DE PONTBRIAND ;—VISITES ET RETRAITES.

OUVRONS de nouveau les annales à l'année 1739. Nous avons laissé le Monastère, la ville même ainsi que les environs dans les plus joyeuses fêtes ; tous bénissaient le Ciel des grâces qu'il avait versées pendant un siècle sur l'œuvre de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, " œuvre dont la bonne odeur s'était répandue dans toute la colonie." (1) Nos lectrices verront maintenant se dérouler les événements, en perspective de la grande épreuve qui va bientôt montrer dans tout son héroïsme le dévouement des enfants de la patrie.

(1) Le R. P. de Charlevoix : *Histoire de la Nouvelle-France.*

Vingt années encore et la Nouvelle-France, devenue conquête britannique, aura cessé d'arborer le drapeau des lis; elle gémira sur sa défaite, prévoyant peu de quels traits de Providence conservatrice Dieu l'entourait, aux jours mêmes de ses plus grands malheurs. Mais n'anticipons pas sur les faits.

Depuis le long épiscopat des deux premiers évêques de Québec, on était encore à désirer un pasteur qui se fixât au milieu de son troupeau. Mgr de Mornay n'était pas même venu en Canada, Mgr Dosquet n'y avait fait que passer, et Mgr d'Aube-Rivières ne touche aujourd'hui nos rives que pour mourir victime de sa charité.

"Le 8 août de l'année 1740, dit le Récit, Mgr d'Aube-Rivières qui avait été nommé évêque de ce diocèse, arriva à Québec sur les 7 heures du soir. Il fut accueilli et complimenté du clergé et de toute la ville, avec une joie qu'il n'est pas possible d'exprimer. Les grands et les petits se disputaient le plaisir de le voir. Aussi était-ce un prélat d'un mérite des plus distingués, joignant à une illustre naissance toutes les qualités du corps et de l'esprit propres à faire un grand évêque ; mais par dessus tout, une vertu, une prudence et une sagesse qu'on aurait admirées dans un homme de soixante ans, quoiqu'il n'en eût que 29 ou 30. Tout le pays se flattait d'une félicité parfaite sous un si heureux règne ; mais le ciel qui l'enviait à la terre nous l'enleva douze jours seulement après son arrivée, d'une maladie qu'il avait contractée dans le navire, en assistant lui-même les pauvres malades de l'équipage, avec une charité qu'on ne pouvait assez admirer. Il mourut le 20 du même mois, et fut enterré le soir, à l'heure même où il

avait fait son entrée dans cette ville douze jours auparavant, et avec autant de douleur que sa présence avait causé de joie. Ce fut la crainte des fièvres pourpres qui précipita ainsi son enterrement."

Pour juger de la consternation que répandit de toute part dans le pays cet accident douloureux, il faut entendre en quels termes le Récit enregistre l'année suivante l'arrivée d'un nouveau prélat.

" Le Seigneur, toujours riche en miséricorde et dont le bras n'est pas raccourci, nous a dédommagés de la grande perte que nous fîmes l'année dernière, nous ayant envoyé cette année le digne évêque de Pontbriand, qui ne cède en rien en mérite et en vertu à celui que le ciel nous a enlevé. Cet illustre prélat arriva à Québec le 29 août 1741, sur les 7 heures du soir. Sa présence causa une joie universelle, et toute la ville le manifesta par le concert des canons et des cloches. La réception de Sa Grandeur fut remise au lendemain afin de la faire avec plus de solennité. Plaise à Dieu qu'il vive de longues années pour le bonheur de ce pays ! "

Appelé à gouverner ce diocèse aux jours les plus orageux de son histoire, Mgr de Pontbriand, qui appartenait à une famille de saints, et qui devait être le dernier évêque envoyé par l'ancienne France à la Nouvelle, semble s'être appliqué à retracer en lui les vertus caractéristiques du saint évêque de Laval. Nous parlerons d'abord de ce qui concerne notre Monastère.

Dès les premiers jours de son arrivée, l'illustre prélat vint saluer la Communauté, et donna à nos Mères mille assurances de cette affection paternelle qui ne se démentit

jamais dans la suite. Voyant le R. P. de Saint-Pé, supérieur du collége des Jésuites, trop surchargé, il nomma pour le remplacer comme directeur des religieuses M. de la Villangevin, dont les annales nous feront plus tard un éloge complet. " Le 5 octobre, Sa Grandeur nous fit une fervente exhortation, nous assurant qu'il serait désormais seul supérieur de toutes les maisons religieuses de ce pays. Il présida à nos élections le 24 du même mois, accompagné de M. de Miniac, V. G., et de notre nouveau confesseur."

Sur la fin de janvier 1742, eut lieu la visite du Monastère, telle que prescrite par nos règles. Cette visite ne s'était pas faite depuis nombre d'années par suite de difficultés de toutes sortes. La régularité de notre maison ne paraît avoir subi aucune altération à cette époque ; mais la diversité de directeurs, le manque d'entente même entre les différents corps du clergé, en 1727, et dans les années suivantes ; l'absence presque continuelle d'un premier pasteur ; tout cela devait avoir nui quelque peu à cette intime et parfaite union des esprits et des cœurs, qui fait la force et le bonheur de tout corps ou association. Mais quel bon esprit se manifeste dans la Communauté à l'arrivée du digne évêque ! Comme on accueille avec empressement le moyen d'éclaircir les doutes, et de s'assurer que tout va bien au Monastère ! Comme on entend avec bonheur cette parole écrite de la main même du premier pasteur : " que l'on voit fleurir encore aux Ursulines la ferveur des premières Mères ! "

" Dès le commencement de cette visite de Mgr de Pontbriand, disent les annales, toutes nos sœurs furent satisfaites de sa manière d'y procéder. Il ne se lassait pas

de nous donner des marques d'intérêt et de zèle, voulant lui-même faire la distribution des cierges à la Purification, après quoi il célébra la sainte Messe à la chapelle des Saints. Il fit encore la cérémonie du mercredi des Cendres, et entra ensuite à l'intérieur de la maison pour en voir tous les offices, nous témoignant à toutes l'affection la plus paternelle et la plus cordiale.

"Au mois d'avril suivant, nous eûmes une retraite générale, où la ferveur fut si grande que les malades firent presque l'impossible pour y assister. M. de la Villangevin, M. Vallier (1) du Séminaire et le R. P. Guignas s'en partagèrent les exercices ; Mgr présida lui-même à notre rénovation des vœux, et après le salut du Saint-Sacrement nous chantâmes le *Te Deum*. Le baiser de paix ordinaire à ce jour se fit le soir au réfectoire, sur la fin du souper. Pour surcroît de faveur, Mgr vint le lendemain donner dans notre église les ordres mineurs à plusieurs jeunes ecclésiastiques."

Nous voyons le fervent évêque répéter cette visite dans toutes les communautés l'année suivante ; "notre retraite commune se fit aussitôt après, M. de la Villangevin et M. Vallier nous donnant les méditations, et Mgr les conférences." Les termes manquent à l'annaliste, pour ex-

(1) M. Vallier, qui vint en Canada avec Mgr Dosquet en 1729, fit un bien immense au Séminaire pendant les dix-huit années qu'il y travailla. "C'est le meilleur sujet que je connaisse, disait de lui Mgr le Coadjuteur. Il a un esprit supérieur, des talents extraordinaires pour les sciences, et justement celui de se faire aimer de tout le monde. Il a fait sa philosophie à douze ans et a enseigné dès son enfance." M. Vallier n'avait que 39 ans lorsqu'il mourut.

primer la consolation qui résultait de ces retraites générales, dont on avait été si longtemps privé.

En 1744, l'infatigable prélat faisait ici en même temps, et sa visite et la retraite, la Communauté s'y étant disposée trois jours auparavant par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mgr fit encore la visite des Communautés en 1754 et en 56, "avec grande satisfaction de part et d'autre." Pendant les dix années d'intervalle, il n'avait diminué en rien sa sollicitude pour l'avancement spirituel de notre Monastère, puisqu'il y donnait lui-même, dans l'hiver de 1752, la retraite préparatoire au Jubilé, où la ferveur semble avoir été à son comble. Le saint évêque paraît avoir apporté une ardeur extraordinaire à perfectionner les Communautés religieuses et son clergé, auquel il donna aussi des retraites générales. C'était sans doute le moyen le plus propre à entretenir dans le pays la primitive ferveur, dont on allait plus que jamais avoir besoin, dans ces jours d'épreuve où le Canadien devra lutter énergiquement pour la conservation de la Foi de ses pères.

Au reste, la vie de Mgr de Pontbriand, pendant les dix-neuf années qu'il gouverna l'Eglise du Canada, ne fut qu'une suite non interrompue de bonnes œuvres, et de travaux entrepris pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Voici les détails précieux que renferme à ce sujet une lettre écrite en 1752, par notre Mère Charlotte de Muy de Ste-Hélène. Cette lettre est adressée aux demoiselles de Pontbriand, sœurs du digne évêque et religieuses Visitandines en France, avec qui elle entretenait une correspondance suivie.

" Mesdames,—Je commence par vous faire mon compliment sur la béatification de votre bienheureuse Fondatrice (1). Il y a longtemps que cette justice était due à la vérité.

" Nous avons eu quelque lueur d'espérance qu'on voulait mettre la Vén. Mère Marie de l'Incarnation sur les rangs pour le même sujet ; mais on nous marque que la personne qui avait pris la chose à cœur n'est plus. J'ai pensé plus d'une fois que si la chère Mère Madeleine Amyot de la Conception avait vécu, elle se serait donné du mouvement jusqu'à ce qu'elle eût réussi, car elle avait un zèle et un talent tout extraordinaires pour cela. Dieu peut susciter quand il en sera temps d'autres personnes ; c'est à nous à nous commettre et confier à sa Providence.

" J'ai bien des choses à vous mander, Mesdames, de notre pauvre pays. Il y en a de consolantes et d'autres bien tristes : les consolantes sont le zèle de notre digne Evêque, qui a été infatigable dans ce temps de Jubilé. Il a commencé, avant qu'il fût publié à la cathédrale, par donner, lui seul, cinq jours de retraite aux trois Communautés de cette ville. Il parlait trois fois par jour en public, dans des froids excessifs, vivant très-frugalement. Le reste de la journée était employé à parler en particulier aux religieuses.

" Il a fait aussi plusieurs exhortations, aux prêtres, aux ecclésiastiques et aux élèves du séminaire.

" Le Jubilé étant ouvert en janvier, on donna pendant

(1) Mme Fremiot, baronne de Chantal, depuis sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

huit jours trois exercices par jour dans la cathédrale, et Sa Grandeur parlait tous les jours de la manière la plus forte, la plus touchante et la plus pathétique. Cela ne fut pas plus tôt achevé que, sans se reposer, il monta à Montréal, qui est à 60 lieues de Québec où il fit la même chose, tant pour le public que pour les deux communautés de religieuses qui y sont.

" Mais son zèle ne se bornant pas là, il a été confirmer et baptiser une nouvelle mission de sauvages, à 40 ou 50 lieues au-dessus de Montréal, par des chemins qui lui étaient bien inconnus et bien affreux, puisqu'il fallait ou sauter des rapides en canot d'écorce, ou marcher à pied, mangé des moustiques, par des routes presque impraticables.

" Que pensez-vous de cela, Mesdames? n'est-ce pas un apôtre ? Croyez-vous qu'il n'ait pas bien gagné son Jubilé ? Il a été cinq mois absent de Québec; aussi à son retour y a-t-il ramené la joie. Les poètes n'ont point manqué de faire retentir ses louanges par la bouche des enfants, tant des garçons que des filles. Je suis fâchée de n'avoir pas les vers qu'on lui a récités et chantés chez-nous, je vous les aurais envoyés.

Ce digne Prélat comptait en revenant de Montréal, faire une semblable mission dans la ville des Trois-Rivières, où nos sœurs Ursulines qui y sont établies auraient eu la consolation de l'entendre ; mais les fâcheux accidents arrivés depuis peu, les ont privées de ce bien."

Nos lectrices verront plus tard à quoi se rapporte cette parole de la Mère du Muy de Ste-Hélène. Nous aurons aussi occasion de revenir sur le zèle et le dévouement du digne Prélat.

§ 2.—TRISTE ACCIDENT—MLLE COUILLARD MEURT NOVICE.

" Cette année 1744, dit le Récit, nous avons perdu une de nos sœurs converses d'une manière fort extraordinaire. Le 16 avril, cette chère sœur étant sortie de sa chambre avant 4 heures du matin, alla faire sa méditation, puis se rendit droit au lavoir, qui était le lieu de son office. Sur les 5 heures, une autre sœur ayant eu affaire en ce département, fut étonnée de voir flotter quelque chose à la surface du puits ; mais comme il ne faisait pas encore bien clair, elle pensa que c'était du linge qu'on y avait mis tremper. Elle avait remonté les degrés pour sortir, quand elle se sentit fortement pressée d'aller voir ce que c'était. Elle approche, se penche vers le puits, et la première chose qu'elle touche est la tête de Sr Feuilleteau de Ste-Anne ! Elle jette un cri si perçant accompagné de sanglots, qu'elle fut entendue de la salle de communauté où nous étions en prière. Nous accourons toutes et nous tirons du puits notre pauvre sœur. Le médecin fut aussitôt appelé. Il jugea que notre chère Sr Ste-Anne avait été frappée de mort subite, au moment où elle allait puiser de l'eau, car le seau était resté à l'endroit où elle était tombée. Il fondait son jugement sur ce qu'elle n'avait pas avalé d'eau, et qu'elle n'avait fait aucun mouvement pour se retirer du puits, ce qui lui eût été très-facile, car il n'avait pas plus d'un pied et demi d'eau."

Il faut remarquer ici que ce puits était une espèce de bassin assez large, et alors sans couverture ; nos sœurs y puisaient à genoux l'eau nécessaire au blanchissage du linge.

" Au reste, continue le Récit, si la mort de cette chère sœur a été précipitée, elle n'a pas été imprévue, car elle se disposait depuis longtemps à ce redoutable passage, ayant même fait dans ce but, il y avait peu de temps, une confession générale. Il lui était resté une grande langueur d'une maladie qui l'avait tenue à l'infirmerie une partie de l'hiver, ce qui lui faisait regarder sa mort comme prochaine. D'ailleurs, c'était une excellente religieuse, pieuse, charitable, obligeante envers tout le monde ; nous avons tout lieu d'espérer que Dieu l'a reçue dans sa miséricorde. Elle était âgée de 63 ans et comptait 41 ans de profession religieuse.

Dans les années qui suivirent le triste accident arrivé à notre chère Sr Ste-Anne, mourut encore d'une manière assez soudaine une de nos jeunes novices. Sr Louise Couillard de Ste-Ursule avait été admise à la profession religieuse, elle se préparait à ce jour heureux et solennel où, après l'émission de ses vœux sacrés, elle devait recevoir des mains du premier pasteur le précieux voile noir, dernier signe de sa consécration au Seigneur, quand elle fut appelée à une union plus intime avec le céleste Epoux. "Neuf jours avant celui où elle devait faire profession, elle succomba à une fluxion de poitrine, qui nous la ravit en peu de temps.

" A la voir, dit le Récit, il était évident qu'elle n'avait jamais eu le désir des choses de la terre. Ayant été placée dès son enfance à nos classes par M. de l'Espinay, son oncle, elle y avait donné à ses jeunes compagnes l'exemple de la plus tendre piété, et à sa mort, ses vertus furent un sujet d'édification pour les religieuses les plus exercées à la pratique de la perfection."

§ 3. —LES SIX PREMIÈRES PROFESSES APRÈS LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

La première novice qui fit profession après le centième anniversaire, fut la Mère Marie-Marguerite Davanne de Saint-Louis de Gonzague. Elle était fille de M. Louis Davanne, bourgeois de Paris, et de Mme Marguerite Germain, et fut baptisée le 3 octobre 1719, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-en-Grève, à Paris. Des affaires de commerce ayant amené sa famille en Canada, Mlle Davanne, alors dans sa quatorzième année, fut placée au pensionnat et cinq ans après, elle obtint d'entrer au noviciat. Elle achevait son temps de probation à l'époque de la fête centenaire, et elle fut du nombre de ces ferventes novices qui pleurèrent amèrement la Mère Pinguet de l'Incarnation, leur chère maîtresse, qui les laissait orphelines au moment d'une si heureuse célébration. Nos lectrices verront plus tard avec quelle fidélité la Mère Davanne de Saint-Louis de Gonzague a transmis jusqu'en 1802, les traditions du Monastère.

Après Mlle Davanne entrèrent au noviciat :

Mlle Elisabeth Richard de Saint-Augustin, fille de M. Jean-Jacques Richard, marchand de Québec, et de Mme Geneviève Amyot de Vincelot.

Mlle Marie-Catherine Lagère de Saint-Gabriel, fille de M. Laurent Lagère, marchand de Québec, et de Mme Jeanne Albert.

Mlle Marie-Antoinette Poulin de Saint-François, fille de M. Pierre Poulin, bourgeois de Québec, et de Mme Louise Le Boulanger.

En 1744, Mlle Geneviève-Françoise de Lantagnac, en

religion de Saint-Henri, fille de M. Gaspard d'Adhémar de Lantagnac, capitaine et chevalier de Saint-Louis, major de Ville à Montréal, et de Mme Marie-Geneviève de Lino. Mlle de Lantagnac était née à Québec et y avait été baptisée, ainsi que sa sœur, Mlle Angélique de Lantagnac, qui entra au noviciat deux ans après son aînée, et qui prit l'habit et fit profession sous le nom de Ste-Marie.

§4.—LE MARQUIS DE BEAUHARNAIS ; LE PAYS A CETTE ÉPOQUE.

Nous avons dit au chapitre IIIe de ce volume, ce qu'avait été pour le pays la longue administration du marquis de Vaudreuil. Le marquis de Beauharnais, qui lui succéda, ne fut ni moins populaire, ni moins zélé pour le bien du pays. D'après nos traditions, c'était encore le gentilhomme français dans toute l'étendue du terme, l'homme courtois par excellence ; c'était aussi l'administrateur vigilant et désintéressé dont le regard pénétrant s'étendait à tout. Sa haute réputation militaire l'avait précédé en Canada, et d'avance toutes les sympathies lui étaient acquises, par les souvenirs d'urbanité, de bonté, de générosité, qu'avait laissés son frère (1), intendant ici dans les premières années du siècle. Les vingt et une années du gouvernement du marquis de Beauharnais (1726-1747), furent des années de progrès de toutes sortes.

La garde des frontières était une question toujours grosse d'orages et d'anxiétés ; le nouveau gouverneur y

(1) Le chevalier François de Beauharnais, intendant de 1702 à 1705. C'est de Claude de Beauharnais, autre frère du marquis, que descendait Hortense de Beauharnais, mère de Louis-Napoléon.

donna tout d'abord son attention. Cependant ni les négociations, ni les protestations, ni les menaces, n'empêchèrent les Anglais d'ériger le fort Oswego (Chouaguen). Ils empiétaient également, sous le même prétexte de commerce, dans la vallée de l'Ohio, aussi du côté de la Nouvelle-Ecosse et du cap Breton. Ils s'emparèrent même de Louisbourg, en 1744, grâce au mécontentement excité parmi les troupes de la garnison, par les malversations naissantes du malheureux Bigot.

Le marquis de Beauharnais avait fait élever le fort Niagara et celui de la Pointe à la Chevelure, à la tête du lac Champlain. Il tourna ensuite son attention sur le Haut Missouri, et à l'ouest jusqu'aux montagnes Rocheuses, encore inconnues aux Européens. Le celèbre Varennes de la Vérendrye poursuivit pendant quinze ans, avec une énergie incroyable, ces fameuses découvertes.

En même temps s'effectuait, à l'intérieur de la colonie, un mouvement remarquable pour l'exploitation des richesses du sol. (1) Les forges de Saint-Maurice furent établies; des chemins s'ouvrirent de toute part. En moins de dix ans une trentaine de seigneuries avaient été concé-

(1) L'intendant Hocquart secondait activement le zèle du gouverneur. En 1735, il expédiait en France différentes espèces de bois, aussi de la térébenthine et quantité de goudrons, fournis par les habitants de la baie Saint-Paul, de la Rivière-Ouelle et de Chambly. On constatait de tous côtes l'existence de précieuses richesses minérales.

Le tissage des toiles et des étoffes s'était inauguré dès le commencement du siècle, après la capture par les anglais du vaisseau la *Seine* sur lequel se trouvait Mgr de Saint-Valier, et dont la perte avait mis le pays dans une si grande gêne.

dées, aussi en 1744, la population s'élevait-elle à 50,000 âmes. Nos lectrices seront peut-être surprises d'apprendre que ce n'est qu'alors, vers 1740, que l'on put remonter en voiture de Québec à Montréal.

Le marquis de Beauharnais montra un grand zèle pour répandre l'éducation; il fit même donner publiquement, pendant plusieurs années des leçons de droit. Malheureusement ces leçons furent peu suivies. Nés au bruit des expéditions guerrières, n'entendant parler que de commerce, de voyages et de découvertes, les jeunes gens en général n'étaient guère disposés à une application sérieuse et sédentaire. Les professions libérales n'offraient aucune perspective d'avenir dans la colonie, et il fallait d'ailleurs des moyens de subsistance à ces familles d'ordinaire fort nombreuses (2) et très-peu avantagées du côté de la fortune.

Les mêmes inconvénients existaient dans les campagnes. Pour obvier au défaut d'instituteurs, le gouverneur fit passer en Canada des frères des Ecoles Chrétiennes, espérant que leur union avec les Hospitaliers de Montréal, soutiendrait cette dernière œuvre, tout en procurant au pays des instituteurs expérimentés. Ce projet malheureusement ne put être effectué.

Nos lectrices, ici, béniront avec nous la divine Providence de la facilité offerte à l'éducation des jeunes filles, et du soin qu'on y apportait dans le pays. Devenues mères de familles, ces femmes vraiment chrétiennes communiquaient du moins à leurs fils cette éducation de

(2) Il n'était pas rare de voir des familles de douze à quinze enfants. Le chevalier de Repentigny, père de notre religieuse, était l'aîné de vingt-deux enfants dont dix-sept garçons.

l'esprit et du cœur, basée sur l'enseignement de la religion, qu'aucune connaissance humaine ne supplée, et qui, avec une instruction ordinaire, peut suffire à une carrière utile et honorable, surtout sous des circonstances comme celles où se trouvait la Nouvelle-France à cette époque

Les administrations du marquis de Vaudreuil et du marquis de Beauharnais, remplissent près d'un demi-siècle; ce sont les plus longues et les plus prospères des annales canadiennes. La seule ombre au tableau fut l'entêtement déplorable des coureurs des bois qui, contrairement aux lois, portaient aux sauvages des boissons enivrantes et empêchaient ainsi en grande partie le bien spirituel que l'on pouvait espérer de cette époque de paix.

§5.—INTÉRÊT DES URSULINES POUR LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC.

Nous trouvons dans nos archives, en date de 1748, un document qui nous amène tout naturellement à parler de la cathédrale de Québec. Ce sujet d'ailleurs ne saurait être étranger à un ouvrage du genre de ce livre, où les souvenirs religieux occupent de droit la première place.

Un mot d'abord sur les premiers sanctuaires où le Dieu de Majesté daigna reposer en Canada.

Le premier dôme sous lequel nos saints mystères furent célébrés sur ces plages fut, paraît-il, une tenture d'écorce, posée au pied des pins de la forêt en 1535 ; et si nos lectrices désirent connaître l'endroit précis où fut accompli pour la première fois cet acte solennel, nous leur dirons avec un poète : (1)

(1) M. le comte de Puibusque.

Dans cette anse où Saint-Charle, en t'arrosant s'écoule,
Un homme élu de Dieu dans les rangs de la foule,
Jacques-Cartier, cherchant un passage inconnu,
Des bords Européens, le premier est venu.
Voici le port charmant où ses deux caravelles,
Après un dur hiver, ont déployé leurs ailes :
Voici la côte abrupte où de nos anciens rois.
Il suspendit le lis aux branches de la Croix.

Oui, ce fut là que s'agenouilla Cartier avec sa vaillante troupe, implorant le Ciel de bénir les vastes régions qu'il venait de donner à la France ; là aussi, dit-on, fut offerte l'auguste Victime, pour le salut de ces pauvres infidèles qui entouraient avec étonnement ces hommes extraordinaires, que des cabanes flottantes avaient amenés jusqu'à eux sur les eaux de la grande mer et de leur fleuve.

Plus tard, au commencement du dix-septième siècle, lorsque les RR. PP. Franciscains vinrent à la suite de Champlain s'établir dans la Nouvelle-France, le R. P. Dolbeau se concerta avec le fondateur de Québec, sur l'érection d'une petite chapelle. L'emplacement choisi était voisin du magasin, c'est à dire, à peu près au lieu où se trouve actuellement, à la basse ville, l'église de N.-D. des Victoires. La première messe s'y dit le 25 juin 1615. "Tous, dit le R. P. Le Clerq, s'étant préparés par la confession, reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de la petite artillerie.

La première chapelle paroissiale de Québec, celle qui retentit d'acclamations et d'actions de grâces à l'arrivée de nos Mères en 1639, avait été bâtie par Champlain en 1632, en l'honneur de Notre-Dame de Recouvrance, selon

le vœu qu'il en avait fait lorsqu'il lui avait fallu abandonner à des traîtres, (les Kertk,) la fondation qui lui était si chère.

Cette chapelle et son presbytère ayant été détruits par un incendie en 1640, le clergé de Québec songea à faire construire un édifice plus vaste, et la première pierre en fut posée par le R. P. Lalemant en 1647, à l'endroit même où se trouve la cathédrale actuelle, sur un terrain donné par le sieur Guillaume Couillard. Cette église, qui était bâtie en forme de croix, longue de 100 pieds et large de 38, fut terminée en 1650 ; le R. P. Poncet y dit la première messe la veille de Noël de cette année, quelques jours avant l'incendie général de notre premier Monastère. En 1666, Mgr de Laval fit la dédicace de la nouvelle église et les fêtes s'y célébrèrent toujours depuis avec pompe et magnificence. Ajoutons en passant que ce qu'écrivait la Mère M. de l'Incarnation à cette époque, sur la dignité et la majesté des cérémonies du culte à Québec, se vérifie encore de nos jours, non-seulement à l'église métropolitaine, mais aussi dans tout le Bas-Canada : c'est le témoignage unanime des étrangers qui nous visitent.

Une centaine d'années plus tard, la cathédrale se trouvant beaucoup trop petite pour le nombre des fidèles, des réparations considérables étant aussi devenues nécessaires, on résolut de faire une construction nouvelle d'après le plan de M. de Léry, ingénieur royal, et les dimensions de cette dernière construction, qui paraît avoir été terminée vers 1748, étaient à peu près celles de la cathédrale actuelle, édifice aussi cher à la Religion que remarquable et intéressant par les vicissitudes qu'il a subies.

C'est pour l'ancienne cathédrale que les premières

Ursulines, la Vén. Mère de l'Incarnation surtout, travaillèrent avec tant d'ardeur ; dans les écrits du temps, il est souvent question de dorures et même de tableaux peints par elles, et destinés au sanctuaire de N.-D. de Québec. Nos Mères du siècle suivant imitèrent leurs devancières ; aussi, le 13 décembre 1748, recevaient-elles du chapitre de Québec une députation chargée de les remercier, et de leur remettre le petit document annoncé plus haut, et que nous transcrivons.

" Le sieur de Tonnancour, syndic du chapitre, a représenté à la compagnie que les RR. Mères Religieuses Ursulines de cette ville, outre ce qu'elles ont donné d'aumônes pour la bâtisse de l'église cathédrale, ayant contribué par leurs travaux de peinture et de dorure à l'ornement du chœur et de la chaire, sans en avoir voulu rien prendre, et s'étant expliquées qu'elles donnaient volontiers ces travaux en considération de Mgr l'Evêque et des messieurs du Chapitre, ayant de plus fait le portrait du dit seigneur Evêque à la prière du Chapitre, il était convenable que la compagnie leur députât quelqu'un de ses membres pour leur en marquer sa reconnaissance... La compagnie toute d'une voix a déclaré être très-reconnaissante de tous leurs bons offices, et a nommé le sieur Syndic pour aller de sa part faire de très-humbles remercîments à la Mère Supérieure et à la Communauté, et les prier d'agréer ou accepter au moins une somme de 30 livres pour les couleurs qu'elles ont fournies. Leur donnera aussi copie de la présente.

(Signé), DE LA VILLANGEVIN,

Théologal président.

DE TONNANCOUR, POULIN, BRIAND, LA CORNE,

Chanoines."

Nous aurons à parler encore de cette cathédrale, dont nos Mères ornèrent plus tard le tabernacle et les grandes châsses.

§6.—NOUVELLES FIÈVRES PESTILENTIELLES ;—DIEU COMBLE LES VIDES QU'IL FAIT AU MONASTÈRE.

En 1749, nos annales parlent encore d'une " maladie populaire qui a été universelle, tant dans la ville que dans les campagnes et tout le pays, et qui a fait bien des victimes. Notre Communauté n'a pas été épargnée, ajoute le Récit, car sept de nos religieuses en ont été atteintes, et nous avons eu la douleur d'en voir mourir quatre en un mois. La première fut notre chère Sr Le Vasseur de Saint-Joseph, converse, âgée de 73 ans. Quoique infirme, elle rendait encore de très-grands services à notre Communauté, travaillant incessamment dans un véritable esprit de son état. Le matin du jour des Morts, elle se sentit fortement prise des fièvres courantes, elle insista cependant à faire la sainte communion, disant que c'était peut-être sa dernière. Elle y parvint, mais après la messe on eut bien de la peine à la transporter à l'infirmerie. Elle décéda six jours après, en de grands sentiments de piété.

" Le vingt du même mois, nous eûmes la douleur de perdre la seconde maîtresse des pensionnaires, notre chère Mère Louise Lefebvre des Séraphins, jeune religieuse d'esprit et de mérite, qui promettait beaucoup pour l'avenir. Ce n'était pourtant pas la fin des épreuves que le Seigneur nous ménageait. Le 4 décembre suivant, notre chère Mère Pinguet-Vaucours de Saint-François-Xavier, âgée de 55 ans, et très-précieuse à notre maison par sa régularité et son zèle, succomba après quelques jours de maladie.

" A peine trois semaines après avoir eu à remplacer la seconde maîtresse des classes, il nous fallut aussi remplacer la première, notre chère Mère d'Ailleboust de Manteth de Saint-Nicolas. Elle expira le 12 décembre, dans une grande douceur d'esprit, nous laissant toutes extrêmement affligées de sa perte. La soumission aux ordres de la divine Providence peut seule faire porter des croix si pesantes."

Les annales de l'Hopital-Général renferment des détails navrants sur ces fièvres malignes apportées par les vaisseaux d'Europe, à l'époque où nous sommes. En 1750, elles perdirent, dans l'espace d'environ deux mois, six de leurs religieuses ; leur Hôpital ainsi que l'Hôtel-Dieu fut encombré de malades.

Les Communautés avaient été plus épargnées dans la grande épidémie de la petite-vérole, en 1732, où nous n'avions perdu qu'une religieuse. (1)

En appelant à lui ses fidèles ouvrières, Dieu se chargea de combler les vides que leur départ laissait au Monastère. Cette même année 1749, quatre jeunes demoiselles sollicitèrent l'entrée du noviciat ; les voici.

Mlle Marie-Françoise Poulin de Saint-Antoine, fille de

(1) Les détails de l'épidémie de 1732 nous manquent, cette partie des annales, ainsi que nous l'avons déjà dit, ayant été retranchée. L'Histoire nous apprend que 900 personnes moururent dans le seul gouvernement de Montréal, et à peu près autant dans le reste du pays. Il y eut jusqu'à 2,000 malades à Québec, tant à l'Hôtel-Dieu que chez les particuliers. La suspension des travaux qui s'ensuivit occasionna une disette dont tout le monde se ressentit plus ou moins. Cette contagion avait été apportée par un Sauvage qui arrivait de la Nouvelle-Angleterre, et dura près d'un an.

M. Pierre Poulin, bourgeois de Québec, et de Mme Louise Le Boulanger.

Mlle Marie-Françoise Cureux de Saint-Germain, en religion de Saint-Jean-Chrysostôme, fille de M. de Saint-Germain, bourgeois de Québec, et de Mme Marie-Louise Polonnaise.

Mlle Charlotte Le Febvre de Ste-Geneviève, fille de M. François Le Febvre, bourgeois et orfèvre de Québec, et de Mme Marie-Charlotte Marié.

Mlle Marie-Joseph des Roches des Anges, fille de M. François des Roches, bourgeois de la Malbaie, et de Mme Charlotte Côté.

§ 7.—CHAPELAINS—M. DE VILLARS ET SA CORRESPONDANCE.

Nous avons vu que le directeur de la Communauté, au centième anniversaire, était un religieux recommandable par sa vertu et ses talents, le R. P. Maurice Imbault, supérieur des Récollets. Il fut remplacé en 1740 par le R. P. de Saint-Pé, qui exerça avec zèle et charité ses fonctions jusqu'à l'automne de l'année suivante. M. de la Villangevin fut alors donné pour confesseur à la Communauté, et voici comment le Récit note sa mort en 1753.

"Notre ville de Québec vient de faire une perte considérable en la personne de Messire Réné Allenoux de la Villangevin, décédé le 16 de novembre dernier. Ce digne chanoine et théologal du chapitre de la cathédrale, a embaumé cette colonie des grandes de vertus qu'il a pratiquées, et nous a laissées dans un extrême regret de sa mort. Son amour pour Dieu et son zèle pour sa gloire lui ont fait quitter l'ancienne France pour accompagner notre

illustre Prélat, dans l'espérance de souffrir le martyre. Notre-Seigneur s'est contenté de sa bonne volonté, changeant pour lui les supplices des barbares en plusieurs croix, surtout en infirmités. Nous avons eu le bonheur de l'avoir pendant six ans pour confesseur. La ferveur avec laquelle il nous exhortait aux vertus propres de notre état, nous entraînait au bien et nous le faisait pratiquer avec joie. Il est mort dans les sentiments d'un véritable saint. Notre consolation est de penser que notre Communauté, qu'il affectionnait beaucoup, possède en lui au ciel un grand protecteur et avocat."

M. de Villars, qui avait pris la direction de notre Communauté en 1747, la continua pendant huit années avec un zèle et une affection qu'aucune expresion ne saurait rendre. Ce saint prêtre, qui était élève des MM. de Saint-Sulpice à Paris, était venu de France en 1744, muni des plus hautes recommandations, " comme un sujet très-estimable pour ses talents et sa bonne volonté." Ces talents et ces généreuses dispositions trouvèrent à Québec un ample exercice, et nous croyons pouvoir dire sans crainte d'être contredite, que le Séminaire de cette ville s'unit de grand cœur aux Ursulines, pour rendre hommage à la mémoire de cet infatigable et vertueux prêtre.

Directeur du Séminaire en 1746, il fut nommé économe l'année suivante, et pendant trois ans, il dut faire valoir plusieurs fermes au profit du Séminaire, étant chargé, en outre, de la cure de Québec et de la direction des Ursulines. En 1750, il gouvernait l'œuvre de Mgr de Laval en qualité de Supérieur, ce qu'il continua, avec la direction de notre Communauté, jusqu'à l'année 1754, où le mauvais état de sa santé l'obligea de repasser en France.

L'éloignement ne ralentit en rien l'intérêt que M. de Villars portait à la prospérité de notre maison, et au bonheur de celles qui l'habitaient. Retiré au séminaire des Missions Etrangères, à Paris, ce véritable père et ami saisissait avec empressement toutes les occasions de faire plaisir à nos Mères et de les obliger; il se prêta même volontiers à remplacer les R. P. Jésuites comme procureur de notre maison, à l'expulsion de l'Ordre en France. "Si je puis aider en quelque chose vos chères Mères de la rue Saint-Jacques à Paris, en ce qui regarde vos affaires temporelles, écrivait-il à notre Mère Migeon de la Nativité, je ne me ferai pas prier deux fois, soyez-en bien persuadée; et je n'aurai pas grand mérite en le faisant, par l'inclination qui m'y porte." Deux ans plus tard il répétait: "Soyez persuadée, ma Rév. Mère, du désir que j'aurai toujours d'être utile en quelque chose à votre respectable Communauté, à laquelle je serai inviolablement attaché...."

Mais c'est dans sa correspondance suivie pendant 32 ans avec notre Communauté, qu'il faut voir la piété, l'amabilité, la bonté de cœur du saint prêtre. Impossible de citer toutes ces lettres, qui formeraient à elles seules un petit volume; mais nous donnerons au moins quelques fragments de celles qu'il écrivit dans les quatorze dernières années de sa vie: ces lettres sont charmantes, tant sous le rapport de l'intérêt historique que pour l'édification qu'on y trouve. Nous en citerons dès à présent une ou deux.

En voici une en date du 1er mars 1784.

"Ma Rév. Mère,—Votre chère lettre du 13 août dernier m'est parvenue, et ma reconnaissance est grande de voir que mon respectueux et sincère attachement pour votre sainte Communauté, n'est pas sans un retour qui me flatte

beaucoup; ce qui me touche surtout, c'est le souvenir que vous voulez bien m'accorder dans vos ferventes prières et communions. Je suis donc absent ce que j'étais présent, et personne ne peut vous souhaiter plus ardemment que moi, tous les biens spirituels et temporels qui peuvent vous être nécessaires, persuadé que Notre-Seigneur est toujours très-fidèlement servi dans votre maison qui, à cette distance, est très-souvent présente aux yeux de mon âme. Je vous donnai de mes nouvelles l'année dernière, mais le gros paquet confié à M. Cugnet a été perdu. La Mère Ste-Saturnine n'avait pas manqué de vous écrire, ce qu'elle fait encore en ce moment, et j'attends ses dépêches pour les joindre aux miennes.

" Je partage bien sincèrement, ma Rév. Mère, vos justes alarmes au sujet de la santé de Mgr de Québec (1). Quelle perte s'il vous est ravi! Mais le Seigneur est le Maître, et en toutes choses il faut adorer ses desseins et ses jugements, toujours sages et équitables. Je voudrais bien apprendre par les premiers vaisseaux, la nouvelle du rétablissement de sa santé. S'il a besoin d'un infirmier, la Providence semble lui en ménager un; je laisse à M. Gravé le mot de mon énigme; il vous dira aussi d'autres petites nouvelles. Je suis charmé de voir que ses grandes occupations au Séminaire et au grand vicariat, lui laissent la liberté de vous donner deux après-midi chaque semaine; si j'étais à Québec, j'aurais sûrement la tentation de ne pas le laisser succomber sous le fardeau. Ménagez-le, je vous prie, pour vous et pour moi.

" Mille respectueuses assurances de mon attachement à toutes vos chères Mères, connues et inconnues. Que Notre-Seigneur daigne de plus en plus vous remplir de son divin amour; c'est lui qui adoucira toutes vos peines et couronnera votre persévérance. C'est dans ces sentiments etc.

de Villars, Prêtre.

(1) Mgr Hubert.

" P. S. Vous me croyez *assistant éternel* du Séminaire !—Point du tout, je suis actuellement ce qu'est souvent M. Gravé à Québec, le boursier de la maison ; un pauvre et misérable procureur âgé de 64 ans, et qui soupire en vain après les douceurs de la solitude, qui le fuient—*de Villars.*"

La lettre suivante écrite après trente années d'éloignement, (3 février 1786), prouve que le cœur des saints ne vieillit pas, dans le tendre intérêt qu'ils portent aux personnes auxquelles ils se sont affectionnés en vue de Dieu.

" Ma Rév. Mère,—Vos deux lettres du 15 juin et du 15 octobre me sont heureusement parvenues, et je ne suis pas peu flatté que la mère et ses vertueuses sœurs veuillent bien me continuer leur souvenir, ainsi que le secours de leurs ferventes prières, dont je suis et je serai jaloux toute ma vie, et au delà du tombeau, car la vraie et sincère charité s'étend à la vie future aussi bien qu'au temps présent. Quelle consolation pour votre *vieux père* de savoir que votre institut est florissant ! J'entends pour les progrès de votre jeunesse aussi bien que pour le nombre. Quelles belles couronnes le Seigneur réserve à toutes celles qui sont appliquées à la bonne œuvre par la sainte obéissance ! Il me semble les voir s'en acquitter avec cette grande pureté d'intention, cette patience soutenue, et ce zèle ardent qui contribuent si puissamment à la sanctification du prochain ! Aussi brilleront-elles comme les astres du firmament toute l'éternité ; mais les autres sœurs attachées à différentes fonctions dans le Monastère, auront aussi leur part de la récompense ; leur gloire, dis-je, ne sera pas moins grande, à cause de la *préparation de leur cœur* à se sacrifier à leur tour au salut des enfants, qui ont été si chers à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, en les voyant rangés autour de sa divine personne, disait à ses apôtres avec tant de complaisance : " Laissez venir à moi les petits enfants."

" J'espère que vos pluies ont été aussi abondantes en Canada, l'année dernière, que la sécheresse a été grande en toute la France. Si toutefois les éléments déchaînés allaient briser vos moulins et ruiner vos récoltes ; si, en un mot, ils avaient contre mon gré réduit mes chères filles à la *besace*, mandez-le moi, afin que je puisse me faire frère quêteur de l'ordre de saint François, pour procurer du pain et des habits à d'aussi dignes filles de saint Augustin. Mais en attendant le succès de ma *quête*, vous aurez le soin de prier Messires Bédard, Gravé et Lahaille, de ne pas vous laisser manquer de pain, d'habits et de bois, ce dernier article étant bien plus nécessaire en Canada qu'il ne l'est à Paris.

" Au premier moment de loisir, j'irai m'acquitter de vos commissions pour les Carmélites, les sœurs de la Visitation, de la Charité, ainsi que celles de Saint-Maur. Je les prierai de demander pour vous tout ce que votre charité vous fait désirer pour elles ; avec cela, vous serez toutes plus riches que nos plus opulentes abbayes de France. Ce sont là mes vœux pour vous, chère et bien-aimée maison, à qui j'offre en la personne de sa Supérieure, le respect éternel avec lequel je suis.

" Ma Révérende Mère,

" Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

" *de Villars, Prêtre.*

" P. S. Je joins à cette lettre un petit ouvrage d'un de mes amis, ancien directeur des Visitandines qui est toujours fort gai, (quoique devenu aveugle) ; cela pourra vous amuser à vos récréations. C'est une fiction, mais les fictions disent quelquefois des vérités fort utiles et agréables. Puissiez-vous jouir beaucoup de ces badinages innocents. Cet ami s'appelle M. de Montis ; il est bien connu en France par ses retraites et ses panégyriques. Je vous envoie aussi un de ses ouvrages plus graves et non moins utiles--*de Villars.*"

§8.—HUIT IMITATRICES DE LA SR SAINT-LAURENT.

Huit sœurs converses firent profession au Monastère, depuis le centième anniversaire jusqu'à la Conquête. Voici leurs noms :

Sr Marie-Jeanne Bédard, de Saint-Hyacinthe, fille de sieur Thomas Bédard de Charlebourg, et de dame Jeanne Hupé Lagronois.

Sr Elisabeth Le Vasseur de Saint-Ambroise, fille de sieur Louis Le Vasseur, de la Pointe-Lévi, et de dame Geneviève Huart.

Sr Marie-Rosalie Bédard de Saint-François-Régis, sœur de la précédente du nom.

Sr Marie-Angélique Toupin de Ste-Marthe, fille de sieur Réné Toupin, de Beauport, et de dame Geneviève Langlois.

Sr Angélique Bourassa de Saint-Jean-Baptiste, fille de sieur François Bourassa, de la Poinre-Lévi, et de dame Marguerite Jourdain.

Sr Marguerite-Elisabeth Bédard de Saint-Denis, fille de sieur Charles Bédard, de Charlebourg, et de dame Elisabeth Lagronois.

Sr Angélique Déry de Ste-Thècle, fille de sieur Joseph Déry, de Charlebourg, et de dame Marie-Anne Voyer.

Sr Louise-Gertrude Hamel de Ste-Anne, fille de sieur François Hamel, de Ste-Croix, et de dame Marguerite Le May.

Nous donnerons plus tard la notice de plusieurs de ces véritables Ursulines, infatigables amies du travail, dont le zèle a été incessant à seconder l'œuvre de l'éducation des jeunes personnes.

§9.—INCENDIE DU COUVENT DES URSULINES DE TROIS-RIVIÈRES.

La Communauté des Ursulines des Trois-Rivières florissait depuis plus d'un demi-siècle, quand elle subit le premier de ces incendies désastreux qui devaient l'assimiler à sa maison mère, en épreuves de ce genre. Le 17 mai 1752, ces dignes filles de Marie de l'Incarnation se trouvaient en quelques heures dépouillées de tout, et réduites à accepter un asile de la charité d'autrui. Leur position était d'autant plus pénible que le feu s'était étendu à une partie considérable de la ville, et avait ruiné la plupart des habitants.

" Deux incendies consécutifs, écrivait notre Mère de Ste-Hélène, ont presque détruit cette petite ville, qui n'est pas très-peuplée. Le premier incendie fut le moins considérable, mais nos pauvres sœurs y ont passé, ce qui les a réduites à la dernière misère. Deux jours après, le feu reprit et brûla 47 maisons. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que dans le premier incendie, une dame veuve s'opiniâtrant à sauver ses petits meubles, demeura dans les flammes et y mourut d'une façon fort cruelle, étant suependue à des bois en sorte qu'on ne put la sauver. Mgr en descendant de Montréal vit ce triste spectacle ; il ne demeura qu'une heure dans la ville, et il la passa à consoler les pauvres religieuses, qu'il voyait avec douleur aller par les rues pour entendre la sainte messe, laver à la rivière leurs pauvres guenilles, et pourvoir comme elles le pouvaient à leurs autres besoins. Nous leur avons offert notre maison, où Dieu n'aurait pas manqué de faire la multiplication des pains pour les soulager ; mais elles ont préféré rester là où

elles sont très-utiles. Les Pères Récollets, qui ont une maison dans la ville où ils font les fonctions curiales, la leur ont cédée, et en ont pris une plus petite qu'un des beaux-frères de la Supérieure leur a prêtée.

" On travaille fortement à réparer ce malheur et j'espère que Dieu y donnera sa bénédiction. On a lieu de juger que ce feu a été mis par des soldats de nouvelles recrues, qu'on nous a envoyées il y a deux ans, et qui sont les plus mauvais garnements de la France. Il y en a en prison; mais on n'a pas, dit-on, de preuves assez convaincantes pour les punir comme coupables."

Ce fut à l'occasion de ce désastre que Mme de Longueuil fit, comme on l'a déjà dit, une quête par la ville de Québec, et qu'elle obtint de Mgr la permission d'entrer avec mesdemoiselles ses filles dans notre Monastère, heureuse de profiter de cette occasion pour voir de plus près ses anciennes maîtresses. Nos Mères remirent en argent entre les mains des aimables quêteuses, 56 livres pour les familles incendiées, ayant à aider plus particulièrement leurs pauvres sœurs. Elles leur envoyèrent donc du linge, des matelas et autres choses indispensables, divers objets de literie, outre l'argent qu'elles purent recueillir.

" Le 5 mai 1753, ajoute le récit, Mgr est parti pour Trois-Rivières, afin d'y travailler au rétablissement de la maison de nos sœurs, qui est doublement utile au public, y exerçant à la fois les emplois d'Ursulines et d'Hospitalières. L'inépuisable charité de notre digne Evêque, lui a fait trouver moyen de les remettre en état d'exercer leurs fonctions d'institutrices et de servantes des pauvres. Nous avons travaillé tout le carême pour aider à l'embellisse-

ment de leur église, et si la dureté des temps nous eut permis d'agir à leur égard selon nos désirs, nous leur aurions donné bien d'autres témoignages de notre amitié.

" Après avoir passé six mois aux Trois-Rivières, surveillant lui-même les ouvriers qui travaillaient aux bâtisses du couvent, et les payant de sa propre bourse, Mgr est revenu parmi nous, pauvre et épuisé de forces par l'assiduité continuelle au travail depuis trois heures du matin jusqu'à 7 heures du soir. C'est là qu'on a pu admirer un Evêque qui ne dédaignait pas de travailler lui-même avec les maçons et les menuisiers. Aussi la postérité devra-t-elle regarder Mgr de Pontbriand comme le second fondateur des Ursulines des Trois-Rivières. Pendant l'été de 1753, qu'il a passé ainsi à travailler au rétablissement de leur maison, ce saint Prélat n'a pas voulu avoir d'autre logement que l'habitation de leurs domestiques, qui était le seul bâtiment que l'incendie eût épargné."

La communauté des Trois-Rivières, ne dépendait plus alors de celle de Québec, et ce serait bien le moment de constater l'époque précise de ce changement. Malheureusement, les deux incendies du couvent des Trois-Rivières ayant à peu près tout consumé en fait d'annales, et les nôtres offrant une lacune considérable à partir de 1727, nous nous trouvons sans renseignements exacts, au sujet d'une maison qui nous est si chère. La Mère Anceau de Ste-Thérèse, supérieure ici par commission de Mgr Dosquet en 1732, est indiquée comme récemment venue des Trois-Rivières, où elle avait été envoyée en qualité de supérieure ; ce qui nous porte à croire que la séparation se fit en 1731. Cette communauté devait être alors, en effet, capable de se suffire à elle-même, puisque le R. P. de Charlevoix anté-

rieurement à 1720, y avait trouvé 40 religieuses, qui y desservaient un "très-bel Hôpital joint à un monastère d'Ursulines."

Nous aurons le plaisir de citer plus tard les éloges du public, en faveur du cours d'études suivi dans cette Institution.

§10.—LES DERNIERS GOUVERNEURS FRANÇAIS.

Avant d'interroger nos annales sur le sanglant épisode qui doit amener en ce pays de nouveaux maîtres, nous dirons quelques mots des derniers représentants de l'ancienne France en Canada.

M. de la Jonquière, envoyé pour remplacer le marquis de Beauharnais, ayant été fait prisonnier par les Anglais, M. de la Galissonnière fut nommé gouverneur *ad interim.*

Pendant les deux années de son administration, M. de la Galissonnière déploya la plus grande sollicitude pour faire reconnaître les limites est et ouest des deux colonies. Il fit bâtir ou réparer un certain nombre de forts, de manière à assurer les communications entre le Canada et la Louisiane. Une autre ligne de postes militaires, établie entre le lac Ontario et le Mississipi, assurait la possession de l'Ohio.

Au traité d'Aix-la-Chapelle (1748), Louisbourg fut rendu à la France ; mais encore cette fois, rien ne fut réglé au sujet des frontières, et les mêmes embarras subsistèrent.

Le comte de la Galissonnière était un savant (1) aussi bien qu'un homme de guerre.

(1) " Il a des connaissances étonnantes en toutes les sciences, disait le célèbre naturaliste Suédois Kalm, mais surtout dans les

M. de la Jonquière ayant recouvré sa liberté, arriva au pays en 1749. Les grandes actions qu'il avait accomplies sur mer, le firent regarder de bon œil. Il s'occupa beaucoup de l'érection et du maintien des forts. Malheureusement, il entacha son nom de l'amour de l'argent. Les reproches qu'il reçut de la Cour à ce sujet lui firent demander son rappel. Mais le chagrin réagissant sur le corps, l'affaissa complètement et le conduisit en peu de temps au tombeau. " Le 17 mars 1752, disent les annales, est décédé M. de la Jonquière, commandant de l'ordre royal de Saint-Louis, chef d'escadre, gouverneur et lieutenant général pour le Roi dans la Nouvelle-France. Il a emporté les regrets de tous les peuples de ce pays. Il a donné à notre communauté en aumône 100 livres en argent ; M. son neveu, doyen de la cathédrale de Québec, en a donné autant, nous demandant quelques prières pour la conversion d'une âme." Le marquis de la Jonquière fut enterré dans l'église des Récollets, à côté de Frontenac et de Vaudreuil.

Ce même été 1752, arriva M. Duquesne de Menneville. Cet administrateur clairvoyant et rigide commença par mettre ordre à la corruption qu'il remarquait presque partout, dans l'administration civile et militaire; l'époque désastreuse de l'intendant Bigot s'était déjà inaugurée.

Pendant les trois années de son gouvernement, le marquis Duquesne déploya une grande activité pour la conser-

sciences naturelles, où il est tellement versé que, lorsqu'il commençait à me parler sur ce sujet, je m'imaginais voir notre grand Linnée sous une forme nouvelle. Jamais l'histoire naturelle n'a en ce pays un plus grand protecteur, et il est douteux qu'on revoie ici son pareil."

vation de la colonie, ainsi que nous le verrons dans les articles suivants. C'était un homme entendu et énergique, mais sa hauteur et sa fierté le rendirent impopulaire parmi les Canadiens.

Les graves préoccupations du nouveau gouverneur ne l'empêchèrent pas, paraît-il, de se montrer ami des sciences et des lettres, même sous leur forme la plus ingénue. D'anciennes liasses nous font voir que sur la fin d'août 1752, il présidait à une distribution de prix à notre pensionnat. Les couplets suivants disent tout ce qu'on augurait de ce nouveau gouvernement.

Changeons ici d'accords ;
Dieu, quelle ardeur m'entraîne !
Qu'aperçois-je ?.... Un Duquesne
Prend terre sur ces bords !
Autrefois, notre France
A ses nobles aïeux
Dut toute sa puissance :
Il vient par sa présence
L'affermir en ces lieux.

Nos vœux ne sont pas vains ;
Bergers, sous un tel maître,
Nous allons voir paraître
Les jours les plus sereins.
Nos campagnes fertiles
Dans le sein de la paix,
Nos familles tranquilles,
Nos ennemis dociles,
Tels seront ses bienfaits.

En 1755, arriva pour la première fois comme gouverneur un enfant du pays, le second marquis de Vaudreuil.

D'avance tous les cœurs lui étaient acquis, et l'on comptait sur lui en toute confiance pour le salut de la colonie. " Le 23 juin, disent les annales, est heureusement arrivé à Québec M. le marquis de Vaudreuil ainsi que madame la marquise (1), notre roi Louis XV ayant eu la bonté de le nommer gouverneur général dès l'année 1753, à la grande joie et pour le bonheur de la colonie." Le marquis de Vaudreuil lui-même était heureux de revenir au pays natal, et d'y consumer son ardeur, ses talents et ses forces, en ce temps de crise et de danger.

Les événements diront combien courtes sont les prévisions humaines ; que la bonne volonté et le dévouement n'ont pas toujours leur effet ici-bas ; que souvent Dieu sauve les peuples par les voies mêmes qui semblaient devoir les précipiter à leur perte.

GUERRE DE SEPT ANS EN CANADA.

Avec les annales, nous nous arrêtons dans l'énumération des faits. Les événements de 1755 et 56, donnant assez à entrevoir la gravité de la situation, la nouvelle annaliste, la Mère de Muy de Ste-Hélène, va revenir sur les faits antérieurs, et nous tracer le détail de cette longue et sanglante tragédie, commencée aux rives de l'Ohio par le massacre de quelques braves Canadiens, et terminée d'une

(1) Mlle Louise Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, ancienne élève.

manière si mémorable sur nos Plaines. En *historienne* de la guerre de Sept Ans en Canada, elle prend les choses dans leur origine, et elle en suit la marche avec un intérêt digne du plus saint des patriotismes. Fille et petite-fille de gouverneurs, comptant ses plus proches parents et alliés parmi les défenseurs du pays, elle devait être parfaitement renseignée sur les faits qu'elle relate.

Nous citerons presque toujours textuellement dans les articles qui vont suivre, n'ayant eu à peu près que des divisions à faire.

Ces récits, dont plusieurs incidents nous ont paru nouveaux, ne manqueront pas d'intéresser, à une époque où règne une si louable émulation en fait de recherches historiques sur le pays. D'ailleurs, il y a toujours plaisir à entendre confirmer par une voix de l'époque, dont la sincérité ne saurait être suspecte, des faits contestés, ou dont on chérit la mémoire comme Canadien et Catholique.

§ 11.—MOUVEMENTS MENAÇANTS AUX FRONTIÈRES;—COMMENCEMENT DES HOSTILITÉS, 1753–54.

" Par la prise de possession qu'avait faite autrefois M. de la Salle au nom du Roi, les Pays d'en haut faisaient sans contredit partie de son domaine; mais la négligence qu'on avait eue de s'y maintenir avait engagé quelques marchands anglais, qui en connaissaient les avantages, à s'en emparer: ce qui faisait grand tort au commerce du pays, et surtout aux voyageurs, qui s'étaient vus souvent insulter par les nations sauvages alliées à l'Anglais. On forma dès lors le dessein de lever ces obstacles et de se remettre en possession de la Belle-Rivière, du lac Ontario et autres, qui nous appartiennent légitimement.

" Sa Majesté ayant envoyé sur ces entrefaites M. le marquis Duquesne de Menneville, en qualité de gouverneur général, pour remplacer M. de la Jonquière, il chargea M. Marin, capitaine, d'établir un fort à la Presqu'île. Dans l'hiver, il fit partir pour le même poste plusieurs officiers et bon nombre de Canadiens, qui s'y rendirent avec des fatigues incroyables. On en envoya encore le printemps pour bâtir divers forts. La misère, l'excès du travail, en fit mourir une grande partie ; M. le Commandant mourut lui-même, après plus d'un an de séjour en cet endroit.

" M. de Contrecœur, aussi capitaine, fut destiné pour le remplacer. Lorsqu'il fut arrivé à la Presqu'île, il envoya un gros détachement en forme d'ambassade à un fort anglais qui était plus loin. M. le chevalier Le Mercier, qui le commandait, avait ordre de demander à l'Anglais, de quel droit il occupait une place dont le roi de France avait pris possession depuis longtemps ; qu'au reste, il le sommait de l'évacuer sous demi-heure, sans quoi il le lui ferait faire de force. Le terme était trop court pour donner le temps de délibérer ; ne se trouvant pas en état de se battre, les Anglais sortirent tête baissée, honorablement dans les formes de la guerre, emportant avec eux un petit canon, comme on fait en de semblables rencontres. On dit qu'ils promirent en partant d'avoir leur revanche ! Quoi qu'il en soit, nos gens entrèrent dans le Fort et arborèrent le drapeau français. M. de Contrecœur s'y transporta aussitôt avec ce qui lui restait de monde, ne laissant à la Presqu'île que ce qui était nécessaire pour la garder. On se fortifia le mieux possible. M. le commandant du Détroit, à la prière de M. Contrecœur, envoya M. de Léry son

second en qualité d'ingénieur, pour mettre le fort en état de défense. On y était fort tranquille lorsqu'un incident imprévu nous obligea de prendre les armes.

" M. le lieutenant de Jumonville, allant pour parlementer avec les Anglais, était campé avec les siens, lorsqu'il entendit des coups de fusils de dessus les montagnes. S'étant levé pour voir ce que c'était, il tomba mort ainsi que plusieurs des siens. C'était un parti d'Anglais et de Sauvages qui, après ce coup, emmenèrent une trentaine des nôtres en captivité.

" Cette nouvelle excita un soulèvement général, surtout à Québec et à Montréal. M. de Villiers, capitaine, frère aîné du défunt, prit les armes pour venger la mort de M. son frère, qu'on regardait avec raison comme un véritable assassinat. Il partit avec une troupe de braves Canadiens, et Dieu donna une telle bénédiction à son entreprise, qu'après avoir tué beaucoup d'Anglais, il fit avec eux une sage et prudente capitulation. Entre autres articles, il était défendu aux Anglais, pendant un an, d'attaquer les Français en ce lieu, et ils devaient rendre promptement les prisonniers qu'ils avaient faits, dans l'action où M. de Jumonville avait été tué. On prit en otage deux officiers anglais MM. *Ouabram* (Wambram) et Stobo, qu'on mena au fort Duquesne, où commandait M. de Contrecœur.

" Cette victoire fit beaucoup d'honneur aux Français et leur concilia l'affection des Sauvages. Aussi était-elle absolument nécessaire : car si on ne s'était pas mis en devoir de venger cette injure, ces nations nous auraient méprisés à l'excès, et aucun voyageur n'aurait pu se montrer sans éprouver leur insolence. Ils ne donnèrent aucun secours aux Anglais. Lorsqu'ils virent passer notre armée,

tous ceux qui habitaient les bords de la rivière se retirèrent dans les bois, et leurs braves, du côté de la montagne, pour donner selon leur coutume du côté du plus fort. Lorsque nos guerriers revinrent de l'expédition, tous les fuyards avaient reparu et criaient à l'envi : " Vive le Français ! " Depuis ce temps, ils nous sont fort attachés, et il en vient de tout à fait inconnus s'offrir à combattre ponr nous."

Si notre annaliste eut vécu jusqu'à 1776, elle n'eut pas manqué de réparer une omission de son récit, en y ajoutant le nom du célèbre Washington. C'était lui, en effet, que le général Dinwiddie avait envoyé dès l'automne de 1753, visiter la vallée de la Belle-Rivière ; c'était lui qui, au printemps suivant, élevait un fort en face même des Français ; c'était lui enfin qui commandait, en qualité de major, le détachement qui attaqua si déplorablement Jumonville et sa petite troupe. Hâtons-nous de dire que le futur Fondateur de la République Américaine, n'avait alors que 21 ans ; ardent patriote, il avait cédé à un entraînement du moment, qu'il regretta plus tard sans doute, mais dont il ne put jamais pleinement se justifier.

§ 12. — UN VISITEUR DE BOSTON—FÊTE JUBILAIRE.

Des scènes plus aimables que celles des frontières se passaient au vieux cloître, pendant cette année 1754. Nous citons ces traits d'autant plus volontiers qu'ils se rapportent à deux anciennes Mères, qui sont des plus remarquables dans l'histoire de notre maison.

C'était d'abord, au mois de janvier, une visite d'un genre tout nouveau. Un jeune Monsieur de Boston arrivait à Québec, et se faisait conduire aux Ursulines pour y voir

une tante bien-aimée. Quels sentiments durent traverser le cœur magnanime de cette Mère Wheelwright de l'Enfant-Jésus, en voyant pour la première fois un membre de sa famille, ce neveu venu de si loin tout exprès pour elle? Nous ne savons en quel idiome ils se communiquèrent leurs sentiments, et les faits qui de part et d'autre devaient si fort les intéresser; mais ce que nous savons très-bien, c'est que M. Wheelwright avait affaire à une tante en tout point française, moins la naissance; française d'adoption, d'éducation, de langue et de croyance religieuse. "Mgr dit le Récit, a eu la bonté d'accorder à M. Wheelwright l'entrée de notre Monastère, espérant que cela pourra contribuer à sa conversion.".

Cette famille Wheelwright paraît avoir eu l'âme grande et généreuse. Malgré les préjugés de religion, ils ne laissèrent passer aucune occasion de donner des marques d'estime et d'affection à leur parente Ursuline; encore en cette circonstance, nous voyons l'affectueux neveu laisser à sa bonne tante "un beau couvert d'argent avec gobelet de même métal."

Nous convions maintenant nos lectrices à une fête jubilaire, qui fit tressaillir le Monastère tout entier, il y a cent trente ans. "Le 10 octobre de cette année 1754, notre vénérable et chère Mère Supérieure, la Mère Anne Migeon de la Nativité, a célébré le 50e anniversaire de sa profession religieuse. Elle a renouvelé ses vœux en présence de notre digne évêque, Mgr de Pontbriand, qui est venu exprès dire la sainte Messe dans notre église. Nous y avons chanté plusieurs motets. Après la messe, le *Te Deum* a été chanté avec une *flûte allemande* et un violon, toutes les religieuses ayant un cierge à la main. La Com-

munauté et le Pensionnat ont eu récréation tout ce jour, et ont été traités magnifiquement au réfectoire. A 4½ heures du soir, nous avons eu la bénédiction du Saint-Sacrement ; dix-neuf messes avaient été dites le matin dans notre église. Les vers et compliments se sont répétés dans la salle de récréation. La journée s'est terminée au son des instruments, tambours et fifres ! Le tout en considération de notre très-honorée et très-aimée Mère qui depuis treize ans, gouverne cette maison avec une grande prudence et une grande sagesse, et à l'édification de tous. Nous prions le Seigneur de nous la conserver de longues années pour le bien de notre Communauté.

" La parure et le luminaire de notre église ont été les mêmes qu'à la grande fête du 100e anniversaire."

Reste à nos lectrices à juger si les temps modernes savent faire de plus solennelles démonstrations, et offrir plus d'aimable gaieté, en de semblables fêtes.

§13.—ACCIDENTS ET DÉSASTRES PRÉCURSEURS DE PLUS GRANDS MAUX.

" Le 8 mai de cette année 1754, disent les annales, le feu prit à 6 heures du matin à une maison appartenant à notre Monastère, et louée à un nommé Petit-Clair. Il ne sauva qne sa famille ; tout fut consumé dans les flammes. Dans le cours du même mois, le même accident a eu lieu près de l'Hôpital (Hôtel-Dieu), et trois maisons ont brûlé. Les révérendes Mères de l'Hôpital n'ont été préservées que par un miracle de la sainte Vierge, qu'elles honorent sous le titre de N.-D. de Grâce. Sans cette protection miraculeuse, une partie de la haute ville y aurait passé.

" Septembre, le 11. —Le vaisseau du Roi, qui avait eu bien de la peine à atteindre Québec, à cause des vents contraires, s'ouvrit et mit en danger toute sa charge. Ce qui a été sauvé est en grande partie perdu par l'eau, ou au moins très-gâté. Ce naufrage est évalué à 100,000 livres de perte.

" Ce même jour où tout le monde à Québec était dans l'affliction, un incendie détruisait 33 maisons en 4 à 5 heures, dans la ville de Montréal, réduisant bien des familles à ne savoir où se retirer le soir. Le feu a commencé chez les RR. PP. Jésuites, par une cheminée que l'on croit avoir éclaté ; on n'y avait cependant pas remarqué de dommage. Un vent impétueux poussant les flammes, les deux rues furent envahies sans qu'il fût possible d'y apporter remède. L'incendie s'est terminé à une glacière de la maison de M. le Général. Nous ne doutons pas que quelques bonnes âmes, par leurs prières, n'aient apaisé la colère de Dieu.

" Décembre, le 4.—Sur les 9½ heures du soir, il s'est élevé un vent impétueux avec tonnerre et tremblement de terre qui a duré deux heures, et a causé plusieurs accidents, comme maisons abattues, granges renversées ou découvertes, tant à l'Hôpital-Général qu'à Ste-Foye et autres campagnes. Tout le pays s'en est ressenti. Pour notre part, notre clocher a été emporté en son entier. La cloche n'a pas souffert, mais la croix de fer a été un peu endommagée : le reste est en pure perte. Notre hangar a été découvert de soixante planches, et notre grande porte renversée par la violence du vent. Notre chapelle des Saints est restée intacte, ce que nous regardons comme une

grande protection de la sainte Vierge et des saints dont nous possédons les reliques. La perte pour nous monte à plus de 2000 livres."

§14.—LE HÉROS DE LA MONONGAHÉLA, 1755.

Reprenons maintenant les récits de guerre, toujours d'après les annales monastiques. Nous sommes à l'été de 1755.

" Les Anglais, en évacuant leur fort au printemps de l'année dernière, avaient promis d'avoir leur revanche ; ils ne tinrent que trop parole. M. Braddock, grand général du roi d'Angleterre, se mit en marche avec de grosses troupes et quantité de belle et bonne artillerie, non-seulement pour s'emparer de la Belle-Rivière, qu'ils nomment la rivière *hoyau* (Ohio), mais encore de tout le pays, qu'il regardait déjà comme à lui, et qui l'eût été en effet sans une protection visible de Dieu, par l'intercession de la très-sainte Vierge et du glorieux saint Joseph.

" M. de Contrecœur, averti de la marche de l'ennemi, envoyait souvent des éclaireurs français et sauvages en forme de détachements, pour harceler les Anglais et les empêcher d'arriver jusqu'à son fort. Il apprit qu'ils étaient à 30 ou 40 lieues, au nombre de 3,000, (1) se préparant à les venir assiéger. Ces troupes se tenaient si bien sur leurs gardes, marchant toujours en ordre de bataille, que tous les efforts de nos détachements contre elles devenaient inutiles.

" Enfin, apprenant tous les jours que l'armée approchait, M. de Contrecœur envoya M. de la Pérade,

(1) Quelques Historiens disent plus, d'autres moins.

officier, avec quelques français et sauvages, pour savoir au juste où elle était. Il apprit le lendemain, 8 juillet, que les Anglais étaient environ à 8 lieues du fort Duquesne. Il fit partir sur le champ un autre détachement, qui apprit le même jour que les ennemis n'étaient plus qu'à 6 lieues et qu'ils marchaient sur trois colonnes. Sans perdre de temps, il forme aussitôt un parti de tout ce qu'il pouvait mettre hors du fort ; ce parti se composait de 250 Français et de 650 Sauvages, en tout 900 (1) hommes.

" M. de Contrecœur ayant demandé l'hiver précédent son rappel, M. le marquis Duquesne avait envoyé M. de Beaujeu, capitaine, pour le relever, avec ordre toutefois à M. de Contrecœur de ne revenir qu'après l'expédition, supposé qu'on fût attaqué, comme on avait lieu de le craindre. Les deux commandants délibérèrent entre eux qui marcherait à l'ennemi. M. de Beaujeu, à qui le commandement du poste était destiné, prit aussi celui de la petite armée. Il avait sous lui deux capitaines, MM. Dumas et de Ligneris, et quelques officiers subalternes."

Arrêtons-nous ici quelques instants, chères lectrices, car nous allons assister à un des plus beaux faits d'armes dont l'Histoire fasse mention, un fait d'armes qui rappelle l'héroïsme de Dollard et de ses compagnons, et auprès duquel pâlissent les gloires des Thermopyles. La Religion va ennoblir tous les détails de cette action héroïque ; on combat, non-seulement pour la patrie, mais encore pour les autels de sa Foi.

Le capitaine de Beaujeu, que la Providence va mettre en scène pour la dernière fois, est (2) un héros dans toute

(1) Les Historiens disent moins.

(2) Nous abrégeons de l'estimable écrivain, M. J. Gilmary Shea, de N. York.

la force du terme. Il faut le voir, la veille et le matin de ce mémorable combat, pour apprécier son énergie et sa grandeur d'âme.

Le succès de cette expédition reposait en grande partie sur le concours déterminé des Sauvages. De Beaujeu interpelle donc les chefs et les invite à se joindre à lui.—"Quoi! père, lui disent-ils, veux-tu donc nous faire massacrer tous! Que pouvons-nous contre cette armée formidable? Ils avaient eu, en effet, la nouvelle de ces imposantes colonnes de troupes anglaises, uniforme rouge et baïonnettes étincelantes, défilant en ordre au reflet d'un beau soleil d'été, le long des rives de la Monongahéla, sur une longueur de quatre milles de chemin!

Voyant cette détermination des chefs sauvages, de Beaujeu leur donne la nuit pour réfléchir......Quelle nuit pour cet enfant du sol, pour ce brave chevalier de Saint-Louis! Il comprenait la portée des circonstances où il se trouvait: les Anglais, victorieux sur ce point, commençaient la ruine de la colonie tout entière......Placé par le Roi à la garde de ce poste avancé, un chevalier de Saint-Louis devait mourir plutôt que de se rendre!...... Avec une foi égale à son courage, il se tourne vers ce Dieu qui préside aux conseils des hommes. Il sonde sa propre conscience, s'humilie aux pieds du ministre du Dieu des miséricordes, se munit du Pain des Forts, et après avoir remis sa cause et sa personne entre les mains du Dieu des Armées, il sort du fort avec sa petite troupe Canadienne. En passant devant le camp des alliés sauvages, il leur demande quels sont à présent leurs desseins.—" Nous ne pouvons pas!" répondent-ils.—" Je suis déterminé à marcher à l'ennemi; laisserez-vous votre père aller seul?" reprend de Beaujeu, d'un ton

froid et presque méprisant. Ces paroles vont à l'âme de ces natures farouches ; laisser 200 Canadiens à la merci de 2000 Anglais, serait une éternelle disgrâce à leur race ! Sans dire mot, les chefs organisent leurs bandes, et bientôt ils sont à la suite du vaillant Capitaine.

" De Beaujeu ayant donné ses ordres, dit le Récit que nous reprenons, adresse à sa petite troupe une exhortation pathétique, qu'il termine en les mettant tous sous la protection de la très-sainte Vierge.

" Ce même jour, 9 juillet, à huit heures du matin, on se met en marche, et à midi et demi, on se trouve en présence des Anglais, environ à 3 lieues du fort. On fait feu de part et d'autre. La supériorité de l'ennemi et le feu de son artillerie, font reculer un peu par deux fois notre parti. M. de Beaujeu les ranime, et s'avançant au milieu des foudres et des feux, il tombe mort à la troisième décharge de l'ennemi. M. Dumas ayant pris le commandement, déploie la même valeur. Nos Canadiens et nos Sauvages, quoique sans artillerie, font à leur tour plier les Anglais, qui se battaient en bonne contenance, en ordre de bataille. Ces derniers, voyant l'ardeur de nos gens qui fondaient sur eux avec une valeur extrême, furent enfin obligés de plier tout à fait, après quatre heures d'un grand feu. Les Sauvages, la hache à la main, tombent comme des furieux sur les Anglais, et y répandent une terreur et un désordre qu'il serait impossible de décrire.

" La victoire fut des plus complètes, ajoute en résumé l'annaliste ; jamais la main de Dieu n'a paru plus visiblement pour abattre l'orgueil d'un nouvel Holopherne, dans la personne du général Braddock, qui comptait déjeuner à la Belle-Rivière, dîner à Niagara, et souper à Montréal !

Il perdit la vie et la plus grande partie de son armée ; le reste abandonna le champ de bataille, poursuivis par les officiers cadets et par les sauvages, qui tirèrent sur eux jusqu'à la nuit. Rien n'était plus affreux que ce spectacle, au rapport même des sauvages ; ils disaient que cela leur avait fait comprendre ce que leurs anciens patriarches leur avaient dit de l'enfer : le bruit des arbres, les ruisseaux de sang, et les cris de ces malheureux les faisaient frémir ! M. le Commandant du Détroit, ayant fêté selon la coutume les sauvages de son poste, voulut les féliciter sur leur victoire et leur bravoure ; ils répondirent : "Notre Père, ce n'est pas nous, c'est Celui qui a tout fait !" (c'est ainsi qu'ils désignent Dieu.)

" Mais revenons aux fuyards. S'ils se fussent ralliés aux mille hommes de troupes fraîches qui venaient à leurs secours, nos gens étaient perdus ! Dieu ne le permit pas, et l'on croit que des 2000, il ne s'en est pas rendu 500 chez eux. MM. les Officiers, les cadets et les soldats, se sont distingués dans l'action et ont fait des merveilles. Nous n'avons perdu que 3 officiers : M. de Beaujeu, commandant, M. de Carqueville, lieutenant, M. de la Pérade, enseigne. Un jeune Cadet, M. Hertel de Ste-Thérèse, mourut de ses blessures, ainsi que 3 Canadiens, deux soldats, et 15 sauvages de différentes nations. Il y a eu de blessé M. Le Borgne, lieutenant, un bras cassé ; M. de Bailleul, enseigne, M. de Montmidi et 12 sauvages : c'est bien peu en comparaison des pertes de nos ennemis.

M. de Ligneris, qui est descendu du fort Duquesne, a rapporté que nos gens avaient défait 900 anglais qui s'enfuyaient, outre les 600 restés sur la place dans le combat, de sorte que des 2000 qui étaient venus nous attaquer, et

dont tous les officiers ont été tués, il n'est resté que 500 soldats dont plusieurs ont été blessés. Outre cela, on a pris sur les Anglais un butin considérable qu'ils avaient caché, et qui nous a été découvert par les prisonniers et douze soldats déserteurs anglais, qui se sont réfugiés dans notre fort. Ainsi l'on présume que ceux qui ont échappé des mains des Canadiens et des Sauvages, courent risque de mourir de faim avant d'arriver à quelque ville anglaise.

" Outre l'immense butin que nous a valu cette victoire : canons, mortiers ou obusiers, mortiers de grenades, grand nombre de boulets, 17 barils de poudre de 100 livres chacun, gargousses chargées pour mousquets, artifices pour artillerie, quantité de fusils, de chariots brisés, 4 à 5 cents chevaux, 80 à 100 bêtes à cornes, grand nombre de barils de farine enfoncés, etc., on a aussi rapporté pour les faire traduire quantité de papiers, parmi lesquels on a reconnu le plan du fort Duquesne avec ses exactes proportions."

Inutile de dire les regrets qui furent donnés au vaillant Capitaine, qui avait su organiser une pareille victoire. " Le Seigneur nous a enlevé le cher Beaujeu, qui s'est exposé et sacrifié pour le salut de la patrie," écrivait sa tante, notre Mère de la Nativité, au R. P. Messaiger, notre procureur à Paris. " Je ne vous ferai point, mon R. Père, le détail de cette action ; elle est trop publique et trop intéressante à ce pays, pour qu'on vous la laisse ignorer. Ce que je ne puis oublier, c'est de vous supplier de recommander à Dieu dans vos saints sacrifices, l'âme de ce cher neveu (1), qui a donné de grandes preuves de sa foi et de

(1) Le jeune héros de la Monongahéla, Daniel-Hyacinthe-Marie-Liénard de Beaujeu, Capt. de la Marine, était fils de M. Louis-Liénard de Beaujeu, Capt. de la Marine et chevalier de

sa dévotion envers la sainte Vierge. Il se confessa et communia, avant d'entreprendre le combat, ce qui adoucit notre douleur, ayant lieu d'espérer que Dieu lui aura fait miséricorde, et qu'il prendra soin de sa petite famille désolée."

Cette victoire si glorieuse pour la patrie, fut célébrée à Québec par des effusions poétiques, que les enfants apprenaient par cœur, et que l'on chantait même dans les églises. Voici la dernière strophe d'un de ces petits poèmes, que nous avons retrouvé dans les vieux porte-feuilles du Monastère.

Soutenez, grande Reine,
Notre pauvre pays ;
Il est votre domaine,
Faites fleurir *vos lis.*
L'Anglais sur nos frontières
Porte ses étendards ;
Exaucez nos prières,
Protégez vos remparts !

§15.—LE BARON DIESKAU ;—ECHEC DU 8 SEPTEMBRE.

" En 1755, le Roi, toujours rempli de bonté pour ce pauvre pays, a envoyé 3000 hommes en 4 régiments, pour nous secourir. Ils étaient commandés par M. le baron Dieskau, homme d'une bravoure reconnue, mais dont Dieu n'a pas béni les armes en Canada.

Saint-Louis. Sa mère était Mme Louise-Thérèse-Catherine Migeon de Bransac, sœur de notre Mère Migeon de la Nativité. Il avait épousé Mlle Michelle-Elisabeth de Foucault, dont il eut un fils qui passa en France à la Conquête ; sa fille épousa M. Charles de Noyan, gouverneur de la Guyane française.

" Malgré la grande victoire remportée à la Belle-Rivière, l'ennemi ne se décourageait pas ; poursuivant au contraire son entreprise, il s'était campé près du lac Saint-Sacrement, pour venir plus tard prendre les forts de Saint-Frédéric, Niagara et Frontenac. M. le baron Dieskau, maréchal de camp, se mit en devoir de les aller combattre. Tout était rangé selon les règles de la guerre, et on avait droit d'attendre un heureux succès d'un homme aussi expérimenté. Mais comme on ne se bat pas en ce pays comme en France, les choses changèrent bien de face!

" Un espion métis, qui avait passé plusieurs jours dans le camp ennemi, vint dire que s'il avait eu seulement 500 hommes avec lui, il eût défait les Anglais. Cela fit croire à M. Dieskau qu'une partie de son armée lui suffirait. Il laisse 1500 hommes au fort Carillon pour les appeler au premier besoin. Mais lorsqu'il eut gravi des montagnes fort escarpées, et que tout son monde fut très-fatigué, il se trouva tout à coup en vue de l'ennemi, qui s'était bastionné avec des bois de construction et des bateaux, et qui se trouvaient là au nombre de 6000 hommes ! Il n'y avait cependant pas moyen de reculer. M. Dieskau voulut se battre, mais la supériorité de nos adversaires effraya notre petite armée qui n'était que de 1500 hommes. M. Dieskau se jeta en vain dans les rangs pour leur donner l'exemple et les animer ; on se battit quelque temps ; mais le commandant ayant été blessé à trois reprises et mis hors de combat, notre armée prit la fuite, et on pense même qu'en fuyant, ils ont tué ou blessé plusieurs des nôtres croyant tirer sur les ennemis.

" Nous perdîmes environ 100 personnes, tant blessés que restés sur le champ de bataille. M. de Saint-Pierre,

capitaine, qui commandait les sauvages, est de ce nombre; M. de Longueuil, qui était blessé, est aussi mort, car il ne se trouve point parmi les prisonniers ; M. du Sablé, lieut., a aussi succombé à sa blessure, ainsi que plusieurs officiers des régiments. Quant à M. Dieskau, il n'a pas voulu qu'on le sauvât, sans doute par la peine que lui causait cette déroute ; il a été pris avec 30 Français. Nous avons malgré tout, fait plus de tort à nos ennemis qu'ils ne nous en ont fait ; ils ont perdu 500 hommes, et nous leur avons fait environ 20 prisonniers. Cela est arrivé le 8 septembre de l'année 1755. La victoire n'a été d'aucun côté; nous nous sommes retirés en attendant la protection de Dieu, qui inspirera à M. notre Général les mesures à prendre, pour faire plier les ennemis de l'Eglise Catholique."

Il est bon de faire remarquer que cette guerre, déjà si vivement allumée en Amérique, ne fut déclarée en Europe que l'année suivante. Cependant on n'était pas plus en sûreté sur mer que dans la colonie ; un vrai système de piraterie s'exerçait à cette époque.

"Dans le cours de la même année, les Anglais ayant mis plusieurs vaisseaux sur mer pour guetter les nôtres, nous ont pris deux vaisseaux du Roi venant en ce pays, et environ six autres, tant marchands que pêcheurs, ce qui nous a fait un grand tort. M. de Rigaud, (1) gouverneur

(1) Lé Récit dit, en date du 4 mai de l'année suivante : " M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, est arrivé à Québec, après avoir été pris par les Anglais. Il a reçu d'eux beaucoup d'insultes et a essuyé bien de la misère. Il est parvenu en France par un miracle de la très-puissante main de Dieu, et de la protection de la très-sainte Vierge et du glorieux saint Joseph, qui nous l'ont enfin ramené après bien des prières et des inquiétudes."

des Trois-Tivières, a été pris dans cette occasion, ainsi que des soldats canonniers, grenadiers et bombardiers des régiments qu'on nous envoyait, et qui nous auraient été très-utiles." Un peu plus tard, l'annaliste enregistrait la prise de 300 vaisseaux au nombre desquels se trouvaient le Saint-Ursin, l'Elisabeth et les Deux-Frères, qui portaient les approvisionnements du Monastère. Ces pertes mettaient le pays dans une gêne extrême, aussi commençait-on à ressentir les souffrances de la disette. Un accident des plus déplorables vint encore ajouter aux maux qui pesaient sur la population de cette ville ; nous allons en retracer les douloureuses circonstances.

§16.—INCENDIE DE L'HÔTEL-DIEU.

Trois années seulement s'étaient écoulées depuis le triste incendie des Trois-Rivières, quand un semblable malheur vint fondre sur l'Hôtel-Dieu de Québec. C'était un samedi, 7 juin 1755. En plein midi, à l'heure où la Communauté, à l'exception de quelques malades, se trouvait réunie au réfectoire, rien ne présageant le sinistre événement, voilà que soudain une sœur venant des salles entre en criant : " Au feu ! au feu !" Au même instant, on voit la flamme se faire jour avec violence sur le toit. L'alarme se répand aussitôt par la ville ; ecclésiastiques et religieux, militaires et citoyens, tous volent au secours du saint asile des pauvres.

Les religieuses, conservant leur présence d'esprit au milieu de tant d'angoisses, songent d'abord à sauver une sœur mourante, et à mettre en lieu de sûreté leurs pauvres malades. Ce premier soin rempli, elles se dispersent par la maison, espérant pouvoir soustraire quelques objets aux

flammes. Une d'elles, Sr M.-Anne La Joue du Sacré-Cœur, monte à sa cellule, saisit un paquet, le jette par la fenêtre, et retourne au milieu de l'embrasement. La dépositaire des pauvres, retenue au lit malade dans sa cellule au quatrième étage, prend ses vêtements à la hâte et court vers la porte pour fuir. Repoussée par les flammes, elle vole à la fenêtre et sans se déconcerter elle crie : " Au secours ! " Des militaires lui présentent aussitôt une échelle, qu'ils soulèvent de leurs bras vigoureux en lui criant : " Courage, courage ! " La pauvre sœur s'y cramponne et tient ferme. La voyant suspendue à cette hauteur, chacun tremble pour sa vie, surtout quand on s'aperçoit que quelques échelons lui manquent sous les pieds. Mais le cœur de la fervente religieuse crie vers Dieu, qui l'assiste et la sauve. Elle se laisse glisser, rencontre enfin un échelon et s'y assied un instant, car les flammes qui s'échappaient du troisième étage l'avaient brûlée dans sa descente, et elle n'en pouvait plus. Pendant ce temps, on fait glisser avec précaution l'échelle, et bientôt la pauvre sœur, couverte de lambeaux brûlés et de brûlures, met pied à terre au milieu des spectateurs profondément émus.

La Mère Supérieure, la sœur mourante et les autres religieuses s'étaient réunies à leurs chers malades, sur la terrasse dans le jardin des pauvres. Une seule ne répondait pas à l'appel : c'était la Mère du Sacré-Cœur...... Quel moment d'angoisse ! On crie, on cherche, mais en vain. Trois quarts d'heure s'écoulent : l'église, l'hôpital, l'habitation des religieuses et toutes les dépendances du Monastère sont réduites en cendres...... Le doute n'est plus possible ; la pauvre sœur a péri dans les flammes ! Quel surcroît d'affliction au milieu de si cruelles douleurs !

" Dieu seul sait, dit le Récit, comment le feu a pu réduire en cendres en si peu de temps tant de biens et de meubles. Les flammes dévorantes de cet embrasement, poussées par un gros vent de nord-ouest, consumèrent plusieurs maisons de la haute ville, et mirent en danger tout le quartier de Saint-Roch.

Il fallut enfin consentir à s'éloigner de ces tristes lieux. Quel touchant spectacle que celui de leurs adieux à leurs chers malades ! Que de larmes furent répandues de part et d'autre, et que de bénédictions suivirent les Hospitalières, sur le chemin qui les conduisait aux Ursulines !

Nos Mères les avaient conjurées de venir vers elles ; elles les attendaient avec une impatience et une sympathie, que comprennent ceux qui se rappellent les services inappréciables que les Ursulines avaient reçus de ces généreuses Hospitalières, en 1650 et en 1686.

" Nous les reçûmes au nombre de 49, dit le Récit, et et nous versâmes des larmes bien abondantes sur leurs malheurs. La Mère Marie-Joseph Mailloux de Saint-André, alors mourante, fut aussitôt logée dans notre infirmerie, où elle décéda le lundi suivant, 9 juin. Les deux Communautés réunies firent pour le repos de son âme les prières prescrites ; nous recitâmes ensemble le grand office et chantâmes le service solennel. La Mère Saint-André a été enterrée dans notre caveau, où ses cendres se mêleront aux nôtres, pour cimenter les nœuds de charité qui nous unissent, depuis cent seize ans que nous sommes en ce pays.

" Trois semaines se passèrent ainsi réunies ; nous vivions ensemble comme une seule et même famille, la ferveur de

nos chères Hospitalières ajoutant à la beauté du saint Office, et ranimant notre zèle au service du divin Maître."

Les RR. PP. Jésuites avaient aussi une dette de reconnaissance à acquitter envers l'Hôtel-Dieu qui, plus d'un siècle auparavant, leur avait donné l'hospitalité dans un sembable malheur (1). Ils s'empressèrent d'offrir leur collége pour le service des malades, et le 28 juin, Mgr de Pontbriand y fit conduire les Hospitalières. " Cette séparation se fit en versant bien des larmes," dit le Récit. " Nous avons fait notre possible pour adoucir leurs peines et leurs croix, leur donnant des témoignages sincères et efficaces de notre parfaite amitié. Elles ont partagé avec nous le deu de bien que le Seigneur veut bien nous donner, et que sa bonté nous suscitera. Puissions-nous les aider à se rétablir."

Nous verrons plus tard que les Hospitalières n'étaient pas à la fin de leurs épreuves.

§17.—MLLE BESANÇON ET LES DERNIÈRES PROFESSES SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

La petite-vérole, cette maladie si redoutée et pourtant si commune autrefois, enleva à notre Communauté, le 8 septembre 1755, " une novice de six mois, Sr. Marie-Geneviève Besançon de Ste-Catherine, jeune personne d'un caractère doux et paisible, capable de rendre service à la Religion, surtout dans notre saint institut. Elle n'avait que 17 ans et fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa jeunesse."

(1) La maison des RR. PP. Jésuites fut incendiée en 1640, en même temps que la chapelle de Champlain.

A la même année se rattache l'entrée de notre dernier sujet sous la Domination française. Sept jeunes Dlles s'étaient enrôlées sous la bannière d'Ursule depuis 1750. Nous ne ferons que les nommer présentement.

" En 1751, Mlle Louise-Françoise-Soupiran, fille de M. Simon Soupiran, chirurgien de Québec, (1) et de Mme M.-Anne Gauthier.

" Mlle M.-Madeleine Cureux, fille de M. Michel Cureux de Saint-Germain, bourgeois de Québec, et de Mme M.-Louise Polonaise.

" Mlle M.-Charlotte Brassard, fille de M. J.-B. Brassard, bourgeois de Québec, et de Mme Marie-Françoise Hupé Lagronois.

" Mlle Angélique Charlotte Parisé, fille de M. Gilles Parisé, bourgeois de Québec, et de Mme Angélique Michaud.

" En 1753, Mlle Marie-Françoise Comparé, fille de M. F.-X. Comparé, Notaire Royal à la Pointe-aux-Trembles, et de Mme M.-Françoise Brisebois.

" En 1755, Mlle Marie-Madeleine Massot, fille de M. Nicolas Massot, marchand de Saint-Malo, établi à Québec, et de Mme Marie Richer ; et aussi Mlle Marie-Anne Brassard, sœur de la précédente du nom."

§18.—LE HÉROS QUE LA MORT SEULE A VAINCU ;—PRISE DE CHOUAGUEN.

Reprenons la suite des événements, à l'anné, 1756. Si l'échec du baron Dieskau, l'automne précédent, n'avait

(1) M. Soupiran fut durant de longues années médecin du Monastère.

pas abattu le courage des Canadiens, il les avait du moins un peu attristés ; aussi quelle ne fut pas la joie de la colonie, quand on vit débarquer au printemps sur nos rives le marquis de Montcalm ! Le mérite du nouveau général était déjà connu, et son arrivée en Canada fut regardée, comme une grande faveur du ciel. " Notre Roi Très-Chrétien a encore envoyé cette année, dit l'annaliste, sur différents vaisseaux, plusieurs nouveaux régiments composés de 3,000 hommes, et aussi, 1500 volontaires commandés par M. le marquis de Montcalm, maréchal de camp, qui vient pour remplacer M. le baron Dieskau, prisonnier chez les Anglais. Dieu fait tous les jours des miracles, pour la conservation d'un pays qui est sous la protection de la Sainte-Famille, Jésus, Marie et Joseph ! "

Il faut suivre maintenant notre *historienne*, dans son appréciation de l'expéditiou de Chouaguen, que commandait le marquis de Montcalm, habilement secondé par M. de Bourlamaque, qu'il avait chargé du siége, et par M. Rigaud de Vaudreuil, frère du Gouverneur et officier des milices.

" L'avantage remporté par nos barques sur le lac Ontario, la défaite de plus de 600 hommes dans la rivière Chouaguen (Oswego), la prise et la destruction d'un grand nombre de bateaux, les coups réitérés et presque toujours heureux vers le lac du Saint-Sacrement, la désolation portée dans la province de la Virginie, de la Pensylvanie, et du Maryland, le peu de monde que nous avons perdu dans ces expéditions ; enfin, la neutralité des cinq nations Iroquoises et le concours de toutes les autres en notre faveur, malgré les présents immenses et les efforts puissants de notre ennemi pour les attirer à son parti : tout

nous prouvait d'une manière indubitable la bénédiction du ciel, et semblait nous assurer la prise de Chouaguen, dont on projetait l'attaque.

" Cependant, quelques esprits timides regardaient cette prise comme impossible et au-dessus de nos forces. (1) Plus de 1800 hommes de garnison dans des forts nouvellement construits, tous à portée de défendre la principale place et d'en empêcher l'approche ; des espèces de frégates armées de canons ; des sauvages ennemis toujours à la découverte, des secours puissants attendus de l'ancienne Angleterre, les mouvements menaçants de la pointe, la difficulté de débarquer et d'ouvrir la tranchée : tout cela en effet était bien capable de décourager, si l'on n'eut compté que sur un bras de chair. Mais M. le marquis de Montcalm, étant aussi pieux qu'expérimenté dans la guerre, mit toute sa confiance au Dieu des armées, et elle ne fut pas vaine.

" M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, qui conduisait l'avant-garde, se rendit le 10 août à la tête des Canadiens pour faciliter le débarquement, qui se fit sans perdre un seul homme, malgré l'opposition de l'ennemi et le feu de ses barques. Le 12, la tranchée fut ouverte par M. le colonel Bourlamaque. On établit une batterie contre le fort Ontario. L'ennemi, étonné de voir nos gens se jeter à la nage pour attaquer le fort, prit l'épouvante, et dans la nuit, il l'évacua. Ce fut un coup du ciel ! car s'il eut fallu se battre, le fort étant neuf et

(1) Les fortifications de Chouaguen, se composaient du fort Oswego, du fort Ontario et du fort George, (le fort William-Henry des Anglais).

bien muni d'artillerie, il nous eut occupés longtemps et fait perdre beaucoup de monde.

" On fit de nouveaux travaux pour placer une nouvelle batterie sur Chouaguen. Enfin après un feu des plus vifs de part et d'autre, la garnison anglaise se rendit le 14 au matin prisonnière de guerre. 1800 prisonniers, 100 pièces d'artillerie, cinq drapeaux, quantité de munitions de guerre, 300 bateaux, plusieurs barques, la caisse militaire enlevée, le Commandant Général tué d'un boulet de canon : tel fut le résultat prodigieux de cette expédition !

" Nous n'avons perdu que très-peu de personnes, la plupart sauvages. Un ingénieur ayant été pris pour un Anglais, fut malheureusement tué par un de nos sauvages, lorsqu'il allait le matin prendre ses visées pour placer une batterie. Tout son regret en mourant était de n'avoir pas été tué par un Anglais. On a rasé tous les forts.

" Nous n'avons pas manqué de rendre à Dieu la reconnaissance qui lui était due, pour une victoire aussi inespérée. M. le marquis de Vaudreuil a partagé les drapeaux entre les trois villes : deux furent donnés à l'église de Montréal, un à celle des Trois-Rivières, les deux autres à la cathédrale de Québec. Mgr fit faire en actions de grâces, le 20 août, une procession la plus magnifique possible. On y porta la statue de la sainte Vierge et les saintes reliques. Les drapeaux, après avoir été bénits, furent confiés à deux chevaliers de Saint-Louis, et dans chaque église où s'arrêtait la procession, ils en faisaient hommage au souverain Maître du ciel et de la terre, les abaissant à ses pieds sur les degrés du sanctuaire. Ce spectac[le ...] un des plus beaux et des plus consolants pour les fi[dèles], mais il était bien affligeant pour les prisonniers au[glais]

qui en étaient aussi témoins. Le 17 septembre de la même année, on fit une seconde procession pour terminer les prières publiques, qui se continuaient depuis plusieurs mois ; on y porta le très-saint Sacrement, et les trois châsses de saint Paul, de saint Flavien et de sainte Félicité."

" Une douzaine de jours après la victoire du Chouaguen, l'heureux Général écrivait les lignes suivantes à la Rév. Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, où son fidèle domestique avait été soigné :

" Madame,—Continuez à m'accorder vos prières et celles de votre Communauté. Ce n'est pas tout que d'avoir pris Chouaguen, il faut aller à Carillon. J'arrivai hier, et je repars en trois jours. Je me flatte que Celui qui a pris Chouaguen, saura repousser à Carillon les ennemis de sa religion. C'est Dieu qui a fait un vrai prodige dans cette occasion. Il a voulu se servir de mes faibles mains ; aussi je lui reporte tout. Et je reçois avec reconnaissance votre compliment et celui de votre illustre Communauté.

" J'ai l'honneur d'être, etc.,

" *Montcalm.*

" L'expédition de Chouaguen, n'a pas été la seule heureuse de cette année. Dès le 27 mars, M. de Léry avait pris d'assaut le fort *Bulth* (Bull), dans une saison des plus désavantageuses, à la vue pour ainsi dire d'un ennemi puissant et averti de se tenir sur ses gardes. Il a brûlé un hangar de 200 pieds de long sur 50 de large, apparte- [illegible] Anglais. Il y a trouvé 30 milliers de poudre, [illegible] de bombes et de grenades, plusieurs canons. Il pr[illegible] 9 traînes chargées de vivres, et brisé plusieurs bateaux. Il a tout fait jeter dans un lac, ne pouvant con-

server tant de butin. Quatre-vingts Anglais ont été tués, et l'on a aussi fait plusieurs prisonniers. Nous n'avons perdu qu'un seul soldat ; il y a eu deux ou trois Canadiens de blessés.

" Le 9 juillet, jour anniversaire du coup du Capt. de Beaujeu sur le Gén. Braddock, M. de Villiers, capitaine dont il a déjà été parlé, avec 600 hommes, tant Canadiens que Sauvages, a tué 900 Anglais, en a fait prisonniers 60, et a brisé 500 canots.

" Pour mériter cette protection du ciel, on avait fait beaucoup de prières publiques, qui n'ont cessé qu'à la quinzaine de Pâques, après laquelle on les a recommencées."

§19.—DÉCLARATION DE GUERRE EN EUROPE.

Cette année 1756, où nous arrivait Montcalm, se déclarait officiellement en France (le 9 juin), la guerre qui devait pendant sept ans remuer toute l'Europe, épuiser la France, et amener le triomphe des Anglais sur mer, en Amérique, au Sénégal et dans les Indes. Notre guerre de Sept Ans, en Canada commence, à vrai dire, aux mouvements de 1753, et finit à la Capitulation de Montréal en 1760. Celle d'Europe s'étend de 1756, jusqu'au célèbre traité de Paris en 1763. Nous exposerons en peu de mots la politique de cette dernière guerre, afin que nos plus jeunes lectrices soient prêtes à comprendre ce qu'en dira plus tard notre annaliste.

L'impératrice Marie-Thérèse visait à recouvrer la Silésie ; l'Angleterre, à dominer sur mer et dans les colonies. On vit alors entre les puissances une combinaison d'intérêts toute nouvelle ; car celles qui avaient été ennemies jusque-

là, s'unirent : la France fit cause commune avec l'Autriche ; la Russie, la Pologne et la Suède s'allièrent pour les appuyer ; la Hollande, la Sardaigne et l'Espagne, demeurèrent neutres, jusqu'au célèbre *Pacte de Famille* (1) où s'engagea l'Espagne, et où elle perdit la fleur de ses colonies. La Prusse seule resta à l'Angleterre, mais cette dernière avait aussi pour elle le fameux Pitt, plus tard Lord Chatham.

La part que prit Louis XV à une guerre qui ne l'intéressait nullement, fut des plus funestes à notre pays éprouvé. Tous les hommes éminents de l'époque, ou à peu près, en France, semblent avoir méconnu l'importance des événements qui se passaient en Amérique, et le Canada fut non-seulement négligé, mais même regardé comme un obstacle à l'alliance de l'Autriche. Trop tôt hélas ! la Colonie va se trouver à manquer de toutes choses, et l'annaliste devra dire avec douleur que "notre pauvre peuple ressentait avec amertume cette triste vérité, que le roi Louis ne se souciait plus du Canada !" Toutefois avant d'arriver au récit de nos malheurs, nous retracerons encore quelques faits glorieux au pays.

§ 20.—LES EXPÉDITIONS DU FORT WILLIAM-HENRY ET DE CORLAR.

Sur la fin de l'année 1756, dit le Récit, les Anglais ayant tué quelques-uns des nôtres, MM. nos Généraux ne jugè-

(1) Alliance offensive et défensive des différentes branches régnantes de la maison de Bourbon (en France, en Espagne, dans les Deux-Siciles, dans les duchés de Parme et de Plaisance), par laquelle elles se garantissaient mutuellement leurs possessions.

rent pas à propos d'attendre plus longtemps à en tirer vengeance. Il fut résolu que M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, et M. le chevalier de Longueuil, lieutenant du Roi à Québec, partiraient aussitôt que les chemins seraient praticables, pour aller prendre le fort George près du lac. Dès le mois de février, on organisa un parti de 2000 (2) hommes, y compris les sauvages: les officiers étaient tous Canadiens, avec l'élite de la jeunesse. Malgré les mauvais temps et les neiges, ils firent 60 lieues à la raquette pour se rendre au lieu marqué. La marche fut d'abord secrète autant que possible; mais M. de Rigaud, étant averti que les Anglais n'ignoraient pas sa venue, ne garda plus de mesures : il marcha en bon ordre au son des fifres et des tambours. Etant arrivé près du fort, il envoya M. le chevalier Le Mercier sommer les assiégés de se rendre. Il fut reçu avec toute la politesse possible, mais les Anglais refusèrent la proposition. M. de Rigaud ayant tenu conseil, on jugea qu'il ne convenait point d'attaquer un fort bien muni d'artillerie, n'en ayant point de notre côté. Plusieurs autres raisons empêchèrent de monter à l'assaut comme on l'avait projeté; on se contenta de faire pour lors à l'ennemi tout le tort que l'on put, sans risquer notre armée. On brûla plusieurs fortes barques, quantité de bateaux, beaucoup de bois de chauffage, des hangars remplis de munitions de guerre et de bouche, les hardes des soldats etc. Tout cela s'exécuta vers la fête de l'Annonciation, à la vue du fort et sous le feu de son artillerie. Nous n'avons perdu que dix hommes la plupart sauvages,

(2) M. Dussieux dit 1,400.

ce qui n'a pu se faire sans une grande protection de la sainte Vierge.

" On a fait aussi divers partis sur les Iroquois, et Dieu y a donné sa bénédiction en conservant nos gens. On a fait grand tort aux ennemis quoique avec des forces inégales : on leur a enlevé quantité de berges qui leur servaient de vaisseaux de transport, et on en a amené à Carillon plusieurs, qui pourront nous être très-utiles dans l'occasion.

" L'expédition du fort George ayant été suspendue jusqu'à ce que la saison permît d'en faire commodément le siége, M. le marquis de Montcalm s'est transporté sur les lieux avec une armée de neuf à dix mille hommes. Les assiégés se sont rendus après une capitulation honorable, puisqu'ils devaient sortir armes et bagages. Ce que les sauvages n'ont cependant pas tenu, ayant tué, pris et pillé tout ce qu'ils ont pu de ces pauvres infortunés. M. le marquis de Vaudreuil et M. le marquis de Montcalm en ont été fort peinés (1). Ils ont racheté autant que possible ces pauvres captifs et les ont renvoyés en France.

" On n'a presque pas perdu de monde en cette expé-

(1) Il est bon de remarquer ici le sentiment exprimé par l'annaliste, au sujet du massacre des soldats anglais par les sauvages. Bancroft dit que Montcalm s'opposa à ces massacres, au péril même de sa propre vie. Malheureusement, Fenimore Cooper, dont les écrits sont si répandus, a essayé de ternir injustement la mémoire du généreux Marquis, en l'accusant d'avoir participé à ces horreurs. Les lettres des missionnaires justifient de la manière la plus satisfaisante la conduite du héros de Carillon, qui avait l'âme trop noble et trop chrétienne, pour user de pareils moyens d'affaiblir ses ennemis.

dition, qui a eu lieu le 9 août 1757 ; le fort a été brûlé et rasé. Cette prise nous a donné des vivres pour nourrir plusieurs bataillons, qui sont restés à Carillon. On avait grand besoin de ce secours, la récolte ayant été très-mauvaise comme on l'avait prévu.

" Après avoir pris le fort George, on voulait aller attaquer le fort Lydius (Fort Edouard), mais pour de bonnes raisons, on a remis ce projet à un autre temps ; ce qui nous coûtera bien des nouveaux frais.

" Après la prise du fort George, les sauvages toujours affamés de sang, qu'ils trouvaient avoir été trop épargné en cette occasion, demandèrent à M. le Général la permission d'aller frapper sur les Anglais. Il les remercia de leur bonne volonté, et leur dit de demeurer sur leurs nattes en attendant l'occasion favorable, d'autant plus que dans la disette où l'on était de vivres, il ne pourrait leur en donner pour leur entreprise. Ils lui répondirent qu'ils ne lui en demandaient point, qu'au contraire, ils en iraient chercher pour eux et pour les Français. M. le Général les voyant résolus de partir, jugea qu'il ne fallait pas les laisser à eux seuls. Il leur donna donc M. de Belêtre, officier de la colonie, pour commandant, avec quelques subalternes, plusieurs cadets et autres Canadiens de bonne volonté. Ils se sont rendus à Corlar. Ils ont frappé le 11 septembre et ont fait 130 prisonniers et 39 chevelures, se sont emparés de deux forts, ont brûlé 35 maisons avec hangars remplis de vivres, d'un très-grand nombre d'animaux, et ruiné les habitations d'un très-joli endroit. Nous n'avons perdu personne dans cette expédition : M. de Lorimiers l'aîné, a été blessé, et deux sauvages. M. de Belêtre a

amené avec lui un Milord. Le pillage a été riche en espèces et en marchandises ; un seul sauvage a emporté pour sa part 38000 livres en or, ce qui plaît beaucoup à ces nations, qui aiment mieux, disent-ils, faire la guerre avec les Canadiens qu'avec les Français, parce qu'ils ont la liberté du pillage. On leur a laissé tous les prisonniers (1) à l'exception du Milord, n'ayant pas de quoi les nourrir. M. de Belêtre est arrivé à Montréal le 28 septembre.

" Les dernières nouvelles de France et du cap Breton nous apprennent de nouvelles protections de Dieu. On a gagné plusieurs batailles considérables qui doivent de plus en plus exciter notre reconnaissance, mais ce qui doit particulièrement augmenter notre confiance en la bonté divine, c'est que la flotte anglaise qui depuis plusieurs années tient l'île Royale (Cap Breton) bloquée, ayant fait en vain cet automne une tentative pour la prendre, et s'étant retirée à cause de la saison, un vent impétueux, ménagé sans doute par la Providence, en a fait périr une partie. On ne sait pas au juste à combien monte la perte des Anglais, les soldats qu'on avait envoyés au secours d'un des vaisseaux naufragés, à la requête d'un de leurs officiers, n'étant pas encore revenus. Peut-être le saura-t-on cet hiver. Mais on espère que tant d'échecs considé-

(1) Il ne faut pas trop s'indigner contre les cruautés et la barbarie des sauvages de cette époque, tantôt à l'égard des prisonniers anglais, tantôt à l'égard des prisonniers français. Si nos lectrices ont tant soit peu parcouru les journaux du dix-neuvième siècle, même ceux des dernières années, qui devraient se ressentir des progrès du siècle *des lumières*, elles se convaincront facilement que dans les cinq parties du monde, des actes de cruauté sans nombre ont été exercés par les peuples qui se croient des plus civilisés.

rables de tous côtés abattront le courage des ennemis, et les forceront à demander la paix, tant désirée des peuples des deux partis."

§21.—PERTE DE VAISSEAUX ;—ON MONTE LA GARDE A L'HÔPITAL ;—MISÈRES DE TOUTES SORTES.

Pour comprendre jusqu'à quel point on devait soupirer après la paix, il faut entrer un peu dans le détail des misères de l'époque.

" Cette année 1757, le Roi a envoyé un grand nombre de vaisseaux chargés de vivres, sachant le pays fort dépourvu ; mais le Seigneur voulant nous faire sentir sa justice aussi bien que sa miséricorde, a permis que le plus grand nombre aient été pris ou aient péri, ce qui nous met dans une grande disette. La récolte paraît très-mauvaise ; dès l'été on est réduit à un quarteron de pain par jour. De plus, il nous est venu de nouvelles recrues pour nous défendre des Anglais. Ces pauvres gens ayant beaucoup pâti sur mer, ont apporté des maladies fâcheuses, et en augmentant la famine, ils mettent la peste dans la colonie. Il en est mort un très-grand nombre ; mais ce qu'il y a de plus triste, c'est la perte que nous avons faite de plusieurs dignes ministres du Seigneur, et de beaucoup de religieuses dans les hôpitaux. Tous ont généreusement sacrifié leur vie au secours des pauvres malades, dont il y a eu jusqu'à 600 à la fois à l'Hôpital-Général, et à l'Hôtel-Dieu à proportion, selon qu'elles en pouvaient loger, ces dernières étant fort à l'étroit depuis leur incendie.

" Comme on ne trouvait plus de prêtres pour rester à l'Hôpital-Général, Mgr commença par y aller passer 24

heures, faisant toutes les fonctions d'un simple prêtre confesseur, administrant les sacrements et inhumant les défunts, sans crainte du mauvais air. Tous les prêtres séculiers et les religieux y allaient ensuite à leur tour, et cela a duré tant que la nécessité a été pressante. C'est ce que nous appelions *monter la garde*. Sa Grandeur allait à son tour comme les autres. Cet expédient a sauvé la vie à plusieurs, qui succombaient lorsqu'ils étaient résidents au milieu du mauvais air ; n'y faisant que passer, ils en étaient quittes pour se bien aérer au retour."

Quelques extraits d'une lettre de la Révérende Mère du Plessis de Ste-Hélène, de l'Hôtel-Dieu, nous feront voir de plus près le triste état où se trouvaient alors les hôpitaux.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, après avoir vu la petite-vérole sévir parmi leurs malades, pendant leur séjour dans une partie du collége des Jésuites, et avoir perdu deux de leurs religieuses, voyaient enfin l'horizon s'éclaircir ; le 1er août 1757, leur nouveau Monastère était en état de les recevoir, leur rendant deux fois cher et mémorable, ce jour anniversaire de leur arrivée en ce pays. Mais dès le 30 septembre suivant, la Mère Ste-Hélène écrivait : " Comme la cour n'a encore fait aucune réponse sur le rétablissement de notre Hôtel-Dieu, nous avons pratiqué deux salles dans notre maison pour y exercer notre vocation. Mais Dieu ne s'est pas contenté de cela, il nous a fourni une si prodigieuse quantité de malades, qu'il nous a fallu chercher d'autres endroits pour les mettre, et quoique en les pressant bien nous en ayons reçu plus de 160, cela n'a pas suffi. L'Hôpital-Général, qui est plus spacieux, en a eu jusqu'à 600 à la fois, et Mgr a pris sept de nos religieuses, pour aller aider à l'autre maison à

soigner cette multitude. Il en est mort beaucoup, et l'on a perdu quatre des chapelains qui les ont assistés.........

" Nous sommes affligées du fléau de la famine telle qu'il ne s'en est jamais vu de semblable en Canada. Les riches n'en ont pas plus que les pauvres, et ne les peuvent pas par conséquent assister. La récolte est très-mauvaise et ce pays est sans ressources. On nous fait espérer des secours de France au mois de mai ; mais jusque-là on souffrira bien. La seule confiance en Dieu peut adoucir nos craintes et nous faire profiter de cette extrémité."

Le 10 octobre de la même année, notre Mère Geneviève de la Grange de Saint-Louis, dépositaire, écrivait au R. P. de Launay, notre procureur en France : " Vous serez peut-être surpris, mon R. Père, que je demande de la farine ; si la guerre ne continuait pas, j'en aurais demandé encore plus. Nous sommes dans une rigoureuse famine. Trois fléaux règnent dans notre pays : la peste, la famine et la guerre ; mais la famine est le plus terrible fléau. " Dieu nous fasse la grâce d'en sortir bientôt ! "

Tous les malheurs semblaient se réunir pour accabler la colonie. La tribu des Abénaquis, ces fidèles alliés des Français, était à peu près détruite par les ravages de la petite-vérole, et les malheureux Acadiens ne venaient se jeter entre nos bras que pour augmenter nos souffrances et nos misères. Deux ans auparavant, on les avait cruellement arrachés, pour la plupart, du sol où ils étaient nés, et qu'ils avaient fertilisé, pour les jeter sans consolations et sans ressources, sur les sables de Miramichi, sur les bords incultes de la rivière Saint-Jean, sur les rivages du Maine, et sur toutes les côtes de l'Atlantique, depuis Boston jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Les malheureux qui

avaient été épargnés dans cette impitoyable déportation, durent bientôt s'exiler d'eux-mêmes. " Ne pouvant plus rester sur leurs terres, dit l'annaliste, à cause des persécutions que leur faisaient subir les Anglais, surtout au sujet de la religion, ces pauvres Acadiens sont venus à Québec pour se mettre à couvert de leurs vexations. Y trouvant la famine, on ne peut exprimer ce qu'ils ont à souffrir. La misère en fait mourir un grand nombre ; joignons à cela la picote, qu'ils n'avaient point en leur pays et qu'ils ont maintenant ! C'est un objet d'autant plus digne de compassion qu'on se voit hors d'état de les soulager. Des familles entières ont été détruites. On est obligé de les mettre plusieurs dans une même bière, n'ayant pas le moyen de faire autrement. Ces pauvres exilés vivent dans une innocence qui tient de la primitive Eglise, et portent une croix si pesante avec une résignation qui charme tout le monde. Jamais le pays ne s'est trouvé dans une pareille situation !......

§22.—TRISTES PRÉSAGES DE L'ANNÉE 1758.

D'après ce qui précède, on peut se faire quelque idée des souffrances du pays tout entier, durant l'hiver de 1757–58. Notre annaliste va nous dépeindre l'état de notre ville au printemps suivant.

" Au mois de février 1758, il est arrivé des courriers de l'île Royale, qui nous apprennent que les armées de France, toujours victorieuses par la miséricorde de Dieu, ont gagné plusieurs batailles et se sont emparées du duché de Hanovre. Nous avons appris par la même voie, que les Anglais nous ont pris l'année dernière, 16 vaisseaux qui venaient tant pour l'île Royale que pour le Canada; ce qui aug-

mente la disette des vivres, qui est extrême. On a été obligé de manger du cheval, ce qui ne s'était point encore vu dans le pays.

" L'île *d'Aix* a été prise par les Anglais, ce qui fait beaucoup craindre pour nos vaisseaux partis cet automne.

" On a fait quelques coups avantageux sur les Anglais vers Corlar. Les sauvages nous ont aussi tué du monde ; leurs chefs sont cependant venus en faire excuse à M. le Général, et lui ont amené les coupables.

" On ne cesse point de faire des prières publiques pour fléchir la miséricorde de Dieu. Le 17 février, Mgr a ordonné dans un mandement, qu'on fît alternativement dans toutes les églises un salut du Saint-Sacrement, une fois la semaine, outre plusieurs oraisons que les prêtres doivent dire à la messe jusqu'au 24 mai.

" Un tonnerre considérable accompagné d'éclairs s'est fait entendre, vers la fin d'avril, ce qui pronostiquait sans doute les temps fâcheux que nous éprouvons ; des pluies presque continuelles, et un froid si grand qu'au 15 de juin, on est obligé de faire du feu pour se chauffer. Rien ne pousse sur la terre ; les fleurs des arbres fruitiers gèlent, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que la moisson est en danger de se perdre si Dieu n'a pitié de nous. Il faut qu'il soit bien irrité contre le pays : les Anglais nous talonnent, les sauvages, gagnés par leurs présents et leurs belles promesses, parlent de se mettre contre nous.

" Nous avons cependant éprouvé un grand trait de la Providence, lorsque étant à bout de vivres, le peuple n'ayant que deux onces de pain par jour, et qu'on était sur le point de n'en plus avoir du tout et de tuer tous les ani-

maux, n'ayant aucune nouvelle de France, on fut agréablement surpris, le 27 mai, en apercevant sur les 2 ou 3 heures de l'après-midi un vaisseau du Roi. La joie fut si grande qu'on montait sur les toits et sur les cheminées des maisons pour s'en assurer, et l'annoncer à tout le monde. Mais elle fut bien redoublée, lorsqu'on vit ce vaisseau suivi de 9 autres qui arrivèrent le même jour, en sorte que la rade, qui était vide, se trouva avant 5 heures du soir garnie de 10 vaisseaux, et peu de jours après de 14, où il y avait beaucoup de vivres.

" Mgr a fait un nouveau mandement par lequel on a publié que le Saint-Sacrement sera exposé tous les dimanches dans une des cinq églises de Québec, et lorsqu'il le sera à la Cathédrale, on le portera processionnellement dans une des autres églises alternativement ; ce qui sera continué jusqu'à la fête de l'Ange Gardien. On a descendu les châsses des saintes Reliques."

La Mère de la Grange de Saint-Louis écrivant sur la fin de juin au R. Père de Launay, lui donnait les détails suivants :

" La situation où nous sommes depuis deux ans par les trois fléaux dont le Seigneur nous frappe, est extrêmement pénible à soutenir, et sans sa main puissante, nous aurions tout lieu d'y succomber ; car nous sommes réduites à n'avoir plus le moyen de subsister qu'en nous endettant considérablement. Voici en peu de mots ce qui s'est passé depuis le mois de septembre. L'Intendant ayant reconnu que la récolte avait manqué par tout le pays, nous a mis à la pesée : c'est à dire que chacun n'avait plus qu'un quarteron de pain par jour.

Dans le même mois, ayant reconnu que nos terres avaient eu le même sort que toutes les autres de nos campagnes, nous avons mesuré et évalué ce que nous avions coutume de dépenser chaque année. N'ayant recueilli sur tous nos champs ensemencés que 480 minots de blé, cela ne pouvait nous faire vivre, vu que nous avions coutume de dépenser 1200 minots, d'une récolte à l'autre : ainsi, nous nous sommes aussi réduites à la pesée. Le 15 mai, l'on ne donnait plus que deux onces par jour. La viande, comme le pain, était très-chère, et l'on ne distribuait aux pauvres qu'un peu de lard et de morue sèche, après que le riz, les pois, les fèves et autres denrées furent épuisées. Enfin, le 19 mai, à 3 heures de l'après-midi, on vit arriver dix vaisseaux, et la joie fut universelle. On augmenta alors de deux onces, la portion de pain que l'on distribuait chaque jour, et l'on tient encore à la même mesure, afin d'approvisionner les Pays d'en haut, où tous ces messieurs avec les troupes vont attaquer l'ennemi. *Nos* Canadiens sont presque tous partis avec *nos* Sauvages. Comme nous nous sommes trouvées dans un extrême besoin, un de nos amis nous a procuré neuf barils de farine à 200 livres le baril. Le froid continue, et ce qui est extraordinaire pour la saison, tous les menus grains étaient gelés au 17 du présent mois de juin."

Notre annaliste va nous donner maintenant le bulletin des affaires étrangères. "Les nouvelles que les vaisseaux ont apportées sont bien tristes, premièrement pour la Religion, qui va toujours de mal en pis. Ensuite, 3 vaisseaux chargés de pelleteries, qui étaient partis l'automne dernier, ont été pris par les Anglais ; un de ces vaisseaux a sauté par un canon qui y a mis le feu. Le Capitaine et son

Lieutenant, quoique blessés, se sont sauvés et sont prisonniers chez les Anglais ; quelques autres ont aussi échappé du naufrage. D'autre part, le roi de Prusse, qui avait été mis à plate couture, s'est relevé et a défait des armées considérables, tant à la reine de Hongrie qu'à nous, qui lui portons secours comme alliés. Nous avons aussi appris par la France les efforts que font les Anglais pour prendre le Canada, efforts d'autant plus à craindre qu'étant affligés de tous côtés, nous ne sommes nullement en état de résister sans un secours bien particulier de Dieu. Nous tâchons de fléchir sa miséricorde par beaucoup de prières, espérant qu'elles ne seront pas vaines......

" Nous apprenons encore que le duché de Hanovre a été repris par les Anglais au moyen du roi de Prusse et de la mauvaise foi des habitants, qui n'ont pas gardé le traité fait avec la France. On pense à en faire de nouveau la conquête, et si Dieu bénit nos armes, on se promet de ne les pas traiter avec tant d'indulgence.

" Nous apprenons que Louisbourg est assiégé par les Anglais depuis le 8 juin. Ils ont fait une descente par un endroit inattendu, et se sont emparés de nos retranchements, d'où ils nous battaient de toutes parts, ce qui a obligé nos troupes à se retirer dans la ville. On les a bien maltraités à leur tour ; on les bat vigoureusement. On ignore encore lesquels auront l'avantage : la supériorité des ennemis en nombre fait tout craindre, malgré la valeur des assiégés."

§ 23.—MONTCALM A CARILLON, 1758.

La victoire cependant, n'avait pas abandonné le drapeau des lis, ni fait défaut à l'héroïsme de nos guerriers.

Hâtons-nous de reposer un peu le cœur de nos lectrices, en leur rappelant un des plus beaux triomphes des armes françaises en Canada.

On avait réussi à chasser l'ennemi de presque toutes ses positions, dans la vallée de l'Ohio et du lac Champlain ; néanmoins, du poste du fort Edouard, les Anglais convoitaient encore non-seulement la belle vallée, mais toute la Nouvelle-France. Leur supériorité numérique de quinze contre un (1,200,000 contre 80,000), leur persuadait qu'ils réussiraient enfin à laver l'humilation de tant de défaites.

L'armée du Canada comptait au printemps de 1758, 5,781 soldats, pendant que Pitt donnait au général Abercromby, qu'il envoyait en Amérique, 22,000 soldats et 28,000 miliciens, faisant de plus organiser un corps de réserve de 30,000 miliciens.

Malgré le manque de vivres et de munitions, malgré le manque de chaussures et de vêtements, malgré surtout l'effrayante disproportion du nombre, Montcalm et le pays ne désespéraient pas. " Nous combattrons, disait l'admirable général, nous nous ensevelirons s'il le faut, sous les ruines de la colonie." C'est dans ces généreux sentiments, partagés par les officiers Bourlamaque et de Lévis, et par toute sa petite troupe, que le marquis de Montcalm attendait l'ennemi. Abercromby ne tarda pas à s'avancer du fort Edouard sur Carillon. Ce fut le 8 juillet, sur le midi, que s'engagea le combat. Il dura sept heures, et les ennemis revinrent six fois à la charge ; mais sans autre succès que de faire cueillir de nouveaux lauriers aux incomparables défenseurs de la patrie. Laissons à l'annaliste, la consolation de nous faire part d'un si beau triomphe.

" Notre confiance en Dieu et la Ste-Famille n'a pas

été vaine! Les ennemis sont venus se présenter à Carillon au nombre de 25,000 (1) dont 8,000 étaient plus éloignés. Un détachement de 400 des nôtres, ne sachant pas l'ennemi si près, tomba dans leur camp et fut taillé en pièces. Les Anglais, enflés de ce premier succès, poursuivirent leur conquête, qu'ils tenaient comme assurée, et qui l'était en effet sans un miracle évident, reconnu même des conquérants.

" La défaite de notre détachement obligea M. de Bourlamaque à se replier sur le camp de M. le marquis de Montcalm, ce qu'il fit avec une contenance si assurée que l'ennemi en fut déconcerté, s'imaginant qu'il allait rejoindre des forces supérieures aux siennes; ce qui était loin d'être, puisqu'ils furent tous deux obligés de revenir sous le canon de Carillon, battant en retraite, mais non en fuyards. Nous n'avions que 2,500 hommes.

" On fit en très-peu de temps un retranchement de troncs d'arbres avec leurs branches pour nos troupes, et le 8 de juillet, on livra le combat qui dura jusq'à la nuit. On se battit de part et d'autre avec beaucoup de valeur; mais malgré l'inégalité des forces, notre petite troupe, soutenue du bras du Seigneur, remporta la victoire et obligea l'ennemi de s'enfuir, avec perte de 5,000 hommes, 3 officiers généraux et grand nombre de blessés. Si les Anglais eussent pris le bon chemin, nous étions perdus sans ressources! mais Dieu les aveugla, et nous accorda une protection toute particulière. Nous avons perdu un grand nombre d'officiers des régiments. On estime que, tant morts que blessés à mort, notre perte monte à 600 ; c'est

(1) M. Dussieux donne 20,000 anglais contre 3,058 Français et Canadiens.

bien peu en comparaison des Anglais. Ils ont laissé quantité de butin sur le champ de bataille.

“ M. le marquis de Montcalm, dont la piété est des plus exemplaires, fit dresser une croix que chacun fut adorer en chantant le Te Deum, et il y fit mettre comme inscription (1) que c'était le Seigneur seul qui avait vaincu.”

§ 24.—MISÈRE PLUS POIGNANTE ; — *On monte encore la garde ;* — NAUFRAGES.

La brillante victoire de Carillon entourait de gloire les dernières pages de l'histoire de la domination française en Canada, mais elle n'allégeait en rien les misères qui pesaient si lourdement sur notre peuple épuisé. Loin de là, l'absence prolongée des miliciens empêchant la culture des terres, la privation des premières nécessités de la vie devenait de plus en plus douloureuse. “ La misère est plus grande que jamais malgré les grands secours venus de France, écrivait l'annaliste sur la fin du mois d'août. Le baril de farine est à 200, 220 livres, et encore n'en a-t-on pas facilement. Les pauvres habitants ont été sans pain presque tout l'été ; on ne leur a pas laissé la liberté de conserver leur grain pour vivre.”

(1) Cette inscription était ainsi conçue : *Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia ligna ? En Signum ! En victor ! Deus hic. Deus ipse triumphat !*—Qu'ont fait le général et le soldat ? A quoi ont servi les grands monceaux d'arbres ? Le vrai signe, le vainqueur, c'est Dieu ! c'est lui qui triomphe !

Nous avons eu le plaisir de voir un des drapeaux de la célèbre bataille de Carillon, qui porte l'empreinte de l'héroïsme des vainqueurs par les balles dont il a été criblé. Ne pouvant réparer ce drapeau, nos religieuses en brodèrent un nouveau aux armes canadiennes, d'après le désir de la société Saint-Jean-Baptiste.

La charitable plume semble craindre encore de nommer Bigot et les vils employés qui spéculaient ainsi sur la misère du peuple ; mais on voit partout qu'elle écrit sous l'impression d'une profonde tristesse.

Le besoin de prêtres n'était pas moins pressant, car l'on était aussi éprouvé de ce côté. " Nous avons perdu à la fois deux R. Pères Récollets qui étaient missionnaires, l'un à Carillon, l'autre à Saint-Frédéric ; ce qui est plus affligeant c'est qu'on n'est guère en état de les remplacer, vu le grand nombre qui meurent et le peu qu'on en a. Nos prêtres et religieux ont été obligés pendant quelque temps, de recommencer à *monter la garde* à l'Hôpital-Général."

De nouvelles pertes vinrent encore ajouter à ces malheurs. " D'un très-grand nombre de vaisseaux qui nous venaient de France cette année, la plupart chargés de vivres, et qui étaient partis en plusieurs divisions, tant de Bordeaux que de la Rochelle, on dit qu'il y en a plus de 53 de pris par les Anglais. Cela enchérit tout à l'excès. On n'a jamais vu le pays dans une telle misère : on ne trouve rien pour vivre et le peu que l'on a est à un prix exorbitant."

La Mère Davanne de Saint-Louis de Gonzague écrivait au R. P. de Launay, sur la fin d'octobre :

" Nous sommes persuadées, mon R. Père, que vous êtes instruit de notre situation, et de la perte que nous avons faite de ce qui était dans le Gédéon et les Deux-Frères. Cela nous a réduites à une grande misère, avec les dépenses qu'il nous a fallu faire pour la subsistance de la Communauté, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Le

baril de farine étant à 200 francs, cela nous revenait à 30 sous la livre. Vous aurez la bonté, mon R. Père, de recevoir les lettres de change que nous serons à l'avenir obligées de prendre sur vous. J'en donne une cette année de 500 livres à M. de Vincelot. L'an prochain, vous voudrez bien nous mander ce qu'il y aura en caisse. Nous avons reçu une partie des effets venant de Paris : c'est à dire, sept barils de farine sur douze qu'on nous envoyait. Priez, mon R. Père, pour notre pauvre pays, car la misère y est bien grande. Nous avons passé un été fort triste, et notre douleur sera peut-être de longue durée ; selon les apparences, nous allons passer un cruel hiver au milieu d'alarmes continuelles. Nos récoltes sont meilleures que l'an passé."

"Quelques vaisseaux ont fait naufrage, continue l'annaliste au commencement de novembre, surtout un vaisseau du Roi nommé l'Aigle, qui était richement chargé de choses nécessaires au pays. Douze personnes malades ont péri sur le champ, et plusieurs autres de misère. Un jeune Récollet qui n'était pas encore prêtre, ayant voulu malgré la délicatesse de sa complexion, entreprendre de venir à Québec pour se faire ordonner, est aussi mort en chemin.

"Deux vaisseaux que l'on avait envoyés au secours des naufragés de l'Aigle, ont péri dans une tempête qui survint de nuit à 300 lieues d'ici, lorsqu'ils étaient sur le point de faire voile pour la France. Plusieurs personnes y ont perdu la vie. Le reste ayant loué un Brigantin pour revenir à Québec, le bâtiment s'est ouvert et a mis pour la troisième fois ces pauvres gens dans la plus triste des situations. Ils sont à Rimouski (1) ; on va faire des efforts pour les secourir.

(1) Environ à 80 lieues en aval de Québec.

" Le 2 octobre, on a terminé les prières publiques par une grand'messe chantée avec solennité à l'autel de l'Ange Gardien. Le Saint-Sacrement fut exposé et on donna la bénédiction le soir. Toute l'octave, il y a eu salut et exhortations familières, avec grand coucours de peuple."

§ 25.—DERNIERS MOUVEMENTS DE LA CAMPAGNE DE 1758.

Pendant que le marquis de Montcalm triomphait à Carillon et arrêtait les progrès du centre de l'armée ennemie, la droite (1) des Anglais assiégeait Louisbourg, avec une opiniâtreté qui devait enfin triompher. Notre *historienne* écrivait en date du 27 août : " Nous apprenons par des fuyards, la triste nouvelle de la perte de l'île Royale, qui a vaillamment soutenu deux mois de siége. Les vainqueurs ont fait prisonnières de guerre, toutes les troupes qui ont échappé au carnage, officiers et soldats. On dit que c'est pour trois ans."

L'annaliste se doutait peu que parmi ces vainqueurs, se trouvait un jeune brigadier de trente-deux ans qui viendrait, l'année suivante, demander la reddition de Québec.

M. de Drucourt, gouverneur de la place, avait montré un grand courage ; Mme de Drucourt elle-même était des premières à stimuler l'ardeur des assiégés, allant chaque jour aux batteries les plus exposées et mettant le feu à trois pièces de canon. Mais le 26 juillet, toute résistance était devenue impossible ; il fallut se rendre aux dures conditions qui ont été mentionnées.

(1) La disposition des forces anglaises est ainsi indiquée dans le bel ouvrage de M. Dussieux : " Le Canada sous la Domination Française."

Sur le fin du mois suivant, le colonel Bradstreet envoyé avec 3,000 hommes à Frontenac (Kingston), par le général Abercromby, pour laver la honte de la défaite de Carillon, en agissait d'une manière plus digne du courage de nos valeureux soldats. " Les assiégés, dit l'annaliste, n'avaient que 60 hommes de garnison, avec quelques voyageurs et autres qui conduisaient les barques, pour voiturer les effets des postes des Pays d'en haut : ce qui faisait en tout 150 hommes. Ils ont cependant combattu depuis le 24 août jusqu'au 27. Ne pouvant plus alors résister aux canons et aux bombes, il a fallu capituler et se rendre. Le commandant Anglais en a agi envers les nôtres d'une façon très-gracieuse, renvoyant les offiiciers et autres sur leur parole pour faire des échanges, avec permission d'emporter ce qui leur appartenait. Le fort fut pris sur les 9 heures du matin; ils voulaient bien leur donner jusqu'au lendemain, mais il n'était plus possible de contenir les troupes. Les dames furent mises à même du magasin pour prendre ce qu'elles voudraient ; mais elles étaient si interdites qu'elles n'en firent rien.

" Ce fort est une perte considérable pour la colonie. Il était richement garni, car c'était là que l'on envoyait tout ce qui était nécessaire pour les Pays d'en haut.

Tout *notre monde* est arrivé en bonne santé. Nous avons rendu les officiers dont on était convenu. Quelques jours plus tard, les Anglais ont abandonné le fort avec grande précipitation, par une conduite de la divine Providence, n'y ayant pas fait tout le mal qu'ils pouvaient, et cela, sur une nouvelle répandue par les sauvages, qu'un gros de Canadiens et de sauvages arrivaient pour les en chasser. Ils ont aussi abandonné le fort Chouaguen, qu'ils rétablissaient, sans qu'on en sache la raison.

" Cependant, les Anglais s'avancent toujours du côté du Golfe, et font de nouvelles conquêtes. Ils ont pris Gaspé et le mont Louis, ruiné Pabos, brûlé la mission de Miramichi. Quinze de leurs vaisseaux se sont rendus à l'entrée de la rivière Saint-Jean, où ils rétablissent le fort que nos Français avaient brûlé avant de s'enfuir dans les bois. Il n'y a pas jusqu'aux Sauvages qui n'aient été obligés de venir avec leur missionnaire se réfugier à Kamouraska. Enfin nous sommes dans l'attente d'une prise générale si Dieu n'a pitié de ce pauvre pays.

" Nous avons eu quelque avantage à la Belle-Rivière le 23 octobre : l'avant-garde d'une armée anglaise composée de 800 hommes a été défaite ; deux canots seulement ont pu s'enfuir, sans vivres ni munitions. On en a encore défait 200 depuis. Cependant nous apprenons qu'ils sont encore 2,600 à 20 lieues du fort Duquesne, où ils se sont retranchés. Ce qu'il y a de triste, c'est que le manque de vivres a obligé M. le Commandant de ce poste à renvoyer presque tout son monde. Ainsi ce qui reste est en grand danger, sans un secours puissant de la sainte Vierge."

Ce second échec au fort Duquesne, avait été essuyé par Washington lui-même, alors colonel des milices Virginiennes. Le général Forbes, qui commandait la gauche de l'armée ennemie (6,000 hommes), s'avança alors avec le gros de ses forces, et le 23 novembre, il était à trois lieues du fort. " M. de Ligneris, commandant, étant hors d'état de leur tenir tête, brûla le fort après avoir sauvé tout ce qui était dedans, selon les ordres de M. le Général. Il s'est retiré à un fort plus éloigné jusqu'à nouvel ordre. On dit que les Anglais rebâtissent le fort et empiètent toujours sur nous, bien résolus de ne point désister qu'ils n'aient

pris le pays: ce qui arrivera sans doute sans un secours très-puissant de Dieu et de la Sainte-Famille."

Le fort Duquesne devint donc le fort Pitt (1). Ce mouvement fut le dernier de cette campagne; la flotte anglaise s'était retirée vers la mi-octobre, après avoir remporté des triomphes, moins brillants que les nôtres il est vrai, mais d'une grande portée dans leurs plans de conquête. Ils étaient maîtres du Golfe et de la vallée de la Belle-Rivière

§ 26.—"LE PEU EST PRÉCIEUX A QUI N'A RIEN."

Cette parole du dernier et magnanime général envoyé par l'ancienne France à la Nouvelle, nous est venue tout naturellement à l'esprit, en rencontrant dans les annales les détails qui vont suivre. Dans toute autre circonstance, ces faits eussent été des minuties que certainement on n'eut jamais pensé à enregistrer pour l'avenir; mais quand tout appui fait défaut dans un naufrage général, on s'attache à une épave; un petit vaisseau, qui porte les messages d'un peuple exténué de lassitude et de besoin, qui lutte pour la conservation de ses intérêts les plus chers ; ce petit vaisseau, disons-nous, devient comme le sanctuaire des espérances de la patrie ; on le suit de l'œil, puis de la pensée et des désirs; on s'émeut de ses dangers, on conjure le ciel de veiller à sa garde; la nouvelle de ses revers enlève une consolation au cœur et répand une amertume de plus dans l'âme......

" Sur la fin de novembre, dit l'annaliste, nous avons eu

(1) Aujourd'hui la grande et riche ville de Pittsburg, qui ressemble à une vaste forge par ses innombrables fournaises, ses vastes charbonnières et son atmosphère toujours enfumée.

nouvelle qu'un *petit bâtiment*, envoyé en France au printemps, était de retour, mais retenu au Bic (1) ; il est chargé de vin, eau-de-vie, farine et lard ; mais comme la saison est avancée, on doute qu'il puisse arriver. On avait pris le parti de le décharger pour le renvoyer en France ; mais on a su depuis qu'il était retourné à Gaspé pour trouver un hivernement commode.

" Nous apprenons encore qu'un autre *petit bâtiment*, envoyé aussi en France ce printemps, a été pris par les Anglais.

" On avait équipé une *gabare* pour aller au secours du *petit bâtiment* qui était au Bic ; les Anglais s'en sont emparés sans qu'on pût les rejoindre.

" Le 3 décembre, la saison étant assez belle, on avait fait partir un *petit bâtiment*, dans l'espérance qu'il se rendrait en France, ce qui nous eut fait un grand plaisir. Les glaces sont survenues et il hiverne aux environs de Gaspé. Dieu veuille le préserver des Anglais au printemps ! "

§ 27.—UN DERNIER CRI DE DÉTRESSE !—L'HIVER DE 1758-59. VERSAILLES ABDIQUE SES ANCIENNES TRADITIONS.

Arrêtons-nous ici un instant, chères lectrices, et voyons au juste l'état de ce pays dont nous suivons avec tant d'intérêt, depuis bientôt sept ans, les mouvements et les efforts pour se conserver à ses premiers possesseurs. En décembre 1758, l'ennemi dominait donc dans le Golfe, dans la vallée de l'Ohio, et dans l'Ouest. Montcalm avait bien arrêté, à Carillon, la grande attaque qui devait con-

(1) Environ 70 lieues en aval de Québec.

duire les Anglais au centre même de la colonie ; mais ce grand homme ne sentait que trop les dangers imminents d'une nouvelle campagne, et l'année 1759 lui apparaissait sinistre comme la lueur qui menace d'une conflagration générale.

Si jusqu'ici le peuple Canadien nous a paru grand dans son dévouement, si les soldats français nous ont semblé des héros ; les derniers actes de cette lutte suprême vont compléter un tableau si glorieux à nos pères.

On sait en Canada que le gouvernement de Louis XV déshonore l'antique monarchie des Charlemagne et des saint Louis, on sait qu'il a perdu sa force morale, et le prestige de sa gloire militaire en Europe ; on ne voit que trop jusqu'à quel point Bigot et ses subalternes, savent reproduire ici les hontes de la cour ; on sent amèrement les fléaux toujours croissants d'une guerre désastreuse ; mais on est Catholique et Français ! Le colon et le militaire ont conservé, avec une foi vive, les instincts d'un grand peuple ! Ils lutteront jusqu'au bout pour sauvegarder le précieux dépot de leurs Institutions, de leur Langue et de leurs Lois !

Ce peuple généreux ne peut croire à la dégénération complète des traditions de la mère patrie :—" En France ! à Paris ! " s'écrie-t-on de toutes parts. Dans l'automne de 1758, on organisa en effet une députation ; MM. Doreil et de Bougainville, munis de longs exposés de la situation du pays, partirent de Québec sur deux vaisseaux différents, afin que l'un des deux au moins parvînt en France. Ah ! si jamais anxiété suivit de chers et importants messages, si jamais on pria pour l'heureuse issue d'un voyage long et périlleux, ce fut bien en cette circonstance, où les

croiseurs ennemis, plus à redouter encore que les vents et les glaces, pouvaient cent fois anéantir l'espérance de salut attachée à cette députation ! Et pourtant, il fallait attendre des semaines et des mois avant d'avoir des nouvelles ! Cette anxiété était une épine ajoutée aux navrantes douleurs de l'hiver de 1758–59 ; la Mère Davanne de Saint-Louis de Gonzague va nous en donner quelque idée.

" Je ne vous parlerai point, mon R. Père, de l'état pitoyable où nous sommes réduites par cette cruelle guerre, par la famine, et par tant d'autres calamités qui nous accablent. Si nous savons en profiter, nous pourrons espérer miséricorde de Notre-Seigneur, pour tant de péchés qui se commettent dans ce pays, perdu à tant d'égards, *depuis quelques années !* Je vous prie, mon R. Père, de nous envoyer, si la paix se fait, vingt à vingt-cinq barils de farine par les vaisseaux du Roi ; je prendrai ici ce qu'il nous faudra de surplus. Nos petites provisions nous ont duré jusqu'au 7 octobre dernier ; alors, il nous a fallu faire battre de suite le peu de mauvais blé que nous avions, et manger un pain aussi noir que nos robes......... Le cœur se brisait en voyant nos pauvres malades obligées d'en manger ; car en vertu d'une défense de l'intendant Bigot, on ne pouvait, sans payer l'amende, s'adresser aux boulangers pour acheter du pain !

" Si après que la farine sera payée il vous restait encore un peu d'argent, vous aurez la bonté, mon R. Père, de donner ordre à M. Ranjard de l'employer à acheter de la toile et des remèdes. Il doit avoir le mémoire de l'an passé, comme aussi celui de Paris. Nos mères et sœurs du Grand-Couvent peuvent, ce semble, facilement deviner nos besoins, et se faire une assez juste idée de l'état dépourvu

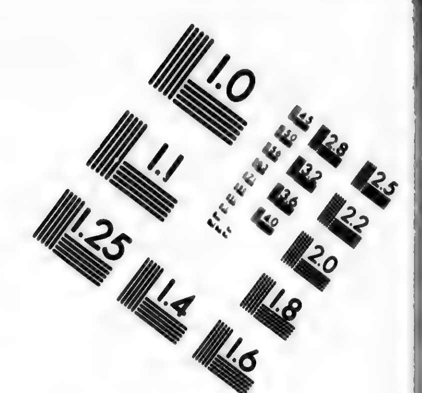
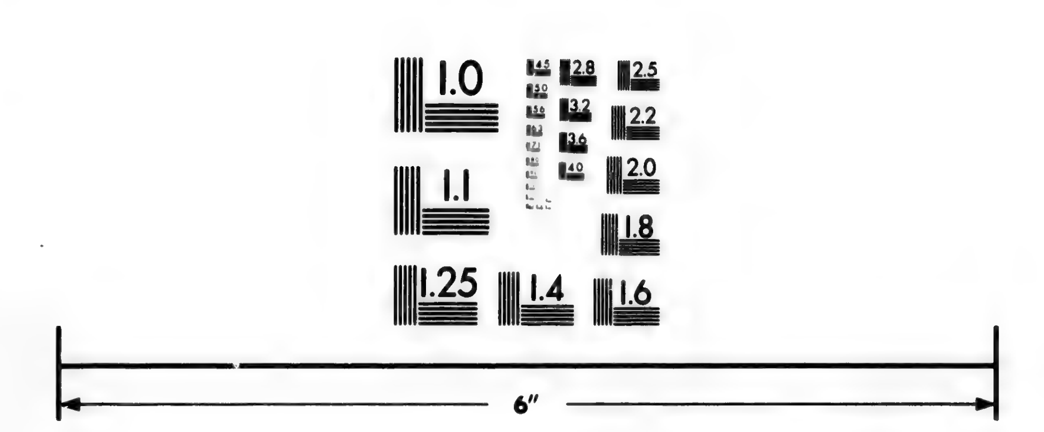


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





où se trouvent tous nos offices, par suite de tant de naufrages et de pertes. Sur toutes choses, nous aurions besoin d'un peu d'étoffe pour faire des voiles. Si la guerre continue, il est de prudence de rester pauvre. Depuis deux ans, nous n'avons eu, grâce à Dieu, que très-peu de malades : il paraîtrait, d'après cela, que la diète est le remède le plus efficace dans le siècle où nous sommes......"

Tandis que l'on s'efforçait ainsi de sourire, afin de ne se pas décourager sous le poids de tant de maux, de tristes nouvelles vinrent encore assombrir l'horizon : " Des prisonniers ont dit que les Anglais avaient pris, près de Brest, deux gros vaisseaux richement chargés. Ils dépeignent les personnes qui les montaient de manière à ne nous pas laisser de doute que ce ne soit l'Outarde et la Victoire, dans l'un desquels était le commissaire de la guerre, et dans l'autre, l'aide-de-camp de M. le marquis de Montcalm, qui allaient dans deux vaisseaux séparés, rendre compte à la Cour de la situation du pays. Si la nouvelle est vraie, comme il y a tout lieu de le craindre, le pays est à bas ! "

Que d'amertume et de douleur dans cette dernière parole ! M. de Bougainville, à la vérité, n'avait pas échoué en chemin, il avait touché les rivages aimés de la France, il avait eu audience à Versailles, il avait présenté et appuyé énergiquement ses *mémoires ;* mais, ô accablante déception ! A quoi servaient les grades et les honneurs dont on l'avait chargé pour nos braves, quand on se voyait à la veille de périr ? La gloire manquait-elle à ceux qui depuis si longtemps s'en entouraient sur les rives canadiennes ?... Ce qu'on voulait, ce qu'on désirait, c'étaient des renforts, c'étaient des ressources ; et de ces secours si ardemment

attendus, le député revenait les mains vides ! A la honte éternelle d'un ministre d'état, l'Histoire rapporte qu'un (1) mot d'insulte avait même été jeté à la face de l'aide-de-camp du marquis de Montcalm, généreux officier qui souffrait encore des blessures qu'il avait reçues, pour aider au triomphe de la seule armée qui soutînt alors la gloire des armes françaises !

Il est plus facile de concevoir que de décrire les sentiments des Canadiens à cette nouvelle. Ils avaient bien senti l'indifférence toujours croissante du gouvernement dans les dernières années ; mais savoir que la France les abandonnait !.... Que va faire ce peuple épuisé, et cependant délaissé dans son épuisement ? va-t-il enfin fléchir sous le coup d'un malheur sans remède ?.... Non, "il a encore du sang à verser et des sacrifices à faire."

Ne tournons plus nos regards vers la mère patrie pour en espérer du secours ; malheureuse elle-même, elle nous abandonne à notre propre malheur. Mais, chères lectrices, un beau spectacle va s'offrir encore à nos cœurs, dans la constance des enfants du sol, dans l'ardeur de nos pères à défendre leurs foyers contre l'invasion étrangère. Le pays tout entier va s'armer, dans cette crise suprême. Tous les colons de 16 à 60 ans, des veillards, des enfants même quittent leurs foyers et deviennent soldats ; aux prêtres aux femmes, aux enfants, est laissé le soin d'assurer la moisson prochaine, car on s'apprête à lutter contre une

(1) Berryer, ministre de la marine. avait très-mal reçu l'aide-de-camp du marquis de Montcalm ; il lui avait même dit : "Eh ! monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries.—On ne dira pas du moins, monsieur. que vous parlez comme un cheval," répliqua M. de Bougainville.

armée ennemie aussi nombreuse que la population tout entière de la Nouvelle-France. 80,000 soldats anglais sur nos rives et nos frontières !

§ 28.—AVANT-COUREURS DES GRANDS MOUVEMENTS DE L'ENNEMI.

" On rapporte, écrivait avec serrement de cœur l'annaliste, que les Anglais font de grands efforts pour venir par en haut et par en bas, prendre le pays ; que les sauvages des cinq nations sont pour eux, et se promettent d'aller brûler le fort appelé La Galette, avec les barques qu'on y construit, et de là, venir à Montréal tuer Onontio avec tout son monde. (C'est ainsi qu'ils nomment M. le Général). Il y a quantité de berges sur le lac Chouaguen. On craint beaucoup pour Niagara. La disette de vivres empêche de s'opposer aux efforts de l'ennemi. Ainsi, ce n'est que de Dieu seul que nous attendons du secours, quoique nous n'ayons pas lieu de l'espérer, l'offensant continuellement.

" Nous apprenons que le *vieux Robert Roger* (1) est arrivé au commencement de mars au Camp-Brûlé, que dès le même jour il fit un détachement d'Anglais et de Sauvages pour aller faire coup sur Carillon ; qu'ils ont surpris quarante de nos travailleurs qui étaient sans armes, dont quelques-uns ont été tués et d'autres faits prisonniers. Cette nouvelle étant apportée à Carillon, on fit partir 40 sauvages Iroquois avec plusieurs volontaires, qui leur dis-

(1) Ce *vieux Robert Roger* ne paraît pas avoir été en *odeur de sainteté* parmi nos Canadiens. C'était un célèbre partisan, chef d'une troupe de Sauvages et de *coureurs* anglais. Il reparaît à la prise de Québec sous le titre de major Rogers.

putèrent le terrain et les obligèrent à s'enfuir dans les bois. On leur a tué du monde et fait quelques prisonniers.

" Pendant le coup des Anglais et des Sauvages sur nos travailleurs à Carillon, un ingénieur anglais alla avec 100 hommes prendre connaissance de notre retranchement; ce qu'il a fait avec toute l'exactitude possible, sans opposition de notre part, quoiqu'on l'aperçût du fort."

Ce n'était là que les annonces des immenses préparatifs que faisaient les Anglais, pour cette dernière et désastreuse campagne. Tous les Sauvages non Catholiques avaient déserté l'alliance française, pour se jeter du côté du plus fort. Mais avant d'entrer dans les événements de ce mémorable été de 1759, écoutons un peu le langage du patriotisme du cloître, qui ne voyait encore, dans la conquête prochaine, qu'un châtiment qui allait anéantir la Foi en ce pays.

§ 29.—TROP HEUREUSE DE MOURIR AVANT LA PERTE DU PAYS!

C'était le 30 avril d'une année d'angoisse et de larmes; les Ursulines cependant avaient des actions de grâces à rendre au ciel; le *Te Deum* qui commémorait, depuis quatre-vingt-sept ans, le jour où leur sainte Fondatrice avait cueilli la couronne immortelle, allait retentir au Monastère. Comme on devait élever avec espoir sa pensée vers les mères et les sœurs déjà rendues dans la patrie; elles aussi avaient eu des jours orageux et difficiles à traverser, mais Dieu lui-même, selon le sublime langage de l'Ecriture, " essuyait maintenant leurs larmes! "...... On

enviait le sort de celles qui avaient vécu ; on enviait le sort de *celle* qui allait cesser de vivre......

En effet, la charitable infirmière dont le cœur avait tant de fois saigné, en présentant à ses pauvres malades, " un pain *aussi noir que nos robes*," était à son tour aux soins affectueux de ses sœurs, et après cinq jours seulement de maladie, allait jouir de la patrie éternelle, au jour même où notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation avait vu la fin de ses immenses travaux. Cette pieuse et bonne infirmière était la Mère Marie-Agathe Le Clerc de Ste-Marguerite, native de la paroisse de Saint-Pierre, île d'Orléans, fille de M. Jean Charles Le Clerc et de Mme Marguerite Morancy.

" Malgré ses infirmités, dit le Récit, elle a rendu de grands services à notre Communauté, étant silencieuse, régulière et amie du travail. L'extrême désir qu'elle avait d'obliger tout le monde, lui faisait trouver du temps pour n'éconduire personne. Dans cette année où tout nous manquait, la famine et la guerre nous ayant réduites à l'extrémité, son industrie nous était d'un grand secours pour vivre. Cette chère Mère avait 61 ans d'âge et 40 de profession religieuse. Elle est morte avec joie, Notre-Seigneur *lui ayant fait la grâce d'exaucer sa constante prière et de la retirer du monde avant la perte de la colonie*."

Ce dernier mot peint au naturel, il nous semble, la situation des esprits. On estimait heureuses celles que Dieu retirait du monde, elles du moins ne seraient pas appelées à voir " la dispersion des enfants d'Israël, et à pleurer sur les ruines de Sion ; " tant on était persuadé que l'anéantissement de la domination française en Canada,

entraînerait (1) aussi la perte de la Foi, qu'on y avait apportée et propagée au prix de tant de travaux et de sacrifices.

§ 30.—WOLFE DEVANT QUÉBEC;—LES URSULINES SORTENT EN PLEURANT DE LEUR MONASTÈRE.

Nous voilà maintenant, chères lectrices, au dénouement du drame douloureux. De bonne heure au printemps de 1759, l'armée d'invasion s'ébranlait aux frontières, et se disposait à étreindre le pays par le nord-est, par le centre et par l'ouest. Pendant que Wolfe se portera de Louisbourg sur Québec, et qu'il fera le siége de cette ville, Amherst sur le lac Champlain, refoulera les Français jusqu'à l'Ile-aux-Noix, à l'entrée de la rivière Richelieu, et Prideaux se rendra maître des grands lacs, contraignant les nôtres à reculer jusqu'au fort Lévis, à l'extrémité est du lac Ontario. Bourlamarque et Pachot lutteront énergiquement à ces derniers postes, et fermeront du moins le Saint-Laurent à ces deux grandes divisions de l'armée anglaise, empêchant ainsi leur jonction projetée avec celle de Wolfe.

Quant aux marquis de Montcalm, secondé par de Bougainville et de Lévis, il se réserve l'endroit le plus périlleux ; la ville de Champlain va devenir une autre Sagonte, qui ne se brûlera pas il est vrai, car elle est chrétienne, mais qui triomphera jusque dans ses défaites.

Les détails de ces faits ne nous appartenant qu'autant

(1) On sait quel était à cette époque en Angleterre le fanatisme religieux, exprimé dans toute sa force par la rigueur des lois pénales.

qu'ils se trouvent consignés dans nos annales, nous serons brièves en cette circonstance. En effet, aux affligeantes missives du printemps, *l'historienne* qui nous a guidées jusqu'ici, à travers les succès et les revers, les espérances et les alarmes de cette mémorable époque, a posé la plume pour ne la plus reprendre. " Le pays est à bas ! " Tel fut l'expressif cri de sa douleur, et nous verrons qu'elle n'y survécut pas longtemps. Personne même n'écrit à cette époque de trouble, de confusion et de désordre.

Voici comment s'exprime l'annaliste qui, un an plus tard, retrace les faits qui nous sont particuliers. " Nous laissons à nos Historiens la relation des particularités, des peines et souffrances que le pays a ressenties, depuis le 24 mai 1759 ; nous ne nous arrêtons qu'à ce qui concerne notre Communauté, pendant cette année de tribulations et de misères.

" Ayant appris les formidables préparatifs que faisaient les Anglais pour envahir tout le Canada, Mgr de Pontbriand, notre illustre évêque, afin d'apaiser la colère de Dieu justement irrité contre nous par l'excès de nos péchés, ordonna des prières publiques, qui se firent dans toutes les églises. Nous eûmes neuf jours de suite les mêmes prières, et l'on faisait chaque jour à haute voix, l'amende honorable que Sa Grandeur avait composée pour l'extrémité où nous étions réduits. Les pénitents étaient en apparence contrits et humiliés ; mais nous n'avons pu apaiser le Seigneur, il nous a fallu subir le châtiment que nous nous étions attiré.

" Ayant eu des nouvelles certaines que les vaisseaux anglais approchaient de Québec, nous nous disposâmes

à mettre en sûreté ce qui nous était plus précieux et nécessaire, comme vases sacrés, ornements, linge et meubles de l'église. Ce qui ne put se mettre dans la voûte, nous le laissâmes à la Providence, espérant que notre maison serait exempte des boulets et des bombes. Mais dès la première décharge des Anglais sur la ville, notre Monastère en fut atteint de toutes parts. Nous passâmes toute la nuit devant le Saint-Sacrement. Ce fut le 12 de juillet, après un mois d'attente et d'alarmes, que le siége commença. Le 13 et le 14, il nous fallut chercher un asile, pour éviter la fureur des bombes et des canons, qui ne nous auraient point épargnées, n'ayant qu'une petite voûte où l'on ne pouvait loger que très-peu de monde. Cependant, dix de nos chères sœurs, la Mère Davanne de Saint-Louis de Gonzague, dépositaire, en tête, eurent le courage de demander à rester pour garder le Monastère. M. Rêche, notre confesseur, M. Collet, prêtre et chanoine, ainsi que M. Barbel, nous firent la grâce de rester avec nos courageuses gardiennes tout le temps que dura le siége, qui ne finit que le 13 septembre.

" Nous sortîmes avec bien de la douleur, pour nous rendre à l'Hôpital-Général, où les deux Communautés de la ville se réunirent. Les religieuses de cette digne maison nous reçurent avec une charité parfaite. Elles avaient à exercer cette charité envers bien du monde, car le nombre des personnes qui logeaient chez elles monta jusqu'à 800."

"—Le lendemain (25 juillet), à six heures du soir (1),

(1) Il faut remarquer ici que le Récit des Hospitalières ne s'accorde pas avec le nôtre, quant au jour précis où nos Mères se rendirent chez elles. Le premier a fixé l'arrivée des Ursulines à

dit la relation de l'Hôpital, nous vîmes dans nos prairies les révérendes Mères Ursulines, qui vinrent à pied, saisies de frayeur, les bombes et les boulets ayant percé en plusieurs endroits leurs murailles..... Nous ne les reçûmes pas avec moins de tendresse et d'affection que nous avions reçu nos chères Hospitalières."

Ce fut donc à l'heure de la récréation du soir, que nos Mères quittèrent en pleurant leur cloître, pour traverser la ville et se rendre à pied chez leurs charitables hôtesses. Il n'était plus ce bon vieux temps où, montées en charette à foin, les Ursulines allaient visiter leurs champs à la *petite rivière*, prenant joyeusement leur léger repas à l'ombre des sapins et des cèdres, et tombant au retour dans les aimables filets de leurs chères Mères Hospitalières! Elles se rendent aujourd'hui sur les mêmes lieux, mais c'est pour fuir la mort, pour pleurer sur les maux de la patrie et prier pour sa délivrance!

§ 31. — LE 31 JUILLET; — COUP D'ŒIL A L'INTÉRIEUR DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL; — SPECTACLE QU'OFFRENT QUÉBEC ET LES ENVIRONS.

Les Anglais bombardaient la ville depuis plus de deux

N.-D. des Anges au 25 juillet; notre Récit nous apprend que l'on commença à faire feu sur la ville le douze, et il semble indiquer que ce fut le 14 peut-être aussi le 15, que nos Mères se rendirent à l'Hôpital. D'ailleurs, c'est un fait historique que le siége a duré 60 jours, et le calcul ne serait pas juste si le feu n'eut commencé que le 24 juillet.

Nous avons été longtemps à nous accoutumer aux chiffres de l'époque; le chiffre 1, surtout se prend facilement au premier coup d'œil pour un 2. La différence vient peut-être ici d'une méprise de cette nature. Si on lit 15 au lieu de 25, les deux récits s'accordent.

semaines, quand, le 31 juillet, ils tentèrent de forcer les lignes françaises, à Beauport, en attaquant l'aile gauche de l'armée de Montcalm. Ayant élevé des batteries à l'Ange-Gardien, 6000 Anglais se déployèrent en face sur la plage, tandis que 2000 autres remontaient la rivière Montmorency, pour la passer à gué, et prendre à dos nos troupes. Mais les décharges des Canadiens furent si multipliées et si terribles, que les ennemis, tourbillonnant pêle-mêle, furent heureux de profiter d'un orage qui survint pour se rembarquer en toute hâte sur leurs vaisseaux ; dix pièces de canon en avaient fait taire (1) cent dix-huit !

Ce combat glorieux avait eu ses victimes ; nos soldats mourants et blessés furent transportés à l'Hôpital, où les Ursulines partageaient de grand cœur les fonctions des Hospitalières : Les blessés anglais reçurent la même charité, " malgré la fureur des sauvages, qui voulaient leur lever la chevelure suivant leur usage."

Pour avoir quelque idée de l'état où se trouvait l'Hôpital, il faut lire les intéressants détails qui suivent dans le récit même des Hospitalières : " Plusieurs de nos familles, et d'autres à qui nous ne pouvions refuser, demandèrent à se retirer chez nous, se trouvant plus à portée de secourir leurs maris et leurs enfants blessés.. Il fallut encore trouver place pour eux. Comme notre maison était hors de la portée de l'artillerie ennemie, le pauvre peuple ne manqua pas de s'y réfugier ; toutes les dépendances en furent remplies : maison domestique, étable, grange et tout ce qui s'ensuit,

(1) M. notre Aumônier possède un morceau de bois de chêne enlevé à l'un des deux vaisseaux, échoués par les Anglais vis-à-vis la côte de Courville pour servir de batterie. Une partie de la coque de ces vaisseaux est encore visible à marée basse.

les greniers mêmes, malgré les fréquentes lessives que nous étions obligées de faire continuellement pour les blessés, étaient pleins des grabats de ces pauvres malheureux. L'unique consolation que nous goûtions était celle de voir presque tous les jours, quoique mourant, Mgr notre Evêque, venir nous exhorter et nous encourager à ne nous point relâcher dans nos travaux...... Il ne voulut jamais se retirer d'auprès de son troupeau tant qu'il eut l'espérance de le sauver ; il se logea chez le curé de Charlesbourg, à une lieue de Québec ; il permit aux Aumôniers, que nous avions en nombre, de dire la Messe dans notre chœur, l'église étant occupée par les blessés. Tout le peuple des environs, qui n'avait plus d'autres ressources pour le spirituel, y assistait avec nous, ce qui faisait que nous avions grande peine à y trouver place aux heures destinées pour l'office. Nous eûmes la consolation de réciter l'office, tant que dura le siége, les Ursulines d'un côté et les Hospitalières de l'autre, sans que cela préjudiciât aux services qu'il fallait rendre jour et nuit aux malades. Le seul temps de notre repos était celui de l'office divin, encore était-il bien interrompu par le bruit des bombes et des boulets... Nous avions avec cela plus d'un ennemi en tête ; la famine, toujours inséparable de la guerre, menaçait de nous réduire à l'extrémité. Plus de 600 personnes dans notre maison et aux environs, partageaient avec nous le peu de vivres qu'on nous faisait passer des magasins du Roi, qui étaient à la veille d'en manquer pour nos troupes.... "

" La consternation et l'inquiétude de tout ce monde étaient peintes sur tous les visages, dit notre Récit. Le coup d'œil au dehors était des plus affligeants. Si l'Hô-

pital-Général était à l'abri des projectiles, il ne l'était pas du spectacle navrant qu'offraient la ville et ses environs. Dès le commencement du siége, la basse ville fut changée en un monceau de ruines. Les campagnes furent ruinées par le feu. Nous vîmes brûler la cathédrale, et les maisons de la haute ville près de notre église. Tous les jours, des débris considérables de bombes et des boulets atteignaient notre maison ; ils perçaient notre église, notre sacristie, notre chœur, notre chapelle des Saints, notre communauté, la maison de nos externes ; la grange et le hangar ayant reçu plusieurs bombes, il s'y fit un embrasement qui mit en danger le reste de la haute ville. Nous pensions que jamais nous ne pourrions revoir notre Monastère, ni les chères sœurs qui y étaient restées ! "

Sur les champs de Beauport s'offrait sans doute un admirable spectacle, dans l'ardeur de ces 13,000 soldats et miliciens de la colonie, travaillant jour et nuit à leurs retranchements et à leurs batteries, luttant avec la persistance de l'héroïsme contre l'invasion étrangère. Mais ces soldats, mal équipés et manquant de tout, étaient en face d'une flotte de 30,000 hommes, bien armés et bien approvisionnés, abondamment pourvus de tout ce qui était nécessaire, pour emporter d'assaut une place beaucoup mieux fortifiée que ne l'était alors la ville de Québec. Aussi à chaque coup de canon, quel douloureux retentissement dans tous les cœurs ! comme on tournait avec anxiété les yeux vers le meurtrier projectile, qui apportait peut-être la mort à quelque personne chère !

§ 32.—LA JOURNÉE DU 13 SEPTEMBRE.

Nous voici au soixantième jour de ce siége à jamais mémorable, qui mit fin à la domination française en Amérique. "Ayant bien considéré, dit le Récit, un endroit nommé Buttes à Neveu, que peu de personnes se trouvaient à garder, les Anglais y firent une descente, heureuse pour eux, mais très malheureuse pour Québec. Ce fut le 13 septembre, 1759."

Comment peindre la douloureuse surprise de Montcalm quand, le 13 septembre, à six heures du matin, il apprit ce stratagème de l'ennemi, suggéré par une odieuse trahison? Déjà le général Wolfe avait gravi les hauteurs de Québec, à un mille de distance, et commençait à s'y retrancher avec 8000 hommes. L'armée de Montcalm se trouvait dispersée en plusieurs directions. Grand nombre de miliciens, regardant la campagne comme finie par la victoire de Montmorency, avaient regagné leurs terres. Le Général, qui devait être vaincu ici pour la première fois, accourt avec ce qui lui restait de troupes, environ 4,500 hommes; il veut déloger aussitôt les Anglais, afin qu'ils ne puissent se fortifier dans une position aussi périlleuse pour la colonie. Après deux heures d'une marche forcée, à travers la campagne de Beauport et les hauteurs de Québec, il attaque impétueusement, ses soldats étant hors d'haleine et ayant rompu leurs rangs en marchant à l'ennemi. Le choc fut vif, mais bientôt la déroute des Français fut complète........

"C'est là, dit le récit de l'Hôpital-Général, que la charité triompha et nous fit oublier nos propres intérêts, et les risques que nous courions à la vue de l'ennemi;

nous étions au milieu des morts et des mourants, que l'on nous amenait par centaines à la fois, dont plusieurs nous touchaient de très-près. Il fallut ensevelir notre juste douleur et chercher à les placer. Chargées de trois communautés et de tous les faubourgs de Québec, que l'approche de l'ennemi avait fait déserter, jugez de notre embarras et de notre frayeur. L'ennemi maître de la campagne, et à deux pas de notre maison, (1) exposées à la fureur du soldat, nous avions tout à appréhender. Ce fut alors que nous expérimentâmes la vérité de cette parole de l'Ecriture que, *Celui qui est sous la garde du Seigneur n'a rien à craindre.*

" Quand la bataille se donna, dit notre Récit, nous étions toutes en prières, attendant avec angoisse que la volonté du ciel se fît connaître, par l'issue de cette sanglante action. Hélas! nous ne fûmes pas longtemps dans l'incertitude! Un tourbillon de poussière et de fumée enveloppait de toutes parts les combattants; mais bientôt des fuyards vinrent nous dire que nos troupes avaient le dessous, et que M. de Montcalm notre illustre Général, était blessé à mort...... A cette nouvelle, notre douleur fut extrême; Il faut y passer pour le comprendre! Nous fîmes nos actes de soumission et de résignation aux ordres de la sainte Providence, qui devait par sa miséricorde nous soutenir, dans cette affligeante circonstance de tribulation."

(1) L'Hôpital-Général est situé au nord, à un mille et demi des hauteurs de Québec appelées les Plaines d'Abraham. C'est dans cette direction que s'opéra la fuite de ceux qui ne purent rentrer dans la ville.

§ 33.—LA NUIT DU 13 AU 14 SEPTEMBRE.

Que les choses étaient changées pour nos pères, et que le bonheur avait fui loin de leurs foyers! Sous ce toit de l'Hôpital-Général, où le malheur seul avait rassemblé près de 1000 personnes, que de cris d'angoisse, que de gémissements de douleur! Les trois Communautés de Québec s'étaient réunies à la chapelle, pour implorer la miséricorde de Dieu sur elles-mêmes et sur leur triste patrie..... Où se trouvaient tous ces vaillants hommes, sur qui elles avaient compté jusque-là comme sur d'invincibles défenseurs? ceux qui, quelques heures auparavant, couraient pleins de vie et d'espérance vers ces Plaines où ils devaient tout perdre,– tout, *excepté l'honneur!...* Un grand nombre gisaient à quelques pas, les uns couverts de gloire dans leurs tombes à peine fermées, les autres, achevant sur une couche douloureuse leur lente et pénible agonie. D'autres encore, en grand nombre, erraient dans les campagnes, en proie à la faim, à la soif, et à toute l'amertume de leur sort.

Les Religieuses des trois communautés se trouvaient donc à la chapelle, dans le silence de la plus profonde consternation, "ne pouvant faire parler que leur cœur," quand tout à coup un grand bruit se fait entendre.... puis des coups violents et répétés retentissent aux portes du Monastère, et bientôt des Religieuses qui circulaient dans la maison pour les besoins des malades, se trouvent inopinément en présence d'une troupe de militaires anglais ...... Les voyant pâles et muettes de terreur, l'officier commandant défend à ses soldats de franchir le seuil de la porte, et demande à voir les Supérieures des trois

Communautés, qu'il sait être là réunies, ajoutant avec bienveillance qu'il avait des messages importants à leur transmettre.

Les trois Supérieures s'étant aussitôt rendues à l'appel, le Capitaine, qui parlait très-bien le français, leur dit qu'il ne demandait à les voir que pour les rassurer, ainsi que leurs religieuses; qu'une partie de son régiment allait investir le couvent et se saisir des avenues qui y conduisaient, mais que ce n'était que pour empêcher les *nôtres*, qu'ils savaient n'être pas loin, de venir les forcer dans leurs retranchements.

Un instant après la porte se referma, et les soldats étrangers se rangèrent en ligne serrée autour de l'Hôpital.

§ 34.—LE LENDEMAIN DE LA DÉFAITE.

Le soleil du 14 septembre se leva sans joie pour les cœurs Canadiens. La ville de Champlain, un ennemi victorieux à ses portes, s'était assombrie d'un nouveau deuil. Le brave Général, qui avait passé la nuit à s'assurer, par les derniers actes de sa foi, " cette victoire qui met sous les pieds le monde entier " et qui donne l'éternel triomphe, s'était enfin couronné de lauriers impérissables ; au château Saint-Louis reposait pour la dernière fois la dépouille mortelle d'un général français, et notre chapelle allait devenir héritière des restes du Héros. Mais réservons à plus tard ces détails, ainsi que ce qui concerne le jeune général Wolfe, mort sur le champ de bataille ; disons seulement un mot de la situation deux fois triste où se trouvaient nos Mères.

En effet, outre la part immense qu'elles prenaient au

calamités communes à tous, les Ursulines avaient des douleurs particulières et personnelles, dont il serait difficile d'exprimer l'amertume, et " qui mirent le comble à leurs croix," comme dit l'annaliste. Il leur fallut dire un dernier adieu à deux de leurs sœurs, que les événements de la veille avaient réduites à l'extrémité.

Les ombres n'avaient pas encore épandu leurs voiles sur les scènes de deuil de cette triste journée, qu'elles fermaient les yeux à la Mère Jeryan de Saint-Joseph ; cinq heures plus tard, à dix heures de la nuit, les Ursulines rendaient le même pénible devoir à la Mère Charlotte de Muy de Ste-Hélène, toutes deux ayant comblé la mesure de leurs mérites au calice amer des dernières épreuves.

Ces deux généreuses filles d'Angèle, dont la mort fut admirable de résignation et de patience, entraient donc en possession de la patrie du ciel, aux jours mêmes où échappait à nos braves la patrie de la terre. L'une d'elles était anglaise de nation, et avait été ravie dès l'enfance à son pays et à sa famille. Son cœur catholique ne connaissait plus de patrie que celle qui lui assurait la conservation de sa foi. L'autre, canadienne d'origine, de naissance, d'éducation et de sentiments, appartenait à cette ancienne famille de Boucherville, qui avait donné des héros à la patrie et qui lui donnait encore du sang. Nous avons pu sonder le dévouement de ce cœur français dans les pages qui précèdent, car c'est elle qui nous a traduit d'une manière si éloquente de vérité et de sentiment, les succès et les revers, les consolations et les alarmes de nos pères, à cette époque désastreuse de la guerre de Sept-Ans.

Plus que jamais sans doute on estimait heureuses celles qui laissaient la terre, si proprement dite en cette circon-

stance surtout, " vallée de misère et de larmes ;" mais sur ces couches funèbres, il y avait tant de rapprochements douloureux à faire pour le présent, tant de tristes présages de malheurs à venir !......

Un chaos de maux et d'amertumes semblait envelopper la colonie perdue pour la France ; jamais avenir n'avait paru plus sombre et plus désespérant : au premier souffle de la domination étrangère, semblait devoir s'effacer tout ce qui était Canadien, Français et Catholique !

Que dire à nos lectrices, en nous arrêtant aux cris de tant de gémissements et de douleurs ?... Il est une parole à citer en ce moment, parole de consolation et d'espérance, dont notre pauvre peuple ne songeait pas à se consoler sans doute, mais que les traditions des Ursulines ne pouvaient avoir entièrement perdue de vue. Cette parole a eu trop visiblement son effet, dans la circonstance critique où se trouve le pays, pour qu'elle ne se présente pas d'elle-même à notre esprit. Oui, chères lectrices, " le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence : si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues, quand il croyait toucher à des temps prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu, qu'il se sent rouler d'abîme en abîme, que la Providence se plaît à le relever, à le maintenir debout, et à le diriger, sans qu'il le sache, vers la véritable prospérité, et cela, d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines."

Laissons à la *Domination Anglaise*, à vérifier cette appréciation faite cent ans auparavant, en des circonstances aussi critiques, par notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

CHAPITRE VII.

Encore le " coin du feu."

Une jeune fille de quinze ans préfère au Manoir de Portneuf le cloître des Ursulines — Le capitaine de Villedonné donne généreusement à Dieu sa fille chérie — Heureuse destinée de deux sœurs — Les liens de la grâce sont plus forts que ceux de la nature — Deux tantes et une nièce qui rivalisent de ferveur — La vénéré Mère Amyot de la Conception — Une cousine prise au piége — Une fille qui n'a pas démenti l'héroïsme de son père — Un vieux pilier de l'autre siècle — Encore trois beaux modèles de vertu — Une admirable quêteuse — Les Marthes du Monastère appelées à la patrie céleste — Trois victimes des années de privations et de misères — Une captive du Seigneur deux fois expatriée — La dernière ambassade des Ursuliues au ciel sous la Domination française.

DÉTOURNONS un instant les yeux d'un tableau si plein de douleur et de larmes, pour nous asseoir au *coin du feu* de traditions monastiques d'une nature plus riante.

Nous allons voir passer sous nos yeux les vierges *sages et prudentes* que le ciel moissonna au vieux cloître, depuis le centième anniversaire jusqu'à la Conquête.

Ces chapitres de notices ont pour nous un attrait toujours nouveau ; nous aimons cet examen *post mortem* des vaillantes amazones de la compagnie d'Ursule, examen qui ne s'arrête pas, comme chez les anciens Egyptiens, à juger de l'usage que l'on a fait des qualités naturelles, pour son propre avantage et le bien-être de la société ;

mais dont les vues, s'élevant à l'ordre surnaturel, constatent l'œuvre de la grâce dans les âmes. Aussi s'agit-il pour nous, chrétiens, d'une immortalité qui touche à l'âme, et que l'on attend du libéral Rémunérateur, dans les perpétuelles éternités.

Nous considérons donc à l'œuvre ces pacifiques bataillons. Prière, étude, enseignement, occupations manuelles, remplissent les heures de la solitude. *Travail assidu et court repos*, semble être la devise de chacune. A l'appel de là-haut, on les voit tour à tour faire halte, accepter leur part du grand mystère de la souffrance, franchir, heureuses, le seuil de la vie, pour s'élancer dans le cœur de l'Epoux qui ne meurt pas, léguant leur œuvre à leurs sœurs. Ces préparatifs de voyage se font à tous les âges, quelques-unes étant ainsi rappelées dans toute la vigueur de la jeunesse, la grande majorité sur le déclin de l'âge mûr, un certain nombre, portant au front la blanche couronne de l'expérience, de la sagesse et des années. Toujours le spectacle est attendrissant; mais nous ne saurions rendre les émotions de notre cœur quand, dans cette revue finale ici-bas, nous apercevons, de distance en distance, ces vétérans d'un autre siècle, surmontant courageusement les défaillances de l'âge et des infirmités, tenant ferme au poste jusqu'à l'appel suprême. Ames fidèles et magnanimes, que vos exemples sont entraînants pour la génération qui vous contemple, que vous êtes éloquentes à nous dire quelles sont les routes mystérieuses qui mènent de la cellule au Ciel!

Nous aurons encore le plaisir de rencontrer, dans ce chapitre, plusieurs de ces vénérables patriarches, qui nous reporteront à l'époque primitive.

Une jeune fille de quinze ans préfère au Manoir de Portneuf le cloître des Ursulines.

Nous nous transporterons d'abord par la pensée au domaine de Portneuf, pour y renouveler connaissance avec une future fille de Ste-Ursule. Cette seigneurie n'était pas encore une dépendance du vieux cloître, aussi y avait-il à Portneuf et "gai manoir (1) et force bonne compagnie."

M. le Baron de Portneuf aimait trop sa fille pour ne pas lui procurer une éducation convenable ; jeune encore elle était au pensionnat. Les idées de Mlle Robineau se modifiaient sensiblement sous l'influence des grandes vérités de la Religion, et elle en vint jusqu'à penser qu'un cloître pouvait offrir plus de bonheur réel qu'un manoir.

Rappelée dans sa quinzième année sous le toit paternel, elle fut pendant trois ans soumise à de bien délicates épreuves ; car c'était l'époque où les honneurs pleuvaient à verse sur sa famille, (1686-89), et le manoir de Portneuf ne pouvait manquer d'offrir de séduisantes distractions à une jeune fille. Mlle Robineau n'était ni oubliée ni délaissée des

(1) Les rapports législatifs sur les seigneuries du Canada, nous donnent une idée de la splendeur du manoir de Portneuf, érigé en Baronnie en 1681 par Louis XIV. en faveur de René Robineau de Bécancour, avec privilége pour ses descendants de se qualifier Barons, et d'ajouter à leurs armes six étoiles, le tout relevant de la couronne de France, à une seule foi et hommage.

Après une allusion à leurs services distingués, l'acte dit " qu'ils étaient en possession de deux terres considérables (Bécancour et Portneuf), la seigneurie de Portneuf consistant en manoir seigneurial, décoré de toutes les marques de noblesse, accompagné d'une belle chapelle où se célèbre l'office divin, tant pour le dit seigneur et sa famille, domestiques, qu'habitants de la dite seigneurie ; de plusieurs autres bâtiments pour le logement de ses domestiques, chevaux et équipages, étables, granges, parc, jardins, bois, moulin, et une autre terre et seigneurie appelée les îles Bouchard, les dites

fashionables du jour; elle avait à répondre à de nombreuses invitations, soit à la ville, soit à la campagne. Tantôt elle se voyait au milieu d'un cercle brillant, chez la marquise de Denonville au château Saint-Louis, tantôt chez Mme de Champigny au palais de l'Intendant; Trois-Rivières et Bécancour (1) lui offraient aussi de charmantes réunions de parents et d'amis.

terres et seigneuries étant à présent en si bon état, que le dit sieur n'a pas fait difficulté de céder à François Robineau Ecr, sieur de Fortelle son frère aîné, chevalier de notre ordre de Saint-Michel, et notre conseiller et maître d'hôtel ordinaire, qui a pareillement contribué au dit établissement, plusieurs grands avantages qu'il avait en iceluy notre royaume, pour faire son habitation ordinaire au dit pays de la Nouvelle-France, en ses dites terres où il demeure depuis trente-six ans, et il y vit très-honorablement étant pourvu de la dignité de Grand Voyer au dit pays, auquel il est marié ayant neuf enfants."

Le premier baron de Portneuf avait d'abord servi en France dans le régiment de Turenne, où il avait été décoré de l'ordre de Saint-Michel. Il servit aussi beaucoup en Canada, et sa vie patriarcale s'est prolongée jusqu'à une extrême vieillesse. Il avait épousé à Québec, en 1655, Mlle Le Neuf de la Potherie, fille du gouverneur des Trois-Rivières.

(1) Le R. P. de Charlevoix nous fait un récit piquant de sa visite au baron Robineau de Bécancour, frère de notre religieuse et fils aîné du vieux Baron. "Je partis de la Pointe-aux-Trembles, dit-il, le 4 mars 1721, avec un cheval borgne, que je changeai ensuite contre un boiteux, et celui-ci contre un poussif. Avec ces trois relais, je fis dix-sept lieues en sept ou huit heures, et j'arrivai de tres-bonne heure chez le baron de Bécancour, Grand Voyer de la Nouvelle-France, lequel ne voulut jamais me permettre d'aller plus loin. D'ailleurs, ce gentilhomme a sur ses terres un village d'Abénaquis, gouverné pour le spirituel par un Jésuite, que j'étais bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite rivière qui vient du Sud, qui coule

Selon nos traditions, le souvenir de ces nuits brillantes la faisait bien rire, et elle disait aux élèves qu'elle n'avait jamais pu comprendre quelle jouissance il y avait à se tenir à la gêne dans une toilette nouvelle, et à passer la nuit entière à faire des saluts et des révérences, (1) au milieu d'une salle illuminée. Si le monde en effet l'honorait de son sourire et l'invitait à ses fêtes, elle avait compris de bonne heure, que son cœur était fait pour quelque chose de plus réel et de plus grand, et elle sut le conserver pour Dieu seul.

Le Baron, bien qu'il fût grand guerrier, tout occupé de la défense de son pays et de l'exploitation de ses terres, était trop bon chrétien pour ne pas respecter la piété de sa fille; il lui accorda enfin la permission désirée. La Baronne, qui l'avait vouée dès sa naissance à la sainte Vierge, n'avait jamais pensé que son offrande eût été si réellement déposée sur l'autel des holocaustes. Elle ne la refusa pas à Dieu, mais elle versa plus d'une larme en quittant avec cette fille chérie le toit de la famille. Le Récit dit qu'après avoir passé quelques jours à Québec, au château Saint-Louis, " Mlle Robineau

tout entière dans son domaine et qui porte son nom. La vie que mène M. de Bécancour dans son désert, rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens patriarches, qui ne dédaignaient point de partager avec leurs domestiques le travail de la campagne : il vit aussi sobrement qu'eux. Le profit qu'il peut faire de sa traite avec les sauvages, ses voisins, vaut bien les redevances qu'il pourrait tirer des habitants à qui il aurait partagé ses terres. Avec le temps il ne tiendra qu'à lui d'avoir des vassaux."

(1) Les gais menuets étaient alors du jour. On les dansait encore au Monastère en 1832 et 33, aux jours de grand congé, sous la présidence de la révérende Mère Panet de Saint-Jacques. Nos anciennes Mères, après les avoir dansés dans leur jeunesse, les enseignaient volontiers aux élèves, pour égayer leurs petites fêtes. Ces danses si modestes et si réglées, étaient bien différentes des indignes polkas de nos jours.

nous fut amenée par la marquise de Denonville, Mme de Champigny, intendante, et Mme de Bécancour sa mère."

Dans l'été de 1691, Mlle de Bécancour avait fixé le bonheur de son avenir par les vœux de religion, sous le nom de Marie-Anne de la Trinité, et montrait dès lors qu'elle ne s'en tiendrait pas à une vertu commune et ordinaire. " Son amour pour la pauvreté allait jusqu'au scrupule, et elle n'eut pas de repos qu'on ne lui eût permis de changer les beaux livres que son père lui avait fait venir de France, pour d'autres qui portassent les livrées du dénûment religieux. Son zèle pour la stricte observance faisait d'elle comme une règle vivante, et pendant quarante ans, elle obtint de sonner le réveil alternativement avec une autre sœur, s'estimant heureuse de pouvoir appeler la Communauté à adorer Dieu, à une heure où tout sommeille encore dans la nature. Sa tendre dévotion envers la sainte Vierge et sainte Anne sa patronne, ne subit jamais d'altération. C'était entre les mains de cette sainte *à miracles*, qu'elle avait confié sa vocation au milieu des dangers du monde. Quelque temps avant son entrée, elle fit un pèlerinage à " la bonne Ste-Anne," côte de Beaupré, et parmi les pieux souvenirs de cette chapelle miraculeuse, on voit encore l'ex-voto, qu'elle y offrit alors. C'est un tableau représentant sainte Anne et la sainte Vierge, aux pieds desquelles est agenouillée Mlle de Bécancour. Une ancienne élève décrit ainsi ce tableau au retour d'un pèlerinage : " Mademoiselle de Bécancour est peinte à genoux, les mains jointes. Sa robe grise très-simple tombe autour d'elle en larges plis. Un léger bonnet de dentelle couvre à demi ses beaux cheveux blonds, coupés courts et bouclés tout autour de la tête. Dans le regard qu'elle lève vers sa céleste patronne, il y a une expression d'ardente supplication. Ce pur et profond regard avait déjà pénétré bien des choses, et l'on sent que la noble fille a préféré sans peine aux réalités les plus séduisantes les promesses de la foi." (1)

(1) Voir *Nouvelles soirées Canadiennes :* Sainte-Anne de Beaupré.

" La Mère Marie-Anne de la Trinité était devenue très-infirme dans les dernières années de sa vie ; mais s'étant accoutumée dès son noviciat à traiter son corps comme son plus grand ennemi, elle n'accorda jamais à la nature que ce qu'elle ne pouvait rigoureusement lui refuser. Naturellement active et laborieuse, elle souffrait de ne pouvoir plus être la première à courir aux ouvrages, bas et pénibles à la délicatesse mondaine, mais honorables et chers à l'épouse d'un Dieu humilié. Un tremblement qu'elle éprouvait dans tous ses membres, ne lui permettant pas de tenir un livre, ni de faire les cérémonies, sans distraire ses compagnes, Mgr la dispensa d'assiter au chœur. Ce fut là sa plus sensible mortification. Ingénieuse à se refuser tout soulagement, elle sut en même temps satisfaire son amour pour la régularité et la vie commune. Dès le premier son de la cloche, on voyait cette vénérable Mère, hiver comme été, se diriger avec empressement vers la chapelle, et là, se mettant dans un petit coin, elle s'unissait à celles qui psalmodiaient en chœur. Elle en usa ainsi pendant plusieurs années avec la plus grande régularité. Ses infirmités augmentant, la Mère Supérieure fut obligée de lui ordonner de rester à la communauté, ou à sa chambre, pour ses exercices de piété. Malgré la difficulté du trajet, cette pieuse Mère trouva jusqu'à la fin, moyen d'assister tous les jours à la sainte Messe, et de visiter à plusieurs reprises le très-saint Sacrement.

" Cette vénérable et chère Mère était la plus ancienne de notre Communauté lorsque Dieu nous l'enleva, le 26 juillet 1743, jour où l'on célèbre dans l'Eglise la fête de sainte Anne sa patronne. Elle était âgée de 76 ans, dont elle avait passé 54 au service du Seigneur dans la sainte Religion.

Le Capitaine de Villedonné donne généreusement à Dieu sa fille cadette.

Une maladie de sept ans, qui dégénéra en pulmonie, enleva à notre Communauté, en 1744, une vertueuse religieuse, qui n'était encore qu'au milieu de sa carrière.

Mlle Elisabeth-Joseph de Villedonné, qui avait pour père un officier français, capitaine d'un détachement de la marine, et pour mère, Mme Marie Damours, (1) était née à Montréal en 1701, et était venue faire sa première communion à notre pensionnat. " Le 6 mai 1711, dit le Récit, le capitaine de Villedonné nous a amené ses deux filles, Louise et Elisabeth-Joseph ; il paye leur pension sur le pied de 40 écus." Après leur première communion, les Dlles de Villedonné retournèrent à Montréal, mais plus tard elles revinrent aux Ursulines pour compléter leurs études.

M. de Villedonné, fier de ses filles, s'empressa de les introduire dans la société à leur sortie du pensionnat. Louise, l'aînée, prit goût aux divertissements et ne dédaigna pas de plaire. Jeune encore, elle épousa M. Antoine d'Ailleboust de Manteth, qui l'ayant enterrée et *bien pleurée* en 1741, vint peu après à Québec chercher une seconde femme.

Les goûts de notre Elisabeth-Joseph n'étaient pas ceux de sa sœur ; tous les désirs de son cœur se portaient vers le ciel, ambitionnant une alliance que la mort ne rompît pas. Les réunions de plaisir lui offraient plus d'ennui que de jouissance. Son père s'en étant aperçu, en fut un peu peiné. Ne voulant cependant pas détourner sa fille d'une voie où le Seigneur lui-même semblait l'appeler à marcher, il la laissa libre de disposer de son avenir. Comme son désir de se vouer à Dieu ne variait pas, ce digne père vint lui-même la présenter à la Communauté et faire les arrangements pour son admission. Voici quelques extraits de ce document.

(1) La famille de M. Mathieu Damours des Chaufours, était une des plus considérables du pays. En 1663, peu après son arrivée en Canada, M. Damours fut nommé garde-scel du conseil supérieur. Ses fils se distinguèrent dans les armes, et toutes ses filles firent d'honorables alliances. La noblesse de cette famille, selon les antiquaires, date du treizième siècle.

" Par devant le notaire royal en la prévôté de Québec, etc., furent présents en personne Messire Etienne Ecr, sieur de Villedonné et capitaine d'une compagnie des troupes au détachement de la marine en ce pays, lequel de son bon gré et volonté, a donné, cédé, quitté et délaissé et transporté par ces présentes aux Dames Religieuses Ursulines de cette ville, etc., 3,400 livres de principal, en un contrat de constitution sur l'Hôtel de Ville de Paris, pour en jouir et disposer en toute propriété, tant du fond que de la rente : en outre la somme de 500 livres qu'il leur a présentement payée en monnaie ayant cours, laquelle elles ont reçue et s'en tiennent contentes et satisfaites ; et ce pour la dot de Dlle Elisabeth-Joseph de Villedonné, à présent novice au dit Monastère."

(Signé) *Jean, Evêque de Québec*
Vaudreuil, Gouverneur-Général
Begon, Int. de justice et financier
Etienne de Villedonné, Capt.

La Notice dit que " notre chère Mère de Villedonné de Ste-Geneviève, qui avait plus de courage que de force, a bien servi la sainte Religion, s'employant de préférence dans les emplois obscurs, où il n'y avait rien à craindre des tentations de la dissipation et de la vanité. Elle mourut âgée de 42 ans, ayant 22 ans de profession religieuse. "

Heureuse destinée de deux Sœurs.

Lorsque les Dlles Chorel de Saint-Romain venaient de Champlain au Pensionnat, peu après le second incendie, on ne pensait pas voir en elles deux futures Ursulines qui serviraient pendant longtemps la Communauté : telle était pourtant l'heureuse destinée des deux sœurs Jeanne et Françoise.

La première, la Mère Jeanne Chorel de Ste-Ursule, qui

avait reçu le voile à 15 ans en 1690, vivait encore en 1745, ayant passé 55 ans " dans la pratique constante de toutes les vertus. Elle fut longtemps employée en qualité de maîtresse de classe ; mais dans les dernières années, les infirmités la réduisirent à ne pouvoir plus suivre les exercices communs. Comme elle avait une belle mémoire, elle l'employait à se rappeler de saintes pensées et à se tenir dans une intime union avec Dieu. Sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, à la sainte Vierge et à saint Joseph, lui a mérité bien des grâces, surtout celle d'un si parfait détachement, qu'elle désirait ardemment la dissolution de son corps, pour se perdre en son souverain Bien."

Sa sœur, la Mère Françoise du Sacré-Cœur de Jésus, l'avait devancée de dix ans au séjour du repos et de la gloire. Elle mourut âgée de 59 ans, dont elle avait passé 42, dans une ferveur qui n'avait fait que s'accroître avec les années. C'était un cœur délicat et généreux, qui se reprochait les plus légères imperfections comme de grandes infidélités, et qui n'en pouvait jamais faire assez pour honorer la très-digne Mère de Dieu. (1)

(1) Mlle Louise Chorel, sœur de nos deux religieuses, ne quitta le pensionnat, le 8 décembre 1706, que pour entrer au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Québec. Voici le témoignage que lui rendent les Mères Hospitalières : Le 11 février 1711, mourut notre chère sœur Louise Chorel de Saint-Romain, dite des Séraphins, n'étant âgée que de 23 ans, et encore du noviciat. Dans le peu de temps qu'elle a vécu parmi nous, elle a si bien rempli ses devoirs qu'elle fut extrêmement regrettée de toute la Communauté, où elle était fort aimée par sa douceur, son humilité, sa ferveur, son obéissance, sa simplicité, et par dessus tout pour sa charité. Elle était très-adroite." Ces trois sœurs comptaient parmi les aînés de 17 enfants, dont treize filles.

Les liens de la grace sont plus forts que ceux de la nature.

Nos lectrices se rappellent cette estimable Dlle Perthuis, qui servait à notre réfectoire, aux jours de ses fêtes, la très-sainte Vierge, "notre première et principale supérieure." Quelle bénédiction cet acte de piété attira-t-il sur sa famille, nous ne le savons ; mais nous avons été touchée, en rencontrant le nom de deux de ses nièces sur la liste de nos religieuses.

La première, la Mère Angélique-Victoire Perthuis des Anges, vécut 45 ans, dont elle employa 25 au service de la Communauté. Le Récit dit "qu'elle avait une *très-belle main*, et qu'elle enseigna pendant vingt ans l'écriture aux élèves, ayant un grand talent pour les faire avancer. Elle chérissait de préférence le soin des plus jeunes élèves, goûtant un bonheur extrême à graver de bons sentiments dans ces jeunes cœurs, et à leur enseigner, comme disent nos Constitutions, ces prières qui ont été prononcées par la bouche même du Fils de Dieu ou dictées par l'Esprit-Saint. Elle observait un silence exact, se rappelant ce que dit l'Apôtre : "Celui qui ne péche pas par la langue est un homme parfait."

"Une inflammation des plus douloureuses l'emporta en quelques jours. Dans la plus grande violence de son mal, sa sœur qu'elle affectionnait bien tendrement, s'approcha d'elle pour tâcher de la soulager en quelque chose ; mais elle n'en voulut recevoir aucun service que l'infirmière, à laquelle la règle nous soumet dans la maladie, ne lui en eût donné la permission, tant elle craignait d'accorder quelque chose à la nature, et d'affaiblir en elle la grâce. L'ouverture du Jubilé n'était pas encore faite, elle eut cependant le bonheur de le gagner avant de mourir, par une bonté de Mgr notre digne évêque."

Quinze ans plus tard, 1761, le Récit notait la mort de la

Mère Geneviève Perthuis de Saint-Charles, fille comme la précédente de M. Charles Perthuis, marchand de Québec, et de Mme M.-Madeleine Roberge. Ne séparons pas deux sœurs qui ont été si unies dans la pratique du bien, et qui ont ajouté un beau reflet de vertu à la bannière de Ste-Ursule

La Mère Perthuis de Saint-Charles nous est donnée comme " une personne d'esprit, adroite à tout, silencieuse, charitable, d'une conscience délicate et même scrupuleuse sur l'observance de nos saintes règles, capable d'actes héroïques dans la pratique de toutes les vertus. Cette fervente religieuse, quoique attachée à la croix de Notre-Seigneur par les infirmités, à trouvé moyen de remplir à la satisfaction de tout le monde, les offices de dépositaire, maîtresse des novices, et maîtresse générale. Elle a reçu sa récompense après 60 ans de travaux et de mérites, dont elle avait passé 38 ans en Religion. "

Deux soeurs et une nièce qui rivalisent de ferveur.

Voici encore le spectacle consolant de deux sœurs, filles de M. Gervais Baudouin, chirurgien de Québec, et de Mme Anne Aubé, enrôlées sous la bannière de Ste-Ursule.

La Mère Elisabeth Baudouin, dite Thérèse de Jésus, mourut en 1747, âgée de 50 ans, dont elle avait passé 31 en Religion. Le Récit nous la représente comme un de ces bons sujets sur lesquels une Communauté compte pour les emplois difficiles. " La vocation d'Ursuline semble lui avoir été indiquée par Dieu dès son bas âge, car tout son attrait et son plaisir était alors d'assembler des petites filles et de les composer en classes, comme il est d'usage au pensionnat. Ce zèle pour l'instruction de la jeunesse ne fit que s'accroître avec les années, et cette chère sœur nous en a donné des preuves bien précieuses. Elle était depuis cinq ans et demi dépositaire, quand elle fut atteinte de sa maladie mortelle. Naturellement faible et délicate, sa santé avait paru se for-

tifier avec les années, et nous la croyions tirée d'affaire, quand elle nous a soudainement échappé, au grand regret de toutes. Quant à elle, non-seulement elle s'est soumise à la volonté de Dieu, mais encore elle le remerciait avec effusion de cœur, de ce qu'il daignait l'appeler à régner avec lui dans son éternel royaume."

Sa sœur aînée, Geneviève de Saint-Augustin, l'avait précédée de huit ans au séjour de la récompense. D'une santé encore plus délicate, mais d'une humeur non moins charmante, "elle sut se faire chérir de toutes, étant adroite et commode dans tous les offices. Elle avait une très-belle voix, qui fut employée sans réserve à la gloire de Dieu, estimant beaucoup l'office de première chantre, qu'elle a rempli pendant bien des années. Elle était maîtresse générale des classes, emploi qu'elle remplissait au parfait, sachant se faire aimer et craindre des enfants, quand Dieu permit qu'une forte fièvre nous l'enlevât après quinze jours de maladie, dans la 49ème année de son âge, et la 31ème, de sa profession religieuse."

Une nièce des deux précédentes, Mlle Anne-Thérèse-Marguerite, fille de M. Baudouin, aussi chirurgien résidant à Québec, et de Mme Marie-Thérèse Guyon, ravit le ciel encore plus vite que ses vertueuses tantes, étant morte en 1754, âgée seulement de 38 ans, et n'en ayant que 20 de profession religieuse.

"Ses parents, dit le Récit, lui avaient donné une éducation à briller dans le monde, et quoique bons chrétiens, ils s'opposèrent longtemps à son entrée dans notre Monastère. Mais la grâce triompha, et cette généreuse Dlle sut laisser le monde à un âge où tout conspirait à lui faire aimer ses plaisirs et ses vanités, et cela pour se faire l'épouse de Jésus crucifié, qu'elle aimait autant que peut sur terre une faible créature.

"Son adresse répondant à sa ferveur, la Mère Baudouin de

Saint-Frs. de Borgia seconda admirablement le zèle de MM. les Curés de ce pays, pour l'ornement des églises, sacrifiant même sa santé pour honorer le Dieu caché du tabernacle. Elle aussi chantait extrêmement bien et ne se ménageait pas; elle se fut faite la suppléante de toutes ses sœurs, tant pour chanter à vêpres qu'à la grand'messe, si on l'eût voulu croire. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge était toute filiale, jamais elle ne manqua à la pieuse pratique qu'elle tenait de ses tantes, de visiter journellement la chapelle de Marie; ce fut en prononçant ce nom béni qu'elle expira."

La vénérée Mère M.-Mad. Amyot de la Conception.

La Mère Marie-Madeleine Amyot de la Conception est un des plus beaux anneaux de la chaîne de nos traditions. Fille d'une des premières élèves (1) du Monastère, elle connut parfaitement toutes les fondatrices, moins la Mère de la Troche de Saint-Joseph. Elle était dans sa dizième année lors de la mort de notre Vén. Mère, et se trouvait parmi les heureuses élèves qui reçurent ses dernières bénédictions.

Le culte de la sainte défunte resta gravé dans son âme, ainsi que son immense amour pour le Sacré-Cœur de Jésus. Elle porta aux Ursulines des Trois-Rivières, dont elle fut une des quatre fondatrices, en 1697, ces deux précieuses dévotions.

Nous avons dit en 1724, époque où elle était supérieure, dans quels sentiments de vénération elle présida à la translation des restes des saintes fondatrices. Les documents du temps font voir qu'elle travailla avec ardeur à la Béatification de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

Voici les pages touchantes du registre à son sujet, à l'année 1747.

(1) Mlle Geneviève de Chavigny, qui était au pensionnat peu après l'incendie de 1650. Elle épousa en 1660, M. Charles Amyot

" Notre Communauté vient de perdre un grand exemple de vertu dans la personne de notre vénérée et chère Mère Zélatrice, la Mère Marie-Madeleine Amyot de la Conception, Cette chère Mère a fourni une longue carrière dont tous les jours ont été pleins aux yeux du Seigneur. Elle était la plus ancienne de notre maison, ayant 85 ans d'âge, dont 70 de vie religieuse.

" Dès le jeune âge, elle s'était donnée à Dieu, quoiqu'elle fût fille unique et que sa mère, qui était une femme d'esprit et la bienvenue daus les plus belles compagnies et chez les personnes les plus considérables, ne sortît jamais sans être accompagnée de sa fille, dont on ne faisait pas moins d'estime que de la mère. C'était quelque chose de bien séduisant pour une jeune personne de 13 ans, qui ne voyait que le faux brillant du monde sans en connaître encore les dangers.

" Mme Amyot cependant était d'une attention scrupuleuse à veiller sur sa fille, ayant toujours les yeux sur elle pour la maintenir dans la plus exacte modestie et bienséance, ne manquant pas de la reprendre en particulier des moindres fautes qui lui échappaient. Cette conduite un peu gênante pour une jeune personne commença à la dégoûter des compagnies, la grâce se servant des exigences du monde pour attirer cette âme aux sacrifices bien autrement faciles et méritoires de la sainte religion.

" Etant revenue à notre pensionnat, l'Esprit divin ne tarda pas à lui parler si efficacement au cœur qu'elle demanda avec instance d'être admise au noviciat. Sa ferveur fut telle que l'on se trouva comme forcée de l'admettre avant

de Vincelette (fief près du cap Saint-Ignace). En 1680, après onze ans de veuvage, elle contracta un second mariage avec M. J.-B. Couillard de l'Espinay, procureur du Roy et lieutenant de l'Amirauté. Son unique fils Charles-Joseph, épousa à Montréal en 1694 Mlle M.-Elise du Hautmesny.

l'âge, Mme sa mère, qui était très-chrétienne, ayant généreusement fait son sacrifice.

" Si le Seigneur avait gratifié cette chère Mère de bien des talents, elle a su en faire un saint usage pour sa gloire, surtout dans l'instruction des enfants pour laquelle elle avait un grand zèle. Elle y a été employée grand nombre d'années, soit comme maîtresse générale, soit comme maîtresse particulière, sachant à la fois se faire craindre et aimer.

" En 1697, elle fut une des quatre religieuses de chœur, choisies pour établir notre maison des Trois-Rivières. Après y être demeurée trois ans, Mgr la rappela sur les instances de Mme sa mère.

" Elle a exercé les emplois les plus considérables de notre maison. Véritable pilier des saintes observances, elle les a suivies jusqu'à la mort, même le lever de quatre heures, étant des premières à aller rendre ses devoirs à Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement.

" Jusque dans ses derniers jours, elle eut soin de la chapelle de la sainte Vierge et des saintes reliques, tout étant tenu dans le meilleur goût et la plus exquise propreté. Hiver comme été, elle ne se reposait sur personne pour les parures des grandes fêtes.

" Dès l'établissement de la confrérie du Sacré-Cœur dans notre église, elle fut chargée de tenir le registre des associés. Son amour pour Notre-Seigneur lui faisait profiter des occasions où les gens venaient se faire inscrire; pour les instruire de la solidité et des avantages de cette précieuse dévotion. Elle employait souvent à cela des temps considérables, ne tenant pas compte du froid excessif qu'elle endurait dans notre parloir en hiver.

" Ne pouvant ici m'étendre sur les vertus de notre chère défunte, je dirai en résumé qu'elle avait un grand amour pour

Dieu et la plus tendre dévotion envers la sainte Vierge, une foi vive et une grande confiance en Dieu. Elle était humble, charitable, respectueuse et soumise à l'égard des supérieurs. Son esprit de pauvreté était tel qu'à sa mort, on ne lui a trouvé que le plus strict nécessaire. Sa mortification l'a suivie jusque dans son grand âge, où elle refusait à son corps les adoucissements qu'il semblait raisonnable de lui accorder. Comme elle était fort adroite, on s'adressait à elle d'autant plus volontiers que l'on était sûr de n'être pas éconduit.

" Elle aimait le travail et était habile dans tous les genres d'ouvrages, les exécutant encore avec autant de délicatesse que dans ses jeunes années. Ses bouquets d'église étaient d'un si bon goût qu'ils faisaient l'admiration de tous ; on ne pouvait se persuader qu'ils sortissent des mains d'une personne de 85 ans. Aussi n'avait-elle aucun des apanages de la vieillesse, et nous avions plein espoir de la conserver encore plusieurs années. Mais c'était un fruit mûr pour le ciel. Notre-Seigneur, qu'elle a tant de fois couronné de fleurs dans le sacrement de son amour, a voulu la couronner de gloire dans son royaume. Le 13 octobre 1747, elle expira doucement, ayant reçu avec sa piété ordinaire tous les secours de notre sainte religion."

Encore un pilier de l'autre siècle

Nous présentions à nos lectrices comme postulante, en 1688, Mlle Louise-Rose de Lanaudière, née à Montréal, fille de M. Thomas-Xavier de la Pérade de Lanaudière (1) qui,

(1) Cette famille, qui existe encore en Canada, doit son origine comme tant d'autres, au noble et loyal régiment de Carignan-Salières. Le nom de M. Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière, est un des noms historiques qui embellissent les annales de notre pays ; sa mémoire y vivra d'autant plus, qu'elle se trouve associée

selon notre Récit, occupait à Ville-Marie le poste de Lieutenant du Roi. Sa mère, Mme Marguerite Denis, n'était pas moins recommandable par les qualités de l'esprit et du cœur que par sa tendre piété. Elle-même avait cru, dans sa jeunesse, que le Seigneur l'appelait à la vie religieuse, et elle était entrée au noviciat peu avant la mort de nos Fondatrices, qu'elle estimait beaucoup. Ayant connu plus particulièrement la volonté de Dieu, elle se retira d'elle-même, et prit plus tard son parti dans le monde, heureuse d'avoir passé par le cloître et compris davantage de quelle importance il est de travailler pour le ciel.

au souvenir de tous les beaux faits accomplis de son temps, pour affranchir le pays du cruel joug des Iroquois.

Le fils aîné de cette famille, marchant sur les traces de son père, combattit aussi les Iroquois à outrance. En 1722, il tomba dans une embuscade que lui avaient tendue ces perfides. Mais sa pieuse sœur priait pour lui, et la Providence permit que la jeune Madeleine-Angélique, l'héroïne de Verchères, à laquelle il était fiancé, s'exposât elle-même à la mort pour l'arracher des mains de ces barbares. Le captif délivré épousa peu après sa libératrice.

Charles-François Tarieu de Lanaudière, fils du précédent et chevalier de Saint-Louis, eut une part glorieuse au combat de Carillon, ainsi qu'à la lutte sanglante qui précéda la conquête du pays. Un autre neveu de notre vénérée Mère se signala au service de la patrie, à l'époque de l'invasion des Américains, en 1775 et en 1812; il fut même fait alors prisonnier de guerre ainsi que M. Godefroy de Tonnancour. Une petite-nièce de la Mère Lanaudière, Mlle Marguerite, ce type si parfait de l'ancienne aristocratie française devant laquelle s'inclinaient volontiers nos *Lords* et nos *Ladys* d'Angleterre, est morte il y a quelques années à un âge avancé. Dans ses vieilles affections pour la maison où elle avait été élevée, elle songeait encore dans les derniers jours de sa vie aux *bons potages* de son enfance.—“ Pas de soupe, disait-elle, comme celle du Couvent ! Qu'on aille donc me chercher de la soupe du Couvent ! ”

Dieu semble avoir récompensé la mère de sa bonne volonté, en donnant à sa fille une vocation des plus solides. Mlle de Lanaudière ne fut pas plus tôt au pensionnat, qu'elle résolut de ne plus sortir de la maison de Dieu. Elle montra à l'époque de sa première communion, une piété bien audessus de son âge; on la voyait souvent dès lors, quitter les jeux pour aller offrir à Jésus et à Marie, l'hommage de ses affections et de ses désirs.

De jour en jour elle grandissait sensiblement " en âge et en sagesse," s'affermissant dans la pratique des plus solides vertus. Que d'ingénuité à dérober aux yeux des autres ce qui pouvait lui attirer quelque louange ! A quatorze ans, cette nature précoce était déjà prête à marcher dans la voie des parfaits. Sa vocation fut soumise à quelques épreuves de la part de sa famille, mais malgré la rigueur du sacrifice, Mme de Lanaudière fut heureuse de voir si bien remplir au Monastère, la place qu'elle y avait laissée.

C'est surtout comme maîtresse, que la Mère Lanaudière de Ste-Catherine paraît avoir excellé. Son ardeur était toute concentrée sur ses chères élèves externes, dont elle eut le soin pendant de longues années. " Elle en a instruit un grand nombre pour la première communion, dit sa notice, et nous avons eu la consolation de voir dans la suite, ces enfants vivre en bonnes chrétiennes et élever leurs familles dans la crainte de Dieu. Elle avait aussi un talent tout particulier pour instruire les filles sauvages, qui ont toutes si bien profité de ses instructions qu'elles ont vécu en véritables servantes de Dieu, édifiant par leur bonne conduite les personnes de leurs villages, ou les familles chez qui elles étaient en service."

La Mère Ste-Catherine suivait de près dans les voies de la ferveur, la Mère Amyot de la Conception, dont nous venons de parler. Ces deux vénérables doyennes semblent s'être en-

tendues pour se suivre aussi dans l'éternité. Le 5 octobre 1748, la Mère Lanaudière de Ste-Catherine alla rejoindre au Ciel sa devancière. Elle était dans la 77ème année de son âge et la 60ème de sa vie religieuse.

La Mère Marie-Anne Davis de Saint-Benoit.

Sur la fin du premier tome de cette Histoire, nous présentions à nos lectrices une intéressante captive de guerre, la première fille d'Albion qui se soit faite religieuse en ce Monastère.

Entrée au noviciat sous les auspices de saint Joseph, le 19 mars 1699, elle reçut l'habit religieux le 14 septembre suivant et fit profession le 25 septembre 1701. Voici le témoignage que lui rend le Récit, à son départ pour la patrie céleste.

" Le Seigneur vient de nous enlever notre chère Mère Marie-Anne Davis de Saint-Benoit, après cinq mois de maladie, où elle a montré une grande patience.

" Elle était anglaise de nation et fut enlevée par un parti de Sauvages, qui tuèrent son père sous ses yeux. Etant heureusement tombée entre les mains d'un bon chrétien, qui était chef de son village, il ne permit pas qu'elle fût traitée en esclave, comme d'ordinaire les sauvages ont la barbarie de traiter leurs prisonniers.

" Elle avait environ quinze ans lorsqu'elle fut rachetée par les Français. Elle demeura successivement en plusieurs bonnes familles, afin d'être formée aux habitudes de la vie civilisée et à l'usage de langue française. Elle montra partout une grande sagesse, et appréciait si bien le don de la foi qu'elle ne voulut jamais entendre parler de retourner dans son pays ; elle refusa constamment les sollicitations des ambassadeurs anglais, qui vinrent à plusieurs reprises traiter de l'échange de leurs prisonniers.

" Son désir d'entrer à notre pensionnat pour être instruite plus à fond de notre sainte religion, fut exaucé, et elle se détermina bientôt à se consacrer entièrement à celui qui l'avait si miséricordieusement tirée des ténèbres de l'hérésie. Plusieurs personnes charitables aidèrent à couvrir les frais de son entrée, mais la plus grande partie de sa dot lui fut donnée par la Communauté, en considération de sa bonne vocation et du sacrifice qu'elle faisait de sa patrie pour la conservation de sa foi.

" Elle a vécu en parfaite religieuse, s'acquittant exactement des emplois que lui confiait la sainte obéissance. Son zèle pour la décoration des autels lui faisait particulièrement chérir l'office de sacristine. Son amour du travail, son adresse, son esprit d'ordre et d'économie, la rendaient encore très-ut'le à la Communauté, quoiqu'elle fût au moins âgée de 70 ans.

" Elle était très-dévote à la sainte Vierge et récitait journellement le rosaire. Sa confiance en saint Joseph lui faisait désirer sa protection spéciale à l'heure de la mort, en quoi elle fut exaucée, étant décédée le 2 mars de cette année 1749, après avoir reçu ses derniers sacrements avec une grande ferveur. Elle était dans la 50ème année de sa vie religieuse."

Une cousine prise au piége.

La notice suivante démontre une fois de plus quels sont les mystérieux ressorts de la grâce, pour mettre sur la voie de la perfection les âmes que Dieu y a prédestinées.

Mlle Louise Lefebvre, fille de M. Thomas Lefebvre, et de Mme Marie-Hélène Gontier, avait perdu jeune encore ses parents, et avait été adoptée par un oncle, qui la traitait en fille chérie plutôt qu'en nièce. Une de ses cousines, qui se disposait à entrer au pensionnat, la sollicite de l'y accompagner. Mlle Lefebvre ne fit d'abord que rire de la propo-

sition, la vie du cloître ne lui ayant jamais paru attrayante. D'ailleurs, son oncle était absent, ce qui rendait une semblable démarche tout a fait hors de question. La cousine insiste néanmoins, et parvient à l'entraîner malgré ses répugnances, lui persuadant que son oncle, qui ne lui refusait rien, serait loin d'être mécontent d'une chose si avantageuse à sa chère protégée.

Voilà donc nos deux cousines qui entrent au pensionnat, l'une toute fière de sa conquête, l'autre regrettant presque de s'être laissée gagner. Admirables voies de la Providence de Dieu sur les âmes! A peine Mlle Lefebvre a-t-elle mis le pied sur le seuil du cloître, qu'une atmosphère inconnue pénètre son être et embaume son âme! une voix intérieure lui dit que Dieu la veut religieuse. La jeune fille cherche à s'expliquer cette révolution soudaine de ses idées; elle se débat, elle se défend, inutile! il faut céder à la puissance de la grâce! Ses répugnances se changent alors en désirs si ardents de répondre à l'appel de Dieu, qu'elle demande instamment à la Communauté de la recevoir. L'oncle arrive, il objecte; mais rien ne l'arrête dans ses poursuites et cinq mois seulement après sa première entrée aux Ursulines, elle avait gagné sa cause. " M. son oncle, dit le Récit, étant un bon chrétien, ne put refuser ce sacrifice à la volonté de Dieu, qui s'était manifestée en cette vocation, par des voies si singulières.

" Nous n'avons pas eu à nous repentir d'avoir admis cette chère sœur parmi nous. Elle était douée d'un excellent caractère, et avait ce qu'on peut appeler un vrai esprit de Communauté, étant accommodante avec ses compagnes d'office, d'une humeur égale, gaie et agréable sans dissipation, capable en un mot de servir la Religion dans tous les emplois, ayant beaucoup de conduite, d'ordre et d'économie. Elle était employée avec succès à l'Institut en qualité de seconde

maîtresse, quand les maladies populaires nous ont privées d'un sujet sur lequel nous comptions beaucoup pour l'avenir."

La Mère Louise Lefebvre des Séraphins mourut à 39 ans; elle avait passé près de quinze ans à bénir Dieu, de l'heureux piége qu'il lui avait tendu pour l'attirer toute à lui.

La Mère Pinguet-Vaucours de Saint-Frs.-Xavier.

Cette année 1749, fut une année de sacrifices et fit cou'er bien des larmes; mais il en faut sur la route de l'exil, pour aviver, même dans le cœur des plus parfaits, le souvenir de la patrie.

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés depuis la mort de la Mère des Séraphins, que la Mère Saint-François-Xavier se trouva à toute extrémité. " Le 4 décembre, après avoir entendu en esprit la sainte messe qui se disait dans notre église, elle expira doucement," emportée par ces fièvres de navire dont nous avons parlé au chapitre précédent.

La Mère Saint-Frs.-Xavier était une personne très-énergique " se nourrissant de mortifications, et cachant ses souffrances comme un avare cache son trésor." Cette parole indique, il nous semble, une profonde connaissance du mystère de Jésus crucifié dans celle qui apprécie ainsi le mérite de ses sœurs.

" Cette chère Mère eut à subir la rude épreuve du scrupule; mais son obéissance fut telle qu'elle ne manquait jamais les communions générales, quelque peine qu'elle éprouvât intérieurement.

" Son exactitude à la règle et aux plus petites observances, sa piété exemplaire, sa charité pleine de dévouement et de condescendance; ses bas sentiments d'elle-même, son ardeur aux travaux communs et obscurs, en ont fait le modèle d'une parfaite religieuse.

" Sans l'intervention de l'obéissance, elle serait morte en marchant, tant elle était dure sur elle-même. Elle reçut les derniers sacrements le 3 décembre, jour de la fête de son glorieux patron, n'ayant aucunement souffert de ses scrupules et peines intérieures dans cette dernière maladie.

" Elle était âgée de 54 ans, dont 35 de profession religieuse."

Huit jours après la Mère Saint-François-Xavier, le 12 décembre, la tombe s'ouvrit de nouveau pour la Mère d'Ailleboust de Saint-Nicolas, emportée par les même fièvres pernicieuses.

Une fille qui n'a pas démenti l'héroïsme de son père.

De toutes nos élèves Montréalaises qui se consacrèrent à Dieu dans cette maison, aucune ne le fit dans des vues plus pures ni avec plus de ferveur que Mlle Marie-Joseph d'Ailleboust, fille de l'intrépide d'Ailleboust de Manteth qui, en 1690, avait commandé avec M. Lemoyne de Ste-Hélène, (1) une des trois expéditions organisées par le comte de Frontenac pour la défense du pays.

Dès son noviciat, Mlle de Manteth, dont l'éducation avait été fort soignée pour le temps, fit preuve d'une rare capacité pour l'instruction de la jeunesse, et elle y réussit à tel point, que nous qui écrivons ceci plus cent vingt-cinq ans après sa mort, pouvons affirmer avoir entendu d'anciennes religieuses, répéter les éloges que leurs mères avaient bien des fois donnés, aux rares talents de leur ancienne maîtresse, la Mère d'Ailleboust de Saint-Nicolas.

Cette vertueuse Ursuline, " qui ne s'était faite religieuse que pour assurer son salut et travailler au bien des âmes, se soutint invariablement dans la pratique de la plus aimable et solide piété. Elle supportait depuis longtemps, comme

(1) Voir notes à la fin du volume.

première maîtresse des pensionnaires, la responsabilité et les fatigues attachées à cette fonction, et elle y était encore employée lors de l'épidémie de 1749. La maladie courante, en frappant et empor[illegible]n quelques jours sa compagne d'office, lui donna à el[illegible]me un bien rude coup. Elle sentit bientôt les premières atteintes du mal, mais en bon soldat qui doit tenir à son poste jusqu'au bout, elle ne voulut pas "rendre les armes," comme elle le disait agréablement. Sentant cependant que c'en était fait de sa vie, elle s'occupa de mettre dans un ordre parfait tout ce qui concernait les classes et les élèves, afin d'exempter toute la peine possible à celle qui la devrait remplacer: ce qu'elle fit avec une aussi grande tranquillité et sérénité d'eprit que s'il se fut agi d'un simple changement d'office.

"Rendue à l'infirmerie, elle s'abandonna entièrement entre les mains du médecin et des infirmières, ne s'inquiétant nullement de l'issue de la maladie, mais très-attentive à la pratique de sa sainte règle, et de toutes les vertus qui pouvaient la rapprocher de Dieu. On ne pouvait voir cette innocente victime expirant sur son lit de douleur, sans se sentir porté à louer Celui qui, en la frappant, lui donnait un courage si admirable. Elle n'avait de parole que pour bénir la main qui l'affligeait. Quoiqu'elle fût persuadée qu'elle ne reviendrait pas de cette maladie, elle prenait en silence tous les remèdes qu'on lui présentait, même les plus répugnants, non pas pour conserver ou prolonger sa vie, qu'elle avait déjà de grand cœur sacrifiée à Dieu, mais pour faire sa sainte volonté et obéir jusqu'au dernier soupir." Les médecins, qui voulaient à tout prix la sauver, la soumirent aux traitements les plus durs. Ce fut alors qu'on vit la grâce seconder et perfectionner, ce grand courage héréditaire dans sa famille. "Cette chère sœur est morte en héroïne, ajoute sa notice, se laissant tirer jusqu'à la dernière goutte de son sang." Elle était âgée de 48 ans, dont elle avait passé 27 en Religion.

Une de ses sœurs, qui s'était faite hospitalière à l'Hôpital-Général de cette ville, l'avait précédée de quatorze ans dans la tombe. (1)

La Mère Angélique Roberge de Sainte-Marie.

La Mère Sainte-Marie était une des anciennes de la Communauté, étant âgée de 73 ans dont 54 de profession, quand sonna pour elle l'heure de la délivrance. Depuis quatorze ans elle était clouée sur son lit de douleur par une maladie terrible, une affection scorbutique, qui se répandit dans toute sa nature et lui causait des douleurs excessives. Heureuse d'avoir été choisie pour représenter dans la Communauté la Passion du Sauveur, elle se tenait en esprit de victime, se voyant avec une joie toute surnaturelle, consumer et détruire par les ordres de la divine Providence.

"Cette chère Mère avait un grand zèle et un grand talent pour notre saint Institut, où elle fut beaucoup employée dans les premières années de sa vie religieuse. Etant devenue infirme, elle tourna le mieux qu'elle pût au profit de la sainte Religion, l'esprit et l'adresse qu'elle avait reçus du ciel. C'est en grande partie à ses travaux que notre autel du Sacré-Cœur doit d'être un des plus beaux du diocèse. Elle avait la plus tendre dévotion pour ce divin Cœur, et une grande confiance envers la très-sainte Vierge, qui lui a sans doute obtenu de son cher Fils un jugement favorable."

(1) Mlle Marie d'Ailleboust de Manteth, entrée à l'Hôpital-Général de Québec le 15 sept 1717, reçut peu après le saint habit sous le nom de Sainte-Clotilde. Elle mourut jeune encore, mais riche en mérites, le 7 avril 1735. Deux de leurs nièces furent religieuses à l'Hôtel-Dieu de Montréal: Marguerite, qui mourut en 1734, et Louise-Gabrielle, qui mourut en 1811, âgée de 80 ans.

Une admirable Quêteuse.

Il n'est pas rare de voir de jeunes personnes éprouver dès leurs premières années, de ces peines qui brisent les cœurs sensibles, et renversent toutes les espérances d'avenir; mais combien y en a-t-il qui sachent apprécier les desseins miséricordieux de la Providence, dans ces disgrâces apparentes ? Trop souvent on se dépite contre la fortune, on s'indigne des privations qu'elle nous impose, on ambitionne les honneurs qu'elle nous refuse, sans penser que peut-être, ces dons périssables seraient le gouffre où s'engloutirait notre âme. Plus d'une jeune personne a dû à ces épreuves les réflexions qui l'ont sauvée ; on y a perdu en avantages mondains et temporels, en jouissances communes et vulgaires ; mais combien l'esprit et le cœur ont gagné à l'échange !

Mlle d'Esglis, qui appartenait à une des plus honorables familles du pays, avait reçu de sa mère, Louise-Philippe Chartier de Lotbinière, (1) les éléments des sciences et de

(1) Nous devons à l'obligeance de M. l'Abbé Ferland, des renseignements d'un vif intérêt sur la famille Lot-Binière. Cette famille, qui remonte au 14e siècle et qui fut anoblie dans sa seconde génération par le roi Charles VI, compte parmi ses ancêtres, des hommes d'état très-éminents, un évêque de Paris, plusieurs religieux et religieuses, dont une Ursuline à Tours. A la 5e génération, elle s'allie à la famille de Châteaubriand, et à la 9e, elle est représentée par Louis-Théandre Chartier de Lot-Binière, qui accompagna M. de Lauson en Canada en 1650, et qui fut le premier Lieutenant Général dans la prévoté de Québec. Son fils René-Louis Chartier est l'aïeul de notre religieuse ainsi que du huitième évêque de Québec, par sa fille Louise-Philippe, qui épousa le Chevalier Mariauchau d'Esglis. Eustache Chartier de Lot-Binière, fils de René-Louis, étant resté veuf, prit le chagrin si fort à cœur qu'il ne voulut plus regarder figure de femme ; il entra dans les ordres et fut ordonné prêtre par Mgr de Saint-Valier, en 1726. Nommé peu après vicaire général, il se débattit

la doctrine chrétienne. Nous ignorons à qu'elle époque elle perdit cette excellente mère, mais le Récit nous dit "qu'elle resta de bonne heure orpheline." Elle termina ses études à nos classes et retourna dans sa famille.

L'avenir n'apparaissait pas à Mlle d'Esglis, entouré de ce prestige enchanteur qui aveugle souvent ceux que la for-

vigoureusement contre les chanoines en 1727, et mourut archidiacre de la cathédrale de Québec en 1749. L'exemple de ses vertus porta trois de ses enfants à entrer aussi dans la voie plus parfaite : Eustache se fit prêtre comme son père, François-Louis fut prêtre et Récollet, et Louise, la plus jeune de ses filles, se fit Hospitalière, comme il a déjà été dit. Marie-Françoise épousa Jos. Ant. Thomas Duchesnay, 6e seigneur de Beauport.

Michel-Eustache-Gaspard-Alain continua la lignée. Il épousa Mlle Louise Chaussegros de Léry, dont il eut deux enfants : Eustache-Gaspard-Michel et Charlotte. Cette dernière épousa le juge de Bonne de Lesdiguières. Ingénieur du premier ordre, Michel-Eustache-Gaspard-Alain se dévoua à la défense de son pays en dirigeant les travaux des fortifications, à Carillon et à l'Ile-aux-Noix. Il envoya à la cour de France une relation de la bataille de Carillon, et reçut en retour la croix de Saint-Louis et le titre de marquis.

Eustache-Gaspard-Michel vit s'éteindre avec lui, à la 13e génération, le nom de sa famille. Mais comme il avait acquis depuis la Conquête, les seigneuries de Vaudreuil, Rigaud et autres, il put léguer à chacune de ses trois filles autant de biens à la fois, que les pères de familles en ont pour l'ordinaire à partager entre de nombreux enfants.

La dernière petite-nièce de la Mère Herman de Saint-Eustache, que nous ayons connue, a été Mlle Louise Bingham, désignée sous le nom de comtesse de Bois-Guilbert. Sa sœur Charlotte se fit Sr de Charité à Paris, et son frère Henri, catholique comme ses sœurs et sa mère, épousa en premières noces une de nos anciennes élèves, Mlle Hélène Pemberton, qui mourut, il y a quelques années, à leur magnifique résidence de Colehill, en Angleterre.

tune favorise. Si elle pouvait se féliciter d'hériter d'un beau nom, elle comprit aussi qu'elle n'avait pas d'autre héritage à attendre, et dans la délicatesse de ses sentiments, elle évitait tout ce qui eut pu attirer l'attention de son père sur son manque de ressources pécuniaires. Elle fit de longues et profondes réflexions sur la valeur de ces biens, qui sont souvent le partage de ceux qui méritent le moins les regards du ciel ; elle médita sérieusement la portée et le but de notre existence terrestre, que traversent tant de vicissitudes. C'est ainsi qu'elle acquit cette sagesse prématurée que Salomon estimait plus précieuse que l'or, et qu'il fût allé chercher jusqu'aux extrémités de la terre.

Notre jeune Dlle eut pu sans doute, comme sa sœur, espérer une alliance honorable ; mais son cœur avait grandi dans l'épreuve, et le monde était devenu trop petit pour elle. Cependant, comment demander l'entrée d'une Communauté, dont les revenus sont restreints, quand on n'y apporte pas cette petite contribution que la Religion exige, afin de ne pas exposer le corps entier à faillir faute du nécessaire ?... Pendant son séjour au pensionnat, sa piété, sa douceur, ses manières nobles et distinguées, avaient ravi tout le monde, et sans doute, on se fut mis en peine de lui venir en aide ; mais par délicatesse, elle n'avait pas même laissé soupçonner le pieux désir qu'elle nourrissait au fond de son âme.

Un jour que sondant sa position avec toute la vivacité de son cœur sensible, elle s'était sentie plus triste qu'à l'ordinaire, elle se jette à genoux pour offrir au ciel et sa peine et ses désirs. Soudain se présente à son esprit une de ces pensées pures et lumineuses que les anges seuls savent inspirer.... " Oui, dit-elle, en se relevant, contente et fortifiée ; oui, je ferai une quête publique ! mon bon ange m'assistera...." Ayant été invitée peu après chez Mme de Brouage sa sœur, elle y accomplit sa généreuse résolution, allant modestement accompagnée de quelques amis, de

porte en porte, sollicitant pour l'amour de Dieu, un secours qui allait assurer le salut de son âme et le bonheur de son avenir, en lui ouvrant le chemin du cloître. "Cet acte d'humilité dans une personne de son rang, causa la plus vive sensation parmi les citoyens de Québec. Elle montra alors, dit le Récit, une vertu si relevée que tous, grands et petits, en restèrent dans l'admiration et s'empressèrent d'assister la noble demoiselle."

Sa quête finie, Mlle d'Esglis s'en vient rayonnante au Monastère, sollicitant maintenant l'aumône d'une place parmi les filles de sainte Angèle. Il eût été difficile de douter d'une pareille vocation ; elle fut admise avec bonheur, et au mois de mai 1733, elle fit profession entre les mains de son oncle, "Messire Eustache Chartier de Lotbinière, grand archidiacre de la cathédrale, conseiller au conseil supérieur de Québec.

" Mlle d'Esglis, connue en Religion sous le nom de Mère Herman de Saint-Eustache, fut employée à l'Insti ut, dit le Récit, avec un succès extraordinaire, tant pour les classes, que pour son adresse à enseigner aux élèves ces beaux ouvrages, qui attirent à notre pensionnat une si nombreuse jeunesse, nous procurant le bonheur de les nourrir des saintes vérités de notre Religion, pendant qu'on leur apprend à travailler de la main.

" La douceur, la prudence et autres belles qualités de cette chère Mère, nous auraient fait plaisir dans les premiers emplois de la maison, s'il n'eût plu à Notre-Seigneur de lui faire part de ses souffrances. Pendant huit ans, elle se vit réduite à ne pouvoir marcher sans le secours d'une béquille, et les vingt-cinq derniers mois de sa vie, elle ne put quitter le lit. Sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu, l'ont soutenue sous le poids de croix si rigoureuses ; sa foi vive lui faisant envisager la maladie comme un don non moins précieux que celui de la santé. Jusqu'au dernier mo-

ment, elle ne cessa de bénir Dieu de l'avoir mise au nombre de ses épouses, et de témoigner sa reconnaissance à la Communauté, de la grâce qu'elle lui avait faite de la recevoir. Ce fut M. de Villars, supérieur du séminaire de cette ville, notre très-digne confesseur, qui la disposa à aller à la rencontre de l'Epoux des âmes. Elle était dans sa 40e année, et comptait 20 ans de profession religieuse."

Encore deux beaux Modèles de vertus.

La Mère de Norey du Mesnil de Ste-Gertrude nous est présentée par le Récit, comme une âme extrêmement bien douée, du côté de la nature et de la grâce, mais tellement amoureuse de la vie cachée et inconnue, qu'elle se réjouissait des infirmités qui captivaient son ardeur et son zèle. "Jamais on ne l'entendait parler de sa famille, qui était très-illustre, vertu rare dans les personnes de naissance.

" Ses infirmités ne permettant pas de la charger d'aucun emploi suivi, elle était attentive à soulager les maîtresses en tout ce qu'elle pouvait et à les suppléer au besoin, trop heureuse de pouvoir contribuer en quelque chose au bien des âmes.

" Notre-Seigneur, qui avait des vues de prédilection sur cette âme innocente, semble ne l'avoir ainsi cachée aux yeux des hommes, que pour lui communiquer avec plus de profusion ses divines faveurs. Il la gratifia du don des larmes dans l'oraison, et l'éleva à un éminent degré d'union avec lui.

" Le 11 juin 1751, cette âme fidèle et amie de la croix fut enfin conviée à l'union béatique, après laquelle elle soupirait avec ardeur. Elle était âgée de 52 ans dont elle avait passé 34 en ce Monastère de Ste-Ursule."

La Mère Félicité Poulin de l'Assomption, décédée le 30 septembre 1754, accomplit aussi l'œuvre de Dieu par la voie

de la souffrance et du sacrifice. “ Depuis son entrée en religion, sa santé fut toujours très-faible; mais si elle n'était pas capable de grands travaux, elle s'en dédommageait amplement par le plus scrupuleux emploi de son temps, tournant toute son adresse et son industrie au profit de la Communauté. Elle était à la main des Supérieures pour tout, se montrant charitable et compatissante envers le prochain.

“ Elle reçut ses derniers sacrements le soir de la Saint-Michel, dans les sentiments de piété qui l'avaient animée toute sa vie. Sa dernière maladie fut une fluxion de poitrine qui l'emporta au cinquième jour. Elle était dans la 62ème année de son âge et la 33ème de sa vie religieuse.

La Mère Félicité Poulin de l'Assomption était native de la paroisse de Sainte-Anne, côte de Beaupré. A sa mort, elle laissait auMonastère, pour y retracer son dévouement et sa ferveur, deux filles de son frère Pierre, les Mères Saint-François et Saint-Antoine, dont nous aurons plus tard à parler amplement.

Les Marthes du Monastère appelées au ciel à cette époque.

Le 5 septembre 1740, mourut à l'âge de 77 ans notre chère sœur Marie Montmesnil de Ste-Cécile, fille de M. Charles Montmesnil et de Mme Marguerite La Vallée. “ Cette chère sœur était née à Cadenay en Normandie et avait quitté la France en compagnie de ses père et mère. Sa mère étant morte dans la traversée, son père en arrivant à Québec, la plaça chez une dame d'une vertu très-distinguée. Sur les bons témoignages de cette dame notre Communauté la reçut comme postulante converse ; elle avait alors 17 ans. Notre attente n'a point été déçue. Pendant 60 ans, elle a rendu d'inappréciables services à notre maison, étant d'une complexion forte et robuste, et aimant le travail dans un véritable esprit de sa vocation. Tous les offices dont on la chargeait

étaient remplis dans la dernière perfection. Ce fut elle qui, dans notre second incendie (1686), sauva nos saintes reliques, au risque même de sa vie.

"Dans les dernières années, Notre-Seigneur se plut à l'unir à sa vie souffrante par diverses infirmités, qu'elle supporta avec une patience d'autant plus admirable qu'elle avait sans cesse à renouveler le sacrifice de son activité naturelle. Nous avons tout lieu d'espérer que notre Dieu, qui est infiniment riche et libéral, a reçu dans la joie de la céleste patrie cette bonne et fidèle servante.

Les fièvres malignes de 1745 nous enlevèrent, dans le court espace de huit jours, deux de nos bonnes sœurs converses : le 29 janvier, Sr Saint-Jean-Baptiste, et le 6 février, Sr Ste-Thècle.

Sr Françoise de la Forest de Saint-Jean-Baptiste, fille de M, Gilles-Jean de la Forest et de Mme Jeanne Masse, de Québec, est un modèle parfait de la vraie sœur converse Ursuline, chez qui l'amour du travail doit être le résultat de la ferveur aux exercices de piété. On sait que ces exercices, moins l'office divin, sont les mêmes, ici, pour toutes religieuse tant converses que religieuses de chœur

" Jamais, dit le récit, on n'entendit notre chère Sr Saint-Jean-Baptiste se plaindre de quoi que ce soit, sinon du trop grand soin que l'on avait d'elle. Elle s'en inquiétait même dans sa dernière maladie, disant que sa vie n'était pas assez précieuse pour la conserver à si gros frais. Elle s'est acquittée de tous ses offices, surtout de celui de boulangère, avec tant d'économie, qu'elle a grandement contribué au soutien de notre maison. Son extrême amour du travail ne lui a pourtant jamais fait manquer un seul exercice de piété. Exhortant les novices converses qui étaient venues la voir avant sa mort, elle leur recommanda sur toutes choses de donner à Dieu la part qui lui était due, ajoutant que c'était

le moyen de rendre son travail profitable à la Communauté. Elle était âgée de 67 ans dont elle avait passé 50 en Religion."

"Sr Blanche Mourier de Ste-Thècle, âgée de 54 ans dont 30 de Religion, fut attaquée de sa maladie mortelle le jour même de la mort de sa compagne d'office, Sr Saint-Jean-Baptiste. Elle était fille de M. Pierre Mourier et de Mme Susanne Le Vallet, de la paroisse de Saint-François de l'Ile, et avait été pensionnaire à nos classes. Elle eut pu être religieuse de chœur, mais voyant que la Communauté avait besoin de sœurs converses, elle résolut d'embrasser cet état, croyant être par là plus utile à l'Institut pour le moment. Elle nous est dépeinte comme douée d'un caractère parfait, et une fidèle ouvrière de la vigne du Seigneur; mais nous n'attirerons l'attention de nos lectrices que sur un seul point. Il est rapporté d'un saint, qu'il disait avec joie à ses derniers moments: "Je n'eusse jamais pensé qu'il fût si doux de mourir!" Notre sœur Ste-Thècle ne trouvait pas que ce fût assez de le dire, elle voulut encore le chanter. "Son visage, dit le Récit, était toujours riant et satisfait, malgré la violence de son mal. Si on lui présentait quelque rafraîchissement, elle disait d'une manière touchante: "Mon Jésus, vous avez pris tout l'amer pour vous, et vous m'avez réservé la douceur!" Elle aimait tendrement sa Communauté, et voulut toutes nous voir la veille de sa mort pour nous dire adieu, et nous remercier de tout ce que nous avions fait pour elle. Mgr notre Evêque l'honora de sa visite. Quelques moments avant sa mort, comme on lui donnait de l'eau bénite, elle chanta *l'Asperges*. Elle venait de chanter dans un saint transport le cantique: "Que Sion est charmante!" se réjouissant dans la pensée de le chanter bientôt au ciel."

Le 21 mars suivant, une troisième religieuse converse allait réclamer la récompense de son dévouement et de ses longs travaux.

Sr Marie-Claude Le Vasseur de la Visitation, " fille de M. Laurent Le Vasseur et de Mme Marie Marchand, née en la côte de Lauson, et baptisée en l'église paroissiale de la Pointe de Lévi," était une professe de l'autre siècle. En 1699, lors que les fièvres enlevèrent à la maison des Trois-Rivières sa seule sœur converse, elle fut nommée pour la remplacer. " Elle y fut tout à la fois, dit le Récit, dépensière, cuisinière, boulangère, jardinière, et de plus chargée du soin de la basse-cour. Impossible d'imaginer toutes les fatigues qu'elle eut à dévorer, dans cette Communauté qui ne faisait que de naître. Elle vint à bout de tout, et soutint ces immenses travaux jusqu'à ce que la maison fût en état de recevoir et de former des sœurs converses ; alors on la rappela à Québec.

" Dès son entrée en Religion, cette chère sœur conçut une si grande estime de sa vocation, que toute sa crainte était de n'être pas admise à la profession. Ayant vu sortir une novice converse, en qui nous ne trouvions pas les qualités requises, elle imagina de ne plus ôter son habit religieux, afin d'obtenir de Dieu la grâce de la persévérance, couchant ainsi tout habillée sur le plancher de sa chambre aussi volontiers que sur son lit. Ce ne fut qu'assez longtemps après que l'on découvrit cet excès de ferveur. Elle traitait son corps sans miséricorde, et aurait pu comme saint François, lui demander pardon à sa mort. Au reste, elle était toute de douceur et d'obligeance pour les autres. Quoique devenue aveugle sur la fin de sa vie, elle trouvait moyen de rendre de très-grands services à la Communauté, et ne manquait pas un seul jour de se traîner à la chapelle des Saints, pour rendre ses devoirs à la très-sainte Vierge. Elle mourut âgée de 73 ans, dont elle avait passé 53 à servir sans relâche tant notre Communauté que celle des Trois-Rivières."

Sr de la Visitation avait été suivie au noviciat par sa sœur Geneviève, dite en Religion de Saint-Joseph. Nous avons dit au chapitre précédent qu'elle fut la première mois-

sonnée, dans l'épidémie de 1749. Elle était dans la 74ème année de son âge et la 45ème de sa vie religieuse. "Elle postula longtemps pour obtenir le grand bien de l'entrée en religion, la Communauté craignant qu'elle n'eût pas la santé nécessaire. La suite de sa vie fit voir à quel point le dévouement et l'énergie peuvent suppléer à la faiblesse du corps. Son bonheur était de contribuer, par son travail, à la subsistance des épouses de Jésus-Christ et au soutien de notre œuvre. Quoique âgée et infirme, elle ne se donnait point de repos et travaillait encore plus que bien des jeunes personnes. Elle était néanmoins d'une grande exactitude à ses exercices de piété. Tous ses loisirs, les dimanches et fêtes, se passaient aux pieds de Notre-Seigneur dans son sacrement d'amour, se dédommageant par là du peu de temps qu'elle avait sur la semaine en dehors de ses exercices spirituels."

En 1750, la Communauté perdit une sœur converse de 27 ans, qui n'avait encore que trois ans de profession religieuse. C'était un sujet qui eut rendu service, ayant beaucoup d'aptitude pour tous les emplois de son état. Elle accepta avec soumission les ordres de la divine Providence, et fit de grand cœur à Dieu le sacrifice de sa jeunesse. C'était Sr Angélique de Saint-Jean-Baptiste, fille de M. François Bourassa et de Mme Marguerite Jourdain. Elle était née et avait été baptisée dans la paroisse de Saint-Joseph de Lévis.

Deux victimes des années de privations et de misères.

"Notre-Seigneur vient de retirer de cette vallée de misère, dit le Récit en date de la fin d'août 1756, notre chère Mère Marie-Madeleine Drouard de Saint-Michel, à qui il a donné le centuple dès ce monde, l'ayant appelée à lui à l'âge de quatorze ans, et ayant ajouté à cette première grâce celle de vivre en bonne et sainte religieuse."

Nous ne savons ce que nos lectrices pensent de cette appréciation. Notre-Seigneur a promis, il est vrai, le centuple dès cette vie à celui qui quittera tout pour son amour ; mais celle qui écrit la notice fait consister ce centuple dans le bien même d'avoir tout quitté. Ne faut-il pas qu'elle soit, elle-même, intimement pénétrée du bonheur de s'être séparée du monde et de tout ce qui s'y rattache ?

La vénérée Mère Drouard de Saint-Michel avait atteint sa 82e année, et passé 67 ans en Religion, quand elle vit poindre l'aurore de son éternelle félicité, "désirant ardemment mourir pour suivre son divin Epoux. Elle a rempli pendant cette longue carrière, et à la satisfaction de tout le monde, toutes les charges du Monastère, à l'exception de celle de supérieure. Son union avec Dieu était d'autant plus intime, qu'elle s'en tenait aux occupations dont l'obéissance la chargeait, étant toutefois prévenante pour toutes et toujours prête à obliger." Elle contribua beaucoup, par son dévouement et son travail, à l'établissement des Ursulines des Trois-Rivières, dont elle fut une des quatre fondatrices.

La Mère Drouard de Saint-Michel s'était ressentie de l'état de gêne où se trouvait déjà la Communauté, par suite de la disette et de la guerre ; mais celle qui fit rouvrir le caveau funèbre, deux ans plus tard, en avait bien autrement souffert.

La Mère Angélique-Françoise Langlois de Ste-Elisabeth, fille de M. Jacques Langlois et de Mme Marie-Thérèse Lessard, était native de Québec. Le Récit lui attribue de précieuses qualités, surtout un cœur naturellement sensible et compatissant aux misères d'autrui. La piété était comme innée en elle ; dès l'enfance, elle fit pressentir qu'elle se consacrerait un jour tout à Dieu. Elle avait beaucoup d'adresse et l'a employée sans relâche pour le bien de notre Communauté.

Son bon cœur se manifesta particulièrement dans sa dernière maladie, où nos Mères manquaient de tout. Comprenant la peine qu'éprouvaient les infirmières, de n'avoir à lui offrir que ce *pain noir*, qui répugnait même aux personnes bien portantes, l'aimable malade se montrait d'une extrême reconnaissance pour les bons soins qu'on avait d'elle, paraissant toujours joyeuse et parfaitement satisfaite.

La Mère Langlois de Ste-Elisabeth mourut le 8 avril 1758 âgée de 59 ans ; elle comptait 40 années de vie religieuse. Dieu lui épargna le spectacle de la grande catastrophe, dont on éprouvait déjà les sinistres avant-coureurs ; à l'époque où elle mourut, les privations de toutes sortes étaient du moins adoucies par l'espoir d'un triomphe final.

Il n'en fut pas de même de la Mère M.-Agathe Le Clerc de Ste-Marguerite, morte le 30 avril 1759. Nous avons dit au chapitre précédent les vertus de cette chère Mère et combien on l'estimait heureuse de quitter cette vallée de misère et de larmes, surtout en perspective de la ruine du pays.

Une captive du Seigneur deux fois expatriée.

La Mère Jeryan de Saint-Joseph est cette enfant de la Providence que nous présentions à nos lectrices en 1720, comme novice Ursuline. Elle arrivait au Monastère, ayant complètement oublié sa langue maternelle, l'Anglais, parlant parfaitement l'Abénaquis, mais assez mal le Français pour que le R. P. Messaiger S. J. s'en amusât encore longtemps dans ses lettres, après son retour en France.

La Mère de Saint-Joseph était une personne d'un caractère d'or ; toute son ambition était de devenir une parfaite religieuse, et de servir de son mieux la Communauté qui l'avait reçue. A l'exemple de Mme de la Peltrie, elle affec-

tionnait particulièrement le soin de la lingerie, goûtant un vrai bonheur à pouvoir servir dans cet emploi, les épouses de J.-C.

Dans les dernières années avant la Conquête, son tempérament s'était affaibli, sans doute par suite des privations de tout genre auxquelles la Communauté était alors soumise : son inquiétude au sujet des malheurs qui menaçaient le pays, contribua peut-être encore davantage à miner sa santé. Quand il fallut sortir du Monastère, au commencement du grand siége, "tous ses maux, dit le Récit, se renouvelèrent, et les deux mois que nous passâmes dans cet exil lui furent une continuelle agonie, malgré les soins de nos dignes et charitables hôtesses, les RR. MM. de l'Hôpital-Général, qui n'épargnaient rien pour nous soulager et consoler.

" Lorsqu'elle était encore au village des Abénaquis, quelque désir qu'elle eût de devenir épouse de J.-C. dans la sainte Religion, cette captive du Seigneur redoutait de venir habiter parmi les blancs, de crainte de se ralentir dans la pratique de la vertu. Notre Monastère lui était devenu une seconde patrie, infiniment plus chère que celle où elle avait vu le jour. La pensée que cet asile chéri allait être anéanti par cette cruelle guerre, et que les vainqueurs (ses anciens compatriotes), seraient bientôt les persécuteurs de sa foi ; cette pensée dis-je, fut une plaie mortelle à son cœur. Le 13 septembre, elle se trouva extrêmement mal. M. Resche, curé de Québec et notre digne confesseur, l'assista avec une charité parfaite, et il ne l'abandonna pas que le Seigneur n'eût fait participer cette bien-aimée sœur au bonheur qu'il réserve, en son saint Paradis, à ceux qui ont souffert pour son amour en ce monde." La Mère Jeryan de Saint-Joseph était âgée d'environ 56 ans, dont elle avait passé 39 dans l'heureuse captivité des épouses de Jésus Christ.

La dernière ambassade des Ursulines au Ciel, sous la Domination Française.

La dernière Ursuline qui s'empara du ciel sous la domination française en Canada fut la Mère Charlotte de Muy de Ste-Hélène. Son père M. Nicolas Danneau de Muy, après avoir refusé le gouvernement de Cayenne, avait été nommé à celui de la Louisiane, à la mort d'Iberville en 1707. Ce poste lointain ne lui fit pas négliger l'éducation de ses enfants. Mlle Charlotte, à sa sortie du pensionnat, alla passer plusieurs années dans la famille de sa mère, où les vertus de ses vénérés aïeuls, M. Pierre de Boucherville et Mme Jeanne Crevier, étaient encore un admirable sujet d'édification pour tous. M. de Muy, officier distingué qui rcevait de la cour des honneurs et des appointements considérables, avait formé de beaux projets pour l'établissement de cette fille chérie, mais le ciel en avait fait de plus magnifiques encore. Heureuse est cette chère Mère d'avoir répondu aux avances de l'Epoux des âmes, de n'avoir voulu que lui pour objet de ses attentions et de son amour ! Elle chante aujourd'hui ce cantique que les vierges seules savent chanter, et elle la chantera éternellement.

Le chevalier de Muy avait trop de religion, pour contraindre sa fille en un sujet aussi important que celui du choix d'un état de vie ; il comprit facilement que des jouissances éphémères n'auraient jamais de prise sur cette âme énergique ; cependant il la retint dans la famille jusqu'à l'âge de 22 ans. Ce fut en 1716, qu'il lui fut permis de rejoindre aux Ursulines sa tante et ses deux cousines. Deux ans plus tard, la Mère Charlotte de Muy de Ste-Hélène s'engageait définitivement dans la maison de Ste-Ursule, et " ce fut son oncle, M. Philippe Boucher, curé de Saint-Joseph de Lauson, qui reçut ses vœux."

Dès son entrée en Religion, cette véritable fille de sainte Angèle montra une grande ferveur, et jamais depuis elle ne

cessa d'être un parfait modèle d'oubli constant de soi-même, d'esprit de sacrifice, d'abnégation entière de sa propre volonté, vertus peu comprises des partisans du monde, mais infiniment précieuses aux yeux de Dieu.

La Mère de Muy de Ste-Hélène était faible de tempérament et fort délicate; elle trouva moyen cependant de travailler longtemps avec zèle et succès à l'instruction de la jeunesse. " C'était une personne d'esprit et de mérite, dit sa notice; elle n'a point épargné ses talents à notre saint Institut, ni sa belle voix quand il s'agissait de chanter les louanges de Dieu." Les supérieures se donnèrent l'appui de ses lumières en la nommant à un office du Conseil. Les quelques loisirs que lui laissaient ses fonctions, étaient employés selon cet avis du livre de l'Imitation: " Ne soyez jamais oisif, mais occupez-vous à lire, à écrire, à prier, à méditer, ou à travailler à quelque chose qui regarde le bien commun." Parmi les écrits de la Mere Ste-Hélène se trouve l'abrégé de la vie de Mme la comtesse de Pontbriand. Ce résumé charmant fut tracé de mémoire, et quoique écrit à la hâte, il ne laisse pas d'offrir une preuve de son talent. Mais c'est surtout dans l'annaliste de la guerre de Sept-Ans, qu'il faut étudier la trempe d'esprit et de caractère de cette petite-fille du *Grand-Père Boucher*. Que de confiance dans le salut de la patrie! que de ferveur à le demander au ciel! que d'intérêt à toutes les particularités qui le concernent! Elle ne pouvait croire à une fatale issue des événements dont, sans le savoir, elle se faisait *l'historienne*. Ce ne fut qu'à la veille du grand siége, à ce moment où l'on apprenait l'abandon complet de la colonie par la mère patrie, que la plume lui tomba des mains avec ce mot si plein d'une douloureuse vérité: " Le Pays est à bas!"

Les circonstances de la la mort de la Mère de Muy de Ste-Helène nous rappellent celles de notre première annaliste, la Mère Bourdon de Ste-Agnès. La Mère Ste-Hélène

s'offrit-elle aussi en sacrifice pour le salut de la patrie? Nous ne le savons. Toujours est-il que sa santé, quoique faible, s'était soutenue jusque-là; mais aux jours où la ruine du pays et la déroute de l'armée française parurent inévitables, ce cœur vraiment français sembla vouloir se briser pour fléchir le ciel. Malgré son énergie naturelle, son corps succomba sous l'effort, et, singulière coïncidence! à l'heure même où l'on rendait à Montcalm les derniers devoirs dans notre église, les Ursulines recueillaient le dernier soupir de celle dont la plume élégante et facile, avait écrit tant de belles pages à la gloire du héros de Carillon!

"Nous avons ressenti cette perte avec une vive douleur, dit le Récit. Ce fut M. Briand, V. G. du diocèse, qui assista cette chère Mère jusqu'à son dernier soupir, et avec la plus entière charité. Nous avons bien lieu d'espérer qu'elle est parmi les saints, qui sont sortis de cette vallée de misère et de larmes, attachés à la Croix de N.-S. Jésus-Christ."

Quel triste écho de la veille, pour les Ursulines, que cette soirée du 14 septembre! A cinq heures d'intervalle, elles voyaient mourir deux de leurs sœurs, et cela, dans les étroites cellules d'un dortoir, sous un toit où près de mille personnes devaient trouver un asile! Dans quels sentiments notre Communauté se partagea-t-elle, pour veiller et prier auprès des dépouilles mortelles de ces deux chères Mères, qui mouraient hors de leur cloître chéri, et dont elles ne devaient pas même emporter les cendres pour les mêler à celles de leurs sœurs? Comment mesurer la profondeur de pareilles tristesses! Celle qui les notait quelques mois plus tard avait raison de dire: "Dieu seul a pu nous soutenir dans ces moments de tribulation et d'angoisse. Il faut y passer pour le comprendre."

Des pensées consolantes devaient cependant se présenter au cœur de nos Mères. Cette chère victime s'en allait au

ciel, chargée des messages de sa Communauté, et comme pour appuyer plus efficacement, auprès de Dieu, les ardentes prières de celles qui restaient en proie à tant d'anxiétés. Oh ! sans doute, elle se joignit bien instamment aux protecteurs du pays, à la Vén. Mère Marie de l'Incarnation surtout, pour conjurer le Seigneur de faire tourner cet anéantissement apparent, à la conservation de la foi et à la prospérité du Canada.

NOTES DU SECOND TOME

PLAN GÉNÉRAL DES MISSIONS.

Avant de donner l'Extrait ci-dessous, nous mentionnerons que vers 1650, dans les environs immédiats de Québec, étaient les chapelles de Sillery, de Beauport, de N.-D. des Anges, et de Saint-Jean sur le côteau Sainte-Geneviève; outre celles de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières : c'étaient les seules qu'il y eût dans toute la colonie.

EXTRAIT DU PLAN GÉNÉRAL DES MISSIONS DU CANADA, FAIT EN L'ANNÉE 1683.

	Fam.	Ames	Chapelle	Eglise	Long.	Larg.
Baie Saint-Paul	3	31	C. dom.			
S. Frs-Xav. Pte-Rivre.	9	23				
Cap Tourmente S-Joac.	3	37	C. dom.			
Ste-Anne du Petit-Cap.	18	167	Eglise	pierre	80	28
Château-Richer	36	279	"	"	60	30
Ange-Gardien	31	226	"	"	60	30
S.-François						
Ste-Famille	51	384	"		80	36
S.-Pierre	34	183	"	bois	50	22
S.-Jean	32	175	"	"	45	20
S.-Paul	42	242	"	"	50	20
Beauport	46	326	"	pierre	60	28
Charlebourg	77	397	Chapelle			
La Bouteillerie	8	60				
La Combe	5	40				
S.-Denis	2	11				
Langlois		2				
Lepinay	3	5				
Bonsecours Islet	7	12				
Isle aux Grues	3	15				
Cap S.-Ignace	12	47				
Gamache	4	23				
Lepinay	10	26				
Bellechasse	14	17				
La Durantaie	12	65				
Beaumont	17	66				
Mont à peine	7	4[illegible]				
Côte de Lauson	55	338				
Villieu	4	10				
Ste-Croix	5	29				
Lotbinière	12	67				
Québec	239	1354				
N.-D. de Foy	16	255				

Plan Général des Missions.—Continué.

	Fam.	Ames	Chapelle	Eglise	Long.	Larg.
N.-D. de Laurette.	30	102				
Neuville	61	340		bois	30	22
Côte S.-Ange	30	176				
Pointe aux Ecureuils..	7	50				
Deschambault	1	11				
Batiscan ..	51	273	Chapelle	bois	45	22
Ste-Anne	17	92	"	"	20	15
Grondines	10	38	"			
Champlain	40	285	"	"	55	25
Prairies Marsolet	6	24				
Gentilly	3	10	C. dom.			
Cap de la Magd	31	200	Chapelle	bois	30	16
S.-Michel et Villiers...	17	82	Maison			
Cressé..	11	45	Non			
Trois-Rivières	34	200	Eglise	bois	50	27
Saurel	15	113	Chapelle			
Riv. du Loup...	8	33	Maison			
Berthier.	8	42				
Autray.	2	14				
Riv. St.-François..	8	60	Maison			
St-Ours	13	89	Chapelle	bois	30	20
Contrecœur	12	73	"	"	30	20
Pierre Boisseau	3	17				
Verchères.	10	59				
La Valtrie	7	43				
Fort S.-Louis	13	94	Maison			
S.-Sulpice	4	12				
Repentigny	28	118	Chapelle	bois	40	22
Villy.	20	70	C. dom.			
Ile Jésus	6	30				
S.-Michel	3	16				
Petit Le Moyne	4	12				
Varennes..	16	55	C. dom.			
Boucherville.	39	200	Chapelle	bois	50	25
Tremblé	6	30				
Longueuil.	18	90	Chapelle		40	20
La Prairie	40	210	C. dom.		25	20
Ville-Marie	140	647	Eglise	pierre	129	38
Pte-aux-Trembles	80	370	Chapelle		36	24
L'Isle Ste-Thérèse ..						
La Chine..	60	255	Chapelle		36	
Haut de l'Isle	18	59	Maison			
Châteauguay	2	6				

IV

LA FAMILLE DES MELOISES.

Comme cette famille était au nombre de celles qui crurent qu'il y allait de leur honneur de s'expatrier au temps de la Conquête, on n'en trouve plus de trace en Canada. C'est en France qu'il faut suivre ces enfants de la patrie, pour voir ce que leur a valu leur noble dévouement, leur courage indomptable et leur fidélité à toute épreuve. Nous citerons ici quelques notes sur leur descendance, vu l'intérêt historique attaché à leur mémoire. Le premier ancêtre connu de cette famille, est Edme Renaud d'Avesne, seigneur des Meloises et de Berges. Il était originaire du Nivernois où il tenait un rang distingué par sa naissance, ses possessions et ses alliances. Il avait épousé en 1650, Adrienne de Montsaulnin, fille d'Adrien de Montsaulnin, Seigneur des Auber et de Marguerite de Bussy-Rabutin dame de Chantal.

De ses trois fils, les deux aînés moururent sans postérité ; l'un était Lieut. au Régiment de Condé, l'autre Capt. au Régiment de Condé. Ce dernier, qui périt à Landau, en 1694, s'était trouvé à la bataille de Steinkerque où il s'était distingué. Le troisième fils, François Renaud d'Avesne, seigneur des Meloises et de Berges, né à Lormes en 1655, fut appelé en 1685, au commandement d'un corps de troupes que le Roi faisait passer au Canada. Il épousa à Québec en 1687, Mlle Françoise-Thérèse Dupont, fille de M. N. Dupont (neveu du Cardinal Dupont) seigneur de Neuville, et doyen du conseil supérieur de la Nouvelle-France. Son fils, Nicolas-Marie Renaud d'Avesne des Meloises, né à Québec le 22 avril 1699, choisit comme son père la carrière des armes. Le 18 avril 1722, il épousa Mlle Angélique Chartier, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière.

Nicolas-Marie Renaud d'Avesne, seigneur des Meloises, fils du précédent, naquit à Québec le 11 nov. 1729, et prit part à la guerre, dès qu'il fut en âge de servir.

En 1758, il était à la brillante victoire de Carillon. Dans la journée du 28 avril 1760, sur les hauteurs de Ste-Foye, il remplissait les fonctions de major général. Il fit dans cette journée des prodiges de valeur. La veille il avait perdu un de ses frères tué à ses côtés par un obus. En 1761, il reçut la croix de Saint-Louis. Après le traité de Paris, il passa en France. En 1787, il siégea à l'assemblée pro-

V

vinciale de l'Isle-de-France, comme représentant la noblesse pour Senlis.

En 1768, il avait épousé, au Château de Fresnoy, Mlle Agathe-Louise de Fresnoy, arrière-petite-nièce de Jean de Coligny. Ce héros de la patrie eut de ce mariage trois enfants, dont l'une épousa Philippe-Antoine Menjot, comte de Champfleur, l'autre Pierre-François-Louis, marquis de Hux.

Le fils de Nicolas-Marie Renaud d'Avesne des Meloises, marquis de Fresnoy, né au château de Saint-Just le 3 oct. 1768, fut aide-de-camp du prince de Broglie. Il épousa à Blois le 29 sept. 1802, Aimée-Zéphyrine de Cheverny, fille de Jean-Nicolas Dufort, comte de Cheverny.

Il mourut le 8 mai 1841, laissant quatre fils, dont l'un a été ambassadeur à Weimar, puis à Berlin, et trois filles dont les noms nous sont inconnus.

LA FAMILLE JUCHEREAU (DUCHESNAY).

M. Charles Juchereau de Saint-Denis, père de Mlle Anne-Louise-Thérèse Juchereau, dont nous avons esquissé la biographie, était fils de M. Nicolas Juchereau de *Saint-Denis et le Chesnay*, qui fut anobli par Louis XIV, en considération de l'héroïsme qu'il avait déployé dans la défense du pays en 1690. Les annales du pays attestent hautement combien le fils fut digne de son père par sa vaillance et son intégrité, par ses exploits et ses négociations dans la Louisiane et le Mexique. Sur ces plages lointaines, il fit respecter le nom français par sa valeur, et écrivit des mémoires très-intéressants, qui font autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Après son ambassade au Mexique, il fut fait chevalier de Saint-Louis. Il mourut vers 1701.

En 1702, sa veuve, Mme Louise-Thérèse-Catherine Migeon de Bransac, épousa en secondes noces Louis Liénard de Beaujeu, père du héros de la Monongahéla. L'unique sœur de père de notre Mère Juchereau Duchesnay de Saint-Antoine, Mme de Repentigny, mourut en 1727, âgée de 33 ans. L'année suivante, Mme de Beaujeu sa mère, passait en France pour occuper la place de *berceuse* auprès des enfants de Louis XV et de Marie de Leckzinski. Ce fait nous

explique la facilité avec laquelle nos religieuses présentèrent alors à Sa Majesté, ces ouvrages en écorce dont nous parlons ailleurs.

Les Juchereau de Saint-Denis emigrèrent à la Conquête, et après avoir servi comme officiers supériqurs dans la marine et dans l'armée, ils furent gratifiés successivement des titres de barons, de comtes et de marquis. Le premier des Juchereau qui porta le titre de marquis, eut plusieurs filles dont l'une, Louise-Mélanie épousa le baron d'Harvey, maréchal de camp, mort au château de Bréhaut le 18 déc. 1844. Une autre de ses filles devint comtesse de Marne. La baronne d'Harvey laissa trois enfants : le baron Léon Juchereau d'Harvey, écrivain de mérite ; Mlle Sophie d'Harvey, épouse du comte Joseph-Clément-Irénée-Trénée de Luppé, et Mlle Lorette, épouse du comte Franck de Noé, si célèbre comme philanthrope et homme de lettres. Le plus distingué des neveux de nos religieuses de la famille Juchereau, fut, sans contredit, le baron Juchereau de Saint-Denis. Brûlant du désir de revoir son pays, il vint en Canada durant la révolution française, et entra chez un avocat de Québec en qualité de clerc, pour y étudier la loi. S'étant adressé au Gén. Prescott, alors gouverneur, (1798), sollicitant la faveur de quelque emploi, celui-ci, prévenu par les ennemis du nom français, refusa à cet enfant de la patrie le moyen de la servir en gagnant honorablement son pain. Après un court séjour à Québec, cet illustre exilé repassa en France avec Alexandre de Léry, et entra, à Paris, à l'école Polytechnique. Plus tard il passa jusqu'en Dalmatie, où il se distingua au point de devenir directeur du génie de l'Empire Ottoman et plénipotentiaire de la Grèce. Il contracta alliance avec une demoiselle Grecque, et eut une fille qui épousa le Gén. de l'Espinasse. Son neveu, Eustache Juchereau de Saint-Denis, épousa une demoiselle de la Grange et fut ambassadeur à Santa-Fé de Bogota. Un autre petit-neveu des Mères Juchereau était Lieut. Col. d'artillerie et commandant de Charleville, où il périt dans une émeute en 1792. Quant aux Juchereau-Duchesnay no[illegible] émigrés, ils se signalèrent toujours parmi les plus ardents dé[illegible] seurs du pays, où leurs beaux faits sont assez connus po[illegible] penser d'en dire ici davantage.

Il y eut dans cette famille, un grand nombre de religieuses. La première fut Mlle Jacqueline-Catherine Juchereau, dont nous avon[illegible]

parlé à l'époque du second incendie, et dont la notice se trouve dans le présent volume. Sa cousine, Mlle Françoise Juchereau de la Ferté, fut hospitalière à l'Hôtel-Dieu, et annaliste de cette maison.

LA FAMILLE DE LONGUEUIL.

M. Charles Lemoyne venu au pays en 1640, est la tige d'une famille qui s'est illustrée comme son chef au service du Roi et de la patrie. Il épousa à Montréal vers 1656, Mlle Catherine Primot, pensionnaire ici en 1652 " par les soins de Mlle Mance." Des onze fils qui naquirent de cette union, un seul mourut jeune, tous les autres se distinguèrent éminemment dans la carrière militaire ; quatre moururent les armes à la main. En attendant qu'un jour une plume virile et ardente de patriotisme écrive l'histoire de la famille de Longueuil, nous énumèrerons ici ces dignes fils de Charles Lemoyne, que Louis XIV honorait en 1673, du témoignage suivant : " Considérant les grands services que M. Lemoyne a rendus à cette colonie, qui ont obligé le Roi à les reconnaître, en lui accordant à lui et à ses descendants les titres de noblesse,.... et ne pouvant trop reconnaître ceux qu'il rend journellement, le Roi réunit encore toutes et chacune des dites terres ci-devant désignées, en une seule et même seigneurie qui sera appelée *Longueuil*, avec droits de haute, moyenne et basse justice."

Voici les noms de ces onze fils :

1°. Charles Lemoyne, qui succéda à son père comme seigneur en 1685, fut fait baron de Longueuil en 1699. " Il est l'aîné de sept frères, que le Roi a anoblis pour les services que leur père a rendus dans le pays," disait le marquis de Denonville. " C'est une famille, avec celle des Le Ber, (son beau-frère), dont je ne saurais trop me louer et qui mérite d'être distinguée, par la bonne conduite et la bonne éducation de leurs enfants. A l'entreprise du Nord, (à la Baie d'Hudson), trois frères eurent part à cette action et l'un d'eux y perdit la vie." Le premier baron de Longueuil fut tué à la bataille de Saratoga. Les détails sur sa descendance se trouvent ailleurs.

2°. Jacques Lemoyne de Ste-Hélène prenait son titre de l'île de ce nom, située en face du port de Montréal. Il se signala à la défense de Québec en 1690 ; frappé d'une balle pendant la canonnade, il tomba blessé à mort. Il était âgé de trente et un ans. Son inhu-

mation se fit à l'Hôtel-Dieu. Les sauvages d'Onnontagué, qui l'avaient *adopté* en considération de sa vaillance, furent très-affligés de sa mort, et envoyèrent à sa famille, pour la consoler, une députation des leurs, portant un collier de porcelaine pour témoignage de leur sympathie. Une arrière-petite-fille de M. Lemoyne de Ste-Hélène a été religieuse dans notre Monastère.

3°. Pierre Lemoyne d'Iberville est un héros qui fait ses premières armes à 14 ans. Des glaces de la Baie d'Hudson aux rives brûlantes du golfe du Mexique, on le voit constamment infatigable et invincible. Il est le premier Européen qui ait pénétré dans le Mississipi par l'embouchure de ce fleuve. Il était considéré comme le plus grand homme de mer de son temps. Il fonda la Nouvelle-Orleans, et mourut des fièvres sur son vaisseau, à la Havanne en 1706, âgé seulement de 44 ans. Il avait épousé à Québec, en 1693, une de nos anciennes élèves, Mlle Marie-Thérèse de Lacombe-Pocatière, fille d'un ancien Capt. du régiment de Carignan. Son fils aîné Louis-Pierre, naquit sur le grand banc de Terreneuve. La veuve d'Iberville étant passée en France, devint par un second mariage, comtesse de Béthune.

4°. Paul Lemoyne de Maricourt ne voulut point d'autre maître, dans son apprentissage comme guerrier, que son frère d'Iberville. Il l'accompagna dans presque toutes ses expéditions. Aussi bon diplomate que grand guerrier, il contribua beucoup au traité de paix avec les Sauvages, en 1700. Il avait épousé en 1687 une ancienne élève, qui mourut seize ans plus tard, sans postérité. Ces chagrins domestiques, joints à l'excès de fatigues qu'il avait essuyées, minèrent sa constitution. Le vaillant Maricourt vint à Québec en 1704, pour se choisir une seconde femme. Six semaines après les noces, la jeune veuve prenait le deuil.

5°. Joseph Lemoyne de Sérigny, après avoir suivi les traces de ses vaillants frères, mourut gouverneur de Rochefort en 1734.

6°. François Lemoyne de Bienville, premier du nom, périt dans une maison qu'il défendait et à laquelle les Iroquois mirent le feu, à Repentigny en 1691. Il n'était âgé que de 25 ans. Cinq ans plus tard, le Récit notait l'entrée au pensionnat de sa fille.

7°. Louis Lemoyne de Châteauguay fut tué au fort Nelson (Baie d'Hudson) en 1694.

8°. Gabriel Lemoyne d'Assigny, qui avait accompagné d'Iber-

ville dans ses expéditions au sud, mourut des fièvres jaunes, à Saint-Domingue en 1701.

9°. Antoine Lemoyne mourut jeune.

10°. Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville, second du nom, qu'on regarde à juste titre comme le père de la colonie de la Louisiane, entra au service sous son frère d'Iberville à l'âge de 12 ans. Après la cession du Canada, il passa en France, et mourut à Paris en 1768, le plus vieux de sa race, (87 ans), et sans postérité.

11°. Antoine Lemoyne de Châteauguay, contribua beaucoup à l'établissement de la Louisiane; il mourut gouverneur de Cayenne.

La lignée des Lemoyne de Longueuil, éteinte de nom en Canada, existe encore en France dans la postérité des deux fils du gouverneur de Rochefort: Jean-Honoré et Henri-Honoré. Un de ses petits-fils, Amède-Honoré-Ferdinand-Marie Lemoyne de Sérigny, mourut à son château de Luret en 1843. Deux autres petits-fils de ce héros existent encore: Pierre-Auguste Lemoyne, au château de Périgord, et Joseph-Louis-Auguste, à la Rochelle. Un autre membre de cette illustre famille canadienne, cueillit des palmes dans l'expédition d'Alger en 1830.

Les deux filles de Charles Lemoyne de Longueuil et de Catherine Primot, furent Catherine-Jeanne, épouse de M. Pierre Payen, seigneur de Noyan, Capt. dans le détachement de la marine, et Marie-Anne, qui épousa le 28 oct. 699, M. Bouillet de la Chassagne, gouverneur de Montréal. En notant l'entrée de cette dernière au pensionnat, notre Récit ajoute: "Le 10 nov. 1699, reçu pour la première année de Mlle Marie-Anne Lemoyne, cinquante écus en louis d'or." Environ trente et un ans plus tard, le chevalier de Noyan devenu veuf, épousait Mlle Louise-Catherine d'Ailleboust de Manteth.

Nous allions omettre de dire que le père des onze frères Lemoyne de Longueuil, venu en Canada dès les premiers temps de la colonie, se distingua d'abord comme interprète, office qui demandait non-seulement de l'esprit et des connaissances, mais encore un grand fond de dévouement et de générosité. M. Charles Lemoyne, seigneur de Longueuil, travailla pendant 45 ans à l'avancement de ce pays. Il paraît avoir été proche parent de M. Jean Lemoyne, ancêtre des familles de ce nom établies dans le district des Trois-Rivières et de Québec.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE QUATRIEME.

1700-1759.

Le Monastère au dix-huitième siècle sous la Domination Française

CHAPITRE I.

LES TREIZE PREMIÈRES ANNÉES DU SIÈCLE.

CHAPITRE II.

DEVANCIÈRES QUI PASSENT DU MONASTÈRE AU CIEL AU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

CHAPITRE III.

VINGT-CINQ ANNÉES DE PAIX PRÉLUDANT AU CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

CHAPITRE IV.

LE PENSIONNAT DE 1700 A 1759.

CHAPITRE V.

LE COIN DU FEU DU MONASTÈRE.

CHAPITRE VI.

LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

CHAPITRE VII.

ENCORE LE COIN DU FEU.

NOTES

de l'Assomption
rse de la Forest,
Ste-Thècle, 425—
sœur Geneviève
int-Jean-Baptiste,
27—La Mère An-
ère Marie-Agathe
Saint-Joseph, 429